SUPPLÉMENT MIDI-PYRÉNÉES

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12659 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 11 OCTOBRE 1985

Moscou et les PC étrangers

La crise que traverse le PC finlandais – et qui va presque certainement conduire à l'exclusion des prosoviétiques de cette formation – illustre les ambiguïtés de la politique du Kremlin envers les partis communistes étrangers, singulièrement européens.

Ce qui se passe en Finlande n'est pas en effet un cas isolé. En Espagne aussi, les profondes divisions qui affectent le mouvement communiste ont offert à Moscou l'occasion de manœuvres comparables. Le PCE avait été l'un des PC européens à s'engager le plus avant dans un « eurocommunisme » qui impliquait avant tout la rupture du lien ombilical avec le « centre » soviétique. Son secrétaire général de l'époque, M. Carrillo, a bien évolué depuis et se trouve aujourd'hui en dissidence envers la direction officielle du parti, conduite par M. Iglesias. Mais ce n'en était pas assez pour le Kremlin, qui a favorisé, avant même cette évolution, une nouvelle formation scissionniste dirigée par M. Gallego.

Il n'est jusqu'au PC italien qui ne doive compter avec un courant prosoviétique dont la principale manifestation est la publication de la revue « *Interstampa* ».

Quant aux communistes français, on sait sur quel ton ils ont été rappelés à l'ordre dès 1977 et priés de mettre une sourdine à leurs critiques à l'égard de l'URSS. Ce qui fut fait sinon avec enthousiasme du moins avec discipline, M. Marchais jugeant même opportun, trois ans plus tard, d'approuver de Moscou l'intervention soviétique en Afghanistan.

D'Helsinki à Madrid en passant par Paris, la menace d'une intervention dans les affaires intérieures des PC européens n'est donc jamais très éloignée. Elle est en contradiction directe avec les promesses de « non-ingérence » qui figurent régulièrement dans les textes publiés à Moscou sur les relations avec les partis frères. Elle se concilie très mal avec ce droit à la « diversité », voire aux « différences », affirmé dans les mêmes textes et que l'on retrouvait encore dans la déclaration commune signée le 4 septembre dernier par MM. Gorbatchev et Marchais.

Que peut signifier ce respect supposé de l'opinion d'autrui si tout est fait pour contraindre à l'alignement et, en cas de résistance, pour encourager les scissions ? S'il ne s'ajoutait à bien d'autres raisons, ce double langage suffirait à expliquer que les Chinois – qui ne semblent pourtant pas avoir grand-chose à craindre – se refusent au rétablissement de rapports « entre partis » avec les Soviétiques.

Les divergences consécutives à l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 avaient sonné le glas du mouvement communiste international en tant que réalité cohérente. Les quelques réunions qui se tinrent encore dans les années 70 ne firent que mettre en évidence les désaccords. Les Soviétiques souhaitent-ils voir renaître un tel mouvement, sur des bases inévitablement nouvelles ? L'idée en est périodiquement avancée à Moscou. Il est douteux qu'elle puisse prendre corps tant que les règles du jeu ne seront pas mieux clarifiés – et appliquées.

L'OUVERTURE DU CONGRÈS DU PS ET L'OFFENSIVE DE LA CGT

Les socialistes confrontés au « cas Rocard »

Le congrès du PS, qui se tient à Toulouse du vendredi 11 au dimanche 13 octobre, est centré sur le « cas Rocard » et sur la possibilité d'une synthèse avec M. Jospin. Quelle est la meilleure stratégie pour retrouver avant mars 1986 la popularité perdue ?

La chute et les espoirs

par JEROME JAFFRÉ (*)

Depuis 1981, la chute de popularité du Parti socialiste est impressionnante. Elle retient d'autant plus l'attention qu'au cours des années 70 le PS avait toujours été le seul parti français réellement populaire. Au baromètre mensuel *Figaro* puis *Figaro-Magazine*/SOFRES qui enregistre sans interruption depuis octobre 1972 la cote des partis politique, le Parti socialiste avait obtenu, au cours de la période 1973-1980, une moyenne de 57 % d'opinions positives. Les autres formations restaient à bonne distance : 41 % pour l'UDF et ses devancières, 37 % pour l'UDR et le RPR, 30 % pour le Parti communiste.

L'accession au pouvoir a permis au PS d'atteindre de nouveaux sommets : 64 % de bonnes opinions au cours de l'année 1981, avec une pointe à 79 % en juin, le mois du sacre des législatives. A partir de 1983, le recul est sévère et date précisément de la troisième dévaluation et de l'adoption du second plan de rigueur. Depuis 1984, le Parti socialiste a une cote moyenne annuelle négative. Au cours des neuf premiers baromètres mensuels de 1985, le phénomène s'est produit à sept reprises, avec un minimum historique de 38 % d'opinions positives en juillet dernier, au lendemain de la querelle Jospin-Fabius.

(Lire la suite page 8.)

(*) *Directeur des études politiques de la SOFRES. Maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris.*

Les ouvriers de Renault hésitent à suivre la grève

Les usines Renault de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) et du Mans étaient toujours bloquées et occupées ce jeudi 10 octobre en fin de matinée. La CGT semble cependant éprouver des difficultés à étendre le mouvement à l'ensemble de la régie.

D'une usine à l'autre

A Flins, où la CGT et la CFDT avaient appelé mercredi à la grève, l'usine tourne normalement. Selon la direction, deux cents personnes sur neuf mille de l'équipe du matin se sont rassemblées pendant un débrayage d'une heure et le meeting prévu n'a pas eu lieu. La CFDT s'était jointe à la CGT pour un appel à la grève de deux heures jeudi après-midi. L'usine, au demeurant, était mise au chômage technique vendredi et lundi prochain. A Cléon, deux cents personnes sur près de quatre mille pour l'équipe du matin ont débrayé, comme la veille. La direction assure que la situation est « normale » à Sandouville, à Douai et dans les autres usines.

Au Mans, l'occupation par une partie du personnel en grève illimitée se poursuit dans le calme. Un comité d'entreprise extraordinaire était convoqué en fin de matinée. Une rencontre entre la direction et les syndicats CGT, CFDT, CGC et FO s'est achevée mercredi peu avant 23 heures sans résultat. Les dirigeants de l'usine ont fait savoir qu'il n'était pas question de satisfaire à des revendications salariales qui relèvent de la politique de l'ensemble de la Régie. Selon la direction, trois mille cinq cents salariés ont d'ores et déjà signé des cahiers mis à la disposition de ceux qui désirent travailler. Lors des votes de la CGT, près de deux mille salariés avaient voté la grève.

A Boulogne-Billancourt, la situation semble confuse mais les deux chaînes de montage sont bloquées depuis mercredi à 17 heures.

(Lire page 36 l'article de MICHEL NOBLECOURT et nos informations page 40.)

L'ÉPILOGUE DU DÉTOURNEMENT DE L'« ACHILLE-LAURO »

Nombreuses questions sans réponse

L'odyssée du paquebot italien « Achille-Lauro » – détourné lundi au large des côtes égyptiennes – a pris fin mercredi après-midi 9 octobre à Port-Saïd avec la reddition des quatre pirates palestiniens. Ceux-ci ont tué, sans doute mardi, un des passagers, un retraité américain infirme, âgé de soixante-neuf ans.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné mercredi soir cette opération, à propos de laquelle de nombreuses questions se posent. D'autre part, la radio israélienne a accusé l'OLP d'être responsable de la mort de deux marins, dont les corps, portant de nombreuses blessures, viennent d'être découverts à Barcelone.

● Qui sont les auteurs du détournement ?

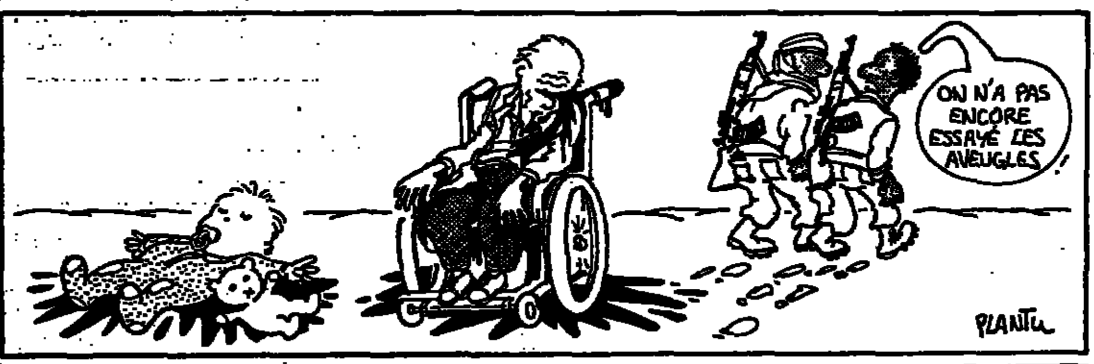
L'opération a été revendiquée très vite par un groupuscule palestinien, jusqu'alors peu connu, le FLP, qui comprend trois tendances, dont la principale est « arafatiste ». La nouvelle à peine connue, l'OLP et son chef, M. Arafat, ont mis un empressement tout particulier à dénoncer l'opération et à assurer y être tout à fait étrangers. Mercredi soir encore, le dirigeant palestinien assurait que les pirates « *n'étaient pas de l'OLP* ». « *Nous n'avons pas de renseignements sur leur appartenance* », a-t-il dit, affirmant que l'OLP allait demander à l'Egypte de lui livrer les pirates « *afin de les juger* ». Car cette opération, selon M. Arafat, « *a porté préjudice* » au mouvement de sympathie dont a bénéficié l'OLP en Europe après le raid israélien sur son quartier général dans la banlieue de Tunis.

Le FLP, qui fait partie intégrante de l'OLP, a soutenu l'accord Arafat-Hussein de Jordanie du 11 février dernier et est dirigé par un homme, Aboul Abbas, qui siège au comité exécutif de l'organisation sous la présidence de M. Arafat. D'où une série de questions. M. Arafat – dont les collaborateurs ont, semble-t-il, joué un rôle déterminant dans la reddition des pirates – ne pouvait-il vraiment tout ignorer de l'opération ? Quel contrôle exerce-t-il effectivement sur les différentes composantes de l'OLP ?

● Quel était l'objectif véritable du commando ?

S'agissait-il de détourner l'*Achille-Lauro* et de prendre en otages ses passagers et membres d'équipage afin d'obtenir la libération de Palestiniens emprisonnés en Israël ou en Europe ? Non, si l'on en croit les déclarations répétées faites à une agence de presse à *Beyrouth* par un interlocuteur anonyme assurant parler au nom du FLP.

(Lire la suite page 2.)



300 ANS APRÈS LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

La petite musique protestante

M. François Mitterrand prononcera une allocution à l'UNESCO, vendredi après-midi 11 octobre, lors d'une séance solennelle de commémoration de la révocation de l'édit de Nantes. Ce trois centième anniversaire sera également marqué, samedi et dimanche, à la Mutualité, par des manifestations sur le thème : « 1685-1985 : protestantisme et libertés ».

Les postes françaises seraient-elles fâchées avec l'histoire de France ? Pour le trois centième anniversaire de la révocation de l'édit de Nantes, elles n'ont pas trouvé mieux que d'éditer un timbre intitulé : « Accueil des huguenots ». Drôle d'accueil, leur ont fait remarquer des usagers indignés : la décision tragique de Louis XIV, le 17 octobre 1685, n'avait-elle pas poussé plus de deux cent mille protestants à l'exil ? Nul ne songe d'ailleurs, ces jours-ci, à « célébrer » un événement aussi funeste : c'est d'une « commémoration » qu'il s'agit. Occasion de se souvenir, de mesurer le chemin parcouru depuis trois cents ans, mais aussi de braquer un peu les projecteurs sur cet univers mal connu qu'est le protestantisme français d'aujourd'hui (1).

Il y a cinquante ans encore, à Nîmes, le préfet n'était pas reçu dans les familles catholiques s'il était protestant, et vice versa. Les petites communes des alentours comptaient généralement deux notaires, deux pharmaciens, deux boulangers (un parpaillot et un papiste), parfois même deux cimetières. De ces clivages, il ne reste que quelques vestiges plus ou moins folkloriques : la caisse d'épargne nîmoise, par exemple, se donne alternativement des présidents catholiques et protestants, pour ne pas faire de jaloux...

Ayant retrouvé une partie de leurs droits en 1787 (l'édit de tolérance), les protestants avaient assisté sans déplaisir à la chute de l'Ancien Régime, avant de voir leurs Eglises officiellement reconnues par Bonaparte. Par la suite, ils devaient jouer un rôle important dans la mise en place de la IIIe République, boudée par les catholiques.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 20.)

(1) *Le Monde* a consacré un dossier à la révocation de l'édit de Nantes dans son numéro daté 3-4 mars.

étranger

L'ÉPILOGUE DU DÉTOURNEMENT

Les pirates ont quitté l'Egypte

De notre correspondant

Le Caire. – La prise en otage des quelque cinq cents passagers et hommes d'équipage du paquebot italien *Achille-Lauro* a pris fin mercredi 9 octobre à 16 h 15, heure locale, quand les pirates, au nombre de quatre, se sont rendus, cinquante-deux heures après avoir pris le contrôle du navire au large de Port-Saïd. Le commandant de l'*Achille-Lauro*, le capitaine Geraldo Di Rosa, a confirmé qu'un Américain avait été tué et que son cadavre avait été jeté par-dessus bord.

Le navire italien était revenu, mercredi à l'aube, au large des côtes égyptiennes. Un contact radio avait été aussitôt établi avec les autorités portuaires de Port-Saïd. Les tractations étaient menées de Port-Saïd par deux représentants de l'OLP, Abou Khaled, proche collaborateur de Yasser Arafat, et Zohdi El Kedra, représentant de la centrale palestinienne au Caire, en association avec des responsables égyptiens. Le chef du commando se faisant appeler Omar Moustapha, alias Abou Rachad, menait les discussions du côté des ravisseurs. On ignore la teneur de ces tractations, qui ont duré plusieurs heures. En début d'après-midi, un remorqueur ayant à son bord des Egyptiens et les deux représentants de l'OLP a pris la mer vers l'*Achille-Lauro*, qui avait jeté l'ancre à 15 milles de Port-Saïd, à la limite des eaux territoriales.

Peu de temps auparavant, les pirates avaient annoncé leur reddition. Ils ont été embarqués à bord du remorqueur. A leur entrée dans le port, ils faisaient le « V » de la victoire, tandis que le remorqueur fonçait toutes sirènes hurlantes. Les pêcheurs, marins et dockers présents les ont acclamés. Ils ignoraient vraisemblablement tout du drame qui avait eu lieu à bord du paquebot. Un Américain, Leon Klinghoffer, âgé de soixante-neuf ans, hémiplégique, se déplaçant en chaise roulante et arrivant à peine à parler, avait été tué la veille quand le navire croisait en Méditerranée. Les pirates ont ensuite été emmenés en hélicoptère de Port-Saïd au Caire. Mercredi soir, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid, avait annoncé que les pirates partiraient à l'étranger, ce qu'a confirmé, ce jeudi le président Moubarak, qui a annoncé officiellement au Caire que les quatre hommes avaient quitté l'Egypte. Le président égyptien n'a toutefois pas précisé vers quelle destination, et on ignore si le hommes ont été remis à des représentants de l'OLP comme M. Yasser Arafat en avait fait la demande.

L'*Achille-Lauro* est resté plusieurs heures au large de Port-Saïd, le temps que les artificiers égyptiens fouillent le navire de fond en comble. Ils craignaient visiblement qu'une bombe à retardement ait été cachée sur le bateau. Le capitaine avait annoncé aux autorités portuaires qu'il poursuivrait sa croisière comme prévu avec Ashdod en Israël, pour prochaine escale.

Dix passagers qui avaient débarqué à Alexandrie avant la prise d'otages avaient même réglé leurs formalités pour remonter à bord. Toutefois, à la suite de la confirmation de la mort du passager américain, les autorités égyptiennes ont décidé de retenir le bateau pour ouvrir une enquête. L'*Achille-Lauro* est donc entré, ce jeudi aux premières heures de la mantinée, à Port-Saïd. Une Autrichienne qui avait été portée disparue a été retrouvée dormant à poings fermés dans sa cabine.

Une réédition de Lod ?

L'opération avait été préparée de longue date. En effet, dès juin dernier, le passeport d'un Italo-Argentin avait été volé à Rome. Selon des informations dignes de foi, les quatre ravisseurs avaient tous de faux passeports : trois argentins, dont celui volé à Rome, et un norvégien. Toutefois il se pourrait que le détenteur du passeport norvégien soit effectivement scandinave. Le premier message annonçant la prise d'otages sur le bateau était justement dans une langue scandinave. Les autorités portuaires de Gothenberg (Suède) ont été les premières à déchiffrer ce qui serait *le communiqué numéro un du* commando. Selon le commissaire de bord de l'*Achille-Lauro*, M. Max Fico, il avait remarqué la présence de quatre passagers « louches », dont un affirmait être norvégien. Ces drôles de touristes ont passé leur traversée de Gênes à Alexandrie à l'écart du reste des passagers, ils ne parlaient à personne, et, selon les touristes, ils avaient des traits méditerranéens.

Lundi dernier, à Alexandrie, 666 passagers ont débarqué pour une brève visite touristique au Caire l'*Achille-Lauro* quittait alors le port à 9 heures du matin en direction de Port-Saïd. A 13 h 15, alors que le paquebot était encore à une centaine de kilomètres du port égyptien, les quatre membres du commando se sont soudainement mis à tirer des rafales de mitraillettes et à menacer les passagers en brandissant des grenades. Tous les touristes et membres d'équipage qui n'étaient pas indispensables à la navigation ont été enfermés dans les cabines. Les terroristes se sont postés aux points stratégiques du pont et communiquaient entre eux par des talkies-walkies. Ils ne semblaient pas prêts pour une telle opération. Comment en effet contrôler efficacement un navire de 23 000 tonnes ayant plus de trois cents hommes d'équipage à bord ? Il semble donc que le commando ait été démasqué trop tôt, ce qui a remis en question l'opération initiale. Le fait que l'*Achille-Lauro* allait jeter l'ancre à Ashdod laisse penser que *c'est ce port qui était leur véritable* objectif. Cherchaient-ils à s'infiltrer en Israël pour monter des attentats ou, plus simplement, allaient-ils foncer, à la *kamikaze*, et tuer le plus grand nombre de personnes dans le port israélien ? Une opération qui aurait été une reprise du massacre de l'aéroport de Lod il y a quelques années.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

De nombreuses questions sans réponse

(Suite de la première page.)

« *L'opération*, a-t-il dit, *ne vise en aucune façon les passagers, les membres d'équipage ou tout autre civil, ni surtout à porter atteinte à l'Italie et à son peuple, ami du peuple palestinien. Notre opération visait l'ennemi israélien et nous rendrons publiques ultérieurement les raisons qui ont poussé nos camarades à s'éloigner de leur objectif.* »

De fait, en Israël comme au Caire, on estime généralement que l'*Achille-Lauro* n'était pas la cible du commando, mais que celui-ci était monté à bord – sans doute à Gênes – avec l'intention d'organiser un attentat à l'escale israélienne d'Ashdod. Reste à savoir – incident à bord, contre-ordre ? – ce qui avait conduit le commando à changer ses plans. Sur ce point, aucun récit de passagers, aucune déclaration du commandant de l'*Achille-Lauro* n'est encore venu apporter le moindre éclaircissement.

● Pourquoi le commandant s'est-il contredit à propos de l'« exécution » de passagers ?

Le commandant Gerardo di Rosa a affirmé, mardi, que *« tout le monde était sain et sauf à bord »*, puis annoncé, mercredi, après la reddition du commando, que ce dernier avait tué un passager. Pression des pirates sur le commandant ? L'ambassadeur égyptien à Washington a, pour sa part, déclaré que les discussions avec les pirates n'avaient abouti qu'après que le commandait eut affirmé qu'il n'y avait pas eu de violence à bord. Etait-ce là un prix à payer ? *« L'accord conclu* [entre le gouvernement italien et les ravisseurs prévoyait que les ravisseurs] *seraient remis à l'OLP, ce qui a été fait »*, a dit l'ambassadeur interrogé par la chaîne de télévision américaine ABC.

Enfin, pourquoi avoir tué M. Klinghoffer ? Pourquoi – dans quelles circonstances ? – le commando a-t-il mis le comble à l'odieux en « exécutant » un juif new-yorkais de soixante-neuf ans et infirme ?

Dans un message radio depuis le paquebot, intercepté par une station de radio américaine, M. Veliotes, ambassadeur américain au Caire, rapporte qu'après l'assassinat de M. Klinghoffer les pirates ont montré au capitaine du paquebot le passeport d'une passagère américaine en lui disant : *« Elle est la prochaine. »*

« Elle a imploré la vie sauve », a poursuivi M. Veliotes, et les pirates ont dit : *« D'accord, mais dites à ces Syriens que nous avons tué deux passagers »*. Le bateau se trouvait alors au large du port syrien de Tartous. Cela expliquerait les premières informations selon lesquelles « deux Américains » avaient été tués.

● Comment quatre hommes ont-ils pu s'emparer, apparemment sans trop de peine, d'un paquebot avec plus de trois cents marins à bord ?

Le commandant di Rosa a seulement indiqué que les pirates avaient *« fait irruption »* dans le poste de commandement dans la nuit de lundi à mardi : *« L'un d'entre eux a tiré des coups de feu vers le sol et crié en arabe, avant de m'ordonner de prendre la direction de Tartous »*, le port syrien au large duquel l'*Achille-Lauro* a passé une bonne partie de la journée de mardi.

● Pourquoi aucune demande d'extradition n'a-t-elle été formulée ?

M. Craxi a esquivé la réponse à cette question *(voir l'article de notre correspondant)*. Or seul Rome peut procéder à cette démarche, le crime ayant été commis à bord d'un navire italien.

Ce ne sont pas les déclarations de M. Yasser Arafat, à Tunis, et au journal de 20 heures d'Antenne 2, mercredi soir, qui lèvent un ou plusieurs des mystères entourant toujours cette affaire. Pas davantage les témoignages d'autosatisfaction de M. Craxi à Rome. Les Etats-Unis, qui, en fin de compte, font les frais de l'opération, ne peuvent que se retourner vers leurs alliés italiens, dont le rôle – plutôt que le grand « succès diplomatique » vanté par le chef de leur gouvernement – pourrait bien avoir été d'assurer un « habillage » convenable à une « solution négociée » permettant aux terroristes de disparaître sans encombre après leur forfait.

La tuerie dans le Sinaï

De nombreuses incohérences et contradictions continuent d'entacher la version des faits présentée par l'Egypte

De notre correspondant

Jérusalem. – L'Egypte n'avait toujours pas fourni à Israël, ce jeudi 10 octobre, les conclusions préliminaires de la commission d'enquête constituée au Caire pour faire la lumière sur le « massacre du Sinaï ». M. David Kimche, directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, a réaffirmé mercredi, lors d'un entretien avec M. Mohamed Bassiouny, chargé d'affaires égyptien à Tel-Aviv, que l'Etat hébreu *« considérait cette affaire avec une extrême gravité »* et qu'il exigeait du Caire *« une réponse rapide, sérieuse et complète »*. Le diplomate égyptien a promis que la commission d'enquête placée sous la tutelle du maréchal Abou Ghazala, ministre de la défense, ferait prochainement connaître son rapport.

Sur un seul plan, celui du droit international, important dans l'absolu mais finalement secondaire pour Israël par rapport au drame humain, l'Etat hébreu devrait pouvoir se contenter de l'explication fournie par Le Caire.

Israël soupçonnait l'Egypte d'avoir transgressé certaines dispositions du traité de paix de 1979 lui interdisant de stationner des militaires dans ce secteur. *« Selon les observations de la force multinationale (MFO)*, a expliqué M. Bassiouny, *le détachement égyptien, qui se trouvait sur les lieux du drame était composé de cinq gendarmes et non de soldats. Le traité n'a donc pas été violé. La MFO a fait savoir aux autorités militaires israéliennes que les accords de Camp-David avaient été en la circonstance respectés. »*

> *Israël exige de savoir pourquoi on a laissé mourir sans soins ses touristes. Et pourquoi Le Caire prend le drame à la légère.*

Pour le reste, nombre de contradictions et d'incohérences entachent la version des faits présentée par l'Egypte. Et d'abord l'essentiel : pourquoi le détachement égyptien de Ras-Bourka a-t-il refusé pendant plus de deux heures de laisser soigner les blessés, vouant à une mort certaine cinq des victimes (les deux autres, atteintes à la tête, furent tuées sur le coup) ? Réponse du chargé d'affaires égyptien : *« Si les blessés sont restés plusieurs heures sans soins sur le terrain, c'est parce que le policier, devenu fou, s'était emparé des armes de ses camarades et menaçait de tuer quiconque s'approcherait des victimes. »*

Première contradiction : le diplomate, qui ne nie pas la non-assistance à personne en danger, n'affirme plus que le dément ait tué ou blessé l'un de ses supérieurs comme le rapportait la première version diffusée au Caire mais non confirmée depuis. Le gendarme fou se contentait de *« menacer »* ses camarades. Tous les témoignages des Israéliens – le groupe comprenait dix-huit touristes à bord de quatre voitures et non pas d'un autobus comme on l'avait dit d'emblée au Caire – contredisent la version de M. Bassiouny.

Parmi les touristes figuraient deux médecins, une infirmière et six infirmiers réservistes équipés *de matériel* d'urgence. *Ils* auraient pu intervenir efficacement et sauver les cinq blessés dont aucun n'avait reçu de blessure mortelle. Mais malgré leurs demandes pressantes et répétées, les gendarmes s'y opposèrent par la force. Un capitaine menaça de les tuer s'ils approchaient des blessés en arguant du danger que le dément – dont il apercevait la silhouette sur la plage – faisait courir à tous. Impuissants, les Israéliens durent assister de loin à l'agonie de deux adultes et de trois enfants vidés de leur sang.

Le « gendarme fou » menaçait-il ses camarades ? Pendant qu'il tirait – racontent les témoins, – deux gendarmes continuèrent nonchalamment leur patrouille sur la plage, un stick à la main, sans manifester le moindre signe d'inquiétude. Pendant le massacre, ses camarades n'ont cherché à aucun moment à le désarmer ou à le neutraliser. Après la tuerie, les deux gendarmes, qui se trouvaient avec le meurtrier, ne semblaient pas avoir peur de lui.

Un musulman fondamentaliste

D'ailleurs, était-il « fou » cet homme qui, loin de vider frénétiquement son chargeur à l'aveuglette, ajustait ses tirs en direction des touristes ? La veille, puis le jour même, deux heures avant le drame, des Israéliens qui campaient sur la plage avaient pu entendre le futur meurtrier lancer le cri *« Allah est grand ! »* et tirer en l'air. La veille encore, les gendarmes avaient demandé à un groupe d'enfants israéliens qui s'approchaient du poste de faire demi-tour, car, avaient-ils précisé, un des leurs était *« fou »*. Pourquoi cet homme, qui semblait causer du souci à ses camarades, n'a-t-il pas été mis hors d'état de nuire ? Selon l'hypothèse qui prévaut à Jérusalem, le meurtrier est un musulman fondamentaliste mû dans son geste par des considérations politico-religieuses.

D'après certains journaux d'opposition cairotes repris par la presse israélienne, le gendarme était sain d'esprit et a voulu commettre un *« acte héroïque »* pour célébrer à la fois les anniversaires de la guerre du Kippour et l'assassinat du président Sadate. Il servait depuis deux ans dans le Sinaï et avait déjà été impliqué dans plusieurs incidents côtiers entre patrouilles égyptiennes et bateaux israéliens. Quels qu'aient été les motifs du meurtrier, la thèse de la *démence suscite ici un profond* scepticisme. Les gendarmes, embarrassés, auraient préféré camoufler la tuerie en la présentant comme l'acte d'un irresponsable.

Des faits troublants

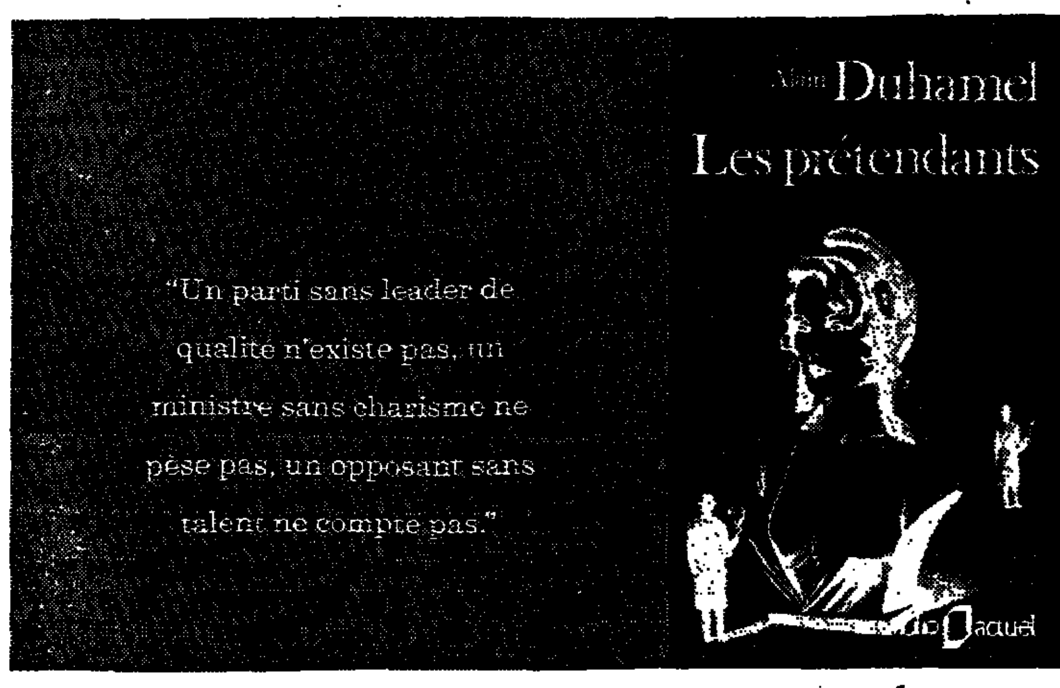
Bien d'autres reproches sont adressés au Caire. Ils sont mis, pour la plupart, sur le compte non d'une volonté délibérée de nuire, *mais sur celui des lourdeurs bu*reaucratiques de l'armée, du manque d'équipement et de l'inertie des autorités locales. Il n'y avait à Ras-Bourka ni téléphone ni matériel radio. Les ambulances égyptiennes *arrivèrent sur les lieux* trois heures trente après le drame, et les hélicoptères de la MFO ne furent autorisés à intervenir que plus tard, beaucoup trop tard. Il y a plusieurs mois, après qu'un autobus transportant des touristes allemands se fut retourné près de Noueiba, dans la même région, trois d'entre eux y moururent faute d'avoir reçu les soins adéquats.

Quelques autres faits sont troublants : pourquoi les Egyptiens ont-ils ouvert le feu sur la voiture qui ramenait vers Eilath les deux enfants les moins sérieusement blessés ? Pourquoi ont-ils empêché les seules voitures immatriculées en Israël de circuler vers le nord en laissant passer les autres véhicules ?

Jérusalem a certes remercié M. Moubarak d'avoir adressé un prompt message de condoléances. Mais tous les Israéliens ont pu voir aussi le président égyptien, lors d'une brève interview télévisée, ramener l'affaire à *« rien du tout »*, un banal incident *« qui aurait pu avoir lieu n'importe où »*. Cette interview eut ici un effet désastreux. Ce qui a choqué, c'est moins le désir, après tout compréhensible, de minimiser l'incident, que le ton désinvolte, presque irrité de M. Moubarak. Il n'y avait pas un mot de regret pour le sort réservé aux blessés ni de compassion pour leurs familles.

Pris entre son désir de préserver les chances d'un dialogue avec l'Egypte et son souci de ne pas passer l'affaire par profits et pertes, M. Shimon Pérès a une faible marge d'action. La presse, elle, s'impatiente. *« Assez de mots, monsieur Moubarak*, écrit *Maariv, nous voulons des gestes de paix, sinon à quoi bon la paix dans ces conditions ? »*

J.-P. LANGELLIER.



JÉRUSALEM IMPUTE A L'OLP L'ASSASSINAT DE DEUX MARINS ISRAÉLIENS A BARCELONE

Les corps de deux marins israéliens, Zion Abou (trente-six ans) et Yaacov Abou (trente-deux ans), sans lien de parenté, ont été découverts mercredi 9 octobre dans un appartement de Barcelone qui avait été loué par un Palestinien, a-t-on appris ce jeudi de source sûre à Barcelone.

Les deux cadavres présentaient des traces de blessure à l'arme blanche à la tête et à la poitrine. *Les* deux hommes avaient les mains liées et étaient bâillonnés. La radio israélienne a affirmé jeudi qu'ils avaient été assassinés par un commando de l'Organisation de libération de la Palestine. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل

DE L'« ACHILLE-LAURO »

ROME : une victoire de la diplomatie selon M. Craxi

De notre correspondant

Rome. – Le cauchemar est fini ! Compte tenu de la chronologie bousculée des événements, ce sont les photos de liesse des passagers arrivés le 9 à l'aéroport de Rome – c'est-à-dire de ceux qui n'avaient pas été séquestrés – qui occupent ce jeudi 10 octobre la une des journaux italiens. Elles la partagent également avec celles du malheureux couple américain Klinghoffer.

Le président du conseil, M. Bettino Craxi, a dans une conférence de presse réunies mercredi soir au palais Chigi, estimé que dans cette affaire la diplomatie avait gagné. *« Je souhaite remercier les gouvernements qui ont collaboré avec nous,* a déclaré le premier ministre socialiste. *L'Egypte, dont l'action a été décisive ; la Syrie, la Tunisie, les autorités chypriotes et le président de l'OLP, M. Yasser Arafat. C'est lui qui a déployé une grande activité pour l'heureux aboutissement de cette affaire. »*

Pressé de préciser sa pensée, le chef du gouvernement a déclaré : *« Chacun a joué son rôle dans les limites de ses possibilités. La Syrie a refusé l'autorisation d'accès à* l'Achille-Lauro, *le contraignant à se diriger vers l'Egypte, où il a été entouré par les navires de ce pays. L'OLP a quant à elle, mobilisé l'opinion d'un certain secteur palestinien, dont l'influence est notoire. Ainsi a-t-elle pu isoler les terroristes. On ne doit pas oublier que l'OLP a immédiatement condamné l'action. »* Mais, a-t-il été demandé à M. Craxi, croyez-vous que M. Arafat ait été informé à l'avance de cet acte de piraterie ? La réponse est prompte : *« Yasser Arafat ne pouvait pas être au courant de l'organisation de cette prise d'otages. J'exclus cela, compte tenu de la position qu'il a eue dans cette affaire. »*

L'Italie demandera-t-elle l'extradition des terroristes ? Le chef de gouvernement s'en tire par une pirouette, disant avoir *« déjà répondu »* à cette question. Ce qui n'est pas le cas !

Mais, un peu plus tard, interrogé par la chaîne de télévision américaine CBS, il indique qu'en fait, Rome fera cette démarche si l'assassinat de M. Klinghoffer est confirmé.

Le nom d'Israël n'est pas prononcé par le président du conseil, qui fait pourtant un distinguo entre *« les pays ayant eu une attitude amicale »*, et ceux ayant eu une *« attitude peu amicale »*. En conclusion, M. Craxi martèle : *« Il faut trouver une solution de paix au Proche-Orient, par la reconnaissance des peuples et la négociation. Rien de tout cela ne signifie que nous ayons la moindre compréhension pour le terrorisme, sous quelque forme que ce soit. Mais il faut, sans aucun doute, condamner les causes qui en suscitent l'apparition. »*

Deux tendances

Dans les réponses du chef de gouvernement, il était difficile de percevoir les échos des graves dissensions qui se sont fait jour, dans les quarante-huit heures de crise, entre deux tendances de la coalition gouvernementale. Ceux qui entendaient bien exploiter au maximum le capital de sympathie dont jouit l'Italie auprès du monde arabe en général, et de M. Arafat en particulier, s'opposaient à ceux pour qui « dîner avec le diable » exige une très longue cuiller.

La coalition a montré ainsi une possible ligne de fracture entre, d'une part, les socialistes derrière M. Bettino Craxi appuyé par les démocrates-chrétiens, dont le ministre des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, qui a tiré beaucoup de fils, durant ces jours dramatiques, et, d'autre part, ce qu'il est convenu d'appeler ici le *« pôle laïque »*. C'est-à-dire, en premier lieu, les républicains du ministre de la défense, M. Giovanni Spadolini, ainsi que les libéraux et les sociaux-démocrates. Le Parti communiste, quant à lui, a fait connaître son soutien à la ligne Craxi-Andréotti.

M. Spadolini a-t-il véritablement offert sa démission, le mardi 8 octobre, comme l'affirme *L'Unita* ? Un débat parlementaire sur la politique au Proche-Orient devrait permettre, à une date non encore fixée, de mesurer l'ampleur des dégâts.

Le directeur de *La Repubblica*, M. Eugenio Scalfari, d'ordinaire critique envers M. Craxi, écrit ce jeudi matin, un éditorial favorable au chef de gouvernement socialiste. Il y suggère, tout d'abord, que si l'affaire s'est relativement bien terminée, c'est en raison d'un partage des rôles entre l'attitude « menaçante » des Etats-Unis et celle toute de « persuasion » adoptée par l'Italie. M. Scalfari ajoute :

« La politique de compréhension envers la cause palestinienne est tout à fait juste... la politique de force ne paie pas... le gouvernement italien sait très bien promouvoir une ligne négociée entre les parties au Proche-Orient ». Mais, ajoute M. Scalfari, cela ne peut avoir pour seul objectif d' *obtenir un traitement de faveur, en cas de difficultés.*

JEAN-PIERRE CLERC.



Yasser Arafat remerciant Bettino Craxi. Dessin paru dans *La Repubblica* du 5 octobre à propos de la très vigoureuse condamnation italienne du raid israélien contre le QG de l'OLP en Tunisie.

WASHINGTON : la Maison Blanche désapprouve le compromis passé avec les pirates

De notre correspondant

Washington. – La Maison Blanche a clairement laissé comprendre, mercredi 9 octobre, qu'elle désapprouvait le compromis passé avec les pirates de l'*Achille-Lauro*, et elle a implicitement critiqué, de *cette manière*, l'Egypte, dont les quatre terroristes devaient en principe pouvoir quitter le territoire sans encombre. Telle que formulée par le secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, la position du département d'Etat est en revanche apparue beaucoup plus nuancée – ce qui tend à ne pas être inhabituel.

Confirmant l'assassinat d'un des passagers américains, Leon Klinghoffer, et exprimant la *« tristesse »* et l'*« indignation »* de Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a ainsi déclaré que ce meurtre *méritait* un *« châtiment approprié »* et que les Etats-Unis *« restaient déterminés à s'assurer que les responsables de cet acte de haine soient déférés devant la justice et punis au maximum »*.

« Il ne doit y avoir aucun asile pour les terroristes ou le terrorisme », a ajouté M. Speakes, après avoir, à une heure où les pirates semblaient être encore en Egypte, jugé *« affligeant »* que leur inculpation n'ait pas déjà été annoncée et estimé que l'attitude adoptée par Le Caire relevait d'une *« décision égyptienne indépendante »*.

« Dès le départ, a encore dit le porte-parole de la Maison Blanche, *le gouvernement des Etats-unis avait fait savoir à celui de l'Egypte et à celui de l'Italie son opposition à des négociations avec les terroristes et son désir qu'ils soient appréhendés, jugés et punis. »*

Interrogé en direct, peu avant minuit, par la chaîne de télévision ABC sur ces critiques peu voilées, l'ambassadeur égyptien à Washington a rétorqué que son pays avait été pressé d'intervenir dans cette affaire par les ministres des affaires étrangères d'Italie et d'Allemagne fédérale, qu'il n'y avait joué qu'un rôle d'*« intermédiaire »* et que cette intervention *« humanitaire »* avait permis, malgré le meurtre de Leon Klinghoffer, un dénouement heureux et sans concessions aux exigences des terroristes.

L'ambassadeur ElReedy, dont la voix contenue trahissait une certaine exaspération, a en fait essentiellement *fait valoir que ce n'était* pas tant l'Egypte qui avait mené le jeu dans les discussions avec les pirates mais l'Italie, dont l'*Achille-Lauro* porte les couleurs – a-t-il constamment rappelé avec une évidente volonté de mettre en avant un pays que les Etats-Unis se doivent de ménager comme membres de l'alliance atlantique.

Dans cet esprit, l'ambassadeur a notamment souligné que les discussions avec les pirates n'avaient été menées à leur terme qu'après que le commandant italien du navire eut affirmé au gouvernement italien qu'il n'y avait pas eu de violences à bord.

Dissonances

Ce point avait aussi été souligné auparavant par M. Murphy, qui, tout en confirmant que Washington avait demandé qu'il ne soit fait aucune concession, a dit considérer que le gouvernement égyptien avait agi sans avoir eu connaissance du meurtre de Leon Kinghoffer. La reddition des pirates tient apparemment à ce qu'ils ont réalisé qu'ils pourraient quitter l'Egypte, mais que leurs demandes, en revanche, ne seraient pas satisfaites, a ajouté le secrétaire d'Etat adjoint, en précisant que les Etats-Unis étaient *« évidemment reconnaissants à l'Egypte dans la mesure où* [son] *rôle a été essentiel pour résoudre la crise et dans la mesure où plus de quatre cents personnes sont vivantes »*.

Comme on lui demandait si Washington serait disposé à remercier l'Egypte de son intervention, M. Speakes avait, lui, répondu : *« Nous apprécions certainement les efforts* [des Egyptiens] *et d'autres gouvernements dans la région. »*

Cette sensible différence d'accent, déjà remarquée après le raid israélien sur le QG tunisien de l'OLP, traduit l'acharnement quasi désespéré avec lequel la direction du Proche-Orient du département d'Etat et, en tout premier lieu, M. Murphy personnellement s'acharnent à préserver les chances du plan de paix jordano-égyptien, qui, des meurtres de Larnaca au détournement de l'*Achille-Lauro*, en passant par le raid en Tunisie, paraît plus hypothéqué que jamais.

Il est, de ce point de vue, significatif que M. Murphy ait déclaré que, si l'OLP avait effectivement facilité les négociations et condamnait désormais ce genre d'opérations, cela constituerait *« un bon pas en avant »*. M. Speakes n'avait, pour sa part, parlé que d'une *« incertitude »* sur le rôle de l'organisation de M. Arafat.

Si la tradition est respectée, l'ajustement des positions du département d'Etat et de la Maison Blanche ne tardera pas à intervenir, mais, dans quelque direction que soient éventuellement infléchies les formulations, les relations entre les Etats-Unis et leurs alliés du monde arabe traversent indéniablement un moment difficile. En visite à Washington, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, y a déclaré, mercredi, que M. Arafat, un *« très important terroriste »*, ne peut être *« considéré comme un modéré »*.

BERNARD GUETTA.

Tunisie

● *Le président algérien à Tunis.* – M. Chadli Bendjedid entame ce jeudi 10 octobre une visite en Tunisie pour exprimer la solidarité de l'Algérie avec ce pays, dix jours après le raid israélien contre le quartier général de l'OLP à Tunis. Cette visite intervient alors que se préparent les grandes manœuvres autour du prochain sommet arabe, qui devrait avoir lieu en novembre à Ryad, en Arabie saoudite. Le chef de l'Etat algérien s'était déjà rendu à Tunis il y a un peu plus d'un mois au plus fort de la crise tuniso-libyenne. – *(AFP.)*

JÉRUSALEM : Yasser Arafat est le véritable responsable

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël tient M. Yasser Arafat pour le véritable responsable du détournement de l'*Achille-Lauro*. Pour M. Rabin, ministre de la défense, cet acte de piraterie, même s'il n'était pas prévu à l'origine par le commando, a permis au chef de l'OLP de récupérer l'événement à son profit en passant aux yeux de l'opinion internationale pour un *« dirigeant modéré »* ayant contribué par son intervention à hâter le dénouement de l'affaire.

« Je ne suis d'ailleurs pas si sûr, a ajouté M. Rabin, *que les membres du commando n'appartiennent pas à une fraction de l'OLP loyale à Arafat. Celui-ci est l'un des pires menteurs qui soient. »* On souligne ici dans les milieux militaires que tout semble confirmer l'appartenance des pirates à la branche pro-irakienne du Front de libération de la Palestine (FLP), laquelle est revenue l'an dernier dans les rangs de l'OLP. C'est pour cela que le premier ministre adjoint irakien, M. Tareq Aziz, s'est précipité mardi au Caire pour contribuer au règlement de l'affaire.

Même si M. Arafat, estime-t-on à Jérusalem, n'était pas le commanditaire de l'opération prévue par le commando, il lui avait sans doute donné sa bénédiction. D'ailleurs, ajoute-t-on, si les pirates n'avaient pas reconnu l'autorité du chef de l'OLP, auraient-ils si rapidement accédé aux demandes de reddition ? On juge aussi tout à fait invraisemblables les précisions données par le porte-parole du FLP selon lesquelles le commando avait pour instruction initiale de débarquer mardi au port israélien d'Ashdod et d'y perpétrer un attentat spectaculaire.

Dans une allusion à peine voilée aux critiques italiennes contre le raid israélien sur le QG de l'OLP à Tunis, M. Rabin a poursuivi : *« Le détournement permettra peut-être à certains pays de tirer les leçons du terrorisme. »* *« Le gouvernement italien,* note pour sa part le *Jerusalem Post*, *s'est réjoui un peu vite en affirmant que les terroristes ne relevaient pas de l'autorité d'Arafat. Le prétendu chef modéré a une nouvelle fois menti en n'assurant pas la responsabilité des méfaits commis sur ses ordres. »*

L'attitude de l'Egypte dans cette affaire retient également l'attention d'Israël. Jérusalem craint que les membres du commando – meurtriers d'un juif américain – puissent quitter le pays impunément. *« Si l'Egypte a conclu un accord exemptant les terroristes d'un procès, c'est un scancale »*, écrit le *Jérusalem Post*.

J.-P. L.

LES BÉBÉS ET LES CHIENS DU RABBIN KAHANE

Le rabbin député extrémiste Meir Kahane ne voit *« aucune injustice à tuer un Palestinien partisan de l'OLP »*, tout en estimant que, pour Israël, *« le principal problème avec les Arabes, ce ne sont pas les bombes mais les bébés »*. Dans une interview publié par le journal israélien des colons anglophones *Counterpoint*, le rabbin Kahane relève que, *« puisque Israël est une démocratie, les Arabes israéliens ont le droit de procréer jusqu'à devenir majoritaires et ruiner ainsi le caratère juif de l'Etat hébreu »*.

Estimant *« incontournable »* cette contradiction entre *« le modèle de la démocratie occidentale et les idéaux du sionisme »*, il juge quasi impossible de faire la différence entre les Arabes *« innocents ou coupables » : « Le fait que les Arabes sont là et que les terroristes sont parmi eux les place tous dans la catégorie des ennemis. »*

« Dès lors que nous sommes en guerre avec l'OLP, ajoute-t-il, *il n'y a aucune injustice à tuer un Palestinien favorable à l'OLP. »* Le député raciste assure, enfin, que traiter publiquement les Arabes de *« chiens »* est très apprécié de son auditoire : *« Les gens adorent cela. »* – (AFP.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
TÉL : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

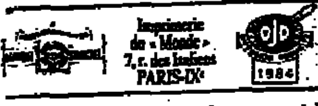
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

EUROPE

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS DE BLACKPOOL

Les conservateurs sont préoccupés par la baisse de popularité de Mme Thatcher

Le congrès du Parti conservateur britannique poursuit ses travaux à Blackpool. Les récentes émeutes raciales, la montée du chômage, la baisse de popularité du parti et du gouvernement de Mme Thatcher ont été au centre des débats, qui ont débuté mardi 8 octobre. Ceux-ci s'achèveront, vendredi *11 octobre*, par un discours du premier ministre.

Dans une intervention prononcée mercredi, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, a réaffirmé le bien-fondé de la politique économique du gouvernement, qui devrait, selon lui, aboutir à faire de la Grande-Bretagne une nation de *« propriétaires et de petits actionnaires »*.

Jeffrey Archer, porte-parole contraint au silence...

De notre correspondant

Londres. – L'opposition soupçonnait déjà Mme Thatcher de penser que certains chômeurs ne veulent pas travailler. Et voilà que le nouveau propagandiste désigné par le premier ministre se met à le clamer haut et fort. Une belle gaffe ! Les membres du Parti conservateur réunis en congrès à Blackpool en sont encore tout gênés, et ils sont de plus en plus nombreux à considérer que Mme Thatcher n'a pas fait le bon choix en créant spécialement le poste de vice-président du parti pour M. Jeffrey Archer. Avec sa réputation d'auteur à succès et ses dons présumés pour la communication, lui qui devait contribuer à redorer l'image du parti au pouvoir a inauguré sa mission par un très fâcheux faux pas. Depuis, M. Archer donne l'impression d'être contraint à la discrétion, un rôle qui lui sied très mal.

Mme Thatcher est convaincue que, dans l'ensemble, sa politique est « bonne ». Elle l'a redit de la manière la plus nette à la veille du congrès, et son ministre des finances, le mercredi 9 octobre, a affirmé à la tribune qu'il n'était pas question d'apporter des changements aux options majeures de la gestion économique du gouvernement. Le « problème », reconnaît Mme Thatcher, est que cette politique est mal comprise parce que mal expliquée. *Il faut donc faire un effort* pour « promouvoir » le produit, et c'est pourquoi Mme Thatcher a appelé aux côtés de M. Norman Tebbit, nouveau président du parti, un homme dont on ne pouvait ignorer le talent pour la « promotion », puisqu'il avait déjà magistralement réussi la sienne et celle de ses œuvres...

Etonnant personnage que ce M. Archer qui ne peut – ni ne veut – passer inaperçu et qui sait si bien s'imposer. Fils d'un militaire de carrière, ce Rastignac quitte sa province pour entrer à la prestigieuse université d'Oxford. Là, il se fait déjà remarquer par son art de la publicité quand, à la tête d'une association d'étudiants, il se permet de faire venir les Beatles et récolte près de 1 million de livres pour une bonne cause. A moins de trente ans, il devient, en 1969, le plus jeune député (conservateur) du Parlement. On lui promet une carrière fulgurante. Mais au moment où il s'apprête à devenir le plus jeune ministre de l'histoire britannique, catastrophe... L'entreprenant jeune homme a fait un mauvais placement dans une douteuse compagnie canadienne, et c'est, en 1974, la banqueroute. Elle est retentissante et fait les gros titres de la presse.

Obligé d'abandonner la politique et de payer ses énormes dettes, il s'inscrit au chômage et s'achète une machine à écrire. En quelques mois, il rédige, sous le titre *Not a penny more, not a penny less (Pas un sous de plus, pas un sous de moins)*, l'histoire romancée et transposée de sa grandeur et de sa décadence, en prédisant sa résurrection. Il a vu juste. C'est un best-seller. Quatre autres livres de politique-fiction vont suivre, quatre autres succès. Il a tôt fait de rembourser ses créanciers et, quand un jour on lui demande s'il est devenu millionnaire, il se contente de lever fièrement la main en écartant les cinq doigts. Cinq fois millionnaire en livres sterling...

Content de lui...

A quarante-cinq ans, M. Archer est content de lui et ne le cache pas. Sa voiture est immatriculée ANY-1, « Anyone », ce qui veut dire « n'importe qui », mais signifie aussi, humour en plus, qu'il ne se prend pas pour tel. Il ne rechigne pas à divulguer les recettes de sa réussite, car elle est à ses yeux exemplaire de cette *« esprit d'entreprise »* que prône tant Mme Thatcher.

Pour le cas où Mme Thatcher n'aurait pas pensé à lui, il avait entrepris cette année dans tout le pays une *tournée des sections* locales du Parti conservateur pour *« mieux faire passer le message gouvernemental »*. Son sourire, à la fois charmeur et carnassier, son franc-parler, séduisent nombre de militants en proie, au doute. On ne sera guère surpris après cela d'apprendre, le 3 septembre dernier la nomination de ce champion du marketing. De vieux conservateurs ont toutefois sourdement manifesté leur méfiance à l'égard de l'acquisition de ce « gadget ». Et dans les couloirs du congrès, ils dissimulent mal leurs réticences maintenant que M. Archer s'est révélé être un très inopportun « gaffeur ».

Toutes les vérités – si tant est qu'il en ait proféré une – ne sont pas bonnes à dire, surtout quand le gouvernement est accusé, jusque dans les rangs de ses propres partisans, de ne pas se soucier assez du chômage et de manquer de « compassion ». Dans une interview à la radio, vingt-quatre heures avant l'ouverture du congrès, M. Archer se lance dans une de ses interventions percutantes : *« La vérité*, dit-il, *est que beaucoup de jeunes ne veulent pas bouger, quitter leur région « pour trouver un emploi », et ne veulent pas du tout fournir une seule journée de travail... J'y ai été, au chômage, moi, et avec 400 000 livres de dettes, en plus. »* M. Archer ne manque pas d'aplomb, mais le président du parti lui-même, M. Tebbit, se sentira obligé d'avouer au sujet de son adjoint : *« Je ne suis pas entièrement d'accord avec lui. »* Résultat : M. Archer a préféré s'abstenir de toute autre explication sur le chômage avant le discours – très attendu – que le nouveau ministre *chargé de l'emploi*, lord *Young*, devait prononcer jeudi 10 octobre devant le congrès.

FRANCIS CORNU.

Irlande du nord

SURSIS POUR LE « CHIEN ENRAGÉ »

Les condamnations à la prison à vie de Dominic McGlinchey, di*rigeant présumé de l'armée de li*bération nationale irlandaise (INLA) a été annulée mercredi 9 octobre par la Haute Cour d'Irlande du nord.

Dominic McGlinchey, âgé de trente-sept ans, surnommé « le chien enragé » par la presse britannique avait été condamné en décembre dernier pour le meurtre de la mère d'un policier en 1977. La cour a jugé insuffisantes les preuves apportées par l'accusation, en particulier la présence de ses empreintes digitales dans une voiture abandonnées après le meurtre. Dominic McGlinchey travaillait en effet dans une station service de la région au moment des faits...

Si la chambre des Lords confirmait l'arrêt de la Cour, le prisonnier serait vraisemblablement extradé vers la République d'Irlande, les autorités de Dublin lui reprochent en effet plusieurs attentats contre les forces de sécurité du pays. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. MITTERRAND A BERLIN-OUEST

M. François Mitterrand est parti, ce jeudi matin 10 octobre, pour une visite d'une journée à Berlin-Ouest. son avion a fait une halte à Bonn, où le chancelier Helmut Kohl s'est joint au président français. Le programme de la visite comprend un défilé des troupes françaises stationnées dans la ville, une visite du monument dédié aux victimes du « mur » et une rencontre avec le bourgmestre de la ville, M. Eberhard Diepgen, à l'hôtel de ville de Schöneberg.

La visite devait s'achever par l'inauguration des locaux rénovés de la Maison de France, sur la Kurfürstendamm, la principale artère de Berlin-Ouest. Divers mouvements pacifistes et écologistes ont annoncé une manifestation de protestation contre les essais nucléaires français dans le Pacifique et l'attitude de la France dans l'affaire Greenpeace.

Les Berlinois supportent de plus en plus mal leur statut

De notre envoyé spécial

Berlin. – En avril, la Haute Cour de Londres opposait une fin de non-recevoir à la requête de deux retraités berlinois qui voulaient la saisir d'un conflit avec le gouverneur militaire britannique de Berlin-Ouest. Objet du litige : l'ouverture dans le faubourg berlinois de Gatow, en secteur britannique, d'un nouveau champ de tir pour les forces d'occupation britanniques, situé à proximité d'une paisible zone résidentielle où les deux retraités ont leur pavillon. Ce conflit, qui a cristallisé ces derniers mois le mécontentement à l'égard des gouvernements militaires alliés, illustre les difficultés croissantes que rencontre l'application du statut juridique hérité par Berlin-Ouest après la guerre.

Le statut, confirmé au moment de l'accord tripartite de 1971, ne reconnaît pas de liens entre l'ancienne capitale du Reich et de la République fédérale d'Allemagne. Bien que l'administration de la ville soit placée sous la responsabilité d'une Assemblée élue et d'un exécutif, le Sénat de Berlin-Ouest, qui appliquent de fait les mêmes règles que la RFA, *il n'y a pas de liens officiels entre les deux entités*. Ainsi aucun des organes législatifs ou judiciaires ouest-allemands n'y a de pouvoir.

Les Alliés ont également confirmé lors de la signature de l'accord quadripartite la validité de leurs droits de puissances occupantes, hérités de la victoire de 1945. Ces droits leur confèrent notamment tout pouvoir concernant les intérêts de leurs forces, mais aussi la supervision du maintien de l'ordre et la responsabilité des rapports de Berlin avec les autorités étrangères. Ils sont exercés dans chacune des trois zones occidentales par les chefs des gouvernements militaires des trois puissances occidentales (Etats-Unis, Grande-Bregagne, France) au nom du gouvernement de l'ancienne Allemagne, ce qui interdit tout recours en cas de litige aux instances d'appel de leurs pays respectifs.

Quarante ans après la fin de la guerre, les plus jeunes ont de plus en plus de mal à accepter, en cas d'incident, le sacro-saint droit des Alliés à *faire théoriquement ce qu'ils veulent*. La montée du mouvement « alternatif », qui a obtenu 10 % des voix lors des dernières élections du Parlement, et réclame la réduction des forces alliées à une présence symbolique, a obligé les partis établis à tenir compte de la nouvelle donne. Même si ces derniers continuent de proclamer que le maintien du statut juridique de la ville est indissociable de la garantie occidentale sur Berlin-Ouest, ils souhaitent des aménagements. Le groupe social-démocrate au Parlement de la ville a demandé le 6 septembre la création par les Alliés d'institutions *« qui puissent exercer un contrôle juridique indépendant sur les actes des Alliés »*.

Le bourgmestre lui-même, M. Diepgen, a obtenu l'année dernière l'ouverture de discussions avec les gouvernements militaires des trois zones pour tenter de moderniser la jurisprudence actuelle. Si l'on reconnaît la nécessité, du côté allié, de procéder à des ajustements et à se montrer *ouvert*, il n'est pas toujours facile d'arriver à se comprendre. *« Le champ de tir de Gatow fait moins de bruit que celui des Soviétiques, de l'autre côté du mur »*, dit-on chez les Français, réputés pour être *particulièrement pointilleux*, en assurant que toutes les décisions importantes de ces dernières années ont été prises après consultations avec les autorités compétentes. Une appréciation qui n'est pas partagée par tout le monde. *« Nous sommes d'accord pour estimer que nous devons payer notre liberté par une limitation de nos droits »*, déclare le porte-parole adjoint du Sénat, M. Henschel. *« Mais les Alliés doivent discuter avec nous des sujets de conflit potentiel et faire preuve de retenue dans l'application de leurs droits-là où les intérêts ne coïncident pas. »*

HENRI DE BRESSON.

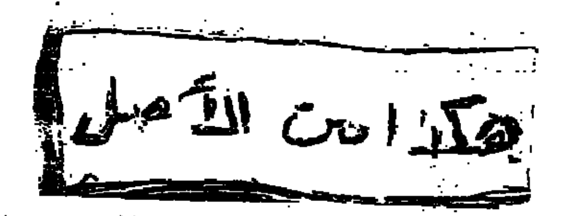
LES MINISTRES DE L'OTAN TIENDRONT UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE A BRUXELLES LE 15 OCTOBRE

Une réunion extraordinaire du conseil de l'alliance atlantique au niveau ministériel aura lieu le 15 octobre prochain à Bruxelles, afin d'étudier, avant la rencontre Reagan-Gorbatchev de Genève, les dernières propositions soviétiques sur les armements, a-t-on annoncé mercredi 9 octobre au siège de l'OTAN. M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, assistera à cette réunion, qui avait été demandée par la Belgique et les Pays-Bas, mais tous les ministres des affaires étrangères des seize pays de l'alliance ne seront pas forcément présents : ainsi Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, n'y participera *« sans doute pas »*, en raison d'un *emploi du temps trop chargé*, indique-t-on à Londres.

Avant d'annoncer cette décision, le conseil atlantique, qui groupe les ambassadeurs des pays membres, avait entendu un exposé de M. Nitze, conseiller de MM. Reagan et Shultz, sur l'attitude américaine face aux propositions soviétiques. Commentant la position des alliés à ce sujet, un porte-parole belge a déclaré que la proposition de M. Gorbatchev d'une réduction de 50% des armements stratégiques *« constitue en elle-même un élément nouveau et important »*, mais qu'elle pose aussi *« des problèmes sérieux »* dans la mesure où elle inclut les armements américains en Europe, mais non les SS-20 soviétiques. Le gouvernement de Bruxelles ne croit pas non plus, a-t-il ajouté, *« qu'une négociation directe entre les Russes, d'une part, les Français et les Britanniques, de l'autre, puisse en elle-même régler les questions fondamentales d'un juste équilibre au niveau intermédiaire entre forces américaines et soviétiques »*.

A Genève, d'autre part, où les négociateurs soviétiques et américains ont tenu une nouvelle session, M. Karpov, chef de la délégation soviétique, a dit mercredi qu'il *« attendait une réponse »* des Etats-Unis à ses propositions, tout en ajoutant : *« Cela peut prendre un certain temps, et je ne leur en tiens pas rigueur pour l'instant. »* – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل



« Certains mécanismes de l'UNESCO doivent être repensés »

déclare M. M'Bow

De notre envoyé spécial

Sofia. – D'âpres controverses politiques, lancées par quelques délégués, notamment autour des affaires israélo-arabes, laissaient mal augurer, mardi 8 octobre, de la vingt-troisième conférence générale de l'UNESCO, qui se tient à Sofia jusqu'au 12 novembre (*le Monde* du 10 octobre).

La seconde journée, mercredi, a ramené les débats dans des eaux plus calmes. Le rapport de M. M'Bow, présenté par son auteur durant deux heures trente, aurait pu allumer de nouveaux affrontements verbaux. Mais la passion maîtrisée l'a emporté sur les traces de l'amertume.

Certes, le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture est un homme blessé et qui ne s'en cache pas. Mais il a choisi cette fois de ne pas s'attarder sur les *« attaques personnelles »* pour parler avant tout de l'UNESCO et de sa nécessaire réforme.

M. M'Bow a estimé que l'UNESCO est *« la première cible d'une entreprise de déstabilisation de l'Organisation mondiale, alors qu'il n'existe aucune solution de rechange, à part le chaos et la guerre, à la première aventure universelle de l'histoire »*. Mais il a aussitôt ajouté : *« La défense des idéaux ne se confond pas avec le maintien figé des dispositions mises peu à peu en place depuis quarante ans, et qui doivent être repensées en fonction de l'évolution du monde et des volontés conjuguées de la communauté internationale. »* Et le directeur général a poussé le réalisme jusqu'à admettre que *« les tensions qui se font jour* [à propos de l'UNESCO] *depuis quelques années offrent peut-être même une occasion unique de réexaminer certains mécanismes du système »*.

Si les économies annuelles (25 millions de dollars) réalisées sur les programmes de l'Organisation, les dons de certains Etats (parmi lesquels la France) et les réserves budgétaires permettront dans l'immédiat, selon M. M'Bow, de pallier la perte de 43 millions de dollars par an causée par le retrait de Washington au début de cette année, un autre problème, lié à ce départ, devra être réglé à Sofia par la conférence générale : le sort des cent trente fonctionnaires américains. Devront-ils ou non figurer en priorité sur la liste des postes supprimés en raison des compressions budgétaires ? Dans les couloirs, les débats sont très vifs à ce sujet.

L'élection de M. Todorov

En revanche, les cent quarante-neuf délégations présentes (sur cent soixante Etats membres) ont trouvé, mercredi, un sujet d'entente en élisant à l'unanimité l'académicien bulgare Nicolas Todorov à la présidence de la vingt-troisième conférence générale, ce mandat étant valable jusqu'à la prochaine session de l'organe suprême de l'UNESCO en 1987.

Certes, il est d'usage d'élire à cette fonction, qui fait un peu de son titulaire l'*« autorité morale »* de l'Organisation, un ressortissant du pays hôte lorsque la conférence générale se tient hors de son siège parisien. Mais M. Todorov, âgé aujourd'hui de soixante-six ans et qui est un intellectuel choyé par le régime bulgare, est aussi un savant qui a su s'imposer à l'étranger, notamment en Occident, par le sérieux de ses recherches sur l'histoire des Balkans. Membre depuis 1968 de la Société française de démographie historique, ancien ambassadeur de Bulgarie à Athènes, ancien membre du conseil exécutif de l'UNESCO, il dispose d'amis dans la plupart des courants traversant cette Organisation.

En tout cas, dans son discours de prise de fonctions – prononcé en français, – M. Todorov, évitant l'unanimisme de règle dans son pays, a exalté les vertus de la diversité d'opinion et s'est réjoui des confrontations intellectuelles qu'elle suscite au sein de l'UNESCO.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

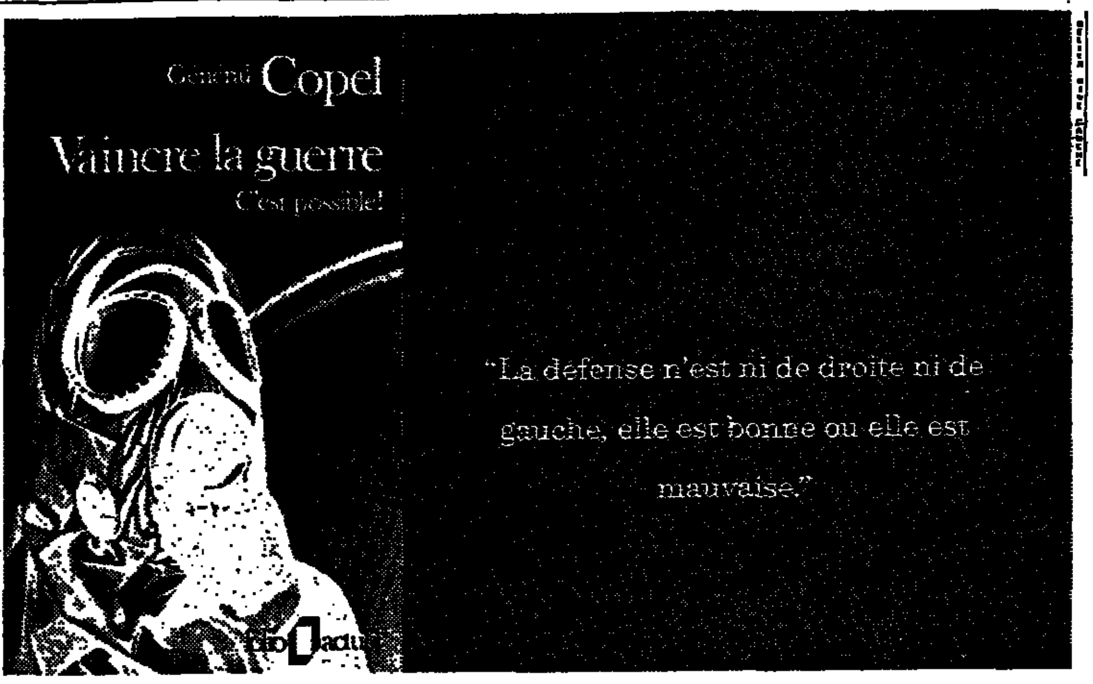
A l'ONU, nouvelles critiques de pays du Pacifique contre les essais nucléaires français

Nations unies *(AFP, UPI, Reuter)*. – La Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Vanuatu ont condamné la France devant l'Assemblée nationale des Nations unies, le mercredi 9 octobre, pour sa politique d'essais nucléaires dans le Pacifique et son maintien en Nouvelle-Calédonie. Les représentants de ces deux pays ont notamment demandé au gouvernement français de faire ses essais nucléaires, puisqu'ils *« sont si inoffensifs »*, sur le territoire métropolitain. Ils on souhaité que l'Assemblée générale inscrive la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires coloniaux dont elle suit l'évolution.

Le représentant français, M. Claude de Kemoularia, a répondu en rejetant le *« procès d'intention »* fait à la France par ces pays, soulignant l'innocuité, scientifiquement prouvée l'an dernier, des essais nucléaires français. Il a rappelé l'organisation en Nouvelle-Calédonie, avant la fin de 1987, d'un vote d'autodétermination. Les critiques contre la France risquent de se renouveler vendredi 11 octobre, les dirigeants des îles Fidji, Salomon et Samoa devant, à leur tour, s'adresser à l'Assemblée.

Par ailleurs, le gouvernement australien compte demander à Paris des « explications » sur la présence en Australie de trois Français suspectés d'avoir joué un rôle dans l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*. Les policiers australiens avaient interrogé, avant de les relâcher, les membres de l'équipage de l'*Ouvéa*.

Enfin, d'anciens responsables militaires néo-zélandais ont critiqué la politique antinucléaire du premier ministre, M. Lange. Afin de préserver le pacte de défense avec les Etats-Unis et l'Australie (ANZUS), *ils l'ont exhorté à revenir sur l'interdiction faite aux navires américains équipés d'armements nucléaires de faire escale dans les ports néo-zélandais.*



FOLIO ACTUEL. DES LIVRES EN FORME DE RÉPONSE.

A TRAVERS LE MONDE

ARABIE SAOUDITE

Vive la France !

Le prince sultan Ibn Abdel Aziz, ministre saoudien de la défense, a déclaré mercredi 9 octobre, à l'issue d'un entretien avec M. Mitterrand, que *« l'Arabie saoudite était fière de l'amitié qu'elle portait à la France »*. *« Les relations entre la France et l'Arabie saoudite sont de nature particulière,* a-t-il déclaré. *Il n'existe aucune tension entre elles, et ceux qui propagent de telles informations sont des pêcheurs en eau trouble qui veulent porter atteinte aux relations franco-saoudiennes. »* Le ministre saoudien répondait à la question de savoir si la transaction conclue entre l'Arabie saoudite et la Grande-Bretagne sur cent trente-deux appareils Tornado, d'une valeur de 4 milliards de dollars, avait affecté les relations entre Paris et Ryad. La France était en compétition avec la Grande-Bretagne sur cette affaire. *« Les contacts entre la France et l'Arabie saoudite se poursuivent tant en ce qui concerne le Mirage-2000 que sur d'autres questions »*, a-t-il ajouté.

Le prince a, en outre, fait l'éloge de la France pour les *« bonnes positions »* qu'elle a adoptées à l'égard des problèmes arabes. Il s'est déclaré *« extrêmement satisfait »* de son entretien avec le président Mitterrand, qui a porté, a-t-il dit, sur les moyens de *« préserver la sécurité et la paix dans le monde »*.

AFGHANISTAN

200 millions de dollars pour la résistance ?

New-Delhi. – Plusieurs milliers de soldats afghans et soviétiques, appuyés par des hélicoptères de combat, ont participé la semaine dernière à une offensive contre la résistance dans le secteur de Paghman, l'ancienne cité royale à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Kaboul et dans la vallée du Logar, au sud de la capitale. Deux grandes offensives ont été lancées depuis le début de l'été par les forces soviéto-afghanes contre des places fortes de la résistance ; l'une dans la vallée du Kunar, le long de la frontière avec le Pakistan, et l'autre contre la ville de Khost, dans la province du Paktia.

D'autre part, selon le *Wall Street Journal* du mercredi 9 octobre, les commissions de la défense et des services spéciaux du congrès des Etats-Unis auraient donné « secrètement » leur accord pour que 200 millions de dollars soient alloués en 1986 aux résistants afghans. Ils en avaient obtenu, pour 1985, quelque 250 millions. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

CORÉE

Séoul ne veut pas « partager » les JO avec Pyongyang

Lausanne. – Les comités olympiques des deux Corées ne sont toujours pas parvenus à un accord au sujet de l'organisation des Jeux olympiques de Séoul en 1988. Cependant, à l'issue de deux jours de négociations, les deux pays ont décidé de reprendre leurs pourparlers les 8 et 9 janvier 1986.

Au cours d'une conférence de presse tenue au siège du Comité international olympique, M. Juan-Antonio Saramanch, président de cette organisation, a tenu à souligner le climat d'*« entente »* qui, selon lui, a caractérisé les débats. Cela dit, les positions des négociateurs restent fort éloignées. Ceux du Nord affirment qu'il n'est pas question – au nom de la *« réunification »* et de l'*« amitié »* – d'accepter autre chose qu'un partage moitié-moitié de l'organisation des Jeux. Le Sud, à qui a été confiée cette tâche, n'entend pas – du moins dans ces proportions et dans ces termes – la partager avec les « frères ennemis » communistes. *« En cent années de Jeux olympiques, je n'ai jamais entendu dire que des Jeux aient été partagés entre deux villes »*, a souligné le représentant de Séoul. – *(AFP, AP.)*

PANAMA

Un « coup » américain contre les militaires ?

Le département d'Etat a réfuté, mercredi 9 octobre, les accusations *panaméennes* dénonçant une tentative de renversement du gouvernement de Panama dans lequel seraient impliqués des fonctionnaires de l'administration Reagan. L'état-major des forces armées de Panama a fait état, dans la journée de mercredi, d'un « rapport » des services secrets mettant en cause des personnalités de l'ambassade des Etats-Unis à Panama et du département d'Etat de Washington. Selon le rapport, il s'agissait pour les Etats-Unis *« d'isoler les militaires »* pour renverser le gouvernement dans le cadre d'une opération destinée *« à faire échouer le plan de paix du groupe de Contadora »* (*le Monde* du 10 octobre). Plusieurs milliers de personnes ont défilé mercredi dans les rues de Panama pour exiger une enquête officielle sur la mort de l'ancien ministre adjoint de la santé, Hugo Spadafora, exécuté, selon sa famille, par des militaires panaméens.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'inquiétante ascension d'un tribun noir antisémite

De notre correspondant

Washington. – Vingt-cinq mille personnes ont acclamé, lundi 7 octobre, à New-York, un puissant orateur à nœud papillon dont l'audience croissante témoigne de la profondeur des tensions raciales aux Etats-Unis. Cet homme, Louis Farrakhan, était à peu près inconnu il y dix-huit mois encore, mais il lui a suffi de jouer de l'antisémitisme et de l'amertume de la communauté noire pour devenir l'une des figures *dominantes d'une minorité* désespérant de rencontrer le rêve américain.

Lorsque Louis Farrakhan, *cinquante et un ans, taille fine*, cheveu gominé et sourire de danseur mondain, accède à la notoriété nationale dans les premiers mois de la campagne présidentielle de 1984, il n'est d'abord pas pris très au sérieux. Il vient de déclencher une tempête en déclarant au cours d'un meeting que le judaïsme était une *« religion de bas étage »* et Hitler un *« grand homme bien que mauvais »*, mais il n'est après tout que le dirigeant d'une secte de Chicago, la Nation de l'islam, dont les quelques milliers de membres ne semblent être qu'un pâle avatar des années 60.

Si ses déclarations lui valent immédiatement l'honneur des journaux télévisés, c'est donc essentiellement parce qu'il fait alors partie de l'entourage du premier candidat noir à l'investiture démocrate pour une élection présidentielle, le pasteur Jackson, dont les relations avec la communauté juive étaient déjà tendues en raison de ses sympathies pour M. Arafat et d'un propos déplaisant sur les juifs new-yorkais. Sommé de se démarquer de M. Farrakhan, M. Jackson mettra longtemps à s'y résoudre sans que quiconque, dans une presse et un monde politique qui demeurent dominés par les Blancs, comprenne sur le coup cette réticence à désavouer un allié encombrant.

Ce n'était pas que M. Jackson ait, lui aussi, une admiration pour Hitler, mais tout simplement qu'un fort courant des électeurs noirs mobilisés et enthousiasmés par sa campagne avaient été séduits par la virulence assurée avec laquelle M. Farrakhan, loin de déguiser son antisémitisme, le proclamait. Cela avait été perçu comme un défi à l'establishment et à ses valeurs, c'est-à-dire aux Blancs, et cela avait été d'autant plus apprécié que le coude-à-coude passé des communautés juive et noire dans la bataille pour les droits civils n'est plus qu'un lointain souvenir.

Le racisme des victimes du racisme

Aujourd'hui, la défiance grandit plutôt entre ces deux minorités, car l'une est parvenue à briser pratiquement toutes les barrières du préjugé alors que l'autre n'a vaincu que la discrimination institutionnelle et découvre que cette victoire n'empêche pas que les taux d'échec scolaire, de pauvreté et de chômage soient toujours considérablement *plus élevés chez les Noirs que chez* les Blancs. Hier massivement pro-israéliens, les Noirs le sont beaucoup moins nettement aujourd'hui. Plus s'affirme cette évolution, plus grandit dans la communauté juive une nervosité qu'aggrave encore les efforts du lobby pro-arabe naissant aux Etats-Unis.

On avait déjà vu, au début de la dernière campagne présidentielle, M. Assad remettre à M. Jackson un pilote noir américain dont l'avion avait été abattu au-dessus du Liban par la DCA syrienne. Le colonel Kadhafi a maintenant fait beaucoup mieux en accordant un prêt sans intérêts de 5 millions de dollars à M. Farrakhan pour soutenir sa campagne en faveur de la *« renaissance économique »* par le développement progressif d'un marché en circuit fermé dans lequel les Noirs achèteraient « noir » et non plus « blanc ».

En janvier dernier, M. Farrakhan a ainsi entrepris une tournée de meetings dans quatorze des plus grandes villes américaines et il s'est, au fil des mois, trouvé de plus en plus de gens pour venir l'écouter et l'ovationner. Plus son public grandit, plus les élus noirs hésitent à le dénoncer et plus évident devient le malaise dans la communauté juive, outrée de devenir la cible privilégiée d'un ressentiment général contre les Blancs – et totalement impuissant aussi à mettre un terme à ce racisme de victimes du racisme.

Après que M. Farrakhan eut, en septembre à Los Angeles, expliqué que les Juifs *« n'étaient pas le peuple élu de Dieu »* et qu'avec le pouvoir politique *« 40 millions de Noirs pouvaient être aussi avisés et manipulateurs que les Juifs le sont aujourd'hui en Amérique »*, le maire (noir) de la ville, pressé par sa communauté juive, s'était désolidarisé de lui, mais pour se voir aussitôt *reprocher* d'avoir cédé à *cette* pression. Le maire de Washington, noir lui aussi, a connu le même sort, et fort peu de responsables noirs de New-York se sont donc risqués à une dénonciation publique devant leurs 25 000 électeurs qui étaient rassemblés lundi soir au Madison Square Garden.

M. Farrakhan y a notamment déclaré qu'en le comparant à Hitler, le maire (juif) de New-York avait *« semé le germe de meurtre dans le cœur des Juifs »* [mais que s'il était assassiné] *Allah ferait retomber le sang du juste sur cette génération* [de Juifs] »...

Un ancien responsable du Ku Klux Klan a récemment apporté son soutien politique et financier à M. Farrakhan dont il apprécie l'hostilité envers les juifs et la volonté de séparer les Blancs des Noirs. Cela se passe aux Etats-Unis dans le dernier quart du vingtième siècle.

BERNARD GUETTA.

Brésil

PRÉSIDENT DU « MIRACLE » ET DE LA RÉPRESSION

Le général Medici est mort

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – C'était le président du « miracle » et celui de la répression, celui qui dirigea le Brésil pendant la période la plus noire du régime militaire. Le général Medici, qui est mort à Rio le mercredi 9 octobre à l'âge de soixante-dix-neuf ans, avait accédé à la présidence en 1969, alors que les mouvements de guérilla était à leur apogée. Pendant son mandat, qui dura jusqu'en 1974, plusieurs diplomates furent séquestrés, parmi lesquels l'ambassadeur des Etats-Unis, et chaque fois le gouvernement accéda *aux exigences des ravisseurs* en libérant des prisonniers politiques. Mais, parallèlement, une lutte implacable et cruelle fut menée contre les organisations clandestines.

La torture, déjà utilisée au début du régime militaire, devint pratique courante d'interrogatoire. *De 1969* à 1973, soixante-dix-sept personnes moururent dans les locaux de la police. Les principaux chefs de la guérilla furent éliminés : en 1969, Carlos Marighela, le théoricien de la guérilla urbaine, et, deux ans plus tard, Carlos Larmaca, un capitaine qui avait déserté. Il fallut néanmoins plusieurs années à l'armée pour venir à bout dans la région de l'Araguaia d'un « foyer » de guérilla organisé par les maoïstes du PC do B (Parti communiste du Brésil).

Ce fut le temps aussi où la presse était muselée par la censure, où Dom Helder Camara était interdit de parole et où une propagande de type fasciste chantait les hauts faits du régime : travaux pharaoniques de la Transamazonienne aujourd'hui à l'abandon et taux de croissance à la japonaise (plus de 10 % par an), ainsi qu'une réduction considérable de l'inflation.

Delfin Neto, qui fut le ministre des finances du général Medici, donna des contours définitifs au modèle de développement mis au point en 1964 par les militaires : boom de la production par l'appel aux *investissements étrangers et par* la compression des salaires, un modèle exportateur qui sacrifia le marché interne et aggrava les écarts entre les revenus. Tandis qu'une partie du pays entrait dans la modernité, la majorité des Brésiliens restaient ignorants et sous-alimentés. Si le « modèle » permit la consolidation d'une nombreuse classe moyenne, il ne tarda pas à faire faillite quand vint l'heure de payer la facture pétrolière et les *dettes contractées à l'étranger.*

« Personne ne retient ce pays », avait dit Medici dans un moment d'euphorie, quand le Brésil venait de conquérir pour la troisième fois le titre de champion du monde de football. Dans un autre moment – de lucidité, celui-là, – il avait dit *en voyant les effets de la sécheresse* dans le Nordeste : *« Le Brésil va bien, mais le peuple va mal. »* De cette constatation, il ne tira guère les conséquences.

Ancien attaché militaire à Washington et ancien chef des services secrets, il était dominé par l'obsession de la sécurité nationale et la soif de grandeur propres au régime militaire brésilien.

CHARLES VANHECKE.

• *La veuve d'un journaliste fusillé en 1973 porte plainte contre un général à la retraite.* – Mme Carmen Hertz, veuve d'un journaliste fusillé en octobre 1973 à Calama (nord du pays), peu après le coup d'Etat, a déposé plainte contre le général à la retraite Sergio Arellano, responsable présumé de la mort de vingt-six militants de gauche abattus sommairement à cette époque. – *(AFP.)*

هكذا من الأعلى

هكذا من الأصل

ASIE

LE CAMP DE RÉFUGIÉS « SITE 2 », EN THAILANDE

Près du Cambodge et loin de l'espoir

De notre envoyé spécial

« SITE 2 », la deuxième ville cambodgienne du monde après Phnom-Penh, se trouve actuellement en Thaïlande, au pied d'une ligne de crête qui marque la frontière entre les deux pays avant de s'enfoncer en territoire thaïlandais. Plus de la moitié des quelque 230000 civils cambodgiens chassés par les attaques vietnamiennes de la dernière saison sèche (de novembre 1984 à avril 1985) ont, en effet, été regroupés par les autorités thaïlandaises dans ce camp simplement surnommé « SITE 2 », avatar le plus récent d'une tragédie khmère qui dure depuis plus de quinze ans et dont personne, ici, n'entrevoit le dénouement.

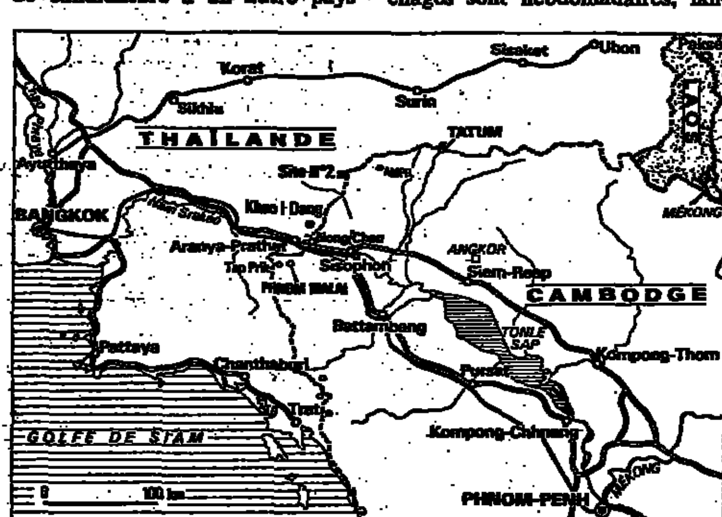
Le dernier transfert de population, celui des 47442 pensionnaires cambodgiens de « SITE 7 » – un camp qui jouxte celui de Kao-I-Dang, plus à l'intérieur du territoire thaïlandais – s'est terminé la *semaine passée sur* une route rendue peu praticable par les fortes ondées de la mousson humide. « SITE 2 » compte aujourd'hui 123000 habitants, y compris près de 4000 Vietnamiens, des *land people* (réfugiés de la terre), qui ont fui leur pays en traversant le Cambodge à pied.

Des assistés trop « marqués »

Avec ses milliers de cases alignées sur des kilomètres autour de pistes balayées par la pluie, « SITE 2 » pourrait faire penser à un triste et démesuré camp de vacances, sans les petits potagers aménagés ici et là par des pensionnaires qui en sont à leur cinquième ou sixième « refuge ». Tout commerce y est prohibé, et les 70 membres d'une force paramilitaire thaïlandaise en uniforme noir, chargés de la sécurité du camp, s'emploient à en interdire l'accès aux Thaïlandais de la région attirés par un tel marché. Les Cambodgiens trompent donc leur ennui entre deux ravitaillements fournis par l'UNBRO, l'opération de secours montée par l'ONU sur cette frontière avec le concours d'une quinzaine d'organisations non gouvernementales.

Les jours sans pluie, il ne faut pas moins de 180 camions pour amener à « SITE 2 » les 70 à 80 millions de litres d'eau nécessaires à sa population. Les jours où il pleut, près d'une centaine de camions suffisent au ravitaillement en eau. A cela, il faut ajouter le transport des rations alimentaires fournies par le PAM (Programme alimentaire mondial). Au total, l'ONU aura dépensé près de 40 millions de dollars en 1985 en faveur des réfugiés khmers sur cette frontière, soit environ 175 dollars par personne, ce qui est considérable lorsque l'on songe que le revenu par tête d'habitant de plusieurs Etats du tiers-monde est inférieur à ce chiffre.

Mais ces *« réfugiés de luxe »* – l'expression est de l'un des responsables de l'UNBRO – sont dans une situation désespérée. Bangkok leur refuse tout statut, estimant qu'ils sont destinés à regagner un jour leur pays. Il leur est interdit de faire acte de candidature à un autre pays d'accueil. Ou leur retour au Cambodge semble tout aussi problématique, faute de règlement politique, car ces « assistés » sont désormais trop « marqués », aux côtés de la résistance khmère, pour envisager une telle réinsertion. Pour eux, il n'y a plus d'issue. Ils semblent condamnés à se déplacer sur cette frontière, au gré des combats et sans jamais pouvoir s'en éloigner.



Pour l'instant, le seul réel problème de sécurité semble posé par des bandes du FNLPK – le Front de résistance khmer se réclamant de M. Son Sann – qui, de temps à autre, tentent de s'introduire dans le camp pour piller. « SITE 2 » se trouve, en effet, sur la partie de la frontière occupée par le FNLPK, alors que les sihanoukistes sont plus au Nord et que les Khmers rouges – troisième et plus importante faction de la coalition coiffée par le prince Sihanouk – sont présents surtout dans le Sud. D'ailleurs, les « quartiers » de « SITE 2 » portent les noms et regroupent les populations des anciens camps du FLNPK qui ont été occupés, l'hiver dernier, du côté cambodgien de la frontière, par les troupes vietnamiennes.

A portée des canons vietnamiens

A plus long terme, la proximité de la frontière constitue le principal danger pour « SITE 2 ». La position d'artillerie vietnamienne la plus proche se trouve à environ 3 kilomètres. Que se passerait-il si les Vietnamiens, sur une frontière où les accrochages sont hebdomadaires, lançaient une bordée d'obus sur le camp ? *« Ce serait la panique »*, répond l'un des responsables de l'UNBRO. Cette éventualité n'est manifestement pas exclue : les Thaïlandais sont en train d'examiner la possibilité d'un repli, le cas échéant, sur « SITE 3 », un ancien camp un peu plus éloigné de la frontière. L'UNBRO a constitué, de son côté, une réserve de tentes. *« S'ils le veulent, les Vietnamiens peuvent nous bombarder »*, nous a déclaré le responsable thaïlandais de la sécurité du camp, en précisant qu'une base militaire thaïlandaise, séparée de la frontière par « SITE 2 », avait déjà été bombardée au début de l'année.

...La résistance khmère n'est peut-être pas à bout de souffle, mais, si l'on en croit différentes sources, elle n'a guère prouvé sa capacité à désorganiser le dispositif militaire vietnamien au Cambodge pendant l'actuelle saison de pluies, pourtant favorable à la guérilla. Les partisans du FLNPK, qui passent pour bien indisciplinés, n'ont pratiquement plus de contacts avec la population au Cambodge. L'armée nationale sihanoukiste, petite mais mieux organisée, a surtout l'avantage, politique, de se réclamer du prince. Les plus actifs et les plus nombreux demeurent les Khmers rouges, capables d'organiser de véritables actions de sabotage, mais loin de pouvoir constituer une menace sérieuse pour les Vietnamiens.

A « SITE-2 », l'ordre prévaut. *Peu d'armes circulent dans le camp*, et les Cambodgiens s'y administrent eux-mêmes par quartier. Chaque matin, les employés des organisations de secours rejoignent le camp, *qu'ils quittent* à 17 heures, avant la tombée de la nuit, « SITE-2 », fermant alors ses portes à tout étranger. Le taux de natalité y est déjà le plus élevé du monde. Que va-t-il se passer ? Personne n'ose se prononcer. *« Dans quelques années, toute une génération aura vécu de l'assistance internationale »*, constate un fonctionnaire de l'UNBRO. Une génération d'irrécupérables.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Inde

Intouchable... par mariage

De notre correspondant

New-Delhi. – Il s'appelle Khilanand Jha, il a trente ans, le teint clair de ses ancêtres aryens et appartient à la plus haute caste de l'hindouisme, celle des prêtres, des *« purs »*, des brahmanes. Depuis deux semaines, il ne s'alimente plus, il a juré de mourir si on ne lui rendait pas justice. A lui et à sa famille. Elle, c'est Minauti. Elle a la peau foncée des Dravidiennes, elle est plus jeune, mince et jolie.

Mais c'est une *« impure »*, une *« intouchable »*, une hors-caste, une paria. Bref, une *« enfant de Dieu »*, comme disait le mahatma Gandhi.

Khilanand et Minauti se sont mariés en 1978, ils ont trois beaux enfants, la santé, l'amour et tout ce qu'il faut pour prospérer sous le soleil. Mais on est en Inde, dans un Etat, le Bihar, où la pendule du temps s'est arrêtée au Moyen Age. Ici, comme ailleurs sur le territoire de l'Union, on ne brise toujours pas impunément l'épaisse glace invisible, et pourtant infrangible, qui sépare les castes depuis trois millénaires. 1978-1985, sept ans de malheur pour les époux pestiférés du Bihar.

Une prime de 5000 roupies

Les vexations, pour Khilanand, ont commencé sur son lieu de travail dès l'annonce de ses *épousailles sacrilèges. Au début*, ses collègues de bureau – il est garçon de courses dans l'administration (1) – se moquaient de lui. *« Comment peux-tu vivre avec une impure, partager sa couche, ses repas, sa toilette ? »*, lui demandait-on. Et il répondait qu'il se fichait, comme de son premier dhoti, des prétendues règles de pureté édictées par les ancêtres de sa caste il y a des siècles.

Quand on insistait, Khilanand, un peu provocateur, rétorquait qu'il avait précisément voulu créer un *précédent* avec ce mariage inter-castes. Il disait aussi que, en liant son existence à celle d'une *« intouchable », il n'avait fait que* suivre les recommandations du gouvernement indien, et qu'on lui avait même remis, à l'époque, une prime de 5000 roupies pour son courage et accordé un emploi dans l'administration.

Il y a trente-cinq ans que l'Inde indépendante cherche à se débarrasser du cancer des castes et que l'intouchabilité a officiellement cessé d'exister. Mais Khilanand devait vite comprendre qu'il y a deux sortes de règles dans son pays : celles édictées par l'Etat, que l'on peut suivre ou violer selon les circonstances, et les autres, non écrites et pourtant intangibles celles-là.

> *Khilanand Jha, un brahmane, a épousé Minauti, une « intouchable » : il a fallu l'intervention personnelle de M. Gandhi pour qu'on cesse de les persécuter...*

Très vite, l'environnement socioprofessionnel du jeune couple est passé des insultes aux menaces. *« Certains de mes collègues, de hautes castes, m'ont même menacé de mort si je refusais d'abandonner Minauti »*, raconte le jeune brahmane.

Ses chefs en vinrent bientôt à l'accuser d'indiscipline pour obtenir son renvoi. Puis, en 1984, intervint un accident de cuisine comme il s'en produit fréquemment dans ce pays où les pauvres cuisent toujours leur nourriture *sur de dangereux réchauds* à alcool. Un jour donc, le sari de Minauti prend feu, elle se retrouve à l'hôpital, gravement brûlée. Khilanand, comme il en a le droit, demande à son bureau le bénéfice de l'aide médicale. Refus. *« Ils voulaient qu'elle meure, simplement parce qu'elle est intouchable »*, se souvient-il aujourd'hui.

Menaces, vexations et coups

Finalement, Minauti sera quand même sauvée, car Khilanand a hypothéqué la petite maison familiale pour trouver la somme nécessaire : 14000 roupies. Une saignée pour un petit fonctionnaire du Bihar ! Retour au bureau *infernal, les menaces reprennent*, les vexations se multiplient, agrémentées parfois de coups. Khilanand n'ose bientôt plus se rendre à son travail. Il est licencié peu après pour *« absences répétées et non motivées »*.

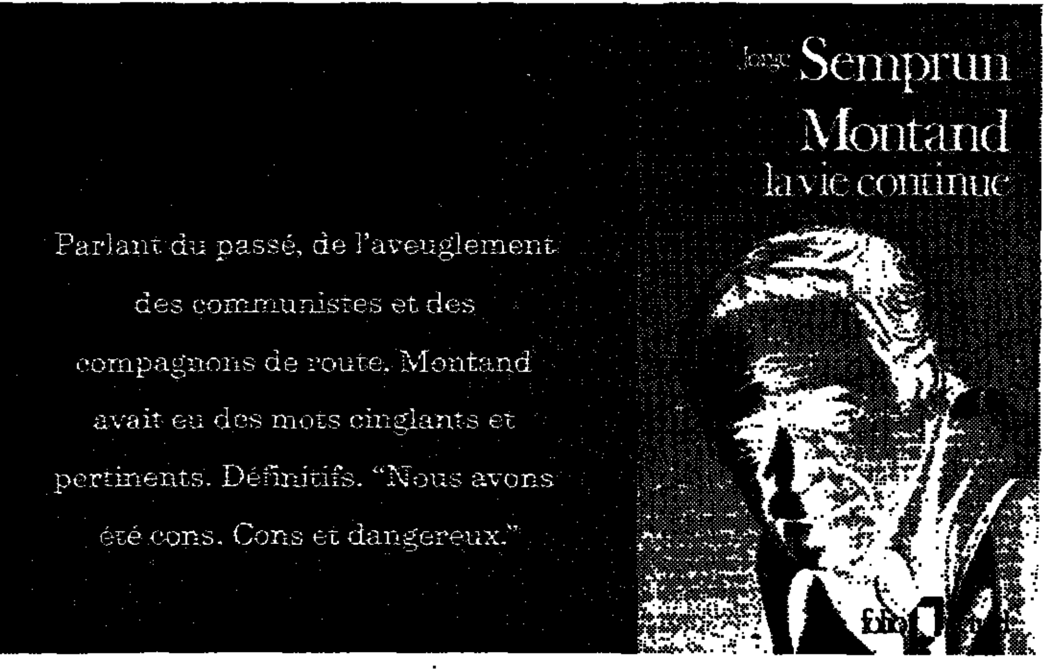
Et voilà ! Après avoir écrit des dizaines de lettres aux autorités politiques de son Etat, à la police, *et même à M. Rajiv Gandhi*, le jeune brahmane, désespéré, est monté à Delhi entamer devant tout le monde sa grève de la faim. *« Si le premier ministre ne répond pas à mon appel*, disait-il récemment, *je mourrai. Mais, en aucun cas, je ne quitterai Minauti. »*

Apparemment, M. Rajiv Gandhi, qui est bien placé pour *connaître le problème – sa mère* Indira, d'une famille de brahmanes, avait épousé, contre l'avis de Nehru, son père, un homme de religion parsie, et lui-même s'est *marié avec une chrétienne italienne*, – a entendu la plainte du jeune brahmane bihari.

Lundi, les autorités ont promis de lui rendre son emploi et de faire lever l'hypothèque de sa maison.

PATRICE CLAUDE.

(1) Les brahmanes, qui représentent moins de 1 % de la population indienne, ne sont pas tous prospères. De même, s'il est vrai que l'immense majorité des intouchables (90 millions d'individus sur 730 millions d'Indiens) vivent toujours dans la misère, certains ont fait fortune. Sauf exception, dans les milieux éduqués des grandes villes notamment, la prospérité d'un intouchable ne l'autorise pas pour autant à *fréquenter les castes supérieures.*





politique

LE CONGRÈS SOCIALISTE DE TOULOUSE

La « synthèse » entre M. Jospin et M. Rocard n'est pas acquise

Le congrès du PS s'ouvre vendredi 11 octobre à Toulouse. M. *Michel Rocard, qui a réuni près de* 28,6 % des mandats sur sa propre motion, passera-t-il ou non un accord avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire et principal signataire de la motion majoritaire ? La négociation, engagée directement entre MM. Rocard et Jospin, et prolongée par le dépôt de vingt-quatre amendements rocardiens, étaient pas conclue jeudi matin. Au contraire, l'incertitude s'est accrue au fur et à mesure des discussions. M. Michel Rocard lui-même évalue à une chance sur deux *la possibilité* d'un accord *général* au *soir* du congrès. De leur côté, les mitterrandistes affirment que les rocardiens tiennent un discours de synthèse mais ne déposent pas des amendements qui la favorisent, ce que *contestent ces derniers.*

Les différends concernent à la fois le passé et l'avenir. Sur le passé, les rocardiens ont une tonalite autocritique jugée excessive par les majoritaires ; sur l'avenir, les rocardiens sont soupçonnés non seulement d'accepter l'idée d'un gouvernement de coalition avec la droite, au sein duquel le PS serait minoritaire, mais aussi d'être tentés de suivre leur propre route en dehors du PS tel qu'il est.

Pourtant, la volonté de changer le Parti socialiste traverse *tous les* courants.

La « rénovation » pour les uns, l'« adaptation » pour les autres, bref le changement du PS constitue l'autre enjeu de ce congrès. Les uns, autour de M. Michel Rocard, *voudraient s'approprier* le monopole de la rénovation. Les autres, et notamment M. Lionel Jospin, plaident que l'adaptation ne doit pas être le reniement, en particulier à l'égard du « peuple de gauche ».

Au-delà de la question de la « synthèse » et du débat sur la rénovation du parti, se *profilent les* stratégies présidentielles des chefs de file. Les courants du parti se structurent en effet autour d'un présidentiable. *De ce point de vue*, M. Michel Rocard, *s'il* veut être un jour prochain candidat des socialistes à l'élection présidentielle, a aujourd'hui intérêt à une « synthèse », afin d'éviter d'être mis à l'écart au nom du respect des décisions du congrès.

Dans l'immédiat, le congrès se joue en terme d'image. Celui de Valence, à l'automne 1981, avait été, de ce point de vue, désastreux : les socialistes avaient offert le visage du sectarisme. Celui de Bourg-en-Bresse, à l'automne 1983, avait donné l'impression d'un parti replié sur lui-même et sur des certitudes pourtant remises en cause par l'action gouvernementale. Seules comptaient à l'époque les manœuvres d'appareil entre les courants. Celui de Toulouse *influencera nécessairement sur la capacité* des socialistes à remonter un courant toujours contraire dans l'opinion.

La chute et les espoirs

(Suite de la première page.)

La baisse du PS tient à l'affaiblissement *du soutien communiste* et à l'hostilité massive des électeurs de droite. Parmi les sympathisants du PC, le PS recueillait encore 83 % de bonnes opinions en 1982 puis, au fil des ans, 73 %, 67 % et, enfin, dans les dix premiers mois de 1985, 54 % d'opinions positives contre 40 % de négatives. On ne sait trop s'il convient de souligner cette baisse ou de s'étonner que, malgré les ukases *de la direction, une majorité* de l'électorat réduit du PC continue de porter une appréciation favorable sur son ancien partenaire de l'union de la gauche.

A droite, on n'observe rien de semblable. L'hostilité des électeurs UDF et RPR *est massive*. De janvier à octobre 1985, les bonnes opinions se situent à 15 % parmi les giscardo-barristes, à 12 % parmi les partisans de Jacques Chirac. C'est un signe parmi d'autres de l'unité politique profonde des électorats de l'opposition. Il n'y a pas aujourd'hui un centre qui se différencierait de la droite dans le jugement porté sur les socialistes. Jamais peut-être dans l'électorat français, la frontière gauche/droite n'a été aussi hermétiquement close.

Ce phénomène de recul socialiste doit pourtant être nuancé et relativisé. Il était engagé avant 1981 (tableau 1) et la divine surprise du 10 mai n'y a mis qu'un terme provisoire. Entre 1974 et 1980, le PS avait perdu onze points de bonnes opinions. *La rupture de l'union de la* gauche en 1977, l'intégration du centre dans une UDF franchement située à droite, avaient déjà atténué *à la fin des années 70* la force d'attraction des socialistes.

A l'inverse, la chute du PS, dont on pouvait se demander il y a un an si elle connaîtrait une fin, s'est stabilisée. *Les mouvements* sont désormais infimes. *De surcroît*, ce que *le* PS perd, les autres formations ne le gagnent pas vraiment. Avec un score pourtant bien modeste par rapport à ses résultats antérieurs, le PS parvient à conserver le titre envié de parti le plus populaire de France.

> *Malgré une cote en baisse, le PS reste le parti le plus populaire et occupe le plus large espace politique*

L'examen attentif du tableau 2 montre que si l'effondrement communiste se poursuit, trois formations sont désormais au coude-à-coude avec 40 % environ de bonnes opinions, le Ps, le RPR et l'UDF. La faible goût des électeurs de droite pour les formations politiques peut certes expliquer en partie les scores relativement faibles de l'opposition, mais on est tout de même frappé de constater que le RPR d'aujourd'hui ne fait pas mieux que l'UDR de 1975 et que l'UDF est moins populaire que l'étaient, il y a dix ans, les Républicains indépendants.

Dernier éléments qui vient relati*viser le recul socialiste* : depuis 1981, la popularité de ses principaux dirigeants est constamment supérieure à celle des chefs de la droite les plus appréciés. Le PS au pouvoir est d'ailleurs parvenu à faire surgir au hit-parade des sondages deux *nouveaux dirigeants*, MM. Fabius et Delors, alors que dans l'opposition seul M. Léotard représente aux yeux des Français le renouveau

La mutation historique se poursuit

Dans le système des partis, le PS continue d'occuper un très large espace politique. A gauche, la place se trouve partiellement libérée par le déclin communiste, au centre elle reste accessible en raison de la position droitière qu'occupent l'UDF et le RPR. Témoignage de ce phénomène, la récente enquête de la SOFRES pour *le Nouvel Observateur* et Antenne 2, qui mesure la confiance dans les différents partis pour remplir une série de fonctions gouvernementales. On en a ici sélectionné quatre posées régulièrement depuis 1977 (tableau 3).

Certes, le Parti socialiste arrive toujours en tête mais l'information est peu significative puisque la gauche n'est représentée que par une *seule grande formation alors que la* droite en possède deux. Plus intéressant est la remontée du PS depuis 1983, la chute continue du PC – peu rassurante pour lui dans la perspective de 1986 – le tassement du RPR et le léger regain de l'UDF, qui *profite sans doute un peu de la popu*larité de M. Barre.

Depuis 1983, le PS s'est davantage affirmé comme un parti de gouvernement. Il a regagné le terrain perdu sur les libertés et progressé sur sa capacité à assurer le bon fonc*tionnement de l'économie*. A l'inverse, il ne regagne que très peu dans le domaine des réformes – qu'il a, il est vrai, délaissé – et n'enregistre *aucun progrès* dans un seul des neuf domaines testés, la lutte contre le chômage. Comme il *s'agit de l'attente prioritaire de la* grande majorité des Français, les socialistes ne peuvent tirer de ce tableau la certitude d'un bon résultat électoral en mars 1986.

Il reste tout de même à l'observateur le sentiment que, malgré les *aléas du pouvoir, la mutation historique* du système des partis engagée dans les années 70 se poursuit : affaiblissement continu du PC, effacement du centre, compétition accrue à droite, libération d'un large espace politique pour le Parti socialiste. Mais le sentiment de confiance que pourraient en retirer les dirigeants socialistes ne doit pas effacer l'ampleur et la gravité des problèmes qu'ils ont à résoudre dans les prochaines années : – Le PS est aujourd'hui mieux jugé qu'en 1983, mais les *électeurs ont le sentiment* que le gouvernement Fabius ne mène pas une politique socialiste alors qu'à leurs yeux, le gouvernement *Mauroy* en tenait une. Le PS cesserait-il d'être populaire quand il se veut vraiment socialiste ? La question mérite d'autant plus d'être posée qu'on constate dans l'opinion publique un recul des attitudes socialistes traditionnelles sur les thèmes économiques et sociaux. L'évolution idéologique, qui s'impose au parti à l'issue de quatre années de pouvoir, est souhaitée par 44 % des électeurs socialistes et refusée par 38 % d'entre eux, selon le sondage, *Nouvel Observateur*/Antenne 2. *Bel* exemple où le clivage qui traverse les militants se retrouve chez les électeurs. Il sera difficile de satisfaire les uns et les autres.

– Il y a aujourd'hui deux « présidentiables » au sein du PS : Michel Rocard et Laurent Fabius et aucun des deux ne distance vraiment l'autre. De sa capacité à résoudre ce *conflit des prétendants et à sauve*garder à cette occasion son unité dépend l'avenir de PS. Les exemples italien, anglais et portugais sont là pour montrer les dégâts que causerait une scission entre socialistes et sociaux-démocrates.

– Parce qu'il a adpoté la proportionnelle pour les élections de 1986, le PS ne peut espérer la victoire. Il doit chercher des alliés ou se condamner à l'opposition. Or les électeurs socialistes souhaitent très largement que leur parti fasse un accord avec une partie de la droite plutôt que de rentrer dans l'opposition en attendant 1988... ou Godot.

Tout au long de ces trois dernières années, les électeurs ont jugé le Parti socialiste par rapport à leurs attentes de 1981 et ils l'ont sévèrement sanctionné pour ne pas y avoir répondu. Collectivement et globalement, le socialisme gouvernemental *demeure mal jugé par les Français*. Il semble cependant qu'avec le temps les désillusions commencent à s'estomper. les électeurs demeurent très critiques, mars 1986 toujours très difficile, mais le phénomène de rejet pur et simple paraît désormais enrayé.

JÉROME JAFFRÉ.

★ Cet article reprend les principaux éléments d'une communication présentée à la journée d'études sur le Parti socialiste organisée par l'Association française de science politique, le *4 octobre dernier*.

TABLEAU 1

La popularité du Parti socialiste depuis 1973

(Moyenne annuelle)

	Bonne opinion	Mauvaise opinion	Sans opinion	Ecart bonne opinion/ mauvaise opinion
– 1973	55	25	20	+ 30
1974	64	22	14	+ 42
1975	61	24	15	+ 37
1976	58	24	18	+ 34
1977	58	28	14	+ 30
1978	55	33	12	+ 22
1979	54	33	13	+ 21
1980	53	34	13	+ 19
1981	64	26	10	+ 38
1982	60	30	10	+ 30
1983	50	39	11	+ 11
1984	44	45	11	– 1
1985 (janvier/octobre)	42	48	10	– 6

Source : Baromètre *Figaro* (puis *Figaro-Magazine*) /SOFRES.
Moyenne des enquêtes mensuelles.

TABLEAU 2

La popularité du Parti socialiste comparée à celle des autres partis depuis 1981

(% de bonne opinion, moyenne annuelle)

	Le PS	Le PCF	L'UDF	Le RPR	Ecart PS/ 2e parti
1981	64	25	33	36	+ 28
1982	60	24	34	38	+ 22
1983	50	21	39	41	+ 9
1984	44	18	40	42	+ 2
1985 (janvier/octobre)	42	14	40	41	+ 1

Source : baromètre Figaro-Magazine/SOFRES
Moyenne des enquêtes mensuelles.

TABLEAU 3

L'évolution de l'image des partis politiques depuis 1977 selon les enquêtes *Nouvel Observateur* - SOFRES

	Octobre *1977* (%)	Mars *1979* (%)	Octobre *1983* (%)	Septembre *1985* (%)
ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE				
– Le Parti communiste	9	11	5	3
– Le Parti socialiste	28	31	22	29
– L'UDF (*)	21	23	15	18
– Le RPR	12	12	23	19
– Le Front national	–	–	–	2
– Sans opinion	30	23	35	29
	100	100	100	100
PROTÉGER LES LIBERTÉS PUBLIQUES				
– Le Parti communiste	10	11	6	4
– Le Parti socialiste	30	34	26	34
– L'UDF (*)	24	24	16	15
– Le RPR	11	10	20	16
– Le Front national	–	–	–	3
– Sans opinion	25	21	32	28
	100	100	100	100
FAIRE LES CHANGEMENTS ET LES RÉFORMES SOUHAITÉS PAR LES FRANÇAIS				
– Le Parti communiste	14	13	6	5
– Le Parti socialiste	35	35	25	27
– L'UDF (*)	16	17	12	13
– Le RPR	7	9	20	18
– Le Front national	–	–	–	3
– Sans opinion	28	26	37	34
	100	100	100	100
LUTTER CONTRE LE CHOMAGE				
– *Le Parti communiste*	–	15	8	7
– Le Parti socialiste	–	33	22	22
– L'UDF (*)	–	16	11	12
– Le RPR	–	8	20	17
– Le Front national	–	–	–	3
– Sans opinion	–	28	39	39
	–	100	100	100

(*) En octobre 1977, il s'agissait du Parti républicain.

Un premier secrétaire rénovateur

Depuis qu'il est à la tête du Parti socialiste, M. Jospin poursuit un grand dessein : changer son parti. Paradoxe apparent : son refus d'un « Bad Godesberg à la française » (1), son rejet de la « rénovation », s'accompagnent, en réalité, d'une profonde volonté de transformation, afin de faire du PS un parti « hégémonique », appelé à devenir la force centrale de la vie politique française. Mais jusqu'à présent la stratégie du changement choisie par M. Jospin a été celle des petits pas, pour ne pas heurter de front les oppositions ni désorienter encore plus des militants déjà passablement chahutés par les vicissitudes de quatre années d'exercice du pouvoir.

Tous les efforts de M. Jospin concourent à ce changement. Les hommes qu'il met en place, les idées qu'il fait passer, une à une, sans trop de tapage. Aujourd'hui M. Jospin hâte le pas. Mais, par excès de discrétion et de prudence sans doute, le message n'est pas encore passé. Devant l'opinion, M. Rocard incarne à lui seul la volonté de changer le PS. L'image d'un Jospin pur et dur orthodoxe s'oppose encore dans beaucoup d'esprits à celle d'un Rocard audacieux, rénovateur. M. Jospin doit donc avancer plus franchement. Il *devrait* le faire devant le congrès.

Toute la difficulté – il l'a souvent *répété – est de mener à bien cette* « adaptation » permanente du parti sans renier ses valeurs ni prendre de faux modèles, comme ceux des partis sociaux-démocrates européens, qui poussent sur un terrean différent.

Le débat se situe donc moins entre des « révisionnistes » rocardiens et des « dogmatiques » jospinistes qu'entre deux conceptions du parti. Schématiquement, MM. Jospin, Mauroy et Chevènement ont la même vision de l'avenir d'un PS force centrale du rassemblement de la gauche qui prendrait aussi en compte la sensibilité d'une partie du potentiel électoral et militant laissé en déshérence par la dérive du PC.

Cette conception prétend tenir compte des spécificités du socialisme français. Elle suppose la fidélité à un type de fonctionnement, et à un corps de doctrine qui est le gage d'un discours « lisible » pour l'électorat traditionnel de la gauche. Tout est ensuite affaire de dynamique, pour attirer, à la façon d'un aimant, les masses flottantes de la vie politique française qui suivent le courant dominant.

Dans sa variante « républicaine » (à la Chevènement) ou dans sa version « social-démocrate authentique » (à la Mauroy), cette conception s'oppose à celle que développe M. Rocard, soupçonné par les trois autres courants du PS de vouloir faire du Parti socialiste une simple machine électorale, sans réel projet politique, à la manière du Parti démocrate américain.

De son côté, M. Rocard affirme que l'opinion a besoin d'un « électrochoc » pour retrouver sa confiance dans le PS. Un tel effet ne pourrait selon lui être obtenu que par un parti disposé à reconnaître lors de *son congrès ses erreurs passées* et qui afficherait clairement sa volonté de changer de peau.

Alliances

Le débat sur le comportement du PS après 1986 et ses alliances avec d'autres forces politiques est une application directe de ces divergences. M. Jospin a répété mardi, lors d'un débat télévisé sur FR3 Midi-Pyrénées, que *« toute alliance avec les forces de droite »* serait totalement incomprise et contradictoire avec les objectifs historiques des socialistes. MM. Chevènement, Mauroy, Poperen, partagent ce point de vue.

M. Poperen ne prend pas M. Rocard comme seule cible. Pour lui, cette tentation « néo-MRP » touche une partie des mitterrandistes. Il en veut pour preuve les thèses *développées* par les « transcourants » du PS (qui viennent de publier un livre intitulé *La gauche bouge*, chez Jean-Claude Lattès).

Un échec de la synthèse compliquerait considérablement la tâche de M. Jospin. A l'intérieur du parti, cet échec figerait les positions, cristalliserait les antagonismes, bloquerait probablement le changement. Dans l'opinion, cet échec renforcerait l'image d'un PS majoritairement réfractaire à toute remise en cause, sectaire, refusant d'écouter la voix de M. Rocard. M. Jospin devrait alors s'efforcer de couper court à cette interprétation, et de ne *pas abandonner à M. Rocard le drapeau de la modernité*. Faute de quoi, l'effet du congrès risquerait d'être catastrophique en mars 1986, et au-delà.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) En 1959, au congrès de Bad-Godesberg, la social-démocratie allemande a officiellement rompu avec le *marxisme*.

La face cachée d'un conflit

MM. Rocard et Jospin ont, l'un et l'autre, intérêt à se mettre d'accord au congrès de Toulouse.

Le score obtenu par M. Rocard dans les congrès fédéraux et son effet psychologique lui ouvrent la voie d'une stratégie présidentielle à l'intérieur du parti. Or son éventuelle désignation à la candidature *présidentielle par une majorité du* parti passe d'abord par la conclusion d'une synthèse avec M. Jospin.

Quant au premier secrétaire, il serait directement placé en position d'accusé si les socialistes subissaient, en 1986, une lourde défaite. *Mais s'il avait auparavant évité de* laisser se constituer une opposition rocardienne sur sa droite, il lui serait alors plus facile de résister aux ambitions qui renaîtraient parmi ses propres amis du courant « mitterrandiste ».

Depuis plusieurs mois, différents désaccords ont surgi entre M. Jospin et M. Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avec qui *M. Jospin a toujours* entretenu des relations difficiles. *« Il y a entre eux*, dit un dirigeant mitterrandiste qui les connaît bien, *un réel problème d'incompatibilité d'humeur, et peut-être, aussi, d'incompatibilité d'ambitions. »*

M. Joxe a fait savoir qu'il trouvait particulièrement inopportune la *« querelle de l'été »* entre MM. Jospin et Fabius. Il a critiqué l'accord national du 6 juillet sur la composition des listes électorales et la procédure retenue. Dans l'entourage du ministre de l'intérieur, on remarque que le PS ferait bien de se mettre en campagne pour 1986 plus vite et plus vigoureusement. Enfin, le ministre de l'intérieur apparaît comme le défenseur des anciens conventionnels (1), qui ont, affirme-t-on chez les proches de M. Joxe, *« beaucoup de difficultés »* dans le parti, en ce moment. Les amis de M. Jospin estiment, au contraire, *que M. Joxe utilise le désarroi des* conventionnels, soucieux de freiner le mouvement de l'histoire qui réduit progressivement leur influence au sein du PS.

En clair, les amis du premier secrétaire, jugent que le ministre de l'intérieur, *à la faveur d'un axe « Fabius-Joxe »*, vise le contrôle du parti. *« Du roman, de la politique-fiction »*, répond l'entourage de M. Joxe, où l'on souligne au contraire la réussite ministérielle de l'ancien président du groupe parlementaire. Néanmoins, cette hypothèse pourrait conduire M. Jospin à tenter de constituer un axe avec MM. Mauroy et Rocard.

Le rocardisme contre Rocard

A Matignon, on affirme que M. Fabius est, par principe, favorable à la synthèse. Mais celle-ci peut aussi servir la cause du premier ministre, même si des facteurs contradictoires doivent être pris en compte.

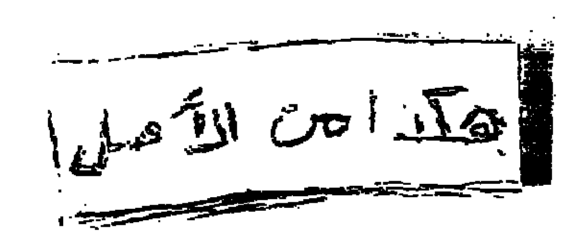
*M. Fabius n'a sans doute pas inté*rêt à un affrontement direct avec M. Rocard. Du côté de l'ancien ministre de l'agriculture, on lâche, à propos de M. Fabius : *« Faire, comme on le dit, du rocardisme sans Rocard, oui. Faire du rocardisme contre Rocard, ça devient plus difficile. »* La présence des rocardiens à tous les échelons de l'appareil du parti n'a pas que des inconvénients pour M. Fabius. Ils pourraient fort bien *« déblayer le terrain »*, sur le plan des idées, pour *le premier ministre*.

D'autres membres du courant A (mitterrandiste) tiennent un raisonnement inverse. M. André Laignel, qui, il est vrai, défend une idée du socialisme plus radicale que M. Fabius, souhaite que personne ne *mette* son drapeau dans sa poche, même si cela débouche sur un désaccord total. Pour lui, empêcher le rocardisme de se *« banaliser »* dans le parti est encore la meilleure manière d'éviter que M. Rocard ne devienne le candidat du parti à l'élection présidentielle.

Et si M. Rocard misait sur un scrutin présidentiel dès 1986 ? Certains le pensent, parmi les amis de M. Jospin. M. Mauroy en a lui-même parlé à M. Rocard, quand ils se sont rencontrés récemment à Lille. Il lui a prédit qu'il n'aurait pas alors, de candidat contre lui à l'intérieur du PS. Et il a ajouté : *« Michel, dans ce cas-là, ton problème sera d'être encore présent au second tour. »*

J.-L. A.

(1) Anciens membres de la Convention des institutions républicaines (1965), et donc vieux compagnons de route de M. Mitterrand.



هكذا من الأصل

KANT · GINOUVES · SEIGNOBOS · BUBER · LEVI-STRAUSS · BOUHDIBA · LEVINAS · ALTHUSSER · DURKHEIM · KAUTSKY (partly legible) · MAUSS · SUZUKI · DURAND · BALANDIER · CORTOT · AYMARD · ROMILLY (partly legible) · LEROI-GOURHAN (partly legible) · LOVY · VERNANT · GODECHOT · ALQUIE · LAPLANCHE · BERGSON · STERN · CROZET · GANDHI · DUMEZIL · WALLON · MARCAIS · SENGHOR · LACOSTE · SCHOPENHAUER · CANGUILHEM · BACHELARD · ANDREAS-SALOME · ARON · BREHIER · PARISET · TAZIEFF · SIEYES · MAIMONIDE · HAMSUN · SARTRE · HAYEK · FESTUGIERE · FOCILLON · CHAILLEY · LABACHE · POULANTZAS · ATTALI

Collection Quadrige. Les sciences humaines en collection de poche.

Philosophie, économie, histoire, sociologie, littérature, histoire de l'art, psychanalyse... autant de sciences humaines qui délimitent les champs du savoir. Autant de disciplines fondamentales présentes de bout en bout dans la collection "Quadrige" à travers les plus grands auteurs, les plus grands titres, les plus grands textes. Quadrige: des ouvrages d'hier et d'aujourd'hui qui sont aussi des textes pour demain.

Les livres des Puf questionnent le monde.

puf



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les têtes de liste du PCF dans soixante-quinze départements

Nous publions ci-dessous le nom de la tête de liste du PCF pour les élections législatives dans soixante-quinze départements telles qu'elles ont été avalisées par le comité central du 10 octobre.

AIN : M. Guy Jacquin, premier secrétaire de la fédération ;

AISNE : *M. Daniel Le Meur*, député sortant ;

ALLIER : M. André Lajoinie, député sortant, membre du secrétariat du comité central ;

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : M. Pierre Girardot, ancien député ;

HAUTES-ALPES : M. Gaston Julian, ancien député ;

ALPES-MARITIMES : M. Charles Caressa, premier secrétaire de la fédération ;

ARDÈCHE : M. Alain Feuchot, premier secrétaire de la fédération ;

ARDENNES : M. René Visse, ancien député, premier secrétaire de la fédération ;

ARIÈGE : M. Gilbert Séguela, premier secrétaire de la fédération ;

AUBE : M. Georges Didier, maire de Romilly-*sur-Seine* ;

AUDE : M. Jean-Marie Martin, premier secrétaire de la fédération ;

BOUCHES-DU-RHONE : M. Guy Hermier, député sortant, membre du bureau politique ;

CALVADOS : M. Bellet, premier secrétaire de la fédération ;

CANTAL : M. Balange Nils ;

CHARENTE : M. André Soury, député sortant ;

CHARENTE-MARITIME : M. Jacques Bessières, premier secrétaire de la fédération ;

CHER : M. Jacques Rimbault, député sortant, maire de Bourges ;

CORRÈZE : M. Jean Combasteil, député sortant, maire de Tulle ;

CORSE-DU-SUD : M. Dominique Bucchini, maire de Sartène ;

HAUTE-CORSE : M. Ange Rovère ;

COTE-D'OR : M. Alain Bardot ;

COTES-DU-NORD : M. François Leizour, ancien député ;

DORDOGNE : M. Lucien Dutard, député sortant ;

DOUBS : M. Martial Bourquin, premier secrétaire de la fédération ;

EURE : M. Roland Plaisance, maire d'Evreux ;

EURE-ET-LOIR : M. André Essirard ;

FINISTÈRE : Mme Sylvie Le Roux ;

GARD : M. Bernard Deschamps, ancien député ;

HAUTE-GARONNE : M. René Piquet, membre du bureau politique ;

GERS : M. Joseph Lamothe ;

GIRONDE : *M. Michel Peyret* ;

HÉRAULT : M. Jacques Roux, président de l'Organisation mondiale de la santé ;

ILLE-ET-VILAINE : M. Christian Benoist ;

INDRE : M. Emile Legresy, premier secrétaire de la fédération ;

INDRE-ET-LOIRE : Mme Marie-France Beaufils ;

ISÈRE : M. Jean Giard ;

JURA : M. Henri Auger, maire de Lons-le-Saunier ;

LOIRE : M. Paul Chomat, député sortant ;

HAUTE-LOIRE : *M. Gérard Gravier* ;

LOIRE-ATLANTIQUE : M. Michel Moreau ;

LOIRET : M. André Chêne, maire de Fleury-lès-Aubrais ;

LOT-ET-GARONNE : M. Jean-Claude François, premier secrétaire de la fédération ;

LOZÈRE : M. Marc Loupias ;

MAINE-ET-LOIRE : M. Jean Bertholet, maire de Trélazé ;

MANCHE : *M. Jean-Claude Forafo* ;

MARNE : M. Jean Reyssier, maire de Châlons-sur-Marne ;

HAUTE-MARNE : M. Marius Cartier, maire de Saint-Dizier ;

MAYENNE : M. Jacques Poirier ;

MEURTHE-ET-MOSELLE : Mme Colette Gœuriot, député sortant ;

MEUSE : M. Daniel Meyer, maire de Spincourt ;

MORBIHAN : M. Jean Maurice ;

NIÈVRE : M. André Périnaud, premier secrétaire de la fédération ;

NORD : M. Gustave Ansart, député sortant, membre du bureau politique ;

PAS-DE-CALAIS : M. Rémy Auchedé, premier secrétaire de la fédération.

PUY-DE-DOME : M. Jean-Claude Jacob ;

HAUTES-PYRÉNÉES : M. Raymond Erraçarret, maire de Tarbes ;

PYRÉNÉES-ORIENTALES : *M.* André Tourné, député sortant ;

BAS-RHIN : M. Francis Wurtz, représentant à l'Assemblée européenne ;

HAUT-RHIN : M. Auguste Bechler, premier secrétaire de la fédération ;

RHONE : M. Charles Fiterman, ancien ministre, ancien député du Val-de-Marne, membre du secrétariat du comité central ;

HAUTE-SAONE : M. Hubert Guerrin ;

SARTHE : M. Daniel Boulay, ancien député, premier secrétaire de la fédération ;

SEINE-MARITIME : *M. Roland Leroy*, ancien député, membre du bureau politique, directeur de *l'Humanité* ;

SOMME : M. Maxime Gremetz, ancien député, représentant à l'Assemblée européenne, membre du secrétariat du comité central ;

TARN : Mme Nelly Foissac ;

VAR : Mme Danièle de March, représentante à l'Assemblée européenne, premier secrétaire de la fédération ;

VAUCLUSE : *M. Fernand Marin*, ancien député ;

VIENNE : M. Paul Fromonteil ;

HAUTE-VIENNE : M. Marcel Rigout, ancien ministre, ancien député ;

YONNE : M. Jean Cordillot ;

PARIS : Mme Gisèle Moreau, ancien député, membre du secrétariat du comité central ;

SEINE-ET-MARNE : *M. Gérard Bordu*, ancien député ;

HAUTS-DE-SEINE : M. Guy Ducoloné, député sortant ;

SEINE-SAINT-DENIS : M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central ;

VAL-DE-MARNE : M. Georges Marchais, député sortant, représentant à l'Assemblée européenne, secrétaire général ;

VAL-D'OISE : M. Robert Montdargent, député sortant.

Les dirigeants veulent croire à une « légère remontée »

M. René Piquet, membre du bureau politique du Parti communiste, a fait écho devant la presse, le mercredi 9 octobre, à la tonalité optimiste de l'intervention de M. Georges Marchais devant le comité central du parti, réuni la veille (*le Monde* du 10 octobre). *« Je crois que nous avons amorcé une légère remontée »*, a déclaré M. Piquet en se référant aux élections cantonales partielles d'Alès et de Goussainville. Il a souligné, d'autre part, que les luttes sociales sont *« plus nombreuses et plus amples »* depuis quelque temps. M. Piquet a déclaré, à cette occasion, que les propos tenus par M. Mitterrand en Bretagne à l'intention de la CGT sont *« inacceptables »* et rappellent ceux de M. Raymond Barre, *« qui injuriait les « porteurs de pancartes »*.

M. Piquet a indiqué, d'autre part, que six cent huit mille cartes d'adhésion au PCF avaient été « placées » depuis le début de l'année (le parti revendiquait six cent dix mille adhérents au 31 décembre dernier). Une souscription visant à collecter 80 millions de francs va être lancée pour financer la campagne des élections législatives et régionales.

L'établissement des listes de candidats à ces élections n'est pas achevé, a indiqué M. Piquet. La conférence nationale du parti, qui se réunit les 12 et 13 octobre, ne sera pas appelée à ratifier ces candidatures, qui ne seront rendues publiques officiellement qu'après la conférence. M. Piquet a confirmé, néanmoins, que dix membres du bureau politique sur vingt-deux – dont cinq membres du secrétariat du comité central sur huit – conduiront des listes aux élections législatives. Il a souligné, en outre, que la proportion de femmes sur les listes législatives et régionales sera d'un tiers, sept d'entre elles – dont quatre en position éligible – conduisant des listes aux élections législatives.

Les « propositions » du PCF pour mars 1986, consignées dans un document en douze chapitres, que M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, a présenté au comité central, seront rendues publiques lors de la conférence nationale.

Ce document comporte une innovation importante par rapport aux positions qui étaient jusqu'à présent celles du PCF. Jusqu'à maintenant hostiles au projet Eurêka, les communistes affirment désormais que ce projet, s'il est bien orienté vers des débouchés civils, peut être positif. Sous une formulation encore prudente, la direction du PCF inverse le jugement qui était le sien, dans une direction conforme à la position des Soviétiques. Ceux-ci ont exercé une forte pression pour convaincre M. Marchais de réviser son jugement et de cesser de dénoncer comme inféodé aux Etats-Unis un chef d'Etat, M. Mitterrand, que Moscou traite comme son principal interlocuteur en Europe.

● *M. Jacques Lavedrine (PS) réélu maire d'Issoire.* – Après avoir donné, la semaine dernière, sa démission de maire d'Issoire (Puy-de-Dôme), pour clarifier la situation politique au sein de son conseil municipal, à la suite de dissensions avec les élus communistes au sujet de la crise des usines Ducellier, M. Jacques Lavedrine a été réélu à son poste, mercredi soir 9 octobre.

Vingt des trente-trois conseillers (dix-sept socialistes, trois MRG) lui ont renouvelé leur confiance. Les cinq élus communistes et le représentant du PSU ont refusé de participer au vote, qu'ils ont qualifié de *« comédie politicienne »*. – *(Corr.)*

LA SOLITUDE DES ÉLEVEURS CALDOCHES

« Il n'y a plus rien à voler... »

De notre correspondant

Voh. – A 300 kilomètres au nord de Nouméa, dans une masure délabrée, coincée entre une basse-cour et un hangar désaffecté, René Colomb, soixante-sept ans, vit seul. Au milieu d'une dizaine de chiens, il s'excuse de ne pas recevoir le visiteur plus dignement. Il n'a plus rien. Avant même qu'ils ne commencent à lui abattre son bétail, les Canaques lui ont tout pris. Vaisselle, objets personnels, les postes de radio qu'il achetait les uns après les autres, tout y est passé. Son lit n'a plus ni draps ni couvertures. Récemment, on est allé jusqu'à lui chaparder le biftek qui cuisait dans la poêle ! *« Maintenant, ils ne viennent plus, car il n'y a plus rien à voler »*, soupire-t-il.

La propriété de René Colomb est revendiquée par les membres de la tribu de Témala, toute proche. Mais lui ne veut pas partir. Classique. Sauf que, dans son cas, la cible des Canaques se réclamant du FLNKS n'est pas très glorieuse. Sur la trentaine d'hectares qu'il possède, René Colomb élève quelques dizaines de têtes de bétail, dont une bonne partie a été abattue depuis le début de l'année. Comparativement aux propriétés de la région centre, dont beaucoup se mesurent en centaines d'hectares, ce n'est pas une grosse exploitation. A plusieurs reprises, il a tenté de prendre contact avec les autorités coutumières de la tribu de Témala. Mais les vieux Canaques qu'il a rencontrés n'ont pu que lui avouer leur impuissance face aux excès des jeunes. Malgré les harcèlements qu'il subit, René Colomb n'exprime pas de rancœur contre les Mélanésiens. Dans une dépendance de sa maison vit, aussi misérablement que lui, une famille canaque – que l'on dit membre du FLNKS – à laquelle il a donné un lopin de terre. Se défendre ? Avoir un fusil ? Pas question ! Comme « gardes », il préfère ses roquets, plus bruyants que dissuasifs.

Trois cents mètres plus haut, sur la piste qui mène à la route territoriale, on a sorti les fusils. François Rossard est, *lui aussi*, un modeste éleveur de soixante-cinq ans, qui règne sur sept hectares où paissent dix-sept vaches. La veille au soir, lundi 7 octobre, on a tiré sur sa maison ; la balle, de fort calibre, est passée à quelques centimètres d'un membre de sa famille.

Depuis trois jours, suivant un processus qui tend à se généraliser sur la côte ouest, plusieurs hommes sont venus lui prêter main forte. Ce ne sont pas des tendres. Si le vieux Rossard se dit fier d'avoir du sang mélanésien dans les veines – il en a aussi curieusement l'accent, – ses anges gardiens venus de Nouméa rêvent d'aligner un ou deux Canaques. *« Ce qu'il faut maintenant, je vous le dis, c'est casser du Canaque »*, lance un pied-noir d'une quarantaine d'années. Membre du Front national depuis toujours – *« Le Pen venait manger à la maison lorsqu'il était encore sous-lieutenant en Algérie »*, raconte-t-il, – il est arrivé en Nouvelle-Calédonie il y a une douzaine d'années, et se déclare prêt à tout pour y rester. *« C'est devenu la guérilla*, explique-t-il, *mais nous, nous avons nos spécialistes de contre-guérilla... »*

« Qui sont-ils ? demande-t-on.

– *Ce sont des anciens du 11e choc* (1) ; *il y en a pas mal qui sont arrivés ici depuis quelques années. »*

Impossible de connaître leur nombre et leur implantation. Mais la « menace » est là. François Rossard a beau clamer son attachement aux Mélanésiens, ses protecteurs l'incitent à opter pour l'intransigeance armée.

> *M. Tjibaou voit ses rêves de développement contrariés par des « agitateurs » qu'il a appelés au calme*

Dans son bureau flambant neuf, le maire de Voh ne décolère pas. Indépendantiste modéré, Gustave Lethezer est lui aussi victime d'incessantes agressions de jeunes Canaques des tribus environnantes qui lui égorgent vaches et chevaux. Il accuse des militants européens de la Ligue communiste révolutionnaire de monter les Mélanésiens contre les éleveurs. *« On les connaît*, dit-il ; *ils narguent tout le monde, mais on ne les touche pas. »*

M. Tjibaou ennuyé

Après les événements du 18 novembre 1984, les autorités coutumières avaient livré aux gendarmes deux jeunes gens, Lucien Devambez et Jean-Paul Moutry, ainsi qu'une demi-douzaine de jeunes Canaques, *mais dix jours plus tard*, les huit hommes avaient été relâchés après la négociation entre le FLNKS et l'administration pour la libération du sous-préfet, M. Jean-Claude Demar, alors gardé en otage dans l'île de Lifou. Pour Gustave Lethezer, ces militants se sentent maintenant intouchables ; pour les gendarmes, qui ont reçu l'ordre d'arrêter les fauteurs de troubles, ils sont insaisissables. *« Le fait de les mettre à l'ombre pour un moment arrangerait tout le monde*, explique le maire de Voh : *les gens des tribus qui en ont marre, l'administration, les éleveurs et même Tjibaou. »*

Justement, le chef de file des indépendantistes, aujourd'hui président du conseil de la région Nord, est bien ennuyé. A l'évidence, les rêves concrets de développement économique de M. Tjibaou sont contrariés par ces agitateurs. Aussi a-t-il décidé de taper du poing sur la table. *« A la façon canaque*, précise l'un de ses proches, qui reconnaît que *certains se servent des structures du FLNKS pour semer le désordre. »*

Mardi soir, dans une grande salle de la subdivision administrative de Koné, il a réuni les éleveurs harcelés et les membres des tribus de la région. Dialogue sincère de part et d'autre mais peu fructueux. Sans toutefois admettre la responsabilité d'« incontrôlés » de son mouvement, Jean-Marie Tjibaou s'est contenté d'appeler *« ceux qui se livrent à des exactions de mettre fin à ces débordements »*. Puis, avec une certaine habileté, il a retourné le débat à son profit en évoquant le problème foncier sur lequel il a invité les éleveurs à se rencontrer de nouveau sans délai.

Le message est-il passé ? La personnalité de Jean-Marie Tjibaou pèsera-t-elle suffisamment pour calmer les extrémistes ? *« Le FLNKS n'est pas un régiment avec des adjudants et des sergents »*, répond le maire de Hienghène.

Mercredi 9 octobre toutefois, la tension a baissé d'un cran dans cette région. Pour la première fois depuis longtemps, les Rossard, Colomb et les autres ont pu s'occuper de leurs cultures, tandis que les gardiens du Front national graissaient leurs fusils. Fragile détente.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(1) Le 11e parachutiste de choc, unité d'élite dissoute en 1962, après la guerre d'Algérie, vient d'être réactivée dans le cadre de l'affaire Greenpeace (*le Monde* du 4 octobre).

A L'ASSEMBLÉE

Les minorités locales devront siéger dans les bureaux des assemblées départementales et régionales

D'accord pour le volontariat, mais refus de la désignation d'office ! La droite ne pouvait être totalement contre la participation des minorités locales dans les bureaux des assemblées départementales et régionales, puisque certains des siens en ont pris l'initiative. Mais elle n'accepte pas que la loi le lui impose. Or c'est ce que fait le projet débattu le mercredi 9 octobre à l'Assemblée nationale. M. Pierre Joxe a en effet profité d'un texte sur les conditions de fonctionnement des conseils régionaux pour introduire cette réforme importante (*le Monde* des 16 avril 1982, 5 et 27 septembre 1985).

Sur les aspects techniques du projet, nulle contestation. Chacun en reconnaît la nécessité et accepte les principes retenus par le ministre de l'intérieur : transfert à la région, devenue collectivité territoriale, des règles depuis longtemps appliquées au département ; valeur législative accordée à des dispositions qui n'avaient que valeur réglementaire quand la région n'était qu'un établissement public.

L'accroissement du rôle des comités économiques et sociaux régionaux n'est pas non plus contesté. L'opposition, qui avait regretté de voir leur rôle réduit lors de la réforme régionale de M. Gaston Defferre en 1982, ne peut que se féliciter de voir la majorité revenir à des meilleurs sentiments vis-à-vis de cette assemblée consultative.

L'obligation de constituer les bureaux des assemblées départementales et régionales à la proportionnelle des groupes politiques a donc été le seul élément de ce projet véritablement contesté. Les arguments avancés par M. Joxe sont simples : les bureaux possèdent par délégation de l'assemblée plénière des pouvoirs importants ; il n'est donc pas normal que l'opposition locale en soit tenue à l'écart ; *« le pouvoir exécutif du président ne sera en rien diminué »*, il pourra continuer à le déléguer à qui il voudra et réunir son équipe librement.

M. Pascal Clément (UDF, Loire) ne conteste pas la *« philosophie »* d'une telle réforme, mais il la juge *« formelle »* et *« hypocrite »* car, dans les faits, affirme-t-il, il y aura une réunion *« légale »* du bureau plus une autre des seuls membres de la majorité.

Le RPR, par la voix de M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de Loire, est plus critique : *« Vous alourdissez le fonctionnement des assemblées pour des raisons dogmatiques. »* Réplique de M. Joxe : *« Certains de vos amis ont déjà appliqué mon principe ; ils ne s'en plaignent pas. »* M. Michel Barnier, président RPR du conseil général de la Savoie, est justement de ceux-là : *« C'est vrai que je m'en porte bien, mais notre esprit aurait été différent si on nous avait imposé une telle situation. De plus, il est contraire à l'esprit de la décentralisation que l'on impose un régime unique alors que les situations locales sont différentes. »* La réplique est, cette fois, venue de M. Richard : *« Dans un Etat non fédéral, c'est au législateur national de fixer les règles de la démocratie locale. »*

Les socialistes furent donc les seuls à approuver ce texte, le RPR et l'UDF votant contre et le PC s'abstenant, car il juge qu'il ne s'attaque pas *« aux vrais problèmes »*.

Mais des praticiens, comme M. Maurice Dousset, président UDF de la région Centre, ont fait remarquer que d'autres problèmes pratiques devraient être réglés rapidement : le niveau des indemnités des conseillers régionaux, l'éventuelle limitation des cumuls de mandats. Le groupe socialiste est lui aussi pressé, mais les arbitrages tardent à être rendus à Matignon.

THIERRY BRÉHIER.

APRÈS LES INCIDENTS DE LORIENT

PC et CGT s'en prennent à M. Mitterrand

A la suite des affrontements qui ont fait 55 blessés (dont trois sérieusement), mardi 8 octobre à Lorient (Mobihan), lors de la venue de M. Mitterrand, l'une des huit personnes interpellées, M. Georges Le Mestric, a été inculpée de *« coups et blessures volontaires sur officier de police ayant entraîné une incapacité de travail de plus de huit jours »*.

D'autre part, le maire de la ville, M. Jean-Yves Le Drian, député socialiste, a indiqué que le commissaire de la République du Morbihan demandera vendredi l'avis du SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) sur la dissoluton du corps de sapeurs-pompiers de Lorient, dont certains adhérents cégétistes avaient participé à la manifestation. M. Le Drian a également regretté l'absence des élus communistes lors de la réception offerte au président de la République, qu'il considère comme *« un grave manquement à la solidarité municipale »*.

Le bureau confédéral de la CGT a protesté contre *« l'agression violente des forces de répression »* et il a qualifié de *« choquante »* la façon dont le président de la République s'en est pris *« aux travailleurs qui expriment leur mécontentement et à la CGT, qui accomplit ses responsabilités d'organisation syndicale »*. Observant que ce que M. Mitterrand *« appelle aujourd'hui « sornettes », c'est ce qu'il promettait hier »*, le bureau confédéral ajoute : *« Traiter de « commandos » des rassemblements syndicaux importants, se livrer à des leçons d'histoire particulièrement déplacées, affirmer que, quoi que disent ou fassent les salariés, usant de leurs droits syndicaux démocratiques, il n'en tiendrait aucun compte, un tel comportement est inacceptable d'aucun homme d'Etat, à plus forte raison du président de la République. »*

Au cours du point de presse hebdomadaire du PCF, au lendemain des incidents, M. René Piquet, membre du bureau politique, a assuré que les déclarations de M. Mitterrand *« ne peuvent être que considérées comme inacceptables par les travailleurs »* et qu'elles lui rappelaient *« ceux de Raymond Barre, qui injuriait les porteurs de pancartes et traitait les fonctionnaires de nantis »*. Pour M. Piquet, cette *« agression »* n'est pas *« sans analogie avec le racisme anticommuniste exprimé par Jacques Chirac ces derniers jours »*.

Signant l'éditorial de l'*Humanité-Dimanche*, M. François Hilsum écrit que le président de la République a traité *« avec un mépris monarchique les salariés qui osaient manifester sur son passage »*. Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire du PCF, évoquant la journée nationale d'action prévue par la CGT le 24 octobre, note : *« S'il est parfaitement ridicule d'imaginer le Parti communiste déguisé en une espèce de chef d'orchestre clandestion du mouvement social, on ne peut s'étonner de le voir se réjouir quand d'autres que lui refusent la résignation et la passivité. »*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 9 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié.

● CODE EUROPÉEN DE SÉCURITÉ SOCIALE

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification du code européen de sécurité sociale.

Ce code a pour objet d'encourager les Etats membres du Conseil de l'Europe à développer leur système de Sécurité sociale et à harmoniser leur législation. Il subordonne sa *ratification à un certain nombre de* conditions qui sont remplies par la législation française déjà très avancée en ce domaine.

Le gouvernement français donne ainsi, au moment du quarantième anniversaire de la sécurité sociale, une nouvelle preuve de l'attention qu'il porte au progrès d'un système de protection sociale auquel les Français sont justement attachés.

● LE BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres un premier bilan de la rentrée scolaire 1985. Plus de douze millions d'élèves ont pu être accueillis dans des conditions satisfaisantes.

Dans le premier degré, l'effort en faveur de la pré-scolarité s'est concrétisé par l'ouverture de deux mille classes maternelles. De nouveaux programmes ont été mis en œuvre à l'école élémentaire.

Les lycées, où cinq nouveaux baccalauréats ont été mis en place, accueillent cette année, grâce à l'attribution de trois mille emplois supplémentaires, près de cinquante mille élèves de plus que l'année dernière ; les ouvertures de sections de techniciens supérieurs se sont accrues de 30 %.

Il s'agit d'une première étape vers l'objectif fixé par le gouvernement de porter à 80 % de chaque classe d'âge le nombre de jeunes formés au niveau du baccalauréat d'ici à l'an 2000.

La mise en œuvre du plan « informatique pour tous » a permis, dès la rentrée, l'installation de cent vingt mille micro-ordinateurs et la formation de cent mille enseignants.

Les nouveaux conseils d'école et les *nouveaux conseils d'administration* des collèges et des lycées donnent une place accrue aux parents et aux représentants des collectivités locales. Ils seront installés d'ici au 1er novembre.

Le conseil des ministres a rendu hommage, à l'occasion de cette rentrée, à la compétence et au dévouement des personnels de l'éducation nationale qui ont permis cette année encore d'accueillir davantage de jeunes dans le système éducatif.

● RELATIONS ENTRE SÉCURITÉ SOCIALE ET USAGERS

Madame le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, a présenté au conseil des ministres un programme de trente mesures destinées à améliorer les relations entre les usagers et la sécurité sociale.

Ces mesures s'organisent autour de deux thèmes : simplifier et moderniser.

Il s'agit, d'une part, de rendre les procédures plus simples, donc plus *accessibles, et de réduire les délais* ; d'autre part, de moderniser, notamment par l'utilisation des nouvelles technologies, les conditions d'accueil et d'information des usagers.

Au nombre des mesures ainsi prévues figurent notamment :

– la mensualisation des pensions d'invalidité du régime général ;

– l'accélération de la délivrance du macaron que les grands invalides civils peuvent apposer sur leur voiture ;

– la délivrance systématique d'un récépissé lors du dépôt des dossiers d'invalidité devant les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) et les commissions départementales d'éducation spéciale (CDES) ;

– la possibilité donnée aux petites entreprises en vue d'améliorer la gestion de leur trésorerie, de payer mensuellement leurs cotisations sociales ;

– en cas de travail à temps partiel et pour favoriser celui-ci, le calcul *du plafond applicable aux cotisa*tions sociales au prorata du temps effectivement travaillé ;

– l'*extension progressive* de la possibilité donnée aux futurs retraités de connaître, à partir de questions posées sur minitel, le montant de la pension à laquelle ils auront droit ;

– la délivrance généralisée de la carte de priorité des mères de famille par les soins des caisses d'allocations familiales ;

– l'expérimentation de l'utilisation de la carte à mémoire dans le domaine de la santé en vue de favoriser le suivi médical des assurés ;

– la mise en place d'un réseau d'information télématique pour faciliter l'orientation des personnes handicapées vers les établissements d'hébergement, de rééducation professionnelle et de travail protégé ;

– l'octroi du bénéfice du tiers payant, pour les consultations externes dans les hôpitaux, à tous les détenteurs d'une carte d'affiliation à un régime de sécurité sociale ;

– la simplification de nombreux imprimés et formulaires à remplir tant par les assurés que par les entreprises.

● MODERNISATION DES TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES

Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports a présenté au conseil des ministres une communication sur la modernisation des transports routiers de marchandises.

I. – Le transport routier, qui assure une part essentielle de l'acheminement de notre commerce extérieur européen, contribue à l'amélioration de la compétitivité de l'ensemble de notre appareil produc*tif et à l'équilibre de nos échanges.*

Le gouvernement a engagé une polique active en faveur de ce sec*teur pour lui permettre de renforcer* sa compétitivité et d'améliorer ses conditions d'exploitation. Les aides budgétaires de l'Etat en faveur du développement de la productivité des transports terrestres de marchandises ont été multipliées par cinq entre 1981 et 1985.

Les dispositions nécessaires pour assouplir et simplifier les réglements et assainir les conditions de sous-traitance seront prises d'ici la fin de l'année.

II. – Ces actions doivent aujourd'hui être prolongées pour permettre aux transporteurs routiers de mieux tirer parti de l'évolution des techniques télématiques et électroniques.

A cette fin, un programme de développement et d'expérimentation va être mis en œuvre en collaboration avec l'Agence de l'informatique (ADI) et les professions.

Il permettra de renforcer la diffusion des équipements de conception française, comme la carte à mémoire, de simplifier les procédures administratives et de faciliter les échanges de données commerciales par une politique de normalisation.

III. – Cet effort doit s'accompagner d'une intensification des actions de formation.

Des moyens accrus d'aide à la formation continue seront mis en œuvre d'ici à la fin de 1985.

Un baccalauréat professionnel « transports » sera créé dès la rentrée de 1986.

Ainsi l'appareil éducatif pourra mieux satisfaire les besoins actuels et préparer l'avenir dans un secteur qui demeure créateur d'emplois.

Mesures individuelles

Sur proposition du ministre de la défense :

– Le général de division Albert Billard est élevé, dans la 1re section, aux rang et appellation de général de corps d'armée et nommé major général de l'armée de terre.

Le conseil des ministres a prononcé la nomination de membres du Conseil supérieur de l'armée de terre pour 1985.

Par ailleurs, diverses mesures d'ordre individuel relatives à la nomination, à la promotion, à l'affectation et à la situation administrative d'officiers généraux et d'officiers supérieurs de l'armement, de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air, du service de santé des armées de la gendarmerie nationale ont été adoptées.

Sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation sont nommés sept directeurs à l'administration centrale.

– M. Georges Fragny, préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris, est nommé préfet hors cadre pour être mis à la disposition du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Sur proposition du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur :

– Mme Marie-Madeleine Galisson est nommée délégué à l'information et à la communication au ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale :

– M. André-Jean Libourel, conseiller des affaires étrangères, est nommé directeur de la coopération et des relations internationales au ministère de l'éducation nationale.

– M. Guy Degos est nommé inspecteur général de l'éducation nationale. –

– M. Dominique Siciliano est nommé inspecteur général de l'éducation nationale.

Sur proposition du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle :

– M. Gérard Belorgey, préfet hors cadre, est nommé délégué à l'emploi.

LES NÉGOCIATIONS ÉLECTORALES CONTINUENT ENTRE LE RPR ET L'UDF

Les représentants du RPR et ceux de l'UDF chargés de préparer les élections législatives se sont réunis une nouvelle fois le mercredi 9 octobre. Ils se sont intéressés principalement aux petits départements à deux, trois, quatre ou cinq sièges dans lesquels la constitution d'une liste d'union semblerait préférable. Les négociations, qui sont entrées dans une phase *« très délicate »*, se poursuivent dans la plus grande discrétion. La prochaine réunion devrait avoir lieu le jeudi 17 octobre, et la liste des candidats de l'opposition pourrait être publiée à la fin du mois.

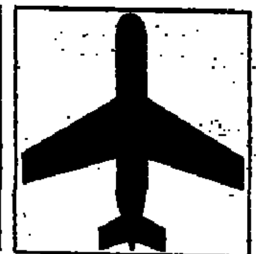
L'UDF, qui se dit en mesure de donner le nom d'une cinquantaine de ses chefs de file, se montre moins pressée que le RPR d'aboutir à une publication. Il est vrai qu'elle doit trouver un équilibre entre l'ensemble de ses composantes. M. Jean-Claude Gaudin, qui préside la commission électorale à l'UDF, pense que, d'ores et déjà, les listes d'union sont acquises dans *« une bonne moitié des départements »*, mais juge qu'il ne faut pas, en publiant trop vite les noms des têtes de liste, *« figer une situation qui est évolutive et qui peut permettre d'aller vers plus de listes d'union ».* *« Depuis la base*, affirme le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, *la volonté d'union de l'opposition remonte vers les états-majors. »*

Les membres de la commission Gaudin doivent se retrouver mardi 15 et mercredi 16 octobre, avant de rencontrer leurs homologues du RPR. *« Nous aboutirons* [alors] *à un accord global qui montrera que l'union est acquise »*, a affirmé pour sa part M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat.

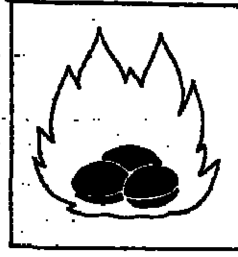
هكذا الأصل

VIVRE EN MIDI-PYRENEES

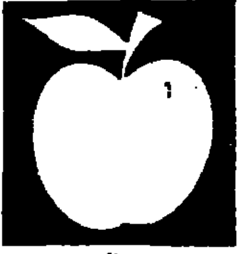




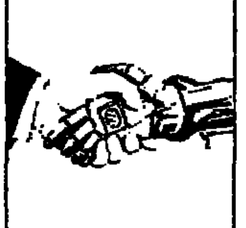
Aéronautique



Decazeville



Agro-alimentaire



Robotique



Millau

UNE SITUATION ÉCONOMIQUE PARADOXALE

Les « atouts du retard »

Peu de grandes industries traditionnelles, de nombreuses PME, une campagne préservée. Telles sont, peut-être, les vraies chances de la région.

« *C'EST la région de France la moins en crise.* » Le propos, s'agissant de Midi-Pyrénées, ressemble à une boutade. Comment croire, en effet, que cette « France du vide », qui a connu plus d'un siècle d'exode rural et de vieillissement, dont la population, malgré l'explosion de Toulouse, reste inférieure à ce qu'elle était en... 1861, qui, faute de ressources minières, est, à quelques exceptions près, passée à côté de la révolution industrielle, qui, enclavée entre le Massif Central et les Pyrénées, sans façade maritime, est restée à l'écart des grands axes de communication, comment croire qu'une telle région soit mieux armée que d'autres pour se sortir de la crise ?

Pourtant, bien des signes témoignent sinon d'un redressement spectaculaire, du moins d'une résistance au déclin : la population s'accroît ; pour la première fois depuis longtemps tous les départements ont un solde migratoire positif ; les jeunes sont moins nombreux à quitter la région, et les actifs reviennent en plus grand nombre au pays ; des zones rurales se repeuplent ; l'activité industrielle se redresse ; le commerce extérieur est largement excédentaire, même en retirant des statistiques l'industrie aéronautique ; le chômage augmente moins vite que dans le reste de la France.

Décollage de Toulouse

La région semble bénéficier aujourd'hui des « *atouts du retard* », selon l'expression d'un des responsables de l'Institut de géographie de Toulouse-Le Mirail, et aussi – surtout ? – des effets de la politique de déconcentration de la région parisienne dans les années 60-70, qui ont permis le décollage de Toulouse.

Le premier « atout du retard » découle de l'absence de grandes industries charbonnières, sidérurgiques ou métallurgiques du dix-neuvième siècle, aujourd'hui en crise. Seules Decazeville et Carmaux ont à payer le prix de douloureuses et difficiles reconversions : la population de ces deux villes, qui ne comptent pourtant que 20 000 habitants chacune, continue de baisser (– 10 % entre les deux derniers recensements). Tarbes, premier centre industriel et principale ville de la région (80 000 habitants) en dehors de Toulouse, se débat aussi dans les difficultés, mais, pour le moment, grâce à la relative diversité de ses activités, parvient à maintenir sa population.

Le second atout est l'existence d'une industrie traditionnelle, celle de la laine cardée, implantée dans le sud du Tarn et la région de Lavelanet, qui a fait mieux que résister. Une longue habitude du commerce international – *le premier télex de la région a été installé à Castres et non à Toulouse*, – une modernisation commencée au début des années 60, une bonne utilisation des aides offertes par le plan textile mis en œuvre par le gouvernement en 1982, tout cela a permis à ce secteur qui marie habilement grandes entreprises et petits façonniers d'assurer aujourd'hui 68 % de la production française et d'augmenter régulièrement le nombre des emplois offerts depuis trois ans (12 500 salariés actuellement), ce qui est exceptionnel.

Autres atouts : le réseau assez dense de petites et de moyennes entreprises (125 000 emplois dans l'artisanat) qui ont su, mieux que les grosses firmes, s'adapter à la crise. Surtout, un secteur tertiaire particulièrement développé, puisqu'il assure actuellement deux emplois salariés sur trois et un emploi « indépendant » sur trois.

Au total, plus d'un travailleur sur deux de la région (500 000 sur une population active de 950 000 personnes) est employé dans le commerce, les services ou l'administration. Et ici, comme dans le reste de la France, le tertiaire est créateur d'emplois : au cours des trois dernières années, il a fait mieux que compenser les pertes dans les autres secteurs.

Le dernier « atout du retard » de Midi-Pyrénées, c'est peut-être, et contre toute attente, la ruralité de cette région. L'agriculture emploie encore 15 % de la population active, proportion deux fois supérieure à la moyenne nationale. *La petite taille des exploitations*, la tradition de « faire-valoir direct » – la terre appartient au paysan, – l'absence de grands centres industriels attractifs, expliquent l'importance qu'a gardée ce secteur dans l'économie.

Petites villes

Certes, le revenu moyen des exploitants dans cette région est un des plus faibles de France, et un deuxième emploi dans l'artisanat ou le commerce est souvent une condition de survie. Certes, l'industrie agro-alimentaire n'est pas encore très performante, bien qu'elle emploie 20 000 salariés et que les produits agricoles arrivent en deuxième position dans le commerce extérieur de la région, après la construction aéronautique et devant l'électronique. Mais les possibilités de développement dans ce domaine sont réelles.

Sur le plan de l'habitat, cette ruralité peut devenir aussi un atout. Midi-Pyrénées a été longtemps victime de l'absence de grands centres urbains ; aujourd'hui encore cette région ne compte, en dehors de Toulouse, que trois villes de plus de 50 000 habitants : Tarbes, Albi et Montauban. Castres approche ce seuil mais la plupart des autres centres se situent entre 2 500 et 20 000 habitants.

L'exode rural a été ici d'autant plus impressionnant que la région, dès le début du dix-neuvième siècle, était faiblement peuplée. Des départements comme l'Ariège (135 000 habitants) et le Gers (173 000 habitants) ont enregistré lors du dernier recensement leurs chiffres les plus bas depuis... 1802 ; la densité de leur population a baissé de moitié en un siècle, pour se situer aujourd'hui à 28 habitants au kilomètre carré (317 dans le Nord-Pas-de-Calais ; 44 en Limousin). Foix, la plus petite préfecture de France, a vu sa population, lors du recensement de 1982, descendre *au-dessous de 10 000 habitants*.

« Rien foutre al païs »

Des cantons ariégeois adossés aux Pyrénées comme Massat ou Castillon-en-Couserans se sont presque totalement vidés : moins de dix habitants au kilomètre carré, qui pour un tiers sont âgés de plus de soixante ans. En Ariège, dans le Gers, mais aussi *dans le Lot et l'Aveyron, les personnes* âgées sont sensiblement plus nombreuses que les jeunes de moins de vingt ans (la proportion en France est inverse : 18 % de plus de soixante ans pour 29 % de jeunes).

Et voici que cette France de la ruralité attire à nouveau. L'heure est à l'exode urbain, bien connu depuis vingt ans aux Etats-Unis, et qui commence à se traduire en France par une baisse de la population des grandes villes. Entre 1968 et 1975, Midi-Pyrénées enregistrait déjà un solde migratoire positif avec la région parisienne (+ 14 000 personnes), mais ce chiffre cachait un échange bien inégal : la perte de 12 000 jeunes et le gain de 26 000 retraités.

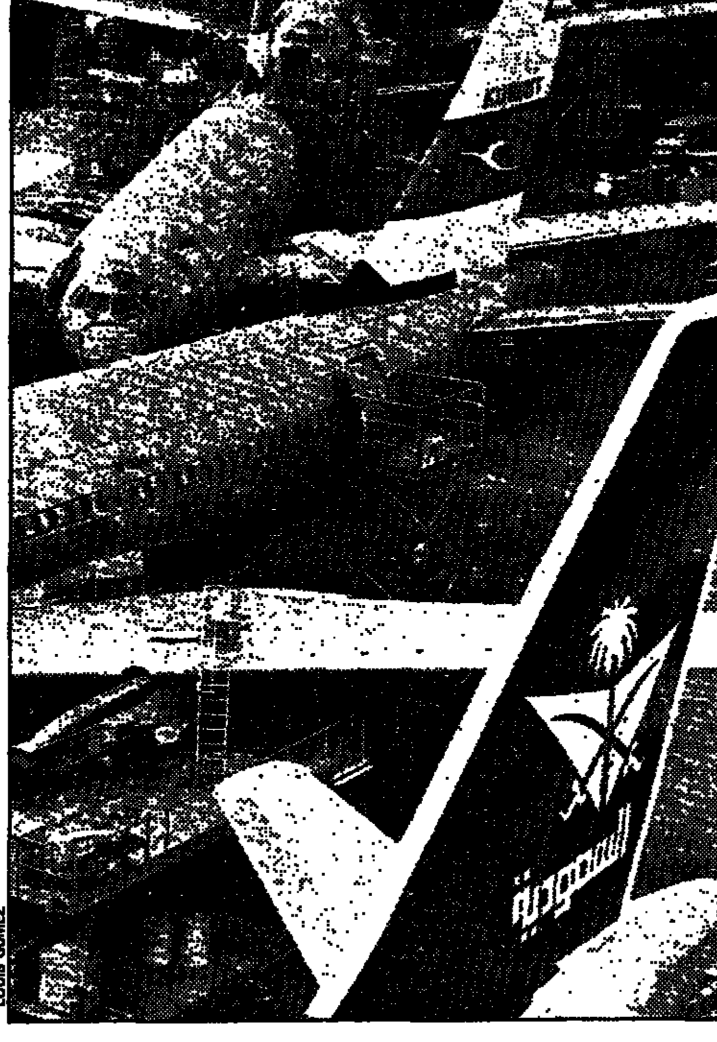
Depuis, le rapport s'est modifié, et la région a bénéficié d'un solde positif de 12 000 actifs entre les deux derniers recensements. Désormais, à tous les âges, sauf entre vingt-cinq et vingt-neuf ans, le nombre des arrivées dans la région l'emporte sur celui des départs. Bien sûr, avec la montée généralisée du chômage, la mobilité a diminué dans toute la France. « *Volem viure et rien foutre al païs* », comme on a pu le lire sur les murs de Toulouse. Quitte à être chômeur, autant l'être chez soi et au soleil. Mais le phénomène national semble ici amplifié.

Midi-Pyrénées, qui a échappé pour l'essentiel à l'urbanisation massive du dernier demi-siècle, semble être, cette fois, à l'avant-garde des nouveaux modes d'habitat. 86 % des logements construits dans la région en 1981 étaient des maisons individuelles, pourcentage très supérieur à la moyenne nationale. Le plus souvent ces résidences nouvelles sont localisées dans de petites communes entourant les villes, même les plus modestes comme Foix, Pamiers, Auch, Saint-Gaudens. Il ne s'agit donc ni d'un transfert de populations de communes-centres surpeuplées, comme ce peut être le cas pour Toulouse ou Tarbes, ni d'un véritable retour à la campagne.

Jean-Pierre Laborie, professeur de géographie à l'université de Toulouse-Le Mirail, qui a étudié le phénomène y voit plutôt une nouvelle forme de « *péri-urbanisation* ». Va-t-elle permettre une fixation durable de la population, qui n'a pu se faire au cours des dernières décennies en Midi-Pyrénées faute de centres urbains suffisamment nombreux et attractifs ?

JEAN-MARIE DUPONT.

(Lire la suite page 16.)



LOUIS GOMEZ

Chaîne de montage d'Airbus

OU SERA CONSTRUIT LE FUTUR AVION SPATIAL ?

Hermès : le suspense

Dassault ou l'Aérospatiale ? Qui l'emportera ? Une chose est sûre : Toulouse ne sera pas la seule gagnante.

TOULOUSE attend Hermès. Anxieusement. Ce que les hommes politiques de la région annonçaient comme presque sûr ne vient toujours pas. Et certains commencent à se demander si on n'a pas été trop optimiste en pensant que l'essentiel de la construction du futur avion spatial européen Hermès irait aux industriels, et surtout à un industriel, l'Aérospatiale.

Pour l'heure, rien n'est encore décidé et il semble bien que la commission du choix constituée au sein du Centre national d'études spatiales (CNES), dont les conclusions ont été remises le 18 septembre aux autorités de tutelle, ait été invitée à reprendre sa copie.

Voici donc les deux *firmes intéressées*, Dassault et l'Aérospatiale, renvoyées dos à dos pour quelques jours encore. Qui l'emportera ? Dassault seul ? L'Aérospatiale seule ? Ou au contraire les pouvoirs publics se prononceront-ils pour un savant dosage qui tiendrait compte à la fois des impératifs de la politique industrielle et de ceux de la coopération européenne ?

Ce dernier point est essentiel, car si aujourd'hui le projet Hermès est un projet français, on peut raisonnablement penser qu'à court terme il deviendra un véritable projet européen dans la mesure où l'Europe s'est prononcée, en janvier, à Rome, en faveur des vols habités. Ces missions-là, Hermès devrait les offrir à l'Europe pour un coût estimé de 14 à 15 milliards de francs.

Huit pays (Autriche, Belgique, Danemark, Irlande, Italie, Pays-Bas, Suède et Suisse) ont déjà fait connaître à la France ce que pourrait être le montant de leur participation financière à Hermès. Pour l'heure, le directeur général du CNES, Frédéric d'Allest, a tout lieu d'être satisfait puisque pour 90 % le programme serait ainsi couvert alors que ne se *sont pas encore prononcés* la Grande-Bretagne, le Canada, la Norvège et surtout la République fédérale d'Allemagne qui est, avec la France, le plus gros bailleur de fonds des programmes européens. Aussi ne faut-il pas surestimer la part des travaux qui sera réservée aux industriels français. Même si ceux-ci seront, à coup sûr, maître d'œuvre du projet, il leur faudra partager. La présentation de l'avion spatial, le 25 octobre prochain, à l'ensemble de l'industrie européenne et aux délégations des Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) devrait permettre d'y voir plus clair.

On comprend donc mieux que *le projet, comme cela s'est fait par* exemple pour Airbus, sera éclaté dans toute l'Europe. Mais il devrait l'être aussi dans toute la France. Même si, par extraordinaire, la part réservée à Toulouse n'était pas celle dont certains rêvent. Ainsi en va-t-il pour la conception de l'engin qui, de toute façon, sera faite dans la région parisienne, quel que soit le schéma industriel retenu par les pouvoirs publics. Ainsi en va-t-il pour la fourniture du revêtement thermique d'Hermès qui a toutes les chances d'être partagée entre les entreprises de la région parisienne et celles, surtout, de l'Aquitaine. Ainsi en va-t-il encore pour les essais de l'engin dont on pense qu'ils auront plutôt lieu à Istres ou à Brétigny.

Que resterait-il donc pour Toulouse ? Peut-être l'intégration de l'engin dans les installations de l'Aérospatiale ? Ce n'est pas acquis. Dassault peut le faire aussi et, en outre, Hermès ne sera construit qu'à deux exemplaires. Rien à voir avec les chaînes d'Airbus !

Personne ne sait donc encore la part qui sera réservée à l'Aérospatiale. Mais les Toulousains peuvent se rassurer en sachant que le centre de contrôle et de mission de la navette Hermès, le « Houston français », sera vraisemblablement implanté dans leur ville où le CNES a déjà d'importantes installations comme le centre de contrôle des missions, et le centre d'essais des satellites Intelspace...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

DANS CE NUMÉRO

DEMAIN

- **Toulouse, sa culture et ses vedettes.**
- **L'université sort de ses murs.**
- **« La Dépêche » tentée par la cohabitation.**



A SUIVRE

TARN

• Médecin et explorateur

Il aimait la géographie, et voulait être diplomate. « En 1940, mon père m'a dit que je serais plus utile comme médecin » : Pierre Amalric est donc devenu médecin, et quel médecin, mais sans renoncer à aucune de ses curiosités. Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine, membre de l'Académie internationale d'ophtalmologie, il a importé d'Amérique l'étude par fluorescence des yeux et est consulté dans le monde entier.

A la demande de Mao, il est allé en Chine apporter sa science, bien avant que le pays ne s'ouvre à l'Occident. A Albi, il a créé une clinique réputée et habite le plus bel hôtel particulier de la ville, où il tient salon : les personnalités de tous bords s'arrêtent chez lui pour le saluer. Il est aussi le fondateur de l'Association des amis du vieil Albi.

Pour suivre les traces du célèbre navigateur La Pérouse, né à Albi et disparu dans le Pacifique voilà deux siècles, le docteur Amalric a réuni à Paris l'académicien Jean Bernard, le duc de Castries, le navigateur Eugène Riguidel, le ministre Haroun Tazieff et bien d'autres. Son but ? Créer un musée La Pérouse, dans le Tarn, avant que les Australiens ne le fassent chez eux. De tous les convaincus de l'importance stratégique du Pacifique sud, Pierre Amalric n'est pas des moindres.

ARIÈGE

• L'autre Trigano

André Trigano, le frère de Gilbert, réfugié dans l'Ariège durant la dernière guerre, est maire de Mazères depuis 1971. On l'appelle « Monsieur Emploi ». Cas unique dans la région, sa commune est en expansion : sa population a progressé de près de 30 % et, au cours des dernières années, plus de quatre cents emplois nouveaux y ont été créés.

Excellent gestionnaire, remarquable animateur, il promet et tient ses promesses. Tout le monde donne en exemple son efficacité, même si des esprits chagrins lui reprochent ses relations, qu'il met pourtant largement et généreusement au service de ses administrés.

Conseiller général du Lot, il sera candidat aux prochaines législatives, sans étiquette politique. – J. D.

LES MÉCOMPTES DE LA CONVERSION

Decazeville dans la désillusion

Dans ce vieux centre industriel aveyronnais, une certitude commence à se faire jour : « On ne peut tout attendre de Paris ».

EN 1984 a été annoncée, planifiée, la suppression d'un millier d'emplois dans le bassin de Decazeville-Aubin. C'est important pour un petit bassin d'emploi. Cela ne fait qu'aggraver les pertes antérieures. Sans multiplier les chiffres, il faut savoir que de 2 387 mineurs en 1938 on est passé à 1 715 en 1957 et à... 175 en 1966. On peut retenir aussi que l'agglomération de Decazeville a perdu 5 % de sa population entre 1968 et 1975 et 9,8 % *entre 1975 et 1982, où elle comptait* 2 370 habitants.

Voilà la question qui hante les esprits aveyronnais : est-il encore temps d'inverser la spirale ? L'impression dominante est qu'à moins de se résigner à la mort le stade est atteint où il n'est plus possible de se permettre de descendre plus bas encore. Seul, au moins un maintien *peut sauver l'espoir, qui est tout.* Mais peut-être faut-il redistribuer les cartes et redéfinir les règles du jeu...

Un calmant qui aggrave le mal

Decazeville-Aubin est un des plus vieux centres industriels de France. Un beau titre de gloire, certes. Mais, *aujourd'hui, il n'est pas rare que l'on* ajoute la réflexion suivante : « Le ver, déjà, n'était-il pas dans le fruit ? Dès le départ, tout reposait sur de grosses sociétés venues de l'extérieur. » Et ces sociétés ainsi que leurs cadres n'ont jamais épousé totalement la région. Le bassin de Decazeville dans son ensemble est resté un phénomène à part dans le département. Entre les deux, le courant n'a pas toujours passé.

Peu à peu, et quoi qu'il en soit, une tradition, une culture, s'est élaborée à Decazeville. Elle reposait sur trois piliers : la mine (le charbon), la sidérurgie, le zinc. « Le syndicat » (comprenez la CGT) a servi souvent de ciment, participant aux grands moments de la vie collective ou même individuelle.

Les piliers avaient l'air solides. On en est resté là. Pas ou peu de PME-PMI, en dehors d'une sous-*traitance trop dépendante.* Pas ou peu d'emplois féminins. Bref, pas ou peu de diversification. En un mot, pas de tissu industriel véritable. Pas d'ambition non plus : il a fallu attendre la crise pour qu'on se soucie de désenclavement, d'environnement ou même d'accueil dans des zones industrielles.

Lorsque surgissait un problème, *une difficulté, l'important était* de faire bloc, de manifester sa force et sa détermination. Le bassin de Decazeville a su le faire. Que l'on se souvienne de la grève de 1961-1962 ! Le but était double : s'adresser aux directions, s'adresser aux pouvoirs publics pour que ces derniers fassent plier les directions ou interviennent directement. Il a été atteint plus ou *moins totalement à diverses reprises.* L'euphorie de la croissance aidant, on a vu l'Etat ne pas ménager ses aides et subventions. *« Ont-elles toujours été des bienfaits ? »* entend-on parfois aujourd'hui. Ou plus grave encore : *« Quel gâchis ! Avec l'argent ainsi perdu, on aurait pu créer des emplois d'un type nouveau, diversifier les produits. »*

Aujourd'hui, les tentations de crispation sur le passé existent, d'autant plus peut-être que de toutes parts l'édifice semble se lézarder.

Les industries traditionnelles ne sont plus ce qu'elles étaient. La discussion est vive sur l'avenir — à Decazeville — du charbon, de la sidérurgie et du zinc. Difficile, à un moment ou à un autre, de ne pas considérer cet avenir dans un cadre plus général. Pas facile, non plus, de continuer à envisager subventions *sur subventions* de la part d'un Etat qui doit arbitrer et choisir plus que jamais. Cela, d'ailleurs, aggrave l'inquiétude : *« Il faut bien se rendre à l'évidence. Malheureusement, nous ne pesons pas lourd, face aux grands bassins de Lorraine ou du Nord, face encore aux problèmes de l'automobile. »* Certains remèdes sont redoutés plus qu'attendus.

Conversion, reconversion ? Le mot, ici, ne passe pas. Cela s'explique. A la fermeture des mines, De*cazeville a servi de cobaye pour les* premières conversions. Depuis l'unanimité s'est faite : pour un coup d'essai, ce ne fut vraiment pas un coup de maître.

Le traitement social ? Voilà la tentation à repousser : *« le calmant qui aggrave le mal ».* A l'utiliser, il ne resterait bientôt que des retraités. Le mot d'ordre, c'est plutôt : *« Ne pas diminuer le nombre d'emplois existants. »* Au-delà d'un certain seuil, il n'y aurait plus qu'à jeter l'éponge.

L'aménagement du territoire ? On y a cru ici. On aimerait pouvoir y croire encore. Les régions défavorisées se sont accrochées à ce concept : elles y ont vu le signe de leur reconnaissance, le début d'une justice. Mais, à l'expérience, et quel que soit le nom du plan ou de l'organisme, les résultats directs sur l'emploi ont été difficiles à saisir. Des *points* plus intéressants ont été marqués en matière de désenclavement par exemple.

Les promesses de Mauroy

Pourtant, dans cette région qui vote à gauche, l'espoir a été manifeste quand le premier ministre Mauroy est venu et a annoncé, nommément, plusieurs implantations industrielles. Depuis, on sait qu'elles n'auront pas lieu, tandis que d'autres mesures en faveur des collectivités locales seront possibles... Alors, sans mettre en cause la bonne volonté de M. Mauroy, on entend des élus déclarer en substance : *« On avait trop cru que le pouvoir politique pouvait commander l'économique. Celui-ci résiste en fonction de ses propres critères... »*

Dernières illusions perdues ? La certitude, en tout cas, qu'on ne peut tout attendre de Paris, et d'ailleurs, même si *« l'appui de Paris et la solidarité nationale sont absolument nécessaires dans le contexte actuel ».*

D'autres voies restent peut-être à explorer ? La CFDT, par exemple, propose une nouvelle démarche : mobiliser les forces locales autour d'une *stratégie,* faire jouer les solidarités départementales et régionales...

YVAN PUECH.

La foudroyante réussite du pharmacien de Castres

PIERRE FABRE, c'est l'une des plus foudroyantes réussites du Sud-Ouest. Ce pharmacien de Castres aura créé en vingt-cinq ans un véritable empire autour de son officine. La SA Pierre Fabre emploie dans le Tarn deux mille cinq cents salariés et réalise un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs.

C'est le septième laboratoire médical français, et le deuxième groupe en dermo-cosmétologie. Cette entreprise régionale est aussi *internationale : elle possède des filiales* en Europe, et vient de s'associer avec Clairol aux USA, et Shiseido au Japon.

La réussite de la société est due d'abord au génie de Pierre Fabre. Cet homme est une force de la nature : il dort très peu, enregistre tout, calcule tout, retient tout et mène son entreprise comme une armée industrieuse.

Avec la sagesse d'un paysan, ce pharmacien a d'abord investi dans son laboratoire, puis s'est diversifié dans la médication et la dermo-cosmétologie. C'est ainsi qu'il a acheté Klorane.

Il s'est entouré d'une équipe de quatre-vingt-dix chercheurs recrutés dans le monde entier, et consacre à la recherche 18 % de son chiffre d'affaires. Ce bataillon de blouses blanches planche sur les recherches biologiques et immunologiques (une *unité de biotechnologie va bientôt* être implantée à Cahors, dans le Lot), sur la chimie organique et sur la phytochimie. Au total, Pierre Fabre aura déposé deux cent quatorze brevets en France.

Aux deux mille Castrais à qui il assure du travail, ce PDG industrieux veut aussi procurer des loisirs. L'association sportive PF rafle toutes les coupes. L'équipe de basket est championne de France. C'est le rugbyman Gérard Cholet qui a été choisi pour promouvoir l'image de marque de la société dans les Pyrénées.

Il n'y a vraiment qu'une ou deux petites choses qui peuvent chagriner Pierre Fabre. S'il s'est fort bien accoutumé de la municipalité socialiste de Castres, il a été vexé par la *défaite de son poulain à la mairie,* l'ancien ministre Jacques Limouzy, et regrette de n'avoir jamais pu faire poser un avion à Castres...

80 OU 90 AVIONS VENDUS EN 1985

La locomotive Airbus

Après Caravelle et Concorde Toulouse a un nouveau fétiche qui entraîne l'ensemble de son industrie

AIRBUS voit la vie en rose et Toulouse aussi. Pas *de mois, presque pas* de semaine, sans qu'une compagnie aérienne ne signe un *contrat d'achat* de quelques « gros » A310 ou de « petits » A320. La métropole de la région Midi-Pyrénées se rassérène après avoir eu très peur pour son industrie aéronautique.

On avait tellement décerné à Toulouse le titre de *« capitale de l'aéronautique et de l'espace »* ! La crise qui avait frappé d'abord les compagnies aériennes du monde entier, puis, par rebond, les constructeurs, avait fait l'effet d'une douche froide sur cet enthousiasme : 42 commandes d'Airbus étaient enregistrées en 1981, 17 en 1982, 18 en 1983. Devant l'accumulation des « *queues blanches* », avions *terminés* et n'ayant pas trouvé preneur, le doute saisissait toute une région. Réduction des cadences, chômage technique, licenciements, difficultés en cascade reportées de *l'Aérospatiale à Latécoère et de* Latécoère au plus petit fabricant de rivets : les signes sinistres se *multipliaient.*

Survint la divine surprise de la commande de la compagnie américaine Panam, qui a *prévu,* le 11 septembre 1984, d'acheter 91 biréacteurs. A partir de cette date, *la spirale s'est inversée* et les ordres ont afflué. La Lufthansa, la Chine, Indian Air*lines, Continental Airlines, la* Thaïlande, se sont laissé alors convaincre de voler ou de conti*nuer à voler sous les couleurs* du consortium européen Airbus. Les chiffres témoignent de ce *regain.* 1984 s'est achevé avec un portefeuille de 35 commandes fermes. L'année en cours devrait, avec 80 ou 90 appareils vendus, être l'année de tous les records.

Même si les *cadences* de fabrication restent pour l'heure fixées à 3 appareils par mois, on *se prépare dans toute la région* à accompagner la remontée en puissance de l'avion-fétiche qui *a succédé dans le cœur des* Toulousains à la Caravelle et à Concorde. La carrière de l'A-320, court-courrier de 162 places, s'annonce sous les meilleurs auspices : deux ans avant sa mise en service, 200 exemplaires ont été retenus.

Cette évolution vient à point pour conforter les 12 000 emplois qui dépendent directement *du programme* Airbus *à la* société Airbus Industries, qui assemble les avions, mais aussi à *l'Aérospatiale* (7 500 emplois), qui fabrique à Toulouse les matrices des réacteurs, chez *Latécoère* (700 emplois), qui installe les inverseurs de poussée de ces mêmes réacteurs.

La bonne commercialisation de l'avion de transport régional franco-italien, l'ATR-42, la poursuite des *programmes* Jaguar, Mirage et Alphajet, assurent le maintien et l'amélio*ration des plans de charge — et* donc du moral — du complexe aérospatial toulousain, où figurent les plus grands établissements industriels et universitaires de ce secteur.

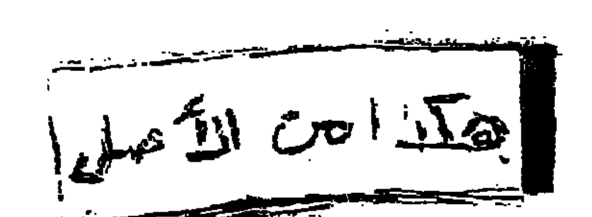
Dassault, Matra et les autres

On y trouve, en sus des sociétés déjà citées, la société Dassault (1 500 emplois), la *compagnie Air France* (800 emplois), qui entretient et répare à Montaudran les avions de tout type. La société ABG (250 emplois), elle, produit les circuits de conditionnement d'air qui équipent certains appareils. Micro-Turbo (500 emplois) construit des turbines à gaz pour les jets et les voitures de course. Métodécor-Alusud (400 emplois) revêt les carlingues d'aluminium. Zodiac-Espace (150 emplois) a élargi sa gamme depuis le ballon-sonde jusqu'aux piscines en plastique. Matra-Espace (400 emplois) conçoit et essaie des satellites, tout comme Thomson-Espace (400 emplois).

La liste des établissements d'enseignement et de recherche n'est pas moins prestigieuse : Centre national d'études spatiales (CNES), Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace (ENSAE), Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC), Ecole nationale d'ingénieurs de constructions aéronautiques, Office national d'études et de recherches en aéronautique (ONERA), Météorologie nationale.

Le complexe aérospatial s'agrandit d'année en année, grâce à son pouvoir d'attraction sur les industries de pointe des secteurs de l'électronique et des matériaux composites. Cette évolution souhaitée et bénéfique a toutefois pour conséquence de faire dépendre Toulouse des aléas d'un marché international soumis à des tensions contradictoires où le cours du dollar et le niveau du commerce international jouent fortement. Après avoir été pour le pire, cette dépendance semble s'orienter aujourd'hui vers le meilleur.

ALAIN FAUJAS.



هكذا الأصل

COUP D'AUDACE DANS LE LOT

Les robots de Saint-Céré

Comment une entreprise de soixante personnes est devenue le pôle industriel avancé de toute une région.

DANS le bassin d'emploi de Saint-Céré-Bretenoux baptisé longtemps le croissant fertile du Lot, quelques entreprises, parmi les plus importantes, échappent à la crise. Celle-ci n'épargne pas les petites usines à caractère familial, mais les géants confituriers Andros et Boin, implantés sur Bretenoux-Biars, se partagent toujours les deux premières places à l'échelon européen.

Cependant, en ce moment, tous les regards se tournent vers la société Cépède de Saint-Céré. Présentée comme le pôle robotique de Midi-Pyrénées, cette entreprise de soixante personnes met sa matière grise au service de la machine-outil à commande numérique. Ici, loin des grandes métropoles régionales, on convertit les grosses machines de type conventionnel en robot pensant en intégrant les dernières techniques d'asservissements et de calculateurs. Les clients ont pour nom Dassault, l'Aérospatiale, le CEA, Usinor et les arsenaux de Bordeaux, Tulle, Tarbes, Bourges. Des débouchés sûrs.

A la tête de cette entreprise, un Parisien, ingénieur des arts et métiers, Michel Pioch, trente-huit ans, un ancien d'ITT et de Pont-à-Mousson.

En 1981, il rachète la société Cépède créée en 1969 : une entreprise spécialisée dans la maintenance et la reconstruction de machines-outils et appelée à stagner faute d'investissements lourds. La reconversion est nécessaire et urgente, d'autant que ce secteur, étroitement dépendant des importations, se porte mal. Deux unités importantes installées sur Brive ont entre-temps déposé leur bilan.

Michel Pioch décide très vite d'assurer la conception de systèmes robotisés qui doivent lui permettre de se maintenir au plus haut niveau technologique. Il fait réaliser par son bureau d'études une machine spéciale pour le perçage automatique de caissons centraux d'Airbus. En 1981, c'est une première mondiale : la fabrication d'une machine à commande numérique pour le rayage des canons.

Plus facile avec l'expansion

Michel Pioch prend contact à ce moment les sociétés d'investissement de développement régional. L'IRDI et la SOFINSO interviennent en augmentation de capital. S'ajoute à cela l'éventail des aides classiques mais aussi la contribution de la société de financement de Pechiney (SOFIPE) qui prend en main le plan de restructuration de l'usine de Laval-de-Cère, site électro-métallurgique qui appartenait au groupe nationalisé.

Quarante-cinq emplois au départ, quinze de plus aujourd'hui : Cépède veut s'efforcer de rester dans la course, mais elle reste consciente qu'*« elle a réussi une reconversion facile car elle s'est faite dans le cadre d'une très forte expansion »*. Ce qui, évidemment, n'est plus le cas aujourd'hui.

JEAN-MARIE DECORSE.

Philippe Deyveaux, maire de Castres. – Jacques Limouzy, ancien ministre, est aussi ancien maire de Castres et non maire de Castres comme une erreur nous l'a fait écrire dans l'un des tableaux donnant les résultats du sondage *le Monde*-Sofres-FR3 (*le Monde* du 8 octobre, page 6). L'actuel maire de Castres est Philippe Deyveaux (PS) qui a succédé en juin de cette année à Jean-Pierre Gabarrou, élu en 1977.

L'AVENIR DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

Peine d'argent pour l'« industrie verte »

La transformation des produits agricoles emploie 20 000 personnes. Elle pourrait en employer davantage avec de nouveaux moyens de financement.

LA mise en veilleuse du projet d'unités de conserverie de maïs doux que souhaitaient réaliser plusieurs coopératives de l'Ariège et de la Haute-Garonne est sans aucun doute la meilleure illustration d'un des principaux problèmes que rencontre l'agro-alimentaire en Midi-Pyrénées.

Pour Didier Roméas, chargé des questions agro-alimentaires à la chambre régionale d'agriculture, *« l'agro-alimentaire est devenu une industrie lourde qui rencontre de sérieux problèmes de financement »*. Guy Schlegel, qui occupe un poste similaire à la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse et qui anime l'ARIA (Association régionale des industries agro-alimentaires), fait le même constat : *« Je reçois quatre à cinq personnes par semaine qui souhaitent créer leur propre boîte avec comme seules ressources 100 000 F dans le meilleur des cas ; or pour démarrer une petite conserverie de cassoulet, il faut investir plus de 2 millions de francs. »*

Pour remédier à cette situation, l'ARIA prépare pour l'année prochaine un « concours-projet IAA », dont l'objectif est d'attirer cinq projets valables qui seront primés non pas sur l'idée séduisante de la qualité de l'entrepreneur, mais sur le montage financier du dossier qui sera présenté.

Certes, l'agro-alimentaire connaît d'autres handicaps en Midi-Pyrénées, mais les sujets de satisfaction ne manquent pas pour cette activité qui, toutes entreprises confondues, emploie quinze mille personnes, soit un nombre de salariés supérieur au secteur aéronautique.

L'agro-alimentaire est en effet le deuxième employeur de la région Midi-Pyrénées, loin derrière le bâtiment et les travaux publics. Mais avec l'avantage de proposer des emplois dans toutes les villes moyennes de la région. L'exportation ne représente que 10 % du chiffre d'affaires de l'agro-alimentaire, soit 1,3 milliard de francs (valeur 1983), chiffre qui frise les 4 milliards si l'on ajoute l'ensemble de la production agricole, sur un total des exploitations régionales supérieur à 24 milliards de francs.

Les principaux secteurs couverts sont l'industrie laitière et fromagère, avec des coopératives comme Ulpac ou Tempelait mais aussi les caves de Roquefort, la transformation de viandes et de volailles avec notamment le SICA Centre-Sud et toute la filière foie gras (Comtesse du Barry, Ducs de Gascogne, etc.). Mais encore le travail du grain avec une société comme Diététique et santé, leader français de la diététique adulte avec la marque Gerblé, sans oublier les conserveries, comme Andros et Boin dans le Lot ou Spanghero à Castelnaudary, à la lisière de Midi-Pyrénées.

L'avenir, c'est évidemment le développement des plats cuisinés, *« en jouant* comme le suggère Guy Schlegel *la carte des grands chefs de la région pour sortir du produit classique »*. La surgélation apparaît moins évidente, vu les coûts d'investissement, mais la technique de cuisson sous vide passionne plusieurs industriels.

Didier Roméas constate que l'agro-alimentaire est peu développé par rapport au poids de l'agriculture dans la région : d'une part, la production n'est pas en grande partie transformée – c'est le cas de la production de veaux exportés sur pied en Italie, – d'autre part, la transformation n'est pas dans la plupart des cas très élaborée. Explication avancée : *« La production agricole régionale reste encore très diversifiée, même si les exploitations ont tendance à se spécialiser ; cet état de fait n'a pas été jusqu'à ce jour un atout pour la limitation des investissements due à la taille des entreprises de transformation. »*

La pomme comme l'ail

Paradoxalement, ces multiples gisements de matières premières agricoles sont autant d'atouts qui pourraient faire l'objet de valorisation, note-t-on à l'ARIA. L'agrochimie, les produits intermédiaires pour l'alimentation humaine ou animale et même l'utilisation pharmaceutique sont à l'ordre du jour et le potentiel biotechnologique de Toulouse se développe à la vitesse grand V, avec notamment le centre de recherches Sanofi à Labège.

Des recherches sont entreprises dans le secteur pharmaceutique pour, par exemple, utiliser les 2 500 à 3 000 tonnes de pommes qui ne peuvent être vendues en produits frais et dont on peut extraire la pectine employée pour remédier à l'excès de cholestérol. De même travaille-t-on sur l'ail, production abondante dans la région ou encore des « dérivés » de la vigne comme le Floc de Gascogne en Armagnac ou le pétillant de raisin.

JACQUES-HENRI LÔC.

SANOFI investit à Toulouse

SANOFI a décidé de développer à Toulouse *« un pôle régional à haute technicité »*. Au total, dans les centres de recherches toulousains, ce sont près de cinq cents personnes qui préparent les médicaments, les additifs alimentaires et les plantes de demain.

En juillet dernier, SANOFI a inauguré le nouveau centre de recherche appliquée de la société Rustica qui occupe à l'heure actuelle soixante personnes se consacrant à l'amélioration de cinq grandes espèces, le tournesol, le colza, le maïs, le soja et les céréales. Ce centre fait appel à des techniques informatiques de biométrie qui constituent un outil privilégié d'assistance à la sélection et qui sera très prochainement renforcé par sa connexion avec l'outil correspondant existant chez Dahlgren dans le Minnesota, société récemment acquise par SANOFI.

A SUIVRE

AVEYRON

• Millau relève le gant

A Millau, la peau et le gant, c'est toute une histoire, une culture. Ils ont pris la relève de ces fameuses poteries de la Graufesenque qui ont inondé tout le monde gallo-romain. Dès la fin du Moyen Age, on trouvait des peaux de Millau dans la vallée du Rhône ou sur les foires de Pézenas. Mais c'est avec le développement de Roquefort que tout devait prendre de l'ampleur : pour obtenir le fromage, il fallait sacrifier les jeunes agneaux qui fournissaient une matière première unique au monde et exceptionnelle. Ainsi s'est accumulé à Millau, au fil des ans, un savoir-faire remarquable et une tradition de qualité.

Résultat de toute une série de facteurs (mode, manque de dynamisme et d'investissements, concurrence...), la crise n'en fut que plus violente. De 1962 à 1975, la ganterie à elle seule a perdu trois mille trois cents travailleurs...

Aujourd'hui les difficultés persistent. De la semaine du cuir à Paris, les Millavois sont revenus avec un meilleur espoir. Neuf mégissiers avaient profité de la circonstance pour lancer officiellement une marque commune : « Peaux de Millau ». Le succès peut suivre : la peau de Millau a toujours la réputation d'être la meilleure.

D'autres signes vont dans le même sens. Une antenne du centre technique du cuir a été installée à Millau. En 1983, l'ensemble des forces vives autour du comité local pour l'emploi ont créé la Maison de la peau et du gant, un outil de promotion économique, culturelle et technique de toute la filière cuir. A nouveau, on forme des jeunes aux métiers de la mégisserie et de la ganterie...

Y. P.

A SUIVRE

GERS

• Deux rois chez eux

Le Gers compte au moins deux présidents célèbres, deux rois dans leur spécialité.

Maurice Mességué est revenu au pays il y a une quinzaine d'années, après avoir célébré les mérites des plantes sous les cieux du monde entier. A soixante-trois ans, il s'occupe encore aujourd'hui de plusieurs affaires de produits de beauté, mais aussi d'économie et de politique.

L'économie, il la suit à la chambre de commerce et d'industrie du Gers, dont il est le président depuis 1976. La politique, il la pratique à la mairie de Fleurance, ville dont il est maire (opposition proche du RPR) depuis 1971.

Il fut même conseiller général du Gers de 1973 à 1985, date à laquelle il ne sollicita pas un nouveau mandat. Et puis, ne fut-il pas candidat malheureux au scrutin législatif de 1973 ? Bref, la politique, ça l'intéresse.

L'autre tête célèbre du département s'appelle André Daguin. Le chef André Daguin, cinquante ans, patron de la très réputée table de l'Hôtel de France à Auch.

Lui aussi est président ; *deux fois même : président* du Syndicat des hôteliers-restaurateurs du Gers et président de l'Union patronale du Gers, deux organismes professionnels qu'il mène tambour battant.

Comme Maurice Mességué *le fit longtemps — il a d'ailleurs* recommencé depuis quelques mois, — Daguin parcourt le monde pour parler du Gers. Et de sa cuisine.

Les méchantes langues vous diront *qu'entre* les deux hommes ce n'est pas le parfait amour. Dans un petit département, c'est vrai, il n'y a pas toujours la place pour deux soleils.

N'empêche qu'il leur arrive de se parler et même de se rencontrer. Mais la plupart du temps sans témoin...

A.R.

RESCAPÉS DE LA VAGUE SOIXANTE-HUITARDE

Les « zippis » de l'Ariège s'embourgeoisent

Venus des grandes villes, ils se sont installés dans les villages de la montagne que, bien souvent, ils ont sauvé de la mort.

DURANT l'été 1979, les choses tournent mal : trois coups de fusil, *« des gens à l'hôpital et des gens en prison »*. La presse en parle. Beaucoup. L'Ariège verte et profonde a des réactions de rejet face à de drôles d'immigrés — *pour une fois venus du « nord »* — qui ont fui les grosses villes aux lendemains désenchantés de 1968.

Ces *« zippis »*, ces *« péluts »* (poilus, chevelus dans la langue du cru), ont sans doute des têtes bien pleines d'idéologies, voire des diplômes très officiels, mais leur allure et leurs mœurs choquent. En vrac : ils sont sales, ils changent de femme plus souvent que de chemise, ils sont jeunes, leurs gosses sont plus mal élevés que les singes de Kipling... *et ils plantent du* cannabis. La drogue arrive !

Enfin, sous prétexte d'élever des chèvres dans ce pays du bœuf et de l'agneau, ils les envoyent paître sur les terres des ancêtres. D'accord, on leur avait vendu à bas prix de la friche et des granges, certains avaient squattérisé des ruines, mais les voilà qui croissent et se multiplient — et débordent. C'est là que la poudre parle, trois fois, en tout.

Caricature et vieilles histoires soixante-huitardes ? Pas sûr. Certes, en 1985, on a changé tout ça, mais il en reste quelque chose dans les esprits, et de-ci de-là, dans les faits : saisie de sept cents pieds de cannabis du côté de Massat, incident au festival de rock de Tarascon, « punks » allemands malmenés à Saint-Giron, Verts en train de rameuter des forces dispersées contre une usine d'incinération d'ordures... Au vrai, les incidents sont passés au second plan. Après le temps des faits — divers — qui feraient des « brèves » à Toulouse ou à Marseille, est venu celui des « études ». Des universitaires, des chercheurs, des sociologues planchent sur le phénomène de cette immigration.

La géographie des clans

Au siècle dernier, on comptait plus de deux cent quarante mille Ariégeois. Partis très loin — jusqu'à Hongkong — ou glissant vers leur plaine, ils restent cent trente-cinq mille... *« dont plus de trente mille sont des Néo-Pyrénéens comme moi »*, assure l'un de ces nouveaux, installé au bourg où il s'adonne professionnellement à la vidéo. *« Chiffres fantaisistes,* rétorque la gendarmerie. *Si on exclut les instables de passage, on arrive à peine au millier. »*

Il y a des classifications tentantes. D'un côté, les libertaires, les idéologues et autres « péluts » de tout poil — au besoin attifés en « Indiens », bien que parfois venus du nord de l'Europe, — tous plus ou moins héritiers des communautés aujourd'hui déglinguées, tous dans le même sac marginal... De l'autre côté serait la *masse des néo-ruraux rangés*, éleveurs dans la montagne ou artisans dans les villages. Resterait à moduler « verticalement » ce schéma, sachant que la tendance à une certaine intégration est inversement proportionnelle à l'altitude. *« Plus on s'avance dans la montagne, plus on rencontre de réfractaires. »*

Ce n'est pas faux. Mais trop d'exceptions malmènent la règle. Ainsi, près de Foix, des libertaires flirtent avec le tourisme en organisant le ski de fond tandis que des éleveurs sages d'« en haut » proclament leur solidarité de fond avec les *« Indiens ». Le cannabis ne fait pas* la différence et le racisme ne passera pas entre néos d'ici et néos d'ailleurs, quel que soit le nom qu'on leur donne : agriculteurs « modernistes » ou Verts intégristes, fils du solaire ou chevalier de l'électronique, enfants de gourous ou animateurs *culturels. Toutefois, les différences* existent, reproduisant la tradition locale des « clans » favorisée par le cloisonnement des vallées. La géographie pyrénéenne, ça existe.

Le boulanger est resté

Pour la population autochtone aussi, beaucoup d'eau a coulé dans les gaves depuis les heurts avec les premières communautés. On peut voir, chez les jeunes des bourgs, des coupes de cheveux en balai de casque d'hoplite. Osmoses ! D'autres regardent moins les plus pittoresques de leurs hôtes et se tournent vers ceux qui ont réussi à « vivre au pays », le leur.

Chez les anciens — parfois une moyenne d'âge de plus de soixante ans, — des regards se modifient. Après tout, les terres hautes *qu'occupent* les nouveaux venus étaient vouées au désert. Les montreurs d'ours — huit cents au siècle dernier ! — avaient montré, aussi, le chemin de l'exil aux jeunes d'alors, aventuriers ou fonctionnaires, surtout. Les hameaux, les villages, s'étaient vidés. Les « autres » sont arrivés. Allées et venues... Fin de l'hémorragie ? Le boulanger ou l'épicier n'est plus parti, des écoles n'ont pas fermé. *« Ils ont des gosses, ces gens-là. »* Et puis certains ont réussi. On n'a pas toujours aimé qu'« ils » aient su se maintenir là où les fils avaient baissé les bras (...). Mais quoi, qu'ils vivent comme ils l'entendent — apparemment heureux dans le soleil et la frugalité, — *s'ils freinent l'avancée du désert et si* — le chômage des villes aidant — quelques jeunes d'ici ne s'en vont plus. C'est là, sans doute, qu'on touche à l'essentiel.

Une nouvelle économie

A Fos, le président du conseil général (socialiste) n'entend pas couper en quatre les cheveux de la diversité. « Péluts » ou non, il n'y a pas pour lui trente-six catégories. Il le dit : *« A partir du moment où ils sont intégrés et ont apporté leur différence, je suis personnellement très favorable à leur maintien et au maintien des activités qu'ils ont créées. »* Et de citer en exemple *« les reconversions opérées dans le Haut-Couserans avec l'appui des élus du canton »*.

Marche arrière. On retourne à Seix où le maire, conseiller général, a développé avec la DDA et une *association un plan d'aménagement* rural. L'Ours gourmand, groupement de producteurs animés par l'esprit vert, est le témoin de succès certains parmi d'autres.

Partant de l'acquis, l'un des pionniers de cette aventure vivifiante voudrait plus encore. *« Le stade de l'autarcie primitive étant maintenant dépassé — tous n'y ont pas réussi, loin de là ! — il faut un nouveau pas en avant. Les « néos » ont quasiment inventé une nouvelle économie pour la montagne. Aux décideurs de savoir si tout doit en rester là au risque de capoter — qui n'avance pas recule — et de voir reprendre le cycle vicieux de la désertification. »*

A la DDA, où l'on milita en faveur du plan d'aménagement, on ne s'embarrasse pas plus qu'au conseil général des multiples distinctions, idéologiques ou non. C'est simple : il y a ceux qui se retroussent les manches et l'imagination... et les autres. Aux premiers, l'aide est acquise, quels qu'ils soient, jeunes du cru ou néos de tous clans, y compris ce jeune Allemand venu récemment à la DDA pour constituer un dossier et s'installer. (*« N'oublions pas qu'il existe une aide européenne à l'agriculture de montagne. »*)

Le poids des « bons » entraînera-t-il les « autres » vers une intégration où les différences seront autant d'apports ? De quoi demain sera-t-il fait ? Même dans les vallées reculées, on parle aussi des futures élections. Si l'on cite volontiers tel néo devenu conseiller municipal « intégré », certains n'ont pas encore oublié ce village des environs de *Foix où la crainte d'être submergé* par le nombre — les « immigrés » étaient déjà majoritaires — fit demander aux autochtones leur rattachement à une commune voisine. C'était hier. Pourra-t-on demain jouer ensemble une partie à gagner contre le désert ? Au vrai, la balle est dans les deux camps, avec ou sans clans.

JEAN RAMBAUD.

Les atouts du retard

(Suite de la page 13.)

La réponse à cette question dépend de la capacité des secteurs traditionnels à créer de nouveaux emplois, car il est à craindre qu'à l'avenir le tertiaire en crée moins que ces dernières années. Elle *dépend surtout des effets d'entraînement* qu'aura, au-delà de la Haute-Garonne, le formidable développement de Toulouse.

La ville elle-même, comme la plupart des grands centres urbains, voit sa population diminuer (350 000 habitants en 1982 au lieu de 385 000 au recensement précédent), mais son influence s'étend au-delà même des limites du département, jusqu'à Montauban au nord et à Muret au sud. La banlieue, qui ne comptait qu'une commune urbaine il y a vingt ans, Blagnac, en compte aujourd'hui plus de deux cents qui regroupent plus de 80 % des actifs du département.

Ce sont des villes de la dernière couronne, comme Castanet et Pibrac, qui ont enregistré les plus forts gains de population au cours des dix dernières années. Le poids de l'agglomération toulousaine est tel qu'elle accapare 80 % de la croissance démographique de toute la région.

Largement bénéficiaire de la déconcentration d'activités industrielles, administratives et scientifiques de la région parisienne au début des années 60, Toulouse a vu, en moins d'un quart de siècle, *« s'additionner activités, hommes, richesses »*, en vertu d'une logique d'accumulation fort bien analysée par Guy Valabert dans la *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*. Sa force, aujourd'hui, réside surtout dans la présence d'entreprises de haute technologie (aéronautique, spatial, informatique, robotique, biotechnologie) liées ou associées à des centres de recherche de pointe. Dans le domaine spatial, par exemple, sur 11 000 personnes employées en France, 3 500 le sont à Toulouse.

Cette domination de la capitale régionale n'est pas toujours très appréciée par les élus des villes ou des départements voisins. Toulouse et la Haute-Garonne demeurent davantage, pour le moment, un lieu d'accumulation que de diffusion de l'activité économique et scientifique. La sous-traitance dans la construction aéronautique, par exemple, se fait pour 70% sur place. Ici ou là, pourtant, à Castres, à Rodez, à Decazeville, des initiatives sont prises avec l'appui des institutions régionales pour favoriser le transfert de technologies.

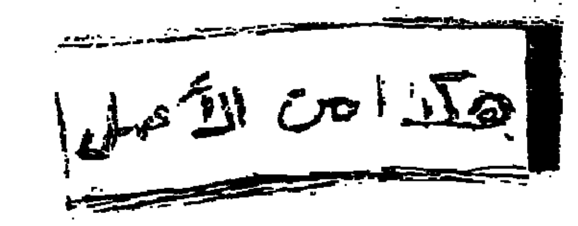
Les plus lucides, en effet, savent bien que si l'explosion de Toulouse vient perturber cette région de petites exploitations, de petites entreprises, de petites villes, Midi-Pyrénées n'a pas le choix : il ne profitera pleinement de ses « atouts du retard » que s'il sait exploiter, c'est-à-dire répartir, les atouts de l'avenir.

JEAN-MARIE DUPONT.

• Sur le sujet, voir notamment :
— *Statistiques et études Midi-Pyrénées*, revue trimestrielle de la direction régionale de l'INSEE, 36, rue des Trente-Six-Ponts, 31054 Toulouse Cedex.
— *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, service des publications de l'Université, 56, rue du Taur, 31000 Toulouse.
— Centre d'études juridiques et économiques de l'emploi, université des sciences sociales, place Anatole-France, 31042 Toulouse Cedex.



L'évolution de la population des huit départements depuis 1881.



هكذا من الأصل



société

SELON M. BERNARD BRAGARD

M. Médecin aurait joué un rôle prépondérant dans deux sociétés américaines

De notre correspondant régional

Nice. - Au cours d'une conférence de presse faisant suite à l'émission « Droit de réponse » du 5 octobre (*le Monde* du 8 octobre), M. Bernard Bragard, ancien assistant parlementaire de M. Max Gallo, a présenté, mercredi 9 octobre, à Nice, un ensemble de documents sur « l'affaire Médecin ». Constitué, en grande partie, de diverses correspondances et de notes rédigées par M. Médecin, ce dossier tendrait à démontrer que le député (RPR) et maire de Nice aurait joué un rôle prépondérant dans la création et l'animation de deux sociétés aux Etats-Unis. M. Bragard n'a pas, cependant, apporté les preuves que M. Médecin se serait rendu coupable d'une exportation illicite de capitaux ou d'une dissimulation de revenus aux autorités françaises et américaines. M. Bragard achève un livre intitulé *Médecin malgré moi* dans lequel il publiera, prochainement, les résultats de ses investigations. De son côté, le maire de Nice continue à se défendre des accusations dont il est l'objet.

« La diffamation, c'est de ne pas dire la vérité ». Sûr de son dossier et *« déterminé à aller jusqu'au bout »*, M. Bragard, un angliciste de quarante ans et militant socialiste depuis 1968, s'est engagé dans une croisade qui lui a fait renoncer - la veille de l'émission de Michel Polac - à ses fonctions dans le cabinet de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et porte-parole du gouvernement. Ses pièces d'accusation : une série de lettres adressées à M. Médecin ou écrites par lui ainsi que de nombreuses notes manuscrites du maire de Nice attestant son intérêt pour les activités des sociétés ARC et Médicis Multitechnics dans les années 1982 et 1983. A travers ces correspondances et ces billets, M. Médecin prodigue, en effet, de multiples recommandations à sa collaboratrice aux Etats-Unis, Mme Claudette Pézenas-Berke qui, aujourd'hui, s'est retournée contre lui et a fait des déclarations virulentes à « Droit de réponse ».

Parmi les documents qu'il a reçus des mains de Mme Pézenas, M. Bragard a produit, à nouveau, un chèque de 100 000 dollars émis par M. Médecin sur le compte de la Bank of California au profit d'une société de placement, la Oppenheimer Foundation. *« Environ 200 000 dollars ont été dépensés par la société ARC aux Etats-Unis »*, a-t-il affirmé. D'où vient cet argent ? *« M. Médecin*, a-t-il ajouté, *aurait pu avouer qu'il avait tenté de faire des affaires qui n'ont pas abouti. Au lieu de cela, il a crié au scandale. Le fait qu'il ait cherché à cacher ou minimiser ses activités me laisse penser qu'il y a, sans doute, plus que ce que j'ai découvert »*. M. Bragard n'a *« pas exclu »* de communiquer ses informations à la justice qui ne l'a pas encore sollicité et n'a entrepris, à sa connaissance, aucune poursuite.

Interrogé sur les nouvelles déclarations de son accusateur, M. Médecin nous a indiqué que ses notes *« n'étaient que des réponses à des questions posées par Mme Pézenas. Elle me téléphonait et m'écrivait sans cesse pour me demander des conseils ou des avis que je lui ai donnés. Mais on ne montre qu'un seul aspect de nos correspondances »*. Le maire de Nice maintient qu'il n'était pas *« partie prenante »* dans les sociétés ARC et Médicis Multitechnics puisqu'il précise lui-même, dans une des notes présentées par M. Bragard, que l'*« avocat Geoffrey Morson cumule, pour l'instant, toutes les fonctions officielles/officielles de la corporation ARC »*.

Quant à la société mère CRC, créée à Panama, M. Bragard a également révélé que les seuls actionnaires en étaient M. Morson, son épouse et son assistant, M. Phillips.

M. Médecin admet, toutefois, avoir « naïvement » ouvert un compte à la Bank of California. *« Il a été alimenté par des sommes que j'étais légalement autorisé à exporter et, en partie, par des versements de mon épouse. Mais lorsque j'ai appris que je n'avais pas le droit de posséder un compte à l'étranger, je l'ai immédiatement clôturé et j'ai effectué un placement provisoire à l'Oppenheimer Foundation en payant les impôts normaux sur les intérêts produits. Le chèque de 100 000 dollars correspondait au solde de ce compte. »*

En réponse à M. Bragard que avait évoqué ce sujet, M. Médecin a enfin expliqué qu'il avait pris l'initiative, au début de 1984, d'établir, avec son épouse, un testament appelé « Medecin Family Trust » dûment enregistré au tribunal de Los Angeles. *« Ce document précise comment nous entendons que nos biens présents et à venir soient répartis entre nos enfants. Or, dans son annexe, à la date du 9 janvier 1984, ne figure que notre propriété de Beverly Hills, ce qui est la preuve irréfutable que nous ne possédions rien d'autre. »* GUY PORTE.

LE PROCÈS DES FAUSSES FACTURES DANS LA CONFECTION ASIATIQUE

Le bâtonnier Mario Stasi : on veut donner une leçon aux banques

Les plaidoiries se sont succédé, mardi 8 et mercredi 9 octobre, dans le procès des fausses factures de la confection asiatique à Paris devant la trente et unième chambre correctionnelle. Le débat a essentiellement porté sur les éventuelles responsabilités bancaires dans le trafic des sociétés « taxis », émettrices de factures de complaisance. Défendant un directeur adjoint de l'agence Temple du Crédit commercial de France, le bâtonnier Mario Stasi, a d'emblée situé sa stratégie : *« On veut donner une leçon aux banques. Cette volonté politique a omis les règles du droit. Dans sa jubilation, le juge a instruit plus à charge qu'à décharge (...). Pour avoir une condamnation civile des banques, il vous faut accrocher une condamnation pénale »*. Selon M. Stasi, il n'existe pas de texte réglementaire concernant les comptes-« taxis » auxquels puissent se référer les salariés de banque. *« Il n'y a point de peine sans texte, pas de crime sans loi »*, a-t-il conclu.

La défense a ensuite donné lecture d'une lettre de l'association française des banques (AFB). Inquiète *« des présomptions de responsabilité*, l'AFB rappelle que *« l'opération qui consiste à déposer un chèque en compte et à opérer immédiatement ou rapidement un retrait en espèces n'est pas nécessairement anormale et ne saurait traduire obligatoirement une activité d'entreprise-« taxi ». Dès lors, une banque qui, à partir de ces seuls éléments, fermerait un compte en craignant que celui-ci abrite des opérations effectuées par un « taxi », courrait le risque d'une responsabilité vis-à-vis de son client, dans le cas où des présomptions se révéleraient non fondées »*.

A l'audience du mercredi 9 octobre, Me Pierre-Marie Faure, qui défend les intérêts de la SOFICAM, citée comme civilement responsable de trois de ses salariés, dont un est accusé d'avoir touché des pots-de-vin, a rappelé que dès le mois de février ce dernier avait été révoqué pour *« faute professionnelle grave »*. Pour l'avocat, l'intéressé *« a agi à des fins étrangères à ses attributions, sans autorisation et sans doute sciemment, en tournant les instructions de la banque »*. A suivre les conclusions de Me Faure, la SOFICAM ne peut donc être civilement responsable des actes de son préposé.

Les plaidoiries de la défense devraient se prolonger les 14 et 15 octobre.

D. R.

APRÈS LE MEURTRE D'UN JEUNE ALGÉRIEN A LYON

Le préfet de la région Rhône-Alpes décide de fermer la péniche « le Mistral » pour six mois

Le préfet de la région Rhône-Alpes, M. Gilbert Carrère, a annoncé, mercredi 9 octobre, sa décision de fermer pour six mois la péniche night-club *le Mistral* amarrée à Lyon, après l'inculpation de trois « videurs » pour le meurtre, pendant la nuit du 28 au 29 septembre, d'un Algérien de vingt-trois ans, Noredine Mechta. Le préfet a justifié sa décision *« en raison du défaut de maîtrise des agents relevant de l'établissement »*.

De leur côté, les propriétaires de la péniche nous ont adressé le droit de réponse suivant :

1° Le Mistral *est un bâtiment de navigation fluviale, propriété d'un couple de bateliers, M. et Mme Fleury, qui l'exploitent en leur nom personnel, en assurant le transport de passagers et la location de salles pour des séminaires, spectacles ou soirées privées, comme c'était le cas le 28 septembre 1985. Il ne s'agit en aucun cas, comme cela a pu être dit ou écrit par erreur, d'une discothèque.*

2° *Pour la soirée du 28 septembre 1985* le Mistral *avait fait l'objet d'une réservation en vue d'une soirée dansante organisée par le Palais d'hiver (organisateur de spectacles Scorpio). La prestation des propriétaires du bâtiment se limitait à mettre à disposition la salle de restaurant, le petit salon avant et la terrasse du bâtiment, et à assurer une navigation d'une heure environ. A aucun moment le capitaine du navire, M. Fleury, et son équipage, qui ont veillé à assurer la sécurité de leurs passagers, ne sont intervenus à la passerelle pour filtrer les personnes montant à bord, ni pour assurer le service d'ordre. A aucun moment ils n'ont été témoins des violences relatées.*

3° *Les propriétaires du* Mistral, *les membres de l'équipage du* Mistral, *condamnent l'agression dont a été victime à terre le jeune Mechta et assurent sa famille de toute leur sympathie dans ces circonstances tragiques.*

Ils tiennent à rappeler que le bateau le Mistral *se veut un lieu de rencontre et d'échanges entre les cultures et les hommes. C'est ainsi qu'il a accueilli à son bord : « La quinzaine de l'enfance », « l'Exposition de l'office du tourisme de Lyon », ainsi que des associations de déportés, etc. A l'avenir*, le Mistral *entend conserver cette image tolérante et associative. Aussi ses propriétaires entendent sélectionner de façon encore plus rigoureuse tous les projets de location qui leur seront soumis.*

Forêt-Invest-France : six peines de prison pour escroqueries

Six hommes d'affaires, dont les deux fondateurs de la société Forêt-Invest-France, ont été condamnés, mercredi 9 octobre, par la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, à des peines de prison allant de deux ans de prison avec sursis à six ans d'emprisonnement pour avoir escroqué, entre 1979 et 1983, plus de six cents petits épargnants (*le Monde* du 4 juillet).

Les fondateurs de la société, M. Bernard Rauber, quarante-quatre ans, de nationalité suisse, et M. Michel Sénous, trente-six ans, de nationalité française, qui comparaissent détenus, ont été condamnés l'un et l'autre à six ans d'emprisonnement dont trois avec sursis. M. Max Kreienbuhl, quarante et un ans, ancien notaire à Louviers, a été condamné à trois ans de prison dont deux avec sursis. Retenus comme complices, le diamantaire marocaines, M. Maxime Benchetrit, quarante-sept ans, fondateur de la Compagnie internationale du diamant, président-directeur général du groupe Gestion international investissement, le financier belge. M. Eric Decoopman, cinquante et un ans, et le Français M. Louis Dupont, ancien fonctionnaire des eaux et forêts âgé de soixante ans, sont condamnés à deux ans de prison avec sursis.

Plus de six cents souscripteurs, partie civile, obtiennent des dommages-intérêts allant le plus souvent de 20 000 à 100 000 francs, selon les fonds investis.

Le tribunal, présidé par M. Pierre Culié, a constaté que, pour des souscriptions ayant atteint un total de plus de 73 millions de francs, quelque 21 millions de francs ont été distribués à Forêt-Invest-France sous la forme de commissions injustifiées.

ANCIEN CONSEILLER RPR DE PARIS

M. Pierre Dangles est inculpé de corruption

M. Pierre Dangles, ancien conseiller (RPR) de Paris et aujourd'hui non inscrit, a été inculpé le 27 mars de corruption, a-t-on appris le mercredi 9 octobre. Il risque à ce titre dix ans d'emprisonnement. La justice lui reproche d'avoir accepté de l'argent de particuliers contre promesse de leur trouver un logement.

Le début de l'affaire remonte au 16 février 1983. Ce jour-là, une septuagénaire habitant le quatorzième arrondissement, rencontre sur un marché M. Yves Lancien, député RPR du quartier. La vieille dame, Mme Fortunée Martchilli, se plaint auprès de lui d'avoir dû remettre à M. Dangles la somme de cinq mille francs afin d'être relogée par une société immobilière de la ville de Paris dont M. Dangles est administrateur. La veille dame est d'autant plus émue qu'elle a été expulsée de son appartement par la même société. Le sacrifice que M. Dangles lui a demandé est lourd : elle ne perçoit que six mille francs de pension trimestrielle (*le Monde* daté 23-24 octobre 1983).

M. Lancien enquête et se forge une conviction qui n'est guère favorable à M. Dangles. Il se tourne alors vers les responsables du RPR, menaçant de tout révéler. Un « jury d'honneur » composé à l'origine de MM. Maurice Couve de Murville, Pierre Messmer, Jean Foyer, Bernard Pons et Claude Labbé, entend finalement M. Lancien, mais M. Dangles se dérobe *in extremis* à la convocation de ce tribunal interne.

Résultat le plus tangible de ce « jury d'honneur » : M. Lancien, mécontent de l'absence de suites données par ses amis politiques à cette affaire, la rend publique au cours d'une conférence de presse le 13 octobre 1983. Le 14, M. Jacques Chirac annonce que par *« leur comportement et par leurs actes »*, MM. Dangles et Lancien *« se sont placés (...) en dehors du groupe Rassemblement pour Paris de l'Hôtel de Ville »*. Pour M. Lancien la précision était inutile : il avait déjà donné sa démission.

M. Dangles n'a plus de responsabilités municipales dans le domaine du logement à Paris. Mais il fut longtemps le bras droit de M. Christian de La Malène, l'homme fort du RPR dans la capitale avant l'arrivée de M. Chirac.

Sur plainte de Mme Martchilli, M. Dangles a été finalement inculpé de corruption (articles 177 et 178 du code pénal) par M. Claude Grellier, juge d'instruction. Parallèlement, M. Dangles poursuit M. Lancien en diffamation mais cette procédure n'a pas pour l'instant abouti.

De source judiciaire on précise que d'autres personnes ayant versé de l'argent, à sa demande, à M. Dangles, ont été également entendues, une dizaine en tout, qui auraient été l'objet des mêmes sollicitations que Mme Martchilli.

Les Douanes s'intéressent, d'autre part, depuis un certain temps à un compte bancaire que M. Dangles a ouvert en Suisse en 1982, confirme-t-on de même source. Cette affaire avait été révélée par *le Canard enchaîné* le 26 juin dernier. M. Dangles et son avocat, Me Hervé Cren, se sont refusés à toute déclaration.

De source judiciaire cependant on précise que M. Dangles ne conteste pas avoir reçu de l'argent de Mme Martchilli. M. Dangles soutient, en revanche, qu'il n'a pas conservé cet argent mais qu'il a été versé immédiatement dans les caisses du journal *Info-XIV*, édité par le RPR à l'intention des habitants du quatorzième arrondissement.

M. Dangles nie, en outre, qu'il a reçu de l'argent des autres personnes qui l'accusent de leur en avoir réclamé, déclare-t-on toujours de même source.

M. de La Malène aurait, lui aussi, été entendu par la justice. Il aurait nié être impliqué de la moindre manière dans les faits reprochés à son ancien bras droit.

B. L. G.

SPORTS

● BASKET-BALL : *Coupes d'Europe*. - Après Villeurbanne la veille, Antibes et Challans se sont qualifiés, mercredi 9 octobre, pour le deuxième tour de la Coupe Korac en battant respectivement les Israéliens de Holon (79-60) et Liège (88-81). En Coupe Ronchetti, les joueuses de Villeurbanne et d'Aix-en-Provence ont également franchi le premier tour en battant respectivement Manchester (94-42) et Salonique (65-60).

● TENNIS : *tournoi de Toulouse*. - Yannick Noah a passé, mercredi 9 octobre, le premier tour du tournoi de Toulouse, doté de 175 000 dollars, en battant le Chilien Ricardo Acuna (7-6, 6-1). Jérôme Potier s'est qualifié pour les quarts de finale en s'imposant face au Tchécoslovaque Marian Vajda (6-3, 6-2).

● RUGBY : *tournée du Japon*. - Pour le premier match de sa tournée en France, l'équipe du Japon a été sévèrement battue (44-17) par une sélection française, mercredi 9 octobre, à Strasbourg.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Sept nouveaux directeurs au ministère de l'intérieur

La réforme et la modernisation du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, annoncées par M. Pierre Joxe en septembre, ont abouti au conseil des ministres du mercredi 9 octobre à sept nominations de directeurs d'administration centrale.

Après la police nationale, qui bénéficie désormais d'une loi de modernisation sur cinq ans (1986 à 1990), après d'importants mouvements préfectoraux concernant l'administration territoriale, voici le tour de l'administration centrale. Suivant et complétant l'un des scénarios proposés, fin 1984, par M. Charles Barbeau, ancien directeur de la gendarmerie nationale et aujoud'hui directeur général de l'administration (DGA) au ministère de l'intérieur, M. Joxe a obtenu l'aval du gouvernement pour une modification de l'architecture des principales directions de son ministère, celle de l'administration et celle de la police nationale (*le Monde* du 13 septembre).

L'esprit de cette réforme, concrétisée par des arrêtés parus au *Journal officiel* du 5 octobre, recouvre cinq objectifs : instaurer des habitudes de *« contrôle de gestion »* dans les mœurs administratives d'un ministère habitué à vivre dans l'immédiat ; rationaliser la gestion des équipements en introduisant la notion de *« logistique »* ; faire bénéficier la gestion quotidienne des personnels de l'expérience de la réforme de la formation de la police nationale, première innovation, dans ce secteur, de la gauche en janvier 1982 ; étendre les ambitions de la direction de la sécurité civile aux tâches de *« défense civile »* dévolues au ministère de l'intérieur en temps de crise ; donner un contenu plus positif aux attributions de la direction de la réglementation et du contentieux, chargée d'énoncer le droit au sein de ce ministère, et désormais baptisée direction des libertés publiques et des affaires juridiques.

Les nominations ont trois caractéristiques : la jeunesse, la compétence et la confiance.

A l'exception de M. Jacques Dewatre, ancien chef du service central des CRS, aujourd'hui nommé directeur de la défense et de la sécurité civiles, âgé de quarante-neuf ans, l'âge des hauts fonctionnaires promus va de trente-huit à quarante-quatre ans. Ceux-ci ont, bien sûr, été recrutés, pour la plupart, dans les corps traditionnels (ils sont préfets, inspecteurs de l'administration, administrateurs civils), mais ils ont aussi d'autres caractéristiques.

Nommé directeur de la logistique de la police et jusqu'à aujourd'hui commissaire adjoint de la République de l'arrondissement d'Istres (Bouches-du-Rhône), M. Alain Rondepierre n'est pas seulement un ancien élève de l'ENA, mais aussi un ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique.

Nommé directeur de la programmation, des affaires financières et immobilières, et jusqu'à aujourd'hui adjoint au directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, M. Bruno Fontenaist est un ingénieur en chef des ponts et chaussées. Le choix de ces techniciens pour des directions chargées du contrôle de la gestion et du développement des équipements n'est pas indifférent.

De même, M. Bruno Genevoix, nommé directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, avait, dans le passé, prouvé ses compétences comme commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat, dont il est maître des requêtes.

En cas de cohabitation...

Enfin, ces nominations ne sont pas sans arrière-pensée politique. On ne cache pas, place Beauvau, que tous ces hauts fonctionnaires sont considérés comme des *« républicains de progrès »*. Tous les postes anciens ou nouvellement créés visés par cette réforme sont ceux de directeurs d'administration centrale, c'est-à-dire des postes-clés qui requièrent, après nomination en conseil des ministres, la signature du chef de l'Etat. En cas de cohabitation, cela pourrait être utile.

On note ainsi que M. Daniel Limodin, jusqu'ici conseiller technique au cabinet de M. Joxe, est nommé directeur des personnels, de la formation et de l'action sociale. De même, M. Jean-Jacques Pascal, jusqu'ici directeur des personnels de la police - le centre nerveux de la négociation permanente avec les syndicats policiers, où il s'était rapidement imposé - et promu directeur du personnel et de la formation de la police, ne cache pas son amitié pour M. Jean-Pierre Chevènement. Enfin, M. Alain Bidou, jusqu'ici commissaire de la République du Jura, nommé directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques, fut secrétaire général de la mairie de Marseille d'août 1981 à octobre 1984.

Ce mouvement implique deux départs, ceux de M. Henri Rouanet, préfet directeur de la sécurité civile, et de M. Jean-Marc Erbès, inspecteur général de l'administration, directeur de la formation et de l'équipement de la police, tous deux appelés à d'autres fonctions. M. Joxe envisagerait pour M. Erbès, parrain des innovations en matière de formation policière depuis 1982, une *« importante mission d'étude »*.

EDWY PLENEL.

M. Alain BIDOU

[Né le 17 juin 1941 à Saint-Gratien (Val-d'Oise), M. Alain Bidou, nommé directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques, est un ancien élève de l'ENA (promotion Turgot). Après plusieurs postes, de 1968 à 1976, au ministère des départements et territoires d'outre-mer, puis au secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, notamment en Nouvelle-Calédonie et dans le territoire français des Afars et des Issas (aujourd'hui République de Djibouti), il fut sous-préfet de Calais, secrétaire général du département de Vaucluse, puis secrétaire général de la mairie de Marseille (d'août 1981 à octobre 1984). Depuis octobre 1984, il était préfet, commissaire de la République du Jura.]

M. Jacques DEWATRE

[Né le 5 juin 1936 à Limoges (Haute-Vienne), M. Jacques Dewatre, nommé directeur de la défense et de la sécurité civiles, est un ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Officier de l'armée active depuis 1958, il devient en 1974 sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de l'Aude. Après des postes outre-mer, notamment en Polynésie française, il est en juin 1981 chef de cabinet de M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement. Nommé secrétaire général de la préfecture des Yvelines en 1984, il devient, en mars 1985, préfet hors cadre pour remplir une mission de service public relevant du gouvernement, en l'occurrence la direction du service central des CRS.

M. Daniel LIBODIN

[Né le 7 février 1944 à Tainel (Aube), M. Daniel Limodin, nommé directeur des personnels, de la formation et de l'action sociale, est un ancien élève de l'ENA (promotion Léon-Blum). En 1975, mis à la disposition de la direction de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur, il est adjoint au chef du bureau de l'ordre public et de la sûreté de l'Etat. Inspecteur adjoint de l'administration (1977), il devient sous-préfet de Saint-Paul-de-la-Réunion (1980), avant d'être réintégré à l'inspection générale de l'administration (1982) et nommé rapporteur général de la mission des réformes d'administrations centrales (1983). Il était, depuis 1984, conseiller technique au cabinet de M. Pierre Joxe.]

M. Jean-Jacques PASCAL

[Né le 25 mars 1943 à Limoges (Haute-Vienne), M. Jean-Jacques Pascal, nommé directeur du personnel et de la formation de la police, est un ancien élève de l'ENA (promotion Jean-Jaurès). Après divers postes de sous-préfet, de 1969 à 1983 (en Lozère, dans le Territoire de Belfort, dans les Alpes-Maritimes, à Arles, puis Béthune), il est nommé en juin 1984 directeur des personnels de la police.]

M. Alain RONDEPIERRE

[Né le 14 février 1947 à Paris M. Alain Rondepierre, nommé directeur de la logistique de la police, est ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique et ancien élève de l'ENA (promotion Rabelais). Après divers postes d'administrateur civil et de sous-préfet de 1973 à 1982 (dans l'Oise, à la préfecture de la région parisienne, dans l'Orne, puis à la direction générale des collectivités locales), il est nommé en 1982 commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de la Tour-du-Pin (Isère), puis en 1984 de celui d'Istres (Bouches-du-Rhône).]

M. Bruno GENEVOIS

[Né le 13 décembre 1941 à Paris, M. Bruno Genevois, nommé directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, est un ancien élève de l'ENA (promotion Marcel-Proust). Entré au Conseil d'Etat en 1967, il y fut notamment commissaire du gouvernement près la commission spéciale de cassation des pensions (1971-1973), près l'assemblée du contentieux (1976-1984), enfin près du tribunal des conflits (1984-1985). Entre-temps, de mars 1974 à juin 1977, il avait été chargé de mission auprès du directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme au ministère de l'équipement. En juillet dernier, il avait été nommé directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur.]

M. Bruno FONTENAIST

[Né le 3 décembre 1940 à Boulogne (Hauts-de-Seine), M. Bruno Fontenaist, nommé directeur de la programmation, des affaires financières et immobilières, est un ancien élève de l'Ecole polytechnique (1960) et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées (1965). Après plusieurs postes dans des directions départementales de l'équipement (1965-1979), il fut mis à la disposition du ministère de l'intérieur en qualité de chargé de mission auprès du directeur des collectivités locales et nommé, en juin 1985, adjoint de ce dernier.]

هكذا من الأصل

Lettre ouverte à Michel Hidalgo

QUAND ON A, COMME VOUS, MENÉ À LA VICTOIRE UNE ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL, C'EST QUE L'ON A LE SENS DU COURAGE ET LE GOÛT DE LA VICTOIRE.
A BÉZIERS, NOUS EN SOMMES PÉTRIS. NOTRE EQUIPE DE RUGBY 11 FOIS CHAMPIONNE DE FRANCE, EN EST UN BON EXEMPLE. VRAIMENT, MONSIEUR HIDALGO, NOUS SOMMES FAITS POUR NOUS ENTENDRE.
ALORS, PUISQUE VOUS VOUS INTÉRESSEZ À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À LA RECONVERSION DE NOS AMIS COMMUNS, LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU, VENEZ CHEZ NOUS NOUS AIDER À CRÉER UNE ÉCOLE INTERNATIONALE DE CADRES COMMERCIAUX INTERNATIONAUX. NOUS POURRONS AINSI OFFRIR DES DÉBOUCHÉS DIGNES DE CE NOM À DES GARÇONS OU DES FILLES DONT LES QUALITÉS HUMAINES, LE GOÛT DE L'EFFORT, L'ENVIE DE GAGNER ONT DÉJÀ ÉTÉ CONSACRÉS PAR LEUR RÉUSSITE SPORTIVE.
ILS ONT TOUTE LA VIE DEVANT EUX. IL SERAIT STUPIDE DE SE PRIVER DE LEURS QUALITÉS ET INJUSTE QU'ILS AIENT PERDU LEUR JEUNESSE PARCE QU'ILS ÉTAIENT LES MEILLEURS.
ICI, LES SPORTIFS, NOUS CONNAISSONS. C'EST UNE TRADITION SOLIDEMENT ÉTABLIE.
A BIENTÔT, MONSIEUR HIDALGO.
NOUS VOUS ATTENDONS.

BEZIERS
ON VA GAGNER!

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE BEZIERS SAINT-PONS

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Les parents d'élèves satisfaits

Les nouveaux programmes du collège annoncés par M. Chevènement (*le Monde* du 10 octobre) suscitent des réactions diverses parmi les syndicats enseignants de la FEN. Le SNES estime que le texte ministériel n'opère qu'un *« toilettage »* et *« ne répond pas à la nécessaire transformation en profondeur ni à l'ambition de faire des collèges de vrais tremplins pour le lycée »*. En revanche, le SNI approuve des programmes dont il se dégage, selon lui, *« une conception vraiment éducative et une prise en compte de l'hétérogénéité des élèves »*. Satisfaction parallèle chez les deux principales fédérations de parents d'élèves. La FCPE (Andrieu) considère que ces programmes *« s'inscrivent bien dans l'optique de la poursuite de la scolarité en lycée pour le plus grand nombre »* et la PEEP (Schléret) estime que, *« pour la première fois, on parle des enfants d'abord »*.

Les projets de l'UDF

Intitulé « L'éducation demain », un rapport sur les projets de l'UDF en matière scolaire vient d'être présenté par son auteur, M. Michel Durafour, vice-président du Parti radical. Il se prononce pour une totale désectorisation des établissements scolaires et une *« réelle parité »* entre le secteur public et le secteur privé. Le texte prône une limitation des prérogatives de l'Etat (règles générales de la scolarité, grandes lignes des programmes, recrutement des professeurs et attribution des crédits par académie...) et l'extension de la décentralisation au domaine pédagogique (pouvoir pour les chefs d'établissement de refuser la nomination de certains enseignants, qui seraient par ailleurs rémunérés en fonction notamment de leurs efforts et de leurs résultats).

PARIS

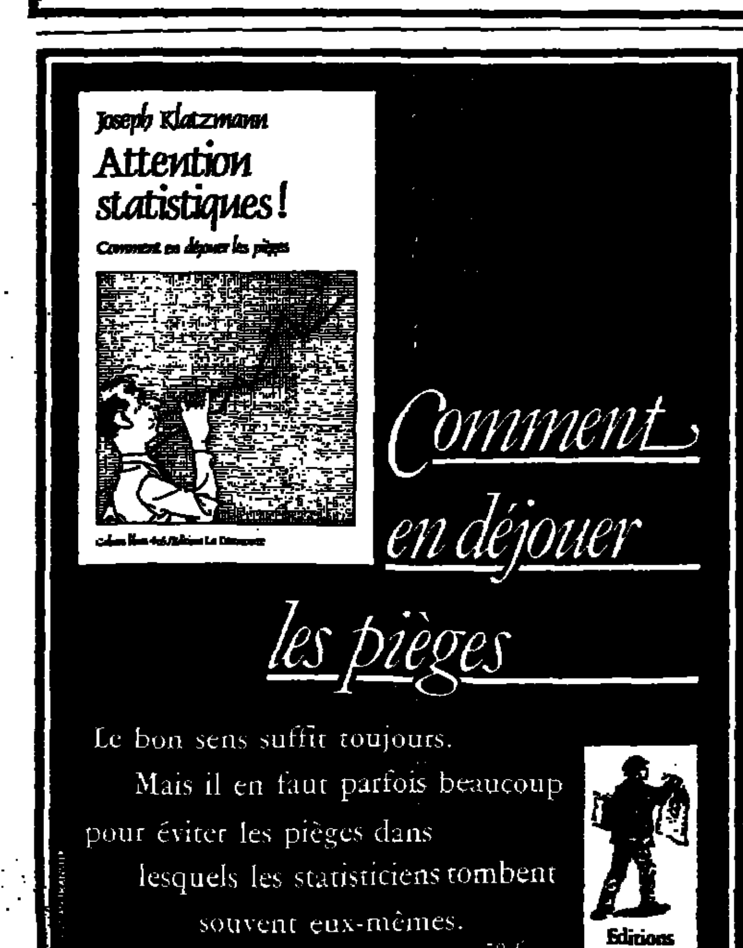
Fermeture de l'Imprimerie municipale

L'Imprimerie municipale de Paris, qui emploie 140 personnes, va être fermée. M. Jean Tiberi, premier adjoint de M. Jacques Chirac, a justifié cette décision en invoquant le coût trop élevé de ce service, dont les employés *« touchent des rémunérations sans commune mesure avec les autres personnels municipaux »* pour des horaires de travail inférieurs. Les travaux d'impression donnés à l'extérieur seraient 50 % moins cher, que ceux de l'Imprimerie municipale. La fermeture de celle-ci est conforme à la politique actuelle de M. Chirac tendant à privatiser tous les services municipaux qui peuvent l'être : atelier de fabrication des cercueils, service de distribution des eaux, ramassage et destruction des ordures ménagères, dépistage dentaire dans les écoles, etc. Le personnel de l'imprimerie sera reclassé dans d'autres services, à moins qu'il ne préfère constituer une coopérative ouvrière.

ENVIRONNEMENT

Pas de décharge radioactive en mer

Il est désormais interdit — et cela pour une durée indéterminée — de déverser en mer des déchets radioactifs. Ainsi en ont décidé les pays signataires de la Convention de Londres sur la protection de l'environnement marin. Les représentants de ces nations se sont réunisrécemment au siège de l'organisation maritime internationale, à Londres. Depuis le début des années 50, un certain nombre de pays se débarrassaient de leurs résidus faiblement radioactifs en les larguant sur des fosse profondes, soit dans le golfe de Gascogne, soit dans le Pacifique. La France avait renoncé à ce procédé assez vite pour des raisons d'économie, mais la Grande-Bretagne, la Suisse, la Belgique, notamment, y recouraient encore malgré les protestations des organisations écologistes. Une interruption provisoire des déversements avait été décidée en 1983, pour deux ans. Cette décision vient d'être prolongée *sine die*. Six pays ont néanmoins voté contre : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud, le Canada, la Suisse et... la France.



La petite musique protestante

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, qui songerait à s'indigner de la présence protestante dans les sphères du pouvoir ? Qui même s'en aperçoit ? De Gaston Defferre à Lionel Jospin, en passant par Michel Rocard, Pierre Joxe, Georgina Dufoix, Louis Mexandeau, Louis Mermaz, Catherine Lalumière et Laurent Schweitzer (directeur du cabinet de Laurent Fabius), les dirigeants socialistes d'origine ou de conviction protestantes ne manquent pas. Si les juifs sont encore montrés du doigt, eux passent totalement inaperçus. L'étiquette « protestant » ne leur vaudrait que curiosité ou sympathie. En général, on les aime bien et on ne les connaît pas.

Une religion laïque

Le protestantisme français n'est pas facile à cerner. De qui parle-t-on ? Des huit cent mille fidèles recensés par les différentes Eglises, ou des 2,3 millions de personnes qui, selon un sondage IFOP de 1980, se sentiraient *« proches du protestantisme »* ? La frontière n'est pas toujours claire entre les pratiquants et ceux qui ne mettent jamais les pieds au temple mais gardent un air de famille. Des siècles de persécution ont laissé des traces dans la mémoire collective. Beaucoup de Français d'origine protestante, parfaitement agnostiques, transmettent à leurs enfants certains traits caractéristiques (sobriété, rigueur, sérieux) et se retrouvent volontiers dans de grandes réunions familiales où reste quelque chose de l'esprit huguenot.

« Le protestant est l'homme d'un passé », écrivait E.G. Léonard dans les années 30. *« Le protestantisme est une petite musique »*, dit aujourd'hui Pierre-Patrick Kaltenbach, polytechnicien, conseiller à la Cour des comptes et président des Associations familiales protestantes. Cette *« musique »* se résumerait en deux mots : Bible et laïcité.

Jean Baubérot n'hésite pas à présenter le protestantisme — qui a aboli, depuis la Réforme, le culte des saints et la plupart des sacrements — comme *« une religien laïque »* (1). C'est la religion d'un livre, celle d'une Bible reçue en direct, sans intermédiaires. Ni pape, ni évêques : le protestantisme n'a pas le caractère hiérarchisé et centralisé de l'Eglise catholique. Ses pasteurs, mariés pour la plupart, ne sont pas comme les prêtres des personnages à part, et on compte parmi eux des femmes, joliment surnommées « pastourelles ». Le protestantisme professe, en effet, un *« sacerdoce universel »* qui rejoint — et explique en partie — le vieil attachement de ses membres à la démocratie.

On ne sait jamais très bien comment situer les descendants des huguenots : dans tout protestant français, il y a, comme chez André Gide, un puritain et un libéral. Les grandes Eglises, réformées et luthériennes, refusent de décréter la morale sexuelle au nom de la foi. Elle ont favorisé une certaine tolérance à l'égard de la contraception (le Planning familial comptait à ses débuts une majorité de protestantes) et de l'avortement (la majorité de la Fédération protestante de France a approuvé la loi Veil).

Mais comment parler des protestants en bloc ? Chacune de leurs Eglises — et elles sont nombreuses — a son style, ses traditions et ses points forts doctrinaux. Si beaucoup de jeunes pasteurs de l'Eglise réformée de France prêchent en civil, refusent la consécration et préfèrent le titre d'animateurs, les luthériens se veulent plus stricts et ont une liturgie assez proche de celle des catholiques. Quant aux petites Eglises qui constituent la troisième branche du protestantisme français (baptiste, pentecôtiste, adventiste, etc.), elles se distinguent par une insistance sur la conversion personnelle ou un fondamentalisme biblique et un refus de l'engagement socio-politique.

Paradoxalement, le protestantisme est victime de son intégration sociale et de l'évolution des catholiques. Ceux-ci ne sont plus pour lui des adversaires mais des *« frères séparés »*. Le rapprochement œcuménique, amorcé entre les deux guerres, a été officialisé depuis le concile Vatican II. Désormais, en janvier, pendant « la Semaine de l'unité », des prêtres vont prêcher au temple et des pasteurs à l'église. L'intercommunion n'est toujours pas admise par Rome, mais *« un certain nombre d'entre nous*, affirme le pas[illegible] Fischer, *communient indivi[illegible] dans des églises catholi[illegible] après avoir demandé [illegible] au curé »*.

Depuis 1966 existe une traduction commune du *Notre Père* en français : les catholiques ont accepté, eux aussi, de tutoyer Dieu... Leur Eglise a redécouvert la Bible, et une *certaine simplicité*. *« Je ne veux pas mourir protestant »*, proclame, de manière significative, Mgr Lefebvre. Cela n'empêche pas le protestantisme français de compter beaucoup de « déçus du catholicisme » depuis l'élection de Jean-Paul II. A cause des positions doctrinales de ce dernier, mais aussi du caractère éclatant qu'il donne à la fonction pontificale.

Où sont les paroisses ? Principalement en région parisienne, en Alsace et dans le pays de Montbéliard, ainsi que dans le Gard, l'Ardèche et la Drôme. L'urbanisation a cependant atteint de plein fouet le protestantisme, dispersant beaucoup de ses membres, qui, pour les Eglises, se sont perdus en route. C'est l'une des raisons de la chute très sensible de la pratique cultuelle et des baptêmes, chez les luthériens comme chez les réformés (alors que plusieurs petites Eglises ont tendance à se développer).

Mais les paroisses peuvent toujours compter sur la générosité de leurs membres, même non pratiquants. *« En francs constants, les dons des fidèles ont augmenté de 10 % en dix ans, c'est-à-dire à peu près autant que leur pouvoir d'achat »*, remarque Pierre Clavel, le trésorier de l'Eglise réformée de France. Quand des appels sont lancés (pour soutenir l'hebdomadaire *Réforme* il y a quelques années ou, tout récemment, pour refaire la bibliothèque de la faculté de théologie de Paris), les chèques affluent.

Les protestants ont, il est vrai, un niveau socio-économique un peu supérieur à celui de la moyenne des Français, avec une forte proportion de cadres, d'enseignants et de membres de professions libérales. Cela peut s'expliquer par des raisons historiques : pour accéder à la Bible, il fallait apprendre à lire, et une minorité a tendance à se défendre intellectuellement et à être solidaire. Exemple parmi d'autres : au début du siècle, de nombreux fils d'exploitants agricoles du Gard ou de la Drôme ont été employés par des banques protestantes.

L'ex-HSP

Mais ce n'est plus la HSP (haute société protestante) *qui fait vivre* l'Eglise. Malgré de beaux restes (il suffit de citer les Schlumberger), elle n'a plus les revenus de jadis. Plusieurs grosses fortunes se sont morcellées, la fameuse « banque protestante » appartient largement au passé. Il faut dire aussi qu'un certain nombre de grands bourgeois n'ont pas apprécié les prises de position audacieuses des dirigeants de leurs Eglises, à propos des mouvements de libération du tiers-monde par exemple. L'une des paroisses réformées les plus huppées de France a même enregistré, il y a quelques années, une « grève des dons » qui ne devait cesser qu'après de laborieuses explications.

« C'est n'est pas parce qu'on est minoritaires qu'on a le droit d'être irresponsables », disent les fidèles les plus choqués par le « gauchisme » de leurs pasteurs. En fait, comme le souligne Jean Baubérot, *« face au catholicisme et à la société globale, les protestants hésitent entre la provocation et la timidité »*. Provocation lorsque leur Fédération publie le document *Eglises et pouvoirs* en 1971 ou conteste la dissuasion nucléaire en 1984. Timidité, en revanche, en ne jouant quasiment aucun rôle dans la récente querelle scolaire, alors que le protestantisme était bien placé pour se faire entendre des deux camps.

« Une minorité court le risque soit de se diluer, soit de se barricader », remarque le pasteur André Dumas. C'est plutôt la dilution qui menace le protestantisme français, ne serait-ce qu'à cause des *mariages* : plus des deux tiers de ses membres épousent des non-protestants. Cette communauté éclatée, géographiquement dispersée, n'affronte plus les persécutions, ni même l'hostilité d'une Eglise catholique qui tend à se confondre avec elle. *« On nous agrée parce que nous ne dérangeons personne »*, écrivait récemment le philosophe Jacques Ellul dans *Réforme*.

Comment sortir de cette aimable indifférence et affirmer son identité ? Comment éviter que les paroisses ne se transforment en clubs bibliques du troisième âge, et les synodes en congrès d'enseignants ou de travailleurs sociaux ? C'est tout le problème du protestantisme français, invité par Jacques Ellul et quelques autres, à l'occasion de ce trois centième anniversaire, à organiser des états généraux. Pour retrouver la *« musique »*, comme dirait Pierre-Patrick Kaltenbach...

ROBERT SOLÉ.

(1) (1) Jean Baubérot, *le Retour des huguenots*, Cerf, 1985, 332 pages, 120 F.

A BORD DU « GREENPEACE »

Six femmes dans un bateau

A bord du *Greenpeace*. — Au risque de saper le moral de nos marins de la flottille militaire, on doit avouer que les militants du *Greenpeace ne sont pas ces hippies californiens amateurs* d'herbe, dont la devise était *« faites l'amour, pas la guerre »*. S'ils étaient américains, on les verrait mieux sur la côte est, quelque part en Nouvelle-Angleterre, descendant du *Mayflower*. Les « pères pèlerins » fuyaient un monde tyrannique et corrompu. Les « Combattants de l'arc-en-ciel » volent au secours des océans pollués. Les militants vont au combat, pas en croisière.

Les sabbats du *Greenpeace* n'existent que dans les imaginations, et l'échangisme s'y limite aux idées, pas du tout égrillardes.

Ongles noirs

Inutile de chercher des posters de *Playboy* dans la salle des machines, comme c'est la règle dans tout navire qui se respecte, on n'y trouve que des consignes de sécurité en anglais à côté des écriteaux d'origine en hollandais. Même dans les cabines de l'équipage, pas la moindre pin-up ni photo leste. Rien que des autocollants « maison » contre les essais nucléaires, pour les baleines ou contre la vivisection. Les photos sont de famille, voire de la tribu Greenpeace, qui aime à se référer aux Indiens.

Les femmes du Greenpeace n'échappent donc pas à la règle. Les seules aventures qu'elles recherchent sont d'ordre intellectuel, politique, voire sportif. Ainsi Jeanne, la brune Irlandaise, ne se passionne que pour la voile ou le ski. *« Bien sûr*, dit-elle, *je suis contente de participer à la campagne de Mururoa, mais je suis venue pour l'Antarctique. Ça fait longtemps que j'en rêve. Je suis rassaciée des Alpes autrichiennes. »* Léontine, la plantureuse Néerlandaise, aime la menuiserie et tous les travaux de force — comme Jeanne, — mais la place de menuisier était déjà prise. Elle a donc été affectée aux machines. C'est pourquoi, chaque jour, elle passe six heures d'affilée dans le bruit, le cambouis et les odeurs d'huile chaude. Et elle porte comme tous les mécaniciens la salopette graisseuse et le casque antibruit — une tenue qui n'a évidemment rien de sexy, sans parler des ongles noirs. *« Je fais le sale boulot, mais ça me plaît »*, dit-elle en passant la main dans sa brosse blonde.

Bunny et Mary sont affectées aux cuisines. Bunny, la Néo-Zélandaise, longue et mince, une frimousse à la Jane Fonda, refuse de se raser les jambes et préfère son look « cheftaine ». C'est la militante convaincue, émotive, celle qui a convoyé l'aide humanitaire américaine au gouvernement du Nicaragua à bord du *Fri*, le voilier contestataire, et qui a participé à la longue campagne antinucléaire dans le Pacifique sur le *Rainbow-Warrior*, juste avant l'attentat d'Auckland. Mary, qui a travaillé dix-huit ans dans une galerie d'art victorien à Londres, est une militante anglaise de l'alimentation « bio » et lutte contre la vivisection. Elle fait la grimace lorsqu'elle doit découper le bacon en tranches pour les *meat eaters'* — autrement dit les cannibales, — comme si elle dépeçait un animal vivant. Et elle frémit en voyant frire des poissons volants qui ont pourtant été trouvés morts sur le pont.

Laura, la petite Espagnole, et Dorothée, la député des Verts allemands, sont les deux intellectuelles du groupe. Yeux bleus derrière d'épaisses lunettes, Laura a passé huit années à étudier la *médecine à Barcelone*. Elle a sacrifié un poste intéressant qu'on lui confiait à l'hôpital pour mener campagne avec Greenpeace contre les essais nucléaires dans le Pacifique.

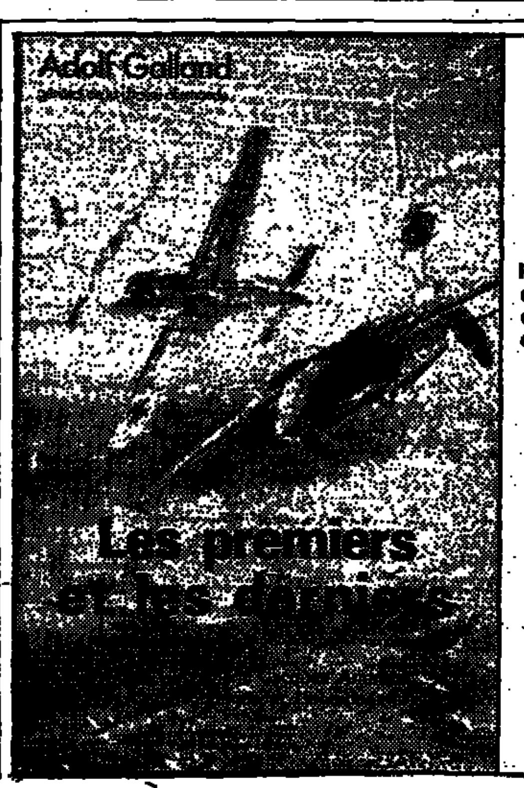
Sérieuses et appliquées

Elle est aussi sérieuse et appliquée lorsqu'elle prépare le pain ou donne une consultation. Dorothée, qui vit au milieu des livres et des revues contestataires à Bonn, en compagnie de son mari français et de son fils, s'est tout entière consacrée à sa mission de militante des Grünen. Mais elle ne répugne pas à mettre la main à la pâte, elle aussi, pour améliorer l'ordinaire du bord. D'autant *qu'elle supporte mal la houle du* Pacifique, *« qui n'est pas aussi pacifique que je croyais »*. Trilingues toutes deux, Dorothée et Laura font couramment office d'interprètes.

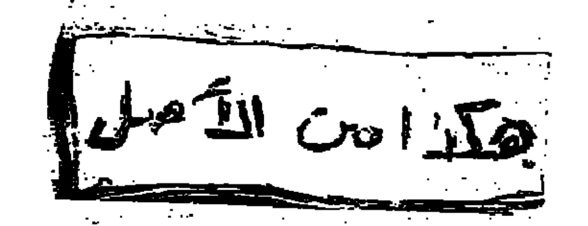
Enfin, si le capitaine a l'air d'un corsaire avec sa barbe rousse et son anneau à l'oreille, c'est aussi un paisible père de famille avec deux enfants en bas âge, dont les photos dans la cabine alternent avec les manchots de l'Antarctique. Quant au chef de l'expédition, *Gerhard Leipold, l'austère* physicien allemand, on le verrait mieux en ascète qu'en moine paillard.

Les marins de la Royale en mission d'observation autour du *Greenpeace* n'ont plus qu'à rêver aux vahinés des lagons.

ROGER CANS.



هكذا من الأصل



culture

CINÉMA

L'acteur Yul Brynner est mort

L'homme au crâne rasé

L'acteur américain Yul Brynner est mort jeudi 10 octobre à New-York. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Les origines de Julius Brynner sont restées quelque peu mystérieuses. Il serait né à Vladivostok le 11 juillet 1917, mais plus tard les studios américains indiquèrent le 11 juillet 1920, dans l'île de Sakhaline, ce qui faisait davantage « vieille Russie ». Pour l'enfance et l'adolescence, il y eut une douzaine de versions. On retiendra la plus courante : élevé par des Tziganes, le futur Yul Brynner est envoyé tout enfant à Paris. Il y fait de vagues études, devient trapéziste au Cirque d'Hiver puis, après un accident, machiniste au Théâtre des Mathurins, où il rencontre Georges et Ludmilla Pitoeff.

En 1941, il arrive aux Etats-Unis. L'acteur russe émigré Michael Chekov monte une pièce et l'engage pour une tournée. De 1942 à la fin de la guerre, il est speaker de radio à destination de la France. Il parlait plusieurs langues ; le russe, le mongol, l'anglais, le français, le japonais, le chinois, le hongrois, un peu l'allemand et l'italien. A cette époque, il est naturalisé Américain. En 1945, Yul Brynner triomphe à New-York dans *Lute Song*, pièce mise en scène par le cinaste Nicholas Ray. Hollywood le découvre en 1949. Il joue un rôle de gangster chevelu dans *la Brigade des stupéfiants*, de Laslo Benedeck. 1951 : la comédie musicale de Rodgers et Hammerstein, *le Roi et moi* (d'après *Anna et le roi de Siam*, roman porté à l'écran en 1946 par John Cromwell), fait fureur à Broadway. Yul Brynner y est un potentat d'Extrême-Orient qui découvre les bonnes manières et l'éducation européennes. Crâne-rasé, regard magnétique, stature impressionnante : un personnage est créé qui, après quatre ans au théâtre, fait de Yul Brynner une star et un mythe dans la version filmée de Walter Lang, en 1956.

Dès lors, Brynner gagne la célébrité internationale par le cinéma. Charme cosmopolite avec touche asiatique, érotisme viril que renforce le crâne chauve. Jusqu'en 1960, il brille par une présence étrange dans *les Dix commandements* (Cecil B. de Mille), *Anastasia* (Anatole Litvak), *les Frères Karamozov* (Richard Brooks), *les Boucaniers* (Anthony Quinn), *le Voyage* (Anatole Litvak) — officier soviétique au moment de la répression de la révolution hongroise, il croque du verre pilé — *le Bruit et la Fureur* (Martin Ritt), *Salomon et la Reine de Saba* (King Vidor) — là il porte une perruque comme dans *les Boucaniers* —, *les Septs Mercenaires* (John Sturges), remake des *Sept Samouraïs*, de Kurosawa.

Pendant une vingtaine d'années, Yul Brynner cultive son vedettariat et son personnage dans une trentaine de films de valeur très inégale mais qui perpétueront l'image. Ainsi, *Aimez-vous Brahms* (Anatole Litvak, 1961), *Tarass Boulba* (Jack Lee Thomson, 1962), *Morituri* (Bernard Wicki, 1965), *l'Ombre d'un géant* (Melville Shavelson, 1966), *le Retour des sept* (Burt Kennedy, 1966), *les Turbans rouges* (Ken Annakin, 1967), *la Griffe* (Franklin J. Schaffner, 1967), *Pancho Villa* (Buzz Kulick, 1968), *la Bataille de la Neretva* (Veliko Bukajick, 1970), *le Voleur de chevaux*, Abraham Polonsky, 1971), *le Serpent* (Henri Verneuil, 1973), ces deux derniers marquant un approfondissement de l'acteur à la maturité.

Yul Brynner se parodie quelque peu dans *Mondwest* (Michael Crichton, 1973) et *les Rescapés du futur* (Richard T. Heffron, 1976).

Il est revenu de temps à autre au théâtre — en particulier pour *Anna et le roi de Siam*, éternel succès de Broadway — et a interprété *Anna et le Roi*, feuilleton télévisé de Gene Reynolds, en 1972.

Atteint d'une tumeur maligne au poumon en 1982, Yul Brynner est alors condamné par les médecins à brève échéance. Ce lutteur réussira encore à vaincre la maladie. Outre ses activités d'acteur, il s'était occupé avec une grande efficacité du problème des réfugiés à travers le monde.

J. S.

« ON NE MEURT QUE DEUX FOIS », de Jacques Deray

Le double jeu de Michel Serrault

L'intrigue du roman — très noir — de Robin Cook se passait à Londres. Jacques Deray et Michel Audiard l'ont transposée à Paris. Ils y ont fait apparaître plus tôt la femme qui en est le pivot, mais à laquelle l'absence conférait un certain mystère : Barbara. Celle-ci, interprétée par Charlotte Rampling n'a plus rien de commun avec l'immonde et sadique fille de bas étage inventée par le romancier. L'actrice lui donne une beauté morbide, la classe d'une femme fatale échappée au ruisseau et la faille d'un amour qui la fait trébucher.

Pour le spectateur, il n'est donc pas étonnant que l'inspecteur Staniland (Michel Serrault), enquêtant sur le meurtre d'un pianiste devenu presque clochard et ayant été l'amant de Barbara, se trouve psychologiquement envoûté par elle. D'une part, il la voit, d'autre part, il écoute les cassettes enregistrées par le mort, le récit d'une passion tourmentée, si forte qu'il voudra la revivre pour son compte. Enfin, presque. La fin doit nous laisser en pleine ambiguïté.

Pour une fois, un film policier français ne sacrifie pas à la satire sociale ou à la magouille politique. Il est vrai que le roman de Robin Cook ne s'y prêtait pas. Or Michel Audiard a dû, écrivant — avec sa meilleure inspiration — pour Michel Serrault, se souvenir de *Mortelle randonnée*, folle histoire d'un autre envoûtement. Dans *On ne meurt que deux fois*, la mise en scène, fonctionnelle, ne risque pas de déconcerter comme celle de Claude Miller. L'intrigue remaniée, Charlotte Rampling et son érotisme, Xavier Deluc et ses facettes étranges, des rôles pittoresques, sont les atouts commerciaux.

Mais il y a Michel Serrault. D'abord, surtout, encore. Un Michel Serrault génial. Malgré tant d'interprétations qui, à la longue, pourraient se ressembler, l'acteur se glisse dans la peau de personnages dramatiques ou comiques, ou les deux à la fois, et les incarne sans jouer de la même façon. Ainsi, quand il est psychopathe, d'un film à l'autre, ce n'est jamais le même psychopathe.

L'inspecteur Staniland, bourru, sarcastique, bizarre parfois, grommelle entre ses dents, l'œil sournois. Il s'éprend de Barbara pour atteindre la vérité. Inquisiteur et amant, chasseur et gibier, Staniland, de bout en bout, reste un flic, ce flic-là. Tel est le génie de Serrault. A cause de lui, nous croyons que Staniland existe. Et le film avec.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

EXPOSITIONS

Deux sculptures de Richard Serra à Paris

Deux sculptures monumentales de l'artiste américain Richard Serra ont été inaugurées le 7 octobre, l'une — *Slat* — à la Défense, un peu à l'écart de la dalle où depuis dix ans l'EPAD a suscité l'installation de nombreuses œuvres d'art, l'autre — *Clara-Clara* — square de Choisy, dans le treizième arrondissement.

Clara-Clara, les Parisiens connaissent. Cette œuvre, faite de deux courbes d'acier de 36 mètres de long chacune et de plus de 3 mètres de haut, avait été installée pendant plusieurs mois dans les Tuileries, le temps de l'exposition que le Musée national d'art moderne avait consacrée, à l'automne 1983, à Richard Serra (la sculpture faite à la demande de Dominique Bozo pour le Forum du centre n'avait pu, étant donné son poids — 17 tonnes — y être présentée). Le temps aussi de susciter les polémiques qui entourent habituellement toute insertion d'une œuvre d'art contemporain dans un paysage urbain, surtout s'il a un grand passé.

Clara-Clara, ne pouvant rester aux Tuileries, avait donc fini par être remballée et mise en dépôt en attendant preneur. Il y en eût deux : le maire d'Epinal et le maire du treizième arrondissement, M. Jacques Toubon, qui décidément soigne son image d'amateur d'art contemporain comme nulle autre figure montante de l'opposition, quitte à déplaire à certains de ses administrés.

Clara-Clara, achetée par la Ville de Paris, avec le concours du ministère de la culture — ce qui explique la présence de M. Jack Lang à l'inauguration aux côtés de M. Jacques Toubon — a donc trouvé un lieu d'accueil, le square Choisy. Elle y est bien, merveilleusement bien, sur sa pelouse, entourée d'arbres, où elle vit pour elle-même, pure et belle avec ses flancs déjà patinés, rouillés. Elle se révèle être une des grandes sculptures du XXe siècle.

Slat, la Défense, conçue comme une sorte de tour, elle aussi faite de plaques d'acier en équilibre instable, est également une belle pièce ; mais le lieu, pourtant choisi par le sculpteur, près d'un nœud de circulation à la périphérie de la Défense (commune de Puteaux), n'est peut-être pas le plus approprié. Manque à l'œuvre, placée presque en creux, du répondant ; les buildings d'un côté sont trop loin, le paysage urbain de l'autre est incertain ; vu du dehors, on n'a pas cette confrontation dure avec la ville dont la sculpture a besoin. Mais vu du dedans — on peut passer entre les plaques, — c'est du grand Serra, qui fait glisser vers le ciel le regard le long des arêtes d'acier.

GENEVIÈVE BREERETTE.

NOTES

Musique

VICTORIA DE LOS ANGELES MAJA ET MADONE

Victoria de Los Angeles a retrouvé, mercredi au Théâtre des Champs-Elysées, son public parisien comme si elle ne l'avait jamais quitté, plus frénétique encore d'avoir été privé d'elle. Souveraine dans sa simplicité, avec ses sourires enjôleurs et enfantins, maja des *Goyescas* et madone tout à la fois, elle a gardé, malgré la soixantaine, son charme, sa pureté de style et sa voix.

Adroitement (comme l'a prouvé en *bis* la Séguedille de *Carmen*), elle a choisi un programme modeste, uniquement de mélodies espagnoles, presque toujours proches du chant populaire, pour ne pas trop éprouver sa conduite vocale, et cette musique agréable n'incline d'abord qu'à un enthousiasme modéré. Quel saut en un éclair quand elle chante Granados, *El pano murciano* de Nin et surtout trois Falla, ruisselants de lumière et de vérité, même si son art s'est un peu miniaturisé !

Il faut aller la retrouver dans cette collection de disques d'une miraculeuse beauté, parus récemment (1), où Victoria de Los Angeles égale les reines, Schwarzkopf, Seefried, Callas...

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Les Introuvables de Victoria de Los Angeles*, coffret de cinq disques de mélodies et airs d'opéras, avec un numéro spécial de *l'Avant-Scène Opéra*, 114 pages (EMI, 2905.583 ; également en cassettes ; offre spéciale).

Théâtre

LE THEATRE MUNICIPAL D'AVIGNON CHANGE DE DIRECTEUR

M. Raymond Duffaut, directeur du Théâtre municipal d'Avignon, a été suspendu de ses fonctions le 8 octobre, à la suite de déclarations mettant en doute la compétence de Mme Roig, adjointe aux affaires culturelles. La municipalité a jugé que les termes employés étaient *« invraisemblables pour un directeur de théâtre »* et que M. Raymond Duffaut avait manqué à l'obligation de réserve attachée à sa charge.

M. Raymond Duffaut, qui dirige le théâtre municipal depuis une douzaine d'années, est le fils de M. Henry Duffaut, député-maire socialiste d'Avignon, battu aux élections municipales de 1983 par M. Jean-Pierre Roux, RPR. Toutefois, la cohabitation n'avait pas donné lieu jusqu'à présent à des éclats publics.

Son successeur au Théâtre municipal est M. Michelangelo Veltri, conseiller municipal chargé de l'orchestre lyrique d'Avignon.

VARIÉTÉS

VOYAGE DANS LE TEMPS AU PALAIS DES CONGRÈS

Henri Salvador, rose, bleu et jazz

Henri Salvador est le dernier fantaisiste du music-hall. Il est à l'affiche du Palais des congrès pour un « au revoir définitif à la scène », à partir du 11 octobre.

Près d'un quart de siècle après une prestation à l'aube des années 60 dans un music-hall (l'Alhambra) qui allait aussitôt après recevoir l'estocade des démolisseurs, Henri Salvador avait fait sa rentrée sous le chapiteau de Pantin. Prodigieuse découverte, il y a trois ans : pour la plupart des spectateurs, Salvador était un fantaisiste, à la fois connu et inconnu, qu'on avait pu voir dans des shows à la télévision, dont on connaissait des chansons-gags et des ballades, mais dont l'image était un peu floue.

Le voici de nouveau aujourd'hui entouré de douze musiciens aux couleurs jazzistiques.

Né il y a soixante-huit ans en Guyane française et venu à Paris dès l'âge de sept ans, Salvador a vu son aventure commencer sous le signe du jazz, alors en pleine explosion : d'abord en entendant sur disques 78 tours Louis Armstrong et Duke Ellington, puis en dialoguant quelques années plus tard avec Django Reinhardt dont les solos regorgent d'invention mélodique. Henri Salvador joue lui-même de la guitare, et, à vingt ans, dans les salons de l'Hôtel Ritz à Paris, il accompagne l'un des plus grands violonistes de l'histoire du jazz : l'Américain Eddie South, qui joue avec la sonorité *« sale »* et un extraordinaire vibrato. Salvador apprend à faire des accords plus larges, à interpréter un jazz qui « bastonne » et qui est alors dans sa période la plus brillante avec Count Basie, Jimmy Lunceford et, bien sûr, Duke Ellington. Il raffole aussi à cette époque du burlesque anglais, percutant et rapide, des gags visuels loufoques et des quiproquos. Il aime les mélodies sophistiquées de Cole Porter et de Jerome Kern.

Au début des années 40, c'est la rencontre avec Ray Ventura dont l'orchestre à sketches est alors en pleine vogue. Salvador suit la formation en Amérique latine. En sa compagnie, il apprend à marcher sur scène, à parler, à respirer, à développer ses dons comiques. Il se frotte aux compositions délicates de Paul Misraki. Il parachève son apprentissage de fantaisiste qui aime les accords et les mélodies, qui sait tout faire, chanter, jouer, mimer, qui donne l'impression de s'offrir et d'être toujours en deçà de ses moyens.

« La période bouffe »

Dans les années 50, une autre rencontre jouera un grand rôle, celle de Boris Vian, avec qui Salvador imaginera plus d'une centaine de chansons : des clowneries délirantes, des parodies de blues (*le Blues du dentiste*), des rocks et aussi des ballades que le chanteur enregistrera à Los Angeles vingt ans après la mort de l'auteur de *l'Accroche-cœur*. *« Avec Boris Vian*, dit Henri Salvador, *tout coulait de source. Il avait la facilité d'écriture des musiciens de jazz. Il alignait les mots à l'instant même où les notes surgissaient du piano. Parfois on se réunissait chez l'un ou chez l'autre pour écouter toute une journée des disques de Count Basie. »*

Henri Salvador a écrit quelques-uns des plus beaux titres de la chanson française : *Syracuse*, *Cherche la rose*, *Un petit souper aux chandelles*, d'autres encore qui ont fait le tour du monde ou qui, comme *la Biche et le Chevalier*, sont entrées dans le folklore. Il continue à composer aujourd'hui. Ce qui ne l'empêche pas, certains jours, d'avoir la peur de ne plus abriter l'ange dans la tête.

Au Palais des congrès, Henri Salvador entreprend un voyage dans le temps à travers ses chansons, classées en trois périodes : *« La bleue avec les titres qui me tiennent le plus à cœur : certains de ceux-ci ont eu un écho formidable, on ne sait pas pourquoi ; d'autres se sont heurtés à un mur du silence et puis dix ou quinze ans plus tard ont marché en Europe ou au Japon.*

» La période rose, ce sont les chansons pour enfants. Elle a commencé avec Zorro. *Les gens de Disney sont alors arrivés en me disant :* Zorro, *ça nous appartient. Mais nous n'allons pas vous faire de procès. Nous souhaiterions travailler avec vous. Voilà : nous sortons des films, nous vous en donnons le titre et vous faites la chanson. J'ai fait ainsi* Petit Lapin, Minnie petite souris, Le lion est mort ce soir. *Une mine d'or. Avec simplement trois accords.*

» La période bouffe, ce sont les chansons vraiment populaires comme Le travail, c'est la santé. *Là aussi, j'ai gagné énormément d'argent. Mais quand on est musicien, on n'est quand même pas très fier de ça... »*

CLAUDE FLÉOUTER.

PETITES NOUVELLES

■ **LA MORT D'HENRIETTE FAURE.** — La pianiste Henriette Faure, sœur de M. Edgar Faure, qui est morte le 3 octobre, avait reçu son premier prix de Conservatoire des mains de Gabriel Fauré, alors directeur de l'établissement. Elle s'était consacrée au rayonnement de la musique française. Elève de Maurice Ravel, elle avait interprété son œuvre intégrale pour piano tant en France qu'à l'étranger, et laisse un livre intitulé *Mon maître Maurice Ravel*, qui sera prochainement réédité.

■ **MORT D'UN « COSAQUE ».** — Serge Jaroff, qui avait fondé le chœur des cosaques du Don, célèbre entre les deux guerres, est mort le 5 octobre dans le New-Jersey. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans. Exilé peu après la révolution d'Octobre, il avait réuni des Russes blancs émigrés et formé ce chœur qui allait donner sa première représentation à Vienne en 1923.

■ **REPRISE DE « KONIG LEAR ».** — Le Festival d'automne annonce que le mouvement de grève du Théâtre national de Chaillot (*le Monde* du 8 octobre) ayant pris fin, les représentations de *König Lear* avec Bernard Minetti, dans la mise en scène de Klaus Grüber, auront lieu comme prévu les 11 et 12 octobre à 19 h 30. Les portes seront ouvertes à partir de 18 h 30.

■ **CONCOURS DE CHANT.** — Les deux premiers grands prix du Concours international de chant de Toulouse ont été remportés, le 6 octobre, par la soprano Leontina Vaduva (Roumanie) et le baryton Yu Chen (Chine).

MUSIQUES NOIRES AU TMP

Gospel business

Au Théâtre musical de Paris, la musique noire américaine revient en force, avec deux spectacles.

Depuis plus d'un siècle, la musique noire américaine montre son extraordinaire richesse. Elle a fécondé sans discontinuer, elle a éclaté en de multiples éléments. Le Théâtre musical de Paris propose successivement deux de ses composantes : le gospel et le jazz.

Démarquage du negro-spiritual, le gospel est lié au développement de la moyenne bourgeoisie noire dont une première ascension est consécutive à l'émancipation de 1865. A cette époque, des milliers et des milliers de mucisiens et de chanteurs de couleur inconnues jouaient et chantaient leur propre musique religieuse dans leurs églises. Les chorales allaient bientôt se former et pulluler. La première en date fut, en 1871, celle des Fisk Jubilee Singers qui, avec un répertoire édulcoré, destiné au public blanc, entreprit une tournée à travers les Etats-Unis afin de trouver des fonds pour le programme de construction de la Fisk University.

Le negro-spiritual contenait des paroles en principe d'inspiration religieuse mais qui pouvait, comme dans le fameux *Follow the drinking gourd*, donner aux esclaves du Mississippi une *« recette d'évasion »*. Le gospel comportera des textes dépourvus de tout apport personnel. Il va faire cependant partie intégrante du folklore noir et, à son écoute, on se demandera souvent où est la frontière entre le blues et le chant d'église : ainsi un jour, le guitariste et chanteur de blues Big Bill Broonzy entendant Ray Charles exprimer sa solitude avec les couleurs du gospel eut ce cri : *« Il devrait chanter dans une église. »*

Le gospel a été emprunté depuis par les chœurs blancs des églises baptistes américaines et par les chanteurs « country » du Sud comme Elvis Presley et Johnny Cash. Chaque dimanche, il continue aussi à éclater magnifiquement dans les milliers d'églises noires, et les participants *« explosent dans l'espace, s'envolent, ne sont plus dans la réalité »*, comme le dit le révérend Al Green, qui, en dehors de Memphis où il a fondé une église et une chaîne de salons de coiffure, est plus connu comme chanteur de soul. Les fonctions d'Al Green sont apparemment contradictoires mais ne le troublent pas comme l'a prouvé *Belle*, un de ses succès dans les hit-parades.

« Le Seigneur et moi sommes des amis
[depuis longtemps
» Belle, quitter le Seigneur
[ne m'est pas venu à l'esprit
» Je n'irai jamais jusque-là
» Car ma vie est à Lui
» Même si tu es ma femme
» Belle, c'est toi que je veux
» Mais c'est Lui dont j'ai
[besoin. »

« Black and blue »

The Gospel at Colonus (soixante chanteurs, musiciens) recrée superbement dans une église baptiste du Sud l'histoire d'Œdipe roi. C'est superbe. La musique a été composée par Bob Telson. La mise en scène, sobre et efficace, est de Lee Breuer. Participent au spectacle de splendides chœurs vocaux comme ceux de Clarence Fountain et des Five Blind Boys of Alabama, de J.-J. Farley et de l'Original Soul Stirrers, de l'Institutional radio choir, qui souligne la permanence des racines africaines dans le gospel.

The Gospel at Colonus est représenté, le mois d'octobre, au Théâtre musical de Paris. Suivra ensuite une revue noire (*Black and blue*) retraçant l'aventure du jazz dans les années 20 et 30, c'est-à-dire dans son âge d'or.

Black and blue sera la suite logique d'une série de comédies musicales (*Bubbling Brown Sugar, Ain't Misbehavin*) célébrant quelques-uns des plus fameux musiciens noirs (Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong, Duke Ellington, Cab Calloway, Bessie Smith, Billie Holiday) à travers une suite de séquences chantées et dansées. Mais cette fois ce sont des Européens qui ont monté le spectacle : Claudio Segovia et Hector Orezzoli, auteurs il y a quelques années, sur la même scène, de *Tango argentino* et de *Flamenco puro*. Curieusement, le même thème de revue a été conçu parallèlement dans d'autres pays du continent : en Allemagne fédérale, par exemple. Comme s'il y avait ici et là une nécessité soudaine de retrouver soi-même la partie américaine de sa mémoire collective.

C. F.

★ TMP-Châtelet, du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 14 h 30 et 18 h 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE TAMBOURIN DE SOIE : Ecole du cirque (266-63-17), 21 h 30.

JE SOUSSIGNÉ CARDIAQUE : Chaillot (727-81-10), 20 h 30.

MAITRE PUNTILA ET SON VALET MATTI : Cartoucherie Epée de bois (808-39-74), 20 h.

FURIES : Villejuif, Romain-Rolland (726-15-02), 20 h 30.

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), *20 h 30 : Le Misanthrope.*

☞ CHAILLOT (727-81-15), 20 h 30 : Je soussigné cardiaque.

☞ ODÉON (325-70-32). Théâtre de l'Europe, , 20 h 30 : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30, L'Assassinat d'une renoncule, d'A. Döblin.

BEAUBOURG (277-12-33) : *Débats/Rencontres* : 18 h 30 : Ces îles où l'on parle français. – *Concerts : 18 h 30* : Musique de chambre (T. Machover ; K. Stockhausen ; G. Kurtag). – *Cinéma/Vidéo, Nouveaux films B.P.I.* : 16 h, le Sang, de J. Rouxel ; Naissance du cerveau, de C.E. Edelmann ; 19 h, les Hauteurs du Machu Picchu, de R. Sepulveda ; 15 h : Les surréalistes, Le Burundun de R. Matta, 1984, de G. Perlein ; Tanguy, 1982, de M. Dumoulin ; Max Ernst « Une semaine de bonté », 1961, de J. Desvilles ; *Cinéma et surréalisme* : à 18 h, Etoile de mer, de M. Ray ; Un chien andalou, de L. Bunuel et S. Dali ; le Sang d'un poète, de J. Cocteau ; *Cinéma australien pour les jeunes* (salle Garance) *278-37-29 Manganninie*, de J. Honey ; *Le cinéma indien* à travers ses stars (salle Garance, 278-37-29), 17 h 30, Manchu Pallaki, de Vamsy : 20 h 30, l'Entrepôt, de D. Chiure ; – *Théâtre* : 21 h, la Cave aux béliers, de Piotr Skrynecki (Cabaret polonais).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-*19-83) :20 h 30* : Gospel at Colonus.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), à 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 45 : *Kilowatt.*

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ *BASTILLE (357-42-14), 19 h 30* : Automne.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (373-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : *Pas deux comme elle* ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : C'est la vie.

☞ CARTOUCHERIE : Théâtre du Soleil *(374-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible* mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (374-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches ; Epée de bois (808-39-74), 20 h : Maître Puntila et son valet Matti.

CENTRE CULTUREL SUISSE (271-44-50), 20 h 30 : Hommage au théâtre.

CINQ DIAMANTS (321-71-58), 22 h : Médor.

CITÉ INTERNATIONALE *(589-38-69)*, Grand Théâtre, 20 h 30 : Horace ; Galerie, 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages.

CLA (672-63-38), 21 h 15 : Il était une fois un roi.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ *COMÉDIE ITALIENNE* (321-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ESSAION (278-46-42), 19 h : Une saison en enfer ; 21 h : Journal de Katherine Mansfield.

☞ FONTAINE (874-74-40), 21 h : Rififoin dans les labours.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : The Caretaker.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : l'Indien sous Babylone.

☞ *LUCERNAIRE (544-57-34)*, I. 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.

☞ *LYS-MONTPARNASSE (327-88-61)*, 19 h 30 : Désir d'être ; 21 h : la Démarieuse.

☞ MADELEINE (265-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ *MARAIS* (278-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (508-17-80), 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

☞ MATHURINS (265-90-00), Grande Salle, 20 h 45 : le Baiser de la veuve.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIERE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face : Petite Salle, 21 h : Paso Doble.

☞ MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Libertango.

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : la Fleur de peau.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88), 19 h : Eliophore.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : 20 h 30 : les Pieds Nickelés.

☞ TEMPLIERS (877-04-64), 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 45 : Sainte-Escroque ?

☞ TH. DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), *20 h30* : Astro Follies Show.

☞ TH. DE PARIS (280-09-30), Petite Salle, 21 h : Un mur dans le jardin.

☞ TH. DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : French American Follies.

☞ *TH. 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 15* : Chant de moi-même.

☞ TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ? ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. 13 (588-16-30), 21 h : Marthe.

☞ TH. 14-J.-M. SERREAU (539-88-11), 20 h 45 : Je vous écris d'un pays lointain.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), *20 h 45* : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Allo Tokyo : 21 h 45 : Chant d'elles ; 23 h : Au suivant.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les *Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des* blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. *II. 20 h 15 : Ça balance pas mal* ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h : F. Silvant ; 22 h : les Méthodes de Ca*mille Bourreau.*

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Floch'story.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (354-53-79), I., 20 h 30 : A coup de *fourches ; 21 h : Marlenbow.*

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : *Eclairs d'un sorcier ; 20 h 15 : Moi* je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

TH. 33 (858-19-63), 18 h 30 : Délires ; J'ai *cassé ma tirelire.*

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), *21 h : la Gauche mal à droite* (dern.).

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (280-20-89), *21 h* : S. Gainsbourg.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), *20 h 30 : F. Noël.*

CHEZ GEORGES (326-79-15), 20 h 30 : M. Mailhe.

C.I.A. (672-63-28), 20 h 30 : Samambaya.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Embrasse-moi idiot.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : J. Humenry.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 20 h 30 : Hajjaj ou la Passion d'un cardeur de laine dans la tourmente de l'islam.

MUSEE GUIMET (723-64-85), 20 h 30 : Asha Nath.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Claude Nougaro.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 et 24 h : M. Garay, L. Rizzo, Cabrerita, J. et S. Rey.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), 21 h : M. Morris.

CAFÉ DE LA DANSE (805-57-22), *20 h 30 : Voyage-Mémoire.*

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Ebi (Schumann, Copin).

Eglise St-Séverin, 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal, dir. B. Rigutto (Rossini).

Institut néerlandais, 20 h 30 : B. Kruysen, R.A. Morgan, G. Van Blerk, (Heine, Eichendorff, Mörike).

Salle Cortot, 20 h 30 : D. et L. Ben Zakoun (Schubert, *Ben Zakoun*, Poulenc).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (723-61-27), 20 h 30 : Mwendo Dawa.

BAISER SALÉ (233-37-71), 23 h : Vandeka.

LE BATACLAN (700-30-12), 19 h 30 : Nick Cave and the Bad Seeds.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 10 octobre

BERCY, Palais omnisports (loc. : 504-11-55), 20 h 30 : J. Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : T. Banjo Walters.

GIBUS (700-78-88), 22 h : Anonymes.

LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : New Jazz Art.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : I. Perce ; dim., H. Gulbay ; 0 h 30 : M. Sylva.

MÉRIDIEN (758-12-30), 22 h : Sl. Gaillard et les Slapscats.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger Quartet.

MONTGOLFIER (554-95-00), 22 h : D. Bertrand.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Woody Shaw, T. Jansa Quartet.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Cl. Luter.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (321-56-70), 21 h : Ch. Morin Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Costanzo, H. Sellin, M. Gaudry, Ch. Bellonzi.

REX CLUB (236-83-93), 22 h : New Model Army.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

SUNSET (261-46-60), 23 h : R. Peroi, J.-M. Jafet, L. Augusto.

Festival d'automne

(296-12-27)

Th. des Amandiers, Nanterre, 21 h : la Veillée.

Th. du Rond-Point, Grande Salle, 20 h 30 : Malavika Sarukkai.

Maison internationale du théâtre, 20 h 30 : Zia M. Dagar.

Bastille, *19 h 30* : Automne.

Th. G.-Philipe, Saint-Denis, 20 h 30 : Intérieur.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h : Yalta.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : Un garçon de chez Very ; *Mesdames de Montenfriche.*

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43) 20 h 30 : le Paradis sur terre ; II. 20 h 30 : Journal d'un homme de trop.

LEVALLOIS, CC, 20 h 30 : Bobby Few Quartet.

LOGNES, salle des fêtes, 21 h : S. Kessler.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : voir Festival d'automne.

SURESNES, Centre L.-Lagrange (506-*13-10), 20 h 30* : Tombeau pour 500 000 soldats.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Victor Hugo adapté à l'écran : Quasimodo, de W. Dieterle ; *Rétrospective* Warner Bros (1950-1985) : 19 h, The Winning Team, de L. Seiler (v.o.) ; 21 h, Mara Maru, de G. Douglas (v.o.).

BEAUBOURG (278-35-57)

7e Festival de Biarritz : 15 h, Evita, de E. Mignogna ; 17 h, Frida, de P. Leduc ; Dix ans de cinéma français à redécouvrir ; 19 h, Dernière sortie avant Roissy, de B. Paul.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e *(633-79-38) ; Monte-Carlo*, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-*97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34)* ; George-V, 8e (562-41-46).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée*, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, *13e (331-56-86)* ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e *(337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).*

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Danton, 6e (225-10-30)* ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; *Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, *18e (522-47-94).*

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Les 3 Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount *Opéra, 9e (742-56-31)* ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46). – *V.f.* : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LEGEND (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Espace Gaîté (327-95-94).

LIFEFORCE (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ermitage, 8e (563-*16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93)* ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : *Gaumont* Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e *(325-59-83)* ; Marignan, 8e *(359-92-82)* ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; *Convention Saint-Charles*, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Ber*litz, 2e (742-60-33)* ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Parnassiens*, 14e (335-21-21).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., *v. angl.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).*

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14-Juillet Racine, 6e *(326-19-68).*

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Latina, 4e (278-47-86).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77), Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE *FLIC* (Fr.) (*) : *Biarritz*, 8e (562-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

PERFECT (A., v.o.) : Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Boulevard, 9e *(574-95-40).*

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; *Ambassade*, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; *UGC Gobelins, 13e (336-23-44).*

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e *(241-77-99).*

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum, 1er (297-*53-74) ; Rex, 2e (236-83-93)* ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC *Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 13e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e *(364-51-98).*

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e *(633-97-77)* ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (579-33-00)* ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse *Pathé*, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Cosmos, 6e (544-28-80). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; *UGC Danton*, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, *14e* (320-89-52).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-*57-34)* ; Ermitage, 8e *(563-16-16).*

LE ROI DAVID (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, *14e (335-21-21).* – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, *15e* (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) (h. sp.).

STRANGER KISS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Calypso, 17e (380-30-11).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Latina, *4e (278-47-86).*

SUBWAY (Fr.) : Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e *(562-41-46)* ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(343-01-59)* ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-33-00) ; Gaumont Convention, 15e *(828-42-27)* ; *Mayfair*, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE VAUTOUR (Israélien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

VISAGES DE FEMMES (*Ivoirien*, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les festivals

CARNÉ, Champo, 5e (354-51-60) : Hôtel du Nord ; Drôle de drame.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), *16 h* : la Cinquième Colonne ; 18 h : la Dame de Shangai ; 20 h : la Femme modèle ; 22 h : Immacolata et Concetta.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40), Un shérif à New-York.

HITCHCOCK (v.o.), Le Champo, 5e *(354-51-60) : l'Inconnu du Nord-Express.*

HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-La Fayette, 9e (329-79-89), Whisky à gogo ;

INSOLITES A PARIS (v.o.), Utopia, 5e (326-84-65), 16 h 30 : la Fièvre au corps ; 18 h 30 : The Mafu Cage ; 20 h 30, 22 h 30 : Orinoko.

LES FILMS NOUVEAUX

LES BOURLINGUEURS, film américain de David Hemmings, v.o. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS, film français de Philippe Garrel : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

HURLEVENT, film français de Jacques Rivette : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE MARIAGE DU SIÈCLE, film français de Philippe Galland : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny Palace, *5e (354-07-76) ; Paramount Odéon*, 6e (325-58-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-*60-74) ; Paramount Galaxie, 13e* (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

NE PRENDS PAS LES POULETS POUR DES PIGEONS, film français de Michel Gentil : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS, film français de Jacques Deray : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, *9e (574-95-40)* ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; *Murat, 16e (651-99-75)* ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

THE SHOP AROUND THE COR*NER* (film inédit de 1940), film américain de Ernst Lubitsch, v.o. : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

CINÉMA ITALIEN (v.o.), Olympic, 14e (544-43-14), l'Emploi.

LOUIS MALLE, ANNÉES 60, Olympic, 14e (544-43-14), les Amants.

A. KUROSAWA (v.o.), – Denfert, 14e (321-41-01), 21 h : les Sept Samouraïs ; – 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) (v.o.), les Sept Samouraïs ;

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), A.K.

E. ROHMER, République-Cinéma, 11e (805-51-33), 22 h 10, la Femme de l'aviateur.

E. TAYLOR, R. BURTON (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) : 18 h 30 : la Mégère apprivoisée.

TEX AVERY (v.o.), Actions-Ecoles, 5e *(325-72-07) : Barnabé le Ronfleur ; Billy la Fringale ; le Cirque des puces ; Cocorico ; Drôle de canari ; Droopy conquérant ; Droopy millionnaire ; Droopy scout modèle ; Entre chien et loup ; Méfiez-vous cocottes ; Pygmée demi-portion ; Rien ne sert de tricher ; Trois Petits Cabots.*

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h.

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), *19 h 15.*

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e *(622-44-21)*, 18 h.

EQUATEUR (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 16 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria 1er (508-94-14), 20 h.



هكذا من الأصل

COMMUNICATION

A VOIR

A l'américaine

Voilà un genre qu'on n'a pas l'habitude de voir sur FR3. *Le Paria*, six épisodes de cinquante-cinq minutes, signés Denys de La Patellière, une série façon *Dallas* avec voitures qui brûlent, attentats en avion, règlements de comptes à l'intérieur des « grandes » familles françaises... Ça coûte cher, c'est professionnel et il y a des stars.

Charles Aznavour d'abord (dont c'est le premier rôle à la télévision). Aznavour, c'est-à-dire Julien Mauriès, arrive un beau jour sans crier gare au milieu d'une noce. Ce membre de la tribu Mauriès – puissante famille qui règne sur un empire de cosmétiques et de parfums – dérange visiblement. On l'avait oublié celui-là, on le croyait même mort, après l'énorme scandale immobilier dont certains avaient eu la gentillesse de le charger il y a vingt ans. Le « paria », injustement accusé et condamné, resurgit au milieu des « siens ». Va-t-il se venger ?

Amour, passion, trahison, coups de théâtre et rebondissements, il y a tout ce qu'il faut. On baigne dans le beau linge, on galope à cheval, on dîne dans de bons restaurants. On a compris les recettes des Américains, reprises déjà par *Châteauvallon* sur A2. L'univers n'est pas totalement impitoyable (Aznavour n'est pas J.R...), mais question magouilles politico-financières, pressions sur la justice et la police, on n'a rien à envier à personne; pas de complexe devant les stéréotypes. Sur le fond, c'est sans surprise, mais le travail est efficace, le scénario, l'image, les acteurs, impeccables.

Le Paria inaugure un changement de politique dans les fictions à FR 3. D'autres vont suivre : *le Petit Docteur, les Beaux Dimanches, Tiroir secret, ABC (de Maurice Biuwal, le dernier film de Simone Signoret), Preuves à l'appui, Série rose (érotisme « doux »)*, etc.

Jean-Louis Horbette, qui a mis sur pied cette nouvelle stratégie, a définitivement tourné le dos aux dramatiques style *la Chartreuse de Parme*, en faveur de feuilletons destinés à fidéliser le téléspectateur, et tournés avec des stars : Aznavour, Signoret, Michèle Morgan, Jeanne Moreau...

On passe à de gros budgets (pour la télévision) : 4 millions, 5 millions de francs l'heure (un « Ciné 16 » tourne autour de 2 millions de francs) ; *le Paria* a coûté environ 24 millions de francs ; *Tiroir secret*, que l'on verra bientôt, encore plus cher. Il a fallu du temps et des coproducteurs. Jean-Louis Horbette a mis deux ans et demi pour « monter » *le Paria*, chercher les partenaires (français, italiens, allemands), tourner, il y tient, avec une station régionale (ici FR3 Marseille). Il est en train de signer l'accord pour une série adaptée de *l'Affaire*, de Jean-Denis Bredin, avec Costa-Gavras et Jorge Semprun.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Série : « le Paria », chaque vendredi, à partir du 11 octobre, sur FR3 à 20 h 35.

● *Françoise Varenne présidente du syndicat CGC des journalistes.* – Le syndicat des journalistes CGC, qui vient de réunir son congrès, a élu à sa présidence Françoise Varenne, journaliste au *Figaro*, en remplacement de Charles Laprévote *(l'Est républicain)*. Dans sa motion finale, le syndicat dénonce « *la dégradation ininterrompue du pouvoir d'achat des journalistes* » et s'inquiète notamment des « *menaces de violence, prises d'otages qui frappent des journalistes au cours de leurs reportages* ».

● *La grève à FR3.* – Les syndicats CFDT et CGT de FR3 ont levé leur mot d'ordre de grève dans la soirée du 9 octobre. Les programmes reprennent donc normalement ce jeudi 10. Les syndicats indiquent que « *de véritables négociations ont été entamées avec la direction, qui s'est engagée à les faire aboutir rapidement* ». Ces négociations portent notamment sur l'application de la nouvelle convention collective des personnels de l'audiovisuel.

● *« Capitaine Polac » (suite).* – Les syndicats CGT et Force ouvrière du spectacle et de l'audiovisuel protestent contre le « *coup de force* » de Michel Polac, qui a licencié « *en direct à l'antenne* » quatre journalistes de son équipe (*le Monde* du 8 octobre). Ils ont demandé audience au PDG de TF 1, M. Hervé Bourges, pour saisir du « *fait sans précédent que représenterait le licenciement pour « mauvais esprit » de journalistes et celui de trois autres pour délit de solidarité* ».

ÉDITION

A LA FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT

M. Teddy Kollek, prix de la Paix

La Foire du livre de Francfort est traditionnellement l'occasion pour les libraires ouest-allemands de décerner leur prix de la Paix, la plus haute distinction culturelle de RFA. Son lauréat est, cette année, le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, soixante-treize ans, en qui le jury du prix salue un « apôtre de la réconciliation » *entre juifs, chrétiens et musulmans. C'est dimanche que cet « arbitre de Jérusalem » recevra son prix.*

L'arbitre de Jérusalem

Un homme, une ville... Voilà vingt ans que Teddy Kollek gouverne Jérusalem avec fougue et passion. Vingt ans qu'il ne vit et ne lutte que pour elle. Quel édile s'identifie autant à sa cité ? Pour beaucoup, en Israël comme ailleurs, la « ville sainte » et son maire forment un couple indissoluble.

Né le 27 mai 1911 dans un village proche de Budapest, Tehodore (en souvenir de Herzl) Kollek a grandi dans la Vienne cosmopolite et polyglotte des années 20, ce qui, dira-t-il plus tard, l'avait bien préparé à administrer un jour la « ville universelle » par excellence. Piètre élève, le jeune Teddy n'aime guère l'école et adhère au mouvement sioniste à l'âge de onze ans.

Fin 1935, après une mission en Angleterre, il débarque à Haïfa et participe à la fondation du kibboutz Ein Guev sur les rives paludéennes du lac Tibériade. Avec la montée du nazisme et la guerre s'ouvre pour Teddy une longue période d'action clandestine. A Londres il travaille avec Ben Gourion dont il admire la clairvoyance. A Istanbul, ville neutre, il organise l'exode des juifs d'Europe centrale. Après la guerre, il représente la Haganah à New-York où il collecte des fonds – déjà – et achète armes et avions pour le futur Etat juif. Nommé en 1950 ministre plénipotentiaire de l'Etat hébreu à Washington, aux côtés d'Ebba Eban, il lance la campagne pour les « bons » d'Israël et négocie la première assistance économique américaine. Ben Gourion le rappelle à Jérusalem en 1952 et le nomme directeur de la présidence du conseil, poste qu'il occupera douze ans. Entre autres réussites, Teddy donne alors une impulsion décisive au tourisme israélien.

A l'automne 1965, l'ancien kiboutznik, devenu haut fonctionnaire, entame un peu par hasard une troisième carrière, la plus prestigieuse. Après le « tremblement de terre » de 1967 et l'annexion de la « ville arabe », il se retrouve à la tête d'une capitale réunifiée où beaucoup prédisent le pire. Si Jérusalem n'est devenu ni Berlin ni Belfast, si la grosse bourgade sale et somnolente s'est transformée en une métropole vivante et prospère, elle le doit amplement à son maire, homme de dialogue et de compromis et à ce mélange de tolérance et de pragmatisme qui firent le succès de la « méthode Kollek ».

Teddy fonda son action sur un constat historique : en deux mille ans, Jérusalem fut toujours une mosaïque humaine, jamais un creuset. Les murs de pierre qui l'ont coupée en deux se sont écroulés en 1967, mais les barrières psychologiques demeurent. Il serait illusoire de



vouloir imposer l'intégration à ses communautés ancestrales retranchées dans leurs quartiers-forteresses. Prenant la ville comme elle est, avec ses haines et ses méfiances, il a seulement choisi de la faire fonctionner en persuadant chacun que la cohabitation profiterait à tous.

Un franc-tireur pressé

Jérusalem, trois fois sacrée, aspire au fanatisme. Accablée de symboles, elle est un lieu d'utopie. Gère-t-on la sainteté ? Si Teddy Kollek a su dompter Jérusalem, c'est parce qu'il est l'inverse d'un idéologue, qu'il s'est comporté en arbitre, pas en conquérant, qu'il a résolument intéressé aux contingences du quotidien les habitants d'une ville en quête d'absolu. Ville ouverte à tous les pèlerins, accueillant chaque année des milliers de musulmans officiellement en guerre contre Israël, Jérusalem est une capitale sans violences excessives, ni graffiti vengeurs, dont les cent mille résidents arabes jouissent d'une assez large autonomie. Ceux qui parmi eux participent aux élections municipales – trois sur dix environ – donnent massivement leurs voix à Teddy Kollek.

Silhouette trapue et démarche alerte, le maire de Jérusalem est un homme pressé. Célèbre pour ses « coups de gueule », il est irrascible mais peu rancunier. Travailleur inlassable, y compris pendant le repos sabbatique, c'est un fonceur au tempérament volcanique, un non-conformiste, qui déteste les ronds de jambes et les discours creux. Franc-tireur en politique, malgré sa loyauté au travaillisme, il n'a jamais participé au jeu des faveurs et des allégences partisanes. Bon vivant, amateur de bonne chère et de gros cigares, c'est un maire facilement abordable. Il faut le voir dans les ruelles du souk noter avec soin sur un petit carnet les doléances de ses administrés.

Teddy Kollek a l'intuition et la foi d'un bâtisseur. Collecteur de fonds sans égal, il a glané, en vingt ans, pour Jérusalem, 140 millions de dollars provenant en grande partie, mais pas seulement, de la Diaspora des Etats-Unis et d'Europe. Pour avoir les mains libres, il a créé la Fondation Jérusalem, institution originale qui permet aux donateurs de financer, de bout en bout, tel ou tel projet précis. « *Ainsi, ont-ils l'impression,* note Teddy avec malice, *que quelque chose leur appartient dans la ville éternelle.* » Son dynamisme et son réseau d'amitiés de par le monde ont fait le reste.

Avant même de devenir maire, Teddy Kollek participa activement à deux autres entreprises : le musée d'Israël, sa grande fierté, où, depuis 1965, il travaille presque chaque jour ; la Foire internationale du livre, bis-annuelle depuis 1963. Teddy n'est pas un homme de lettres. Ses Mémoires, d'ailleurs passionnantes, constituent un seul ouvrage (1). A Francfort, les éditeurs n'honorent pas un écrivain, mais plutôt un inspirateur éclairé qui, tout en valorisant l'héritage culturel de Jérusalem, y a fait entrer l'art contemporain.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) *Pour Jérusalem*, écrit en collaboration avec son fils Amos Kollek. Editions Fayard, 1978.

Jeudi 10 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.
Cinquième épisode. *Enfin seuls sur une île, nos deux héros peuvent donner libre cours à leur passion longtemps contrariée... Mais Ralph ne se résout toujours pas à quitter le service de Dieu. Il part pour Rome.*
22 h L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Défense : l'homme de la contre-offensive ; les « pros » du bénévolat ; l'objectif de la réussite ; l'expérience hongroise ; les caricaturistes (avec Plantu et Trez).
23 h 15 Journal.
23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : le Jeune Marié.
Film français de B. Stora (1982), avec R. Berry, B. Fossey, Z. Chauveau, R. Anconina, D. Russo.
Le soir de son mariage, dans le Midi, un maçon s'éprend d'une jeune femme, bourgeoise habitant un appartement voisin du sien. Choc de deux univers et ravage d'un coup de foudre chez un être simple. Drame en demi-teintes.
22 h 10 Magazine.
Edition spéciale entièrement consacrée au SIDA. Dossier préparé par Lucie Soboul, Pierre Li, Frédérick Vassort, des témoignages de personnes atteintes du SIDA. Interviews du docteur Rosenbaum (service de la Salpêtrière) et du professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur). Enquête sur l'enjeu économique des tests de dépistage.
23 h 25 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : l'Espace d'un cri.
D'après le roman d'Andrée Martinerie, réal. et scénario de F. Charles. Avec M. Bozzuffi, A. Stewart, D. Denie...
Un homme déchiré entre l'amour et la pitié. Il n'aime plus sa femme, malade ; il rencontre Jane qui comme lui connaît une certaine solitude...
22 h 10 Journal.
22 h 35 Millésime.
Mille et un conseils sur le vin. Comment le mettre en bouteilles ? Que boire avec les huîtres ? Un magazine qui vous donne le goût du rouge et du blanc.

23 h 5 Série : Coup de cœur.
23 h 10 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Ile-de-France ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, Rendez-vous avec votre région ; 18 h 35, Quoi de neuf ? 18 h 55, Hello Moineau ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 15, Coluche ; 20 h 35, T'inquiète pas, ça se soigne, film d'E. Matalon ; 22 h 10, Les sous-doués passent le bac, film de C. Zidi ; 23 h 40, Frère de sang, film de F. Henenlotter ; 1 h 5, Hill street blues ; 1 h 55, Aventures sur les grands fleuves : Congo.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Manuscrit trouvé à Saragosse, de Jean Potocki.
21 h 30 Vocalyse : Les opéras contemporains.
22 h 30 Nuits magnétiques : La nuit et le moment, journal de l'actualité culturelle ; à 23 h, La radio sur le motif.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Récital d'orgue (en direct de l'église Saint-Louis de Versailles) : hommage à Alexandre Boëly ; œuvres de Boëly, Saint-Saëns, par Jean Boyer, organiste.
23 h Les soirées de France-Musique : Marius Constant.

Vendredi 11 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 45 ANTIOPE.
11 h 15 La Une chez vous.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 2 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 45 Temps libres...
La mode printemps-été 1986 (et à 16 h 30).
16 h Série : Au nom de la loi.
17 h 10 La maison de TF 1.
Les bienfaits du bain, mouvements anti-fatigue, etc.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Feuilleton : Arnold et Willy.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h Cocoricocoboy.
20 h Journal.



20 h 35 Le jeu de la vérité : Dalida.
Emission de Patrick Sabatier.
La chanteuse répondra à toutes les questions.
22 h Téléfilm : le Diamant de Salisbury.
De C. Spiero, scénario de F. Brincourt, avec C. Pereira...
Trois jeunes gens, dont un journaliste, se lancent à la recherche d'un fabuleux diamant rose. Une comédie.
23 h 20 Journal
23 h 35 Tapage nocturne.
Emission de G. Foucaud et L. Touitou.
Reportages sur le Festival de Montreux ; les fantasmes sexuels ; les questionnaires de police : Clips et chansons avec UB 40, Simple Minds, Indochine...

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 30 Reprise : Terre des bêtes (diff. le 9 oct.).
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Le testament.
15 h 55 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 30 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : La trappe.
20 h Journal.
20 h 30 Loto sportif.
20 h 35 Feuilleton : L'ordre.
D'après M. Arland, réal. E. Périer, avec Irina Brook...
Dernier épisode. *Les années passent. A Clermont, village de leur jeunesse, la vie a repris, paisible pour Renée et Justin, quand revient Gilbert, atteint d'une maladie mortelle. Chronique des aspirations, révolte d'une génération dans la France des années 1925-1935.*
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Cohabitation ou collaboration ? », sont invités : Philippe Alexandre et Jacques Delors (En sortir ou pas), *Christine Clerc* (Dimanche 16 mars 1986, 20 heures – Histoire du 1er gouvernement), *François de Closets* (Tous ensemble).
22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-club : l'Ombre d'un doute.
(Cycle œuvres intimes des grands cinéastes). Film américain d'A. Hitchcock (1943), avec J. Cotten, T. Wright, MacDonald Carey, P. Collinge (v.o. sous-titrée. N.).
Un criminel vient s'installer en Californie, dans la famille de sa sœur, pour échapper à la police. Sa nièce, adolescente romanesque, découvre, peu à peu, la vérité. Admirable drame psychologique où la fascination du mal dépasse le jeu policier de l'intrigue.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau « La Révolte des Haïdouks » ; à 17 h 30, « Les aventures de Thomas Gordon » ; à 17 h 50, « La panthère rose » ; à 18 h 55, « Hello, moineau ! » ; à 19 h 40, « Un journaliste un peu trop voyant ».

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Série : Le paria.
Scénario et adaptation de D. de la Patellière et A. Kantof, réal. D. de la Patellière. Avec Ch. Aznavour, O. Piccolo, J. Winter...
(Lire l'« A voir » ci-contre.)
21 h 25 Quelques mots pour le dire.
21 h 30 Vendredi : Kalachnikov pour l'apartheid.
Comment des armes soviétiques, embarquées en Bulgarie, passeraient par l'Europe de l'Ouest avant d'être livrées au gouvernement sud-africain. Enquête de la télévision danoise.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Bleu outre-mer.
Magazine de RFO : Variétés guyanaises.
23 h 45 Série : Coup de cœur.
23 h 55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Cabou Cadin (et à 8 h 5 et 17 h 20) ; 7 h 40, Top 50 (et à 12 h et 20 h) ; 8 h 25, Rue Carnot ; 8 h 50, On m'appelle dollars, film de J. Kaplan ; 10 h 15, Téléfilm : Mais qui a tué le président ? 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Le bon plaisir, film de F. Girod ; 15 h 45, Le démon dans l'île, film de F. Leroi ; 17 h 45, 4 C ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 25, Football : PSG-Nantes (en direct) ; 22 h 35, La reine de Broadway, film de C. Vidor ; 0 h 25, Revanche à Baltimore, film de R.E. Miller ; 1 h 50, Frère de sang, film de F. Henenlotter ; 3 h 15, L'amour à mort, film d'A. Resnais ; 4 h 45, Gorge profonde, film de D. Damiano ; 5 h 45, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Le refuge huguenot (et à 10 h 50 : Manon Lescaut ou le livre des illusions perdues) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : Politiques économiques et relations internationales du vingtième siècle ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs : Objectif Tintin ou l'école des « fans » ; 11 h 30, Feuilleton : Le parfum de la dame en noir ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence... Ecritures et mises en scène ; 14 h, Un livre, des voix : « Le Rire de Laura », de Françoise Mallet-Joris ; 14 h 30, Sélection prix Italia. « La Vue de Delft » ; 15 h, L'échappée belle : Dix-sept années chez les Yaronamis de l'Orénoque ; 17 h 10, Le pays d'ici à Bordeaux ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'holographie ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Lettre d'un bachelier en musique de Liszt.
20 h 30 Entretien avec François Tosqualles.
21 h 30 Black and blues : table ronde des journalistes avec Pascal Anquetil, Christian Gauffre, Jean Wagner.
22 h 30 Nuits magnétiques : La nuit et le moment, journal de l'actualité culturelle.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : la ville ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 5, Le matin des musiciens : La variation : « Cercles de métamorphoses ; 12 h 10, Le temps du jazz : Gil Evans ; 12 h 30, Concert-lecture : Oeuvres de Vercken, Fischer par l'Atelier des chœurs de Radio-France, dir. Guy Reibel ; 13 h 30, Une heure avec... Franz Ferdinand Nentwig, chant, et Craig Rutenberg, piano ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : Métiers du bois (nº 2) ; 15 h, Histoire de la musique ; 16 h, Les après-midi de France-Musique : les sources anglaises du romantisme italien – « Sujets anglais » ; œuvres de Verdi ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : dernière édition ; 19 h 10, Les muses en dialogue ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 20 h 20, Avant-concert.
20 h 30 Concert (émis de Stuttgart) : *Symphonie nº 1 en ut majeur*, de Beethoven ; *Konzerstück pour piano et orchestre en fa mineur*, de Weber ; *Adagio pour cordes*, de Barber ; Danses symphoniques extraites de *West side story*, de Bernstein, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. R. Saccani, sol. C. Chou, piano.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 24 h, musique traditionnelle : le Rag Bhairavi.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 11 OCTOBRE

– *M. Bertrand Delanoe*, membre du secrétariat national du PS, député de Paris, est l'invité du journal de France-Inter, à 7 h 40.

– *M. Gaston Defferre*, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, participe à l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 20.



VIBREZ FREQUENCE MONDE

738 KHz
ondes moyennes

Tous les jours de 5 h à 24 h
sur ondes moyennes : 738 Khz ou 406 m

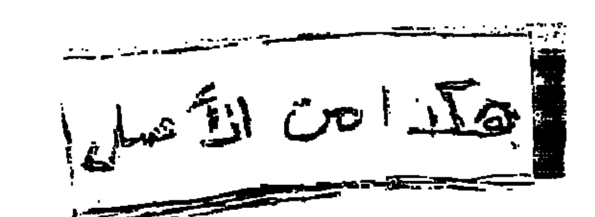
Du nouveau à Paris, écoutez R.F.I.
Radio France Internationale, c'est la radio
qui au-delà des frontières
fait connaître la France – en 10 langues –
à 80 millions d'auditeurs,
simples citoyens ou dirigeants,
80 millions d'auditeurs attentifs
à ce qui se dit, se fait, se crée en France.
R.F.I., c'est aussi le carrefour des 5 continents,
le rendez-vous des spécialistes de l'international,
des passionnés d'ailleurs et des autres cultures.

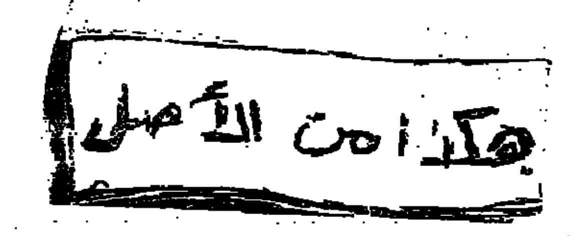
Le monde entier vibre sur R.F.I.
Vibrez fréquence monde !



Radio France internationale Une entreprise de l'Audiovisuel Public.

Siquier Courcelle et associés





Le Monde
DES LIVRES

Un divertissement de Claude Lévi-Strauss

***La Potière jalouse** : une belle leçon d'endurance et de structuralisme. Un superbe collage surréaliste.*

CLAUDE LÉVI-STRAUSS a l'esprit de l'escalier. Il peut remâcher une idée vingt ans durant et vous la ressortir vingt ans après, toute neuve. Son œuvre donne l'impression d'avoir été planifiée, et il est rare qu'un thème entrevu au cours d'un séminaire ou d'une discussion ne refasse pas surface dans un article ou dans un livre. *La Potière jalouse*, qui reprend des thèmes déjà abordés dans *Du miel aux cendres* et dans *l'Origine des manières de table*, dérive d'un ancien cours, tenu en 1965, intitulé « Esquisse d'un bestiaire américain ». Cela n'en fait pas moins un livre inattendu et novateur. Une belle leçon d'endurance et de structuralisme. Un superbe collage surréaliste, aussi.

Ceux qui avaient été rebutés par les quatre forts volumes des *Mythologiques* vont pouvoir – sans trop d'efforts ni d'ennui – s'initier à la manière magistrale de l'auteur. Divertissement sérieux, *la Potière jalouse* séduira tous ceux qui aiment à voir se développer une pensée, la voir se retourner, et reprendre, au ralenti, ce que lui avait suggéré une fugitive intuition...

Reste que, pour bien apprécier un tel texte, il n'est pas mauvais de savoir deux ou trois choses de l'œuvre de Claude Lévi-Strauss. L'affirmation répétée d'abord que la mythologie des Indiens d'Amérique n'est qu'une et que les mythes « *se pensent dans les hommes, et à leur insu* ». Cette homogénéité – pressentie par Alfred Métraux – autorise l'auteur à prélever çà et là des histoires exemplaires et lui permet, par ricochets, par induction ou par raccroc, d'aboutir à une grammaire et à une poétique des mythes.



BERENICE CLEEVE

Claude Lévi-Strauss se comporte ici en virtuose de l'analogie, de la correspondance et de la méthaphore. Il manie la connexion, la congruence et la variante combinatoire. Il provoque les hasards objectifs comme d'autres sortent des lapins de leur chapeau. Cela n'est évidemment pas gratuit et relève exactement du travail de l'anthropologue : pour faire un distinguo professionnel, nous pourrions dire que l'ethnographe collecte, que l'ethnologue collectionne et que l'anthropologue collationne. Et c'est une bien étrange *collation* – plutôt qu'une compilation ou une anthologie – qui nous est offerte dans *la Potière jalouse* !

Pour décrire le discours mythologique des Indiens d'Amérique, faire la carte de leur ciel, Claude Lévi-Strauss cherche à apparier les figures qui forment système. Il se met à l'écoute des harmoniques et, passant du binaire à l'analogique, compose des triades.

JACQUES MEUNIER.

(Lire la suite page 32.)

Thomas Pynchon, romancier fou, fou, fou

Un des personnages les plus mystérieux de la littérature américaine contemporaine. Un sorcier qui hypnotise son lecteur.

LORSQU'IL publia en 1963 son premier roman, *V* – que réédite aujourd'hui le Seuil, – critique et public réunis firent un triomphe à Thomas Pynchon. « *C'est le roman du siècle* » alla-t-on jusqu'à écrire outre-Atlantique. Les récits suivants – *Vente à la criée du lot 49* et *l'Arc-en-ciel de la gravité* – connurent le même succès. *L'Arc-en-ciel de la gravité* se vit même décerner en 1973 le National Book Award. Mais Pynchon reste un homme plus que discret, et sa notice biographique est des plus maigres.

De lui, on sait seulement qu'il est issu d'une famille de pionniers puritains du dix-septième siècle. Il est né en 1937 à Glen-Cove, sur les côtes de Long Island. Après des études de physique à Cornell University (où il suivra également les cours de Vladimir Nabokov), il débutera comme rédacteur technique pour la compagnie Boeing, à Seattle. Fin de la biographie. D'aucuns iront jusqu'à prétendre que ce dénommé Pynchon n'existe pas et que ses romans ont été rédigés par une équipe d'écrivains en mal de fantaisie.

Le silence persistant dans lequel s'enferme le romancier nourrit la légende. Ses livres lui servent de rempart. Pourtant, si l'image du personnage est floue, ses récits reposent sur des mécanismes d'une précision infernale. Pynchon c'est Barnum : le cirque ! Un cirque exubérant, un cirque fou, un cirque comme on n'en avait jamais vu en Amérique ou ici.

V vit le jour à une époque-clef de la littérature américaine jusqu'alors dominée par le réalisme. A la fin des années 50, la *beat generation*, Jack Kerouac en tête, pointait son nez. Parallèlement, d'autres romanciers, comme John Hawkes (l'auteur du *Gluau* et des *Oranges de sang*) ou Vladimir Nabokov (qui publie *Lolita* en 1958), remettaient en cause le sérieux de la fiction traditionnelle. Ils ouvraient les portes du rêve, de l'irrationnel. Le réel devenait prétexte à métaphore.

Une vision apocalyptique de la société américaine

Le tumulte des années 60, puis 70 précipitera le déferlement d'une nouvelle vague où, pêle-mêle, s'affirmeront John Irving, Donald Bartheleme, John Barth, Kurt Vonnegut et, bien entendu, Thomas Pynchon. Leur vision de la société américaine est apocalyptique, ricanante, tordue : elle traduit à la fois une volonté de remise en cause du monde moderne (« *le monde se casse la gueule* », écrivait à l'époque Allen Ginsberg) et une inquiétude face à ce même univers qui semble menacé dans son existence. En 1969, on pouvait ainsi lire cette phrase sur l'affiche du film *Easy Rider* : « *Un homme partit à la recherche de l'Amérique et ne la trouva nulle part.* » L'image du rêve américain se fissurait.

BERNARD GÉNIÈS.

(Lire la suite page 32.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Une Pléiade pour un centenaire

Mauriac et la mère atroce

L'HISTOIRE est romancière : Hugo à peine mort naissait un certain Mauriac, François. C'était le 11 octobre 1885. Le second grand centenaire de l'année tombe aujourd'hui même. Bordeaux inaugure plaque, buste et exposition. Des hommages officiels sont prévus le 15 au Collège de France (9 h 45) et à Carnavalet (17 heures). Un colloque suivra, du 16 au 19, au lycée Henri IV. Thème retenu : la femme dans l'œuvre mauriacienne. Que n'a-t-on choisi « la mère » ? Il n'y a de femme mémorable, chez Mauriac, que génitrice, et d'une espèce particulière, acharnée à gâcher la vie au-delà d'elle. Le tome IV de « la Pléiade » en fait foi : le même personnage de marâtre possessive et castratrice revient comme une obsession dans chacune des pièces et fictions de la dernière période, redoutée, haïe et secrètement admirée pour l'ordre qu'elle perpétue, pour la force qu'elle déploie.

LA reprise d'*Asmodée* l'a prouvé : Mauriac dramaturge résiste moins au temps que le romancier et le journaliste. Sans doute subit-il davantage son époque, et l'absence de nécessité. Contrairement à Claudel, Giraudoux et Montherlant, ce qu'il a à dire n'exige pas d'être proféré sur une scène, mais plutôt d'être chuchoté dans le secret d'une lecture. Souvent, ses dénouements prennent la forme d'un monologue intérieur ou d'une métaphore, indétermination rêveuse dont le théâtre s'accommode mal.

Dans plusieurs conférences reprises ici en notes, Mauriac s'est expliqué sur son expérience des planches. C'est son ami Bourdet qui, en devenant administrateur de la Comédie-Française juste avant la guerre, lui a mis l'eau à la bouche. « *Je n'ai que des personnages* », s'excusa le romancier, qui pensait déjà au Coûture d'*Asmodée*. « *Tout va bien,* répondit Bourdet, *c'est la seule chose qui importe !* » Ce disant, Bourdet cédait au mot d'auteur ! La passion, pour se voir, doit passer à l'acte...

Mauriac ne se reconnaît qu'un modèle : le drame racinien. Il en veut pour preuve la présence d'au moins une Phèdre dans la plupart de ses romans. Il estime que les genres littéraires se touchent, et relèvent du même don de créer des êtres imaginaires, toute la difficulté consistant à donner ensemble au public l'impression de la vie et le sentiment de l'art !

IL se trouve, hélas, que l'époque refuse le tragique dont aurait besoin Mauriac dramaturge, ou plutôt qu'elle le réserve à l'histoire ; d'où, peut-être, l'importance prise par le journalisme, de 1940 à la fin, aux dépens de la fiction. Ce qui excite Mauriac dans *les Mal Aimés, le Passage du Malin, le Feu sur la terre*, c'est de voir matérialisée entre cour et jardin l'atmosphère qui baignait les romans – les pins alentour, l'orage rôdeur, l'Océan proche.

Dans sa carrière comblée – une perpétuelle « *distribution de prix* », disait-il, – le théâtre a fait relativement tache, avec de francs insuccès. Mauriac avait trop d'humour pour s'en formaliser. On raconte qu'un soir de générale tiède, un confrère lui aurait lancé, en coulisse : « *Alors, content ?* », et que Mauriac, dans un de ces hoquets de rire rosse qui le visait lui-même autant que l'interlocuteur, aurait répondu : « *Pas tant que vous !* »

Surtout, il était lucide. Je l'ai entendu expliquer qu'il n'était pas fait pour les « *extrêmes* » où pousse la scène. Les plans et brouillons réunis dans « la Pléiade » révèlent que Mauriac a abandonné des projets de fins jugés trop violents et tranchés. Après avoir jeté certains êtres dans la lumière crue de la rampe, il n'avait de cesse de les rejoindre dans ce qu'il appelait les « *profondeurs familières* » du roman, où une image poétique dispense de fixer les destins.

LES deux ébauches de pièces inédites qu'a retrouvées Jacques Petit marquent des tentatives avortées pour tirer vers la farce les thèmes habituels. On se réjouit après coup que Mauriac n'ait pas cherché à exprimer en scène la terrible ironie qu'il montrait dans le privé et qui allait assurer le succès des « *Blocs-notes* ».

Le Bon Jeune Homme, son maître et sa maîtresse a sans doute été écrit tôt, du temps où triomphait le *Knock* de Jules Romains. La mère mauriacienne y est poussée à la caricature. Tous les prétextes lui sont bons pour écraser son fils, qui vient de louper le bac et de « *perdre la grâce* » avec la bonne ; on notera au passage l'expression, qui assimile le plaisir à une rupture définitive avec le ciel, à un renoncement à ses complaisances. Dieu s'intéresse-t-il vraiment à tout cela ? La question est posée, et la réponse d'un prêtre tombe, mi-figue mi-raisin : « *Il est de foi et raisonnable de le croire.* »

L'HOMME et l'artiste Mauriac ont besoin de se l'imaginer. Sans tourments, sans enfance fautive, sans juge suprême de nos émois, la vie telle que s'y précipitent goulûment les incroyants et ceux qu'au collège on appelle « les sales types » manquerait de certaines délices...

(Lire la suite page 30.)



• EN POCHE

● *Le Crépuscule des idoles* et *le Cas Wagner*, rédigés par Nietzsche peu avant l'effondrement, sont repris dans la collection « GF-Flammarion » (nº 421), dans la traduction d'H. Albert.

● Troisième étape des *Rougon-Macquart*, d'Emile Zola, *la Conquête de Plassans* est également rééditée dans la même collection (nº 255).

● *Le Hameau*, publié par William Faulkner en 1940, est le premier volet d'une trilogie sur les Snopes, famille de nouveaux riches d'un comté américain imaginaire. Traduit par R. Hilleret ; collection « Folio », Gallimard (nº 1661).

● *Psyché* est le titre d'une série de trois romans sur l'amour conjugal, publiés par Jules Romains entre 1922 et 1929. Ils paraissent en un volume dans la collection « Folio » (nº 1671).

● Avec *le Désert*, Le Clézio obtenait en 1980 le Grand Prix Paul-Morand de l'Académie française. L'appel du désert, sa puissance de fascination collection ; « Folio » (nº 1670).

● Le classique de Norbert Elias sur la fonction historique de *la Société de cour*, paru en français en 1974, est réédité dans la collection « Champs » chez Flammarion (nº 144) ; traduit de l'allemand par P. Kamnitzer et J. Etoré, cette édition comporte l'introduction inédite de N. Elias, *Sociologie et histoire*.

● Dans la même collection (nº 156) est réédité l'ouvrage dirigé par F. Braudel, *la Méditerranée, l'Espace et l'Histoire*, paru en 1977, en édition illustrée, aux Arts et Métiers graphiques.

● Le Livre de Poche classique publie dans sa série « Théâtre » plusieurs titres : *le Tartuffe* de Molière ; *la Mouette* de Tchekhov, traduit et préfacé par A. Vitez ; *Jules César* de Shakespeare, dans une adaptation de M. Clavel ; *le Barbier de Séville* de Beaumarchais (nº 6122 à 6125).

● Le Livre de Poche inscrit aussi à son catalogue plusieurs rééditions : le gros roman d'Anthony Burgess, *les Puissances des ténèbres*, traduit de l'anglais par G. Belmont et H. Chabrier (nºs 6100 et 6101) ; *Marx et Sherlock Holmes*, roman de notre collaborateur Alexis Lecaye ; la biographie de Dominique Desanti, *Sacha Guitry, cinquante ans de spectacle* (nº 6104).

● Enfin, dans la collection « Biblio », chez le même éditeur, sont rééditées les nouvelles d'Isaac Bashevis Singer, traduites de l'anglais en 1973 par M.-P. Castelnau, sous le titre *le Blasphémateur* (nº 3061).

• EN BREF

● **LE PRIX MARCEL-PAGNOL, créé par la Chrysalide (établissement pour enfants handicapés) à Marseille et les Editions du Rocher, récompense la première œuvre (roman, roman historique, roman d'aventures) d'un écrivain francophone. Les manuscrits doivent être envoyés avant le 15 novembre aux éditions du Rocher, groupe des Presses de la Cité, 8, rue Garancière, 75006 Paris.**

● **Le groupe Hachette et le groupe Expansion annoncent la création d'une nouvelle maison d'édition, L'Expansion-Hachette qui publiera des livres destinés aux cadres. Hachette a remis aux éditions Jean-Claude Lattès le soin d'assurer sa part de la coédition. Premier titre : *les Entrepreneurs*, dernier livre de Peter Drucker, préfacé par Jean-Louis Servan-Schreiber.**

● **Une association des Amis de Jean Sulivan vient de se créer. Elle se propose *« d'entretenir la mémoire de l'écrivain en promouvant la connaissance et la diffusion de son œuvre »*. Elle publie un premier cahier qui, sous le titre *Rencontres avec Jean Sulivan*, regroupe des témoignages, des études et des articles (Association des amis de Jean Sulivan : 20, rue Labrouste, 75015 Paris).**

Prix : la sélection

du Femina...

Le Comité Femina a retenu douze prétendants pour le prix qui sera décerné le 25 novembre prochain en même temps que le Médicis.

Ce sont, par ordre alphabétique :

Alain Absire : *Lazare ou le grand sommeil* (Calmann-Lévy), Patrick Besson : *Dara* (Seuil), Hector Bianciotti : *Sans la miséricorde du Christ* (Gallimard), Michel Breaudeau : *Naissance d'une passion* (Seuil), Michel Breitmann : *le Témoin de poussière* (Laffont), Andrée Chedid : *la Maison sans racine* (Flammarion), Guy Lagorce : *Rue des Victoires* (Grasset), Serge Lentz : *Vladimir Roubaiev* (Laffont), Michèle Manceau : *le Voyage en Afrique de Lara Simpson* (Seuil), Yann Queffelec : *les Noces barbares* (Gallimard), Pierre-Jean Remy : *la Vie d'un héros* (Albin Michel), Bernard Waller : *les Portes gigognes* (Gallimard).

Pour la première année, le Comité Femina décernera également un prix pour un roman étranger dont la sélection sera publiée fin octobre.

... celle du Médicis...

Le jury Médicis a retenu pour sa première sélection, dans la catégorie roman : Patrick Besson pour *Dara* (Seuil), Michel Braudeau : *Naissance d'une passion* (Seuil), Jacques Henric : *Car elle s'en va la figure du monde* (Grasset), Michèle Manceaux : *le Voyage en Afrique de Lara Simpson* (Seuil), Michel Rio : *les Jungles pensives* (Balland), François Rivière : *Tabou* (Seuil), Jean-Philippe Toussaint : *la Salle de bains* (Minuit).

Dans la catégorie « étranger » :

J. M. Coetzee (Afrique du Sud) : *Michael K, sa vie, son temps* (Seuil), Guillermo Cabrera Infante (Cubain résidant à Londres) : *La Havane pour un infante défunt*, Fernando del Passo (Mexique) : *Palinure de Mexico* (Fayard), Joseph Heller (Américain) : *Dieu sait* (Grasset), Thomas Pynchon (Américain) : *L'homme qui apprenait lentement* (Seuil), Christa Wolf (RDA) : *Cassandre* (Alinéa).

Dans la catégorie « Essais » :

Renaud Camus : *Notes sur les manières du temps* (POL), Daniel Dessert : *Argent, pouvoir et société* (Fayard), Pierre Nora : *les Lieux de mémoire* (Gallimard), Jean-Pierre Vernant : *la Mort dans les yeux* (Hachette), Georges Vigarello : *le Propre et le Sale* (Seuil).

... et celle des académiciens

L'Académie française a également fait connaître sa première sélection en vue du grand prix du roman qui sera décerné le 14 novembre. Les académiciens ont retenu *Bara*, de Patrick Besson (Seuil), *Sans la miséricorde du Christ*, d'Hector Bianciotti (Gallimard), *Mes nuits sont plus belles que vos jours*, de Raphaële Billetdoux (Grasset), *Tout l'été*, de Jean Blot (Albin Michel), *Naissance d'une passion*, de Michel Braudeau (Seuil), *Mon lieutenant*, de Jean Cau (Julliard), *Eugénie les larmes aux yeux*, d'Eric Deschot (Lattès), *Ellyn*, de Robert Nallet (Gallimard), *les Noces barbares*, de Yann Queffelec (Gallimard), *la Belle Irlandaise*, d'Anne Pons (Grasset) et *Sébastien Doré*, de François-Olivier Rousseau (Mercure de France).

La foire du « poche »

Dimanche 6 octobre, le pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) s'est transformé, l'espace de quelques heures, en une énorme librairie self-service pour la quatorzième édition de la Foire du livre au format de poche. Il offrait plus de vingt mille volumes sur 2 000 mètres carrés. Les principaux éditeurs (Livre de poche, 10-18, J'ai lu, Gallimard, Marabout, Laffont, etc.) s'étaient rendus à cette manifestation qui se tient traditionnellement au début de l'automne. Une soixantaine d'écrivains, dont beaucoup d'habitués comme Christine Arnoty, Hervé Bazin, René Barjavel, Paul Guth, Paul-Loup Sulitzer, étaient venus à la rencontre de leurs lecteurs, avec lesquels ils ont pu

ROMANS POLICIERS

Un western urbain

Au physique, on dirait deux frères : sexagénaires alertes, barbus, lunettes d'intellectuels, casquettes et vestes de tweed. Difficile pourtant, à la lecture, de confondre Elmore Leonard et Joseph Hansen. Le premier n'a qu'une obsession : une efficacité quasi cinématographique. Le second veut, par le biais de la fiction policière, « traiter des questions qui se posent à l'homme d'aujourd'hui ». De celui-ci vient de paraître le Noyé de l'Arena blanca ; de celui-là, la Loi de la cité. Deux manières d'aborder le genre et... deux parfaites réussites.

⁂

Elmore « Dutch » Leonard d'abord. Salué par *Newsweek*, en avril dernier, au terme d'une grande enquête sur le thriller, comme *« le meilleur auteur américain vivant »*, il est, avant tout, un professionnel exemplaire, scénariste de films, dont le célébrissime *3 h 10 pour Yuma*, ex-spécialiste de westerns – il faut lire son étonnant *Valdez est arrivé* (Super Noir nº 132, Gallimard). Il a mis dans *la Loi de la cité* le meilleur de ces expériences.

Du cinéma, il a gardé un style dépouillé, un sens du découpage, un art du dialogue – *« J'écoute les gens*, dit-il. *Si ce que j'écris ne sonne pas comme dans la vie, je recommence »* – qui assurent au roman un rythme époustouflant. *La Loi de la cité*, c'est du polar coup-de-poing, du polar à cent à l'heure. C'est aussi un passionnant mariage des mythes du western et du policier classique.

L'inspecteur Cruz sera donc le justicier implacable ; Clément, le tueur psychopathe, l'outlaw solitaire. Ils se rencontrent parce que Clément, furieux qu'une voiture l'ait gêné sur l'autoroute, a – tout simplement – supprimé le conducteur et sa passagère. Crime sans témoin. Assuré, pense-t-il, de son impunité, Clément ne fuit pas. Au contraire. Il nargue, provoque le sergent Cruz. Et l'enquête, peu à peu, d'un commun et étrange accord entre le chasseur et sa proie, va se transformer en un duel singulier aux marges de la loi. Jeu mortel qui trouvera son épilogue dans un ultime face-à-face au sommet d'un de ces buildings de verre et d'acier qui dominent Detroit... (*La Loi de la cité*, d'Elmore Leonard, Presses de la Cité, collection « Danger haute tension », 78 F. – La même collection a également publié deux autres – excellents – romans d'Elmore Leonard : *Stick*, porté à l'écran par Burt Reynolds, et *Un drôle de pèlerin*).

⁂

Joseph Hansen, quand il affirme que *« le roman noir doit, avant tout, refléter une époque et une société »*, sait de quoi il parle. Voici une dizaine d'années, il s'est taillé une place à part, en osant faire de son principal héros, l'enquêteur d'assurances Dave Brandstetter, un homosexuel.

Ce pouvait n'être qu'un simple créneau – comme on dit aujourd'hui, – un moyen de paraître original à tout prix. Alors qu'est traduite en français la quatrième aventure de Dave Brandstetter (1), *le Noyé d'Arena Blanca*, il faut bien se rendre à l'évidence : il y a là une écriture et un monde qui sont d'un authentique créateur.

Là où Leonard serre son texte, procède avant tout par des dialogues, Hansen utilise l'effet inverse. Digressions, descriptions foisonnantes de détails vont de pair avec la marche de l'enquête que mène Brandstetter sur la noyade suspecte d'un libraire en Californie du Sud. Parce que le mort a souscrit une police d'assurances, le fils, l'associé, la maîtresse, la femme de la victime seront tour à tour soupçonnés. Contradictions, déchirements d'un groupe humain – amours déçues, vieilles rancunes, haines tenaces – que Hansen observe avec acuité, mêlant à l'enquête les difficultés sentimentales de Brandstetter et de son amant Doug. C'est un miracle de finesse, tour à tour chaleureux ou amer, ironique ou désabusé, jamais cynique. (*Le Noyé d'Arena Blanca*, de Joseph Hansen, éd. Rivages, 10, rue Fortia, 13001 Marseille, 49 F).

Ajoutons qu'un autre roman de Hansen au titre manifeste, *Homosexuel notoire*, vient de paraître aux Editions Encre. C'est un plaidoyer pour la tolérance, comme *A chaque aube, je meurs...*, de Jérôme Odlum, chez le même éditeur, réquisitoire contre l'univers carcéral.

⁂

Petite déception à la Série noire. On se faisait une joie de retrouver ce cher vieux Toby Peters, le héros malheureux de Stuart Kaminsky, traînant ses vertèbres disloquées et ses difficultés financières chroniques, en butte aux avanies de son frère Phil, lieutenant de police – incorruptible, – et de son associé Shelley, dentiste calamiteux. Usure du temps – c'est le huitième Toby, – intrigue faiblarde ? Cette fois, le charme n'opère pas, même si après Judy Garland, les Marx Brothers, Hitchcock, etc., on a le bonheur de rencontrer, au détour d'une page, un Buster Keaton étourdissant. Partie remise ? (*Le Toutou du président*, de Stuart M. Kaminsky, Série noire nº 2015, 25 F).

⁂

Après Barjavel, Lartéguy, Pierre-Jean Rémy, etc., c'est Jean Raspail qui répond présent pour jouer avec le Mercure de France au crime parfait. L'histoire se déroule en parallèle à l'Elysée et dans une imaginaire République aux confins de la Terre de feu. Le divertissement tourne vite au jeu de massacre du personnel politique français, de la Libération à nos jours. Raspail s'est, à l'évidence, bien amusé, mais tant de cynisme finit par ôter aux personnages toute vraisemblance. Il est vrai qu'avec l'affaire Greenpeace... (*Le Président*, de Jean Raspail, Mercure de France, coll. « Le crime parfait », 82 F).

⁂

Champagne ! Le jury du Prix de la ville de Reims du roman policier 1985, présidé par Pierre-Jean Rémy, vient de couronner Gérard Delteil pour son livre *Votre argent m'intéresse*, paru aux éditions du Fleuve noir. Mention spéciale pour le très original *Au bonheur des ogres*, de Daniel Pennac (Série Noire). Remise du prix au festival du film et du roman policier de Reims, du 22 au 27 octobre.

BERTRAND AUDUSSE.

(1) Les trois autres enquêtes ont paru dans la Série noire : *Un blond évaporé* (nº 1408), *Les mouettes volent bas* (nº 1730), *Petit papa pourri* (nº 1912).

LITTÉRAIRE

échanger quelques propos entre deux dédicaces.

Au total, dix mille personnes sont venues ici faire leur « marché littéraire », donnant ainsi raison à Alain Decaux, président de la manifestation pour qui le livre de poche, qui a permis de « remplacer la littérature de gare par Hugo ou Zola », est « la plus grande révolution de l'après-guerre ».

Une nouvelle collection encyclopédique

M.A. Éditions lance une nouvelle collection au format de poche à vocation encyclopédique : « Le monde de... ». Chaque volume, rédigé par des spécialistes des questions traitées, tentera de présenter une synthèse sur des sujets d'actualité ou d'intérêt général, sous forme de lexique aisé à consulter.

Dirigée par Claude Moatti, « Le monde de... » se veut un instrument maniable destiné à répondre aux besoins d'information de l'homme moderne, supposé pressé. Malgré son utilité certaine, cette formule présente l'inconvénient de fragmenter le savoir sur des sujets complexes — le nazisme, le racisme... — et d'anticiper la forme des questions auxquelles on se propose de répondre,

Huit titres viennent de paraître, parmi eux : *le Romantisme allemand*, de Philippe Boyer ; *le Racisme*, de Lydia Flem ; *Jung*, d'André Nataf ; *le Surréalisme*, de Gérard de Cortanze ; *la Bande dessinée depuis 1975*, de Thierry Groensten. Chaque volume, de 200 à 250 pages, coûte entre 49 et 61 francs.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

SOCIÉTÉ

● Jean-Louis Curtis : *Un rien m'agite*. Ce livre est la reprise des pastiches politiques publiés par J.-L. Curtis dans *l'Express* depuis mars 1983. (Editions Flammarion, 141 p., 60 F.)

● Jean-Pierre Chopin : *Topologie du salaud. Il faut parfois que Narcisse se regarde et ne se trouve pas beau !* Avant de dresser sa généalogie, l'auteur décrit ce qu'est, croit, pratique... le salaud, c'est-à-dire vous, moi, l'auteur... (Editions Bernard Barrault, 165 p., 68 F.)

● Collectif : *l'Etat au pluriel*. Sous la direction d'Ali Kazancigil, ancien correspondant du *Monde* en Turquie, entouré de douze intellectuels de premier plan de divers pays, les diverses perspectives offertes par le développement de *« l'enfant monstrueux de la force et du droit »* qu'est, selon Valéry, l'Etat. (Editions Economica, Paris, 290 p., 95 F.)

● Konrad Lorenz : *l'Homme en péril*. Le chef de file de l'éthologie dénonce les menaces de destruction qui pèsent sur l'humain. Il analyse les causes profondes de ce qu'il considère comme une *maladie* et propose des remèdes. (Editions Flammarion, traduit de l'allemand par J. Etoré, 236 p., 85 F.)

HISTOIRE

● Georges Dumézil : *Heur et malheur du guerrier*. En 1938, G. Dumézil publiait un essai : *Aspects de la fonction guerrière chez les Indo-Européens*. Repris en 1969 sous son titre actuel, cet ouvrage est réédité aujourd'hui, considérablement transformé ; il constitue une étape importante dans les études de l'auteur sur les *« trois fonctions »*. (Editions Flammarion, 236 p., 95 F.)

● Pierre Pellissier : *Émile de Girardin, prince de la presse*. E. de Girardin (1806-1881) fut le véritable inventeur de la presse moderne. P. Pellissier retrace l'itinéraire mouvementé de celui qui publia dans les colonnes de son journal des feuilletons signés Balzac ou E. Sue. (Editions Denoël, 420 p., 125 F.)

● Gérard Groc et Ibrahim Çaglar. *La Presse française de Turquie de 1795 à nos jours*. Sait-on qu'en moins de deux siècles plus de sept cents journaux et périodiques ont été publiés en français dans l'Empire ottoman ? Deux chercheurs brossent leur histoire et en dressent le catalogue jusqu'aux publications actuelles. (Editions Isis, Istanbul, distribué en France par PUF. 261 p., 195 F.)

● Bernhard Bischoff : *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Age occidental*. L'auteur, professeur émérite à l'université de Munich, retrace les étapes de l'histoire de l'écriture latine, de ses débuts à Rome jusqu'à l'apparition de l'imprimerie. (Editions Picard, traduit de l'allemand par H. Atsma et J. Vezin, 325 p., 325 F jusqu'à la fin de l'année, puis 375 F.)

RELIGION

● Gustave Thibon : *le Voile et le Masque*. L'auteur situe l'ambition de ce recueil d'aphorismes en citant Hugo : *« Le masque tombera du visage de l'homme et le voile du visage de Dieu. »* (Editions Fayard, 214 p., 69 F.) *Diagnostics* (1942) et une pièce de théâtre, *Vous serez comme des dieux* (1959), sont également réédités chez Fayard (respectivement 55 F et 68 F).

LITTÉRATURE

● Jules Michelet : *Œuvres complètes*, tome XVIII. Ce volume contient deux textes de Michelet : *l'Amour* (1858) et *la Femme* (1859). Paul Viallaneix dirige l'édition des œuvres complètes, qui comportera vingt volumes. (Editions Flammarion, 764 p., 450 F.)

NOUVELLES

● Naïm Kattan : *la Reprise*. Irakien juif francophone travaillant au Canada anglais, l'auteur est connu en France depuis son tragique *Adieu Babylone* (Gallimard). Il nous emmène cette fois de Berlin à Rio dans de plus paisibles « aventures » familiales à l'humour tendre. (Editions Hurtubise, Québec, 235 p., 80 F.)

ESSAI

● Ahlem Mosteghanemi : *Algérie, femme et écriture*. Préfacé par Jacques Berque, ce livre étudie la place de la femme dans la littérature algérienne, de 1952 à 1980. (Editions L'Harmattan, 316 p., 140 F.)

LA FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ORTHOGRAPHE

Le « sans faute » de Bernard Pivot

LE seul « sans faute » de la finale des premiers championnats de France d'orthographe, samedi 5 octobre, fut celui des organisateurs — ambiance chaleureuse, aucune contestation : l'esprit sportif des candidats mérite d'être souligné, — puisque Hélène Parenty, quinze ans, lauréate des « juniors », fit trois fautes, et que M. Bruno Dewaele, trente-deux ans, professeur de lettres à Hazebrouck (Nord), grand vainqueur chez les seniors, fut taxé d'une faute et demie. Résultats remarquables compte tenu des pièges d'orthographe d'usage et d'orthographe d'accord contenus dans la dictée. Les résultats d'ensemble furent d'ailleurs très honorables.

Une des premières précautions prises par le jury national, et cela était indispensable, avait été de limiter le nombre des ouvrages de référence. En effet, il y a tellement de divergences entre les dictionnaires — y compris au sein de ceux publiés par un même éditeur — qu'une commission du Conseil international de la langue française travaille depuis plusieurs années sur cette question afin de proposer une harmonisation de bon sens et correspondant au « bon usage » d'aujourd'hui.

« Finalement » — si l'on ose dire ! — l'orthographe d'usage se révéla la plus périlleuse des deux difficultés ! Alors que les candidats se jouaient des participes passés des verbes pronominaux (il fallait bien écrire, respectivement : *« Tant d'événements provoquèrent l'indignation des invités, qui, après s'être plu, souri, congratulés, parlé et interrogés, s'étaient saisis de (...) »*, l'orthographe d'usage fit des ravages. Comme l'avaient — sadiquement — prévu (et nous ne dirons pas « souhaité », car ce ne serait pas vrai) les membres du jury, l'orthographe de *butyreuses* (« qui ont la consistance ou la nature du beurre »), de *coquemars* (« bouilloire, pot de métal à couvercle et à anse »), de *ballottines* (« petite galantine » ; deux *t* alors que *ballotin* n'en a qu'un), de *scorsonères* (« salsifis »), et aussi, et c'est plus étonnant, celle d'*eczémateux*, de *surannés*, de *schizophrènes*, entre autres, privèrent d'un tour du monde francophone espéré nombre de candidats à la victoire.

La paronymie, l'homonymie et les « parents terribles » contribuèrent moultement à départager les candidats : point de pitié pour ceux qui confondirent *raisiné* (« confiture faite avec du jus de raisin et d'autres fruits ») et *résiné* (« vin légèrement additionné de résine »), *crus* (« terroirs » ou « vins ») avec le participe passé (*crû*) de *croître*, ou alignèrent *sommelier* (un seul *l*) sur *sommellerie* (deux *l*) !

En outre, la grande famille des pièges du langage était dignement représentée par des mots dont le genre, certes incontesté dans les ouvrages de référence, n'est pas obligatoirement connu de tout le monde : le féminin pour *scorsonère*, le masculin pour *poulpe*. Ces difficultés se révélèrent effectivement... dangereuses pour quelques candidats.

Pour les correcteurs, l'unique difficulté — en dépit des recommandations exposées avant l'épreuve : *« Ecrivez de façon lisible afin qu'aucune ambiguïté ne puisse subsister »* — aura été de déterminer la nature des accents. En effet, les accents aigus de la quasi-totalité des finalistes avaient une tendance à être absolument verticaux, sinon une propension certaine à aller du nord-ouest au sud-est. Mais aussi, comment noter la copie de l'étourdi qui écrivit — avec un accent baladeur : *« avéreés »* ?...

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Esprit de sérieux et goût du jeu

Curieux potaches ! Ils sont âgés de treize à soixante-treize ans, viennent des quatre coins de France et se retrouvent parqués derrière de petits écritoires d'écoliers bien sages.

L'esprit de sérieux ne manque pas à l'appel, puisque la sauvegarde de l'orthographe constitue, pour Bernard Pivot, une indispensable « croisade ». Haut les cœurs ! Ce concours milite à la fois pour un retour à la discipline et pour la défense du *« patrimoine de la langue française »*. *« Nous encourageons un respect de nos racines et de nos traditions »*, explique Philippe Labro, directeur des programmes de RTL.

Pénétrés de l'atmosphère ambiante, nombre de candidats ne prennent pas la chose à la légère. Leur cartable studieusement posé au pied de leur chaise, ils tirent la langue en prenant sous la dictée des phrases extravagantes. On aperçoit même, sous certaines tables, des précis de vocabulaire fébrilement feuilletés avant le signal du départ. Pas question, pourtant, de « pomper », même si le premier prix (un tour du monde de la francophonie pour deux personnes) paraît alléchant.

Malgré tout, la plupart d'entre eux sont venus par goût du jeu. Institutrice en retraite à Ajaccio, Mme Marchi explique, par exemple, que *« les difficultés d'une langue la rendent plus précieuse »*. Tout n'est donc pas bonnets d'âne et coups de règle sur les doigts. D'ailleurs, la bonhomie de Bernard Pivot, sa modestie lorsqu'il confesse ne pas être un « champion » en la matière, rendent au rire ses prérogatives.

Et puis, l'écriture du français, truffée d'absurdités, se prête merveilleusement aux aléas nécessaires à un concours qui se respecte : comment garder son sérieux (Pivot lui-même s'éponge le front) face à l'avalanche des « clepsydres », « chevaux aubères », « nourrains », et « outardeaux » qui pullulent dans le texte concocté par Micheline Sommant ?

Au point de se demander si notre belle orthographe n'est pas surtout bonne à servir de support à des jeux de hasard...

RAPHAELLE REROLLE.



● ROMANS

L'exorcisme de l'horreur

***Peut-on écrire sur l'extermination du peuple juif ? C'est la question que pose Henri Raczymow dans* Un cri sans voix.**

A peine lu *Un cri sans voix*, le nouveau roman d'Henri Raczymow, dont le style limpide retient une émotion qui fuse parfois en vibrations intenses, la question revient, inéluctable, au terme de ces pages conjuratoires : peut-on écrire sur la « Shoah », la catastrophe du peuple juif ? Naguère, dans ces colonnes, à propos du *Choix de Sophie*, de William Styron, l'essayiste George Steiner donnait sa réponse : « *Le mieux, bien sûr, serait de se taire* (...) *imposer aux complaisances de l'atroce les limites salutaires de l'indicible* » (1). Différent, le point de vue d'Henri Raczymow mérite aussi l'attention : « *Il fallait des mots, curieusement, pour cela. Des mots, et non du silence. Les mots seuls sont à même d'effacer, comme l'aveu de son crime, dit-on, fait que le criminel recouvre un semblant de paix.* » Ce roman se déchiffre comme un exorcisme non seulement de l'atroce, mais aussi de la honte personnelle et de la culpabilité universelle, mettant en cause les bourreaux et les victimes.

Beyrouth et Varsovie

Au demeurant, ce n'est pas un livre de plus sur cette horreur. Ou plutôt, c'est un livre sur *cela*, mais *cela* est abordé selon un éclairage original, dont rend bien compte la construction en contrepoint de l'ouvrage. Le protagoniste, Mathieu Litvak, né après la guerre, et qui, comme le Nathan de Styron, subit la faute d'avoir été épargné par le martyre juif, en vient à scruter, à sonder le mystère de ce martyre lors de l'été 1982, quand la guerre du Liban et l'action d'Israël provoquent d'étranges remous dans les médias et les consciences : « *Par les journaux, nous apprîmes peu après que « Paix en Galilée » signifiait : « Génocide sans précédent dans toute l'histoire de l'humanité. » Nous sûmes aussi que Beyrouth-Ouest était l'exacte réplique du ghetto de Varsovie. Dès l'automne, pourtant, les journaux dirent qu'ils s'étaient un peu trompés. Il n'y avait pas eu de génocide. Et Beyrouth-Ouest n'avait aucun rapport avec le ghetto de Varsovie entre 1940 et 1943. Aucun rapport. Excusez-nous.* »

Trop tard, en dépit des excuses : l'humour amer dénonce une scandaleuse comparaison, qui est à l'origine du choc de Mathieu. Le voici qui se rappelle sa sœur aînée, Esther, suicidée au gaz (bien entendu) un jour de printemps 1975. Or Esther était née en France, le 2 août 1943, date de la révolte du camp d'extermination de Treblinka. Imaginant son ultime pensée : « *C'est à Treblinka, ce jour-là, que j'aurais aimé mourir, que j'aurais dû mourir* » , Mathieu ressuscite le fantôme d'Esther, engendré dans son esprit par le mensonge médiatique sur Beyrouth et plongé fantasmatiquement dans le chaudron du ghetto de Varsovie.

Car ce dont il s'agit à travers l'angoisse d'Esther et de Mathieu, c'est de ceci : le juif autrefois, Israël aujourd'hui, pourquoi sont-ils toujours sommés d'expier une faute imaginaire ? Quelle faute les autres ont-ils commise qu'ils veulent faire payer aux juifs ?

Telle est la structure savante et transparente du roman : à Paris, sous la plume du narrateur naissent des phrases et des pages qui, loin de former passerelle entre Beyrouth et Varsovie, nous entraînent dans le gouffre ouvert entre ces lieux. Au fil de cette fiction, une autre Esther renaît à la vie, quarante ans plus tôt, pour revivre le supplice des ghettos et des camps et mourir une deuxième fois, par anticipation en quelque sorte, et par procuration, afin que quarante ans plus tard un jeune Français, tourmenté par l'énigme du destin juif, se délivre d'images insoutenables, celles « *des fantômes qui, au moment même où naissait Esther, se reconnaissaient au pyjama rayé qui revêtait le fil de fer tordu de leur corps* ».

Belleville et Brooklyn

Alors, peut-être pourra-t-il affronter cette scène où, dans les rues de Paris, lors de l'été 1982, des juifs joignirent leur voix à la cacophonie de ce slogan aberrant : « *Israël = nazi !* »

Comme dans ses récits antérieurs, Henri Raczymow campe, avec une saveur faite d'humour tragique, toute une population de rescapés ayant pris racine à Belleville ou à Brooklyn, et racontant aux héritiers ce qu'il convient de ne pas oublier (2).

SERGE KOSTER.

★ **UN CRI SANS VOIX, de Henri Raczymow. Editions Gallimard. 224 p, 78 F.**

(1) Voir « le Monde des livres » du 6 mars 1981.

(2) Henri Raczymow, qui publie son septième roman, est né à Paris en 1948. Il enseigne, et collabore à des revues. En 1973, son premier livre, *la Saisie*, lui a valu le prix Fénéon. En 1980 et 1981, il a été pensionnaire de la Villa Médicis à Rome. Autres titres : *Contes d'exil et d'oubli* (1979), *Rivière d'exil* (1982), *On ne part pas* (1983).

PORTRAIT

Marie Nimier romancière, accordéoniste

DÈS le palier du troisième étage, on sait qu'il y a des joueurs d'accordéon dans l'immeuble. Au cinquième, on croyait avoir rendez-vous avec un écrivain et c'est une accordéoniste qui ouvre la porte : une belle jeune femme, très grande, avec un petit accordéon « *Un accordéon diatonique* », précise-t-elle immédiatement. Elle s'appelle Marie Nimier – elle est la fille de Roger Nimier – et son nom, sans doute, la retenait d'écrire. Elle décida de devenir comédienne. Et musicienne. « *J'ai commencé à jouer de l'accordéon et à chanter il y a dix ans, à dix-huit ans*, dit-elle. *C'était la pleine période du théâtre de rue.* »


IRMELI JUNG

Sur scène et dans la rue, Marie chantait. A la ville et à l'université, elle se passionnait pour... les sirènes, au point d'entreprendre, voilà quatre ans, une recherche sur ce sujet pour un doctorat de troisième cycle. Au point peut-être de se prendre elle-même pour une sirène. « *Pas vraiment... pourtant oui, j'ai joué avec cette image... les cheveux blonds, longs jusqu'à la taille... Ophélie. Mais c'est bien fini.* »

Marie a abandonné sa thèse, coupé ses cheveux. Cependant, elle traînait l'envie d'en finir avec les sirènes. « *Ecrire, ça me paraissait difficile. Et prétentieux. Mais j'ai rencontré, chez Gallimard, Françoise Verny. Elle m'a donné confiance et m'a fait comprendre que je ne souhaitais pas débuter avec un essai sur les sirènes, mais avec une fiction.* » C'est ainsi que Gallimard publie aujourd'hui *Sirène, un premier* roman où Marie Nimier règle, élégamment, deux ou trois comptes avec elle-même, où tous les vieux enfants se plairont à retrouver leurs mythologies et les blessures dont ils n'osent même plus se souvenir.

Marine Kerbay, *l'héroïne du* livre – que sa mère surnommait Sirène par allusion à la sirène des pompiers, à cause de sa voix trop puissante, – mérite bien son surnom. Les sirènes, elle les aime, et elle fait sien leur défi : séduire ou mourir.

« Le terrain aquatique de Marine »

Des concours de châteaux de sable de son enfance bretonne à sa rencontre avec Bruno, qu'elle croit aimer, Marine se met toujours en jeu avec la même violence. A vingt ans, elle décide qu'elle a perdu et qu'il lui faut accomplir son destin de sirène. Elle se jette dans la Seine et se réveille... à l'hôpital, ses rêves de fantastique échoués entre un psychiatre et un lavage d'estomac...

La réussite de Marie Nimier dans ce premier livre, écrit avec modestie et relu sans complaisance – elle y relève les défauts, les facilités propres à toute ébauche, « *et un peu de bavardage au milieu* », – est d'avoir utilisé le thème de la sirène non comme un ornement, mais pour structurer le récit.

Tout est à l'image de la morphologie des sirènes, en deux parties discordantes, opposées : le physique de Marine – « *un buste d'adolescente, des jambes de guerrière* », ses noms, Marine, Céline – Marine c'est Line, le nom que voulait la mère sous celui choisi par le père. La composition même du livre « mime » la sirène, comme l'explique Marie Nimier : « *D'abord le haut du corps, la surface, qui va jusqu'à l'interrogatoire du psychiatre, après le suicide raté, puis tout ce qui est sous-marin, toutes les histoires formant le terrain aquatique de Marine.* »

A commencer par le père, porté disparu en Algérie et qui vaut à chaque début d'année scolaire d'étranges regards et de curieuses questions à Marine, comme sans doute devait en valoir le fait de s'appeler Nimier. Ce père, en réalité toujours vivant, installé aux Etats-Unis, Marine le rencontrera une fois, fugitivement. C'est probablement ce qu'on sait de Marie Nimier – Roger Nimier est mort quand elle avait cinq ans – qui rend ce passage si émouvant, et peut-être le livre tout entier : « *Une bonne manière*, dit-elle, *de le retrouver* (son père), *de se réconcilier avec cette absence-là.* » On peut voir là l'aveu d'une faiblesse – avoir recours à des éléments extérieurs au texte pour l'aimer plus encore. C'est plutôt de la sympathie pour le premier essai en littérature d'une jeune femme à la lourde hérédité, les gammes littéraires d'une bonne accordéoniste.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **SIRÈNE, de Marie Nimier, Gallimard, 195 p., 72 F.**

● ESSAI

Les étonnements de François de Closets

Après* Toujours plus !, *voici* Tous ensemble... *L'auteur s'efforce d'y montrer que « la guerre sociale n'a plus d'avenir ».

ON ne peut lire vite le dernier François de Closets. D'abord parce qu'il est gros. Ensuite parce que l'essentiel échapperait, qui est sinon dans les marges, du *moins* dans les allées et venues d'une pensée qui est presque trahie par le titre *Tous ensemble* et le sous-titre *Pour en finir avec la syndicratie*. Il ne s'agit pas, en effet, d'un ouvrage sur le consensus indispensable à une France qui se souvient trop de ses ancêtres les Gaulois et périt de *ses divisions*. A l'heure où l'on ne parle que de la crise du syndicalisme, ce n'est pas là non plus le dernier pavé jeté sur les organisations de travailleurs. Facile, trop facile. Derrière ses grosses lunettes et son sourire de fin gourmet journalistico-sociologique, François de Closets s'étonne une fois de plus et veut faire partager son étonnement à ses lecteurs.

« Adieu, camarade »

Bien sûr, convient-il, une société démocratique est une société de conflits. « *Nous ne souffrons pas de nos divisions, mais de notre incapacité à les regarder en face, afin de les dépasser* ». Et si nous avons la vue basse, voire bouchée, c'est en matière sociale parce que le syndicalisme, indispensable pour inventer l'avenir, dérive vers la « syndicratie ». Tous ensemble, du CNPF à la FNSEA, en passant par les confédérations ouvrières, entretiennent des affrontements stériles pour conserver leur pouvoir.

La démonstration est féroce. Notre auteur – on l'avait vu batailler dans *Toujours plus !* contre la « privilégiature » et le corporatisme – ne frappe pas d'estoc et de taille. Avec une patience d'entomologiste, il regarde vivre notre société et c'est l'accumulation de « *petits faits vrais* » qui constitue son arme la plus redoutable.

Regardons, par exemple, avec quelle assurance, patrons et syndicats repoussaient, il y a quelques années, les « *horaires libres* » de travail alors qu'aujourd'hui cette innovation peut figurer parmi les grandes conquêtes sociales.

La guerre des classes ? Elle fut historiquement le choix du patronat français avant d'être celui des syndicats, et, si les stratégies se sont diversifiées, l'objectif restera toujours le même : ne pas permettre que l'indépendance souveraine et le pouvoir absolu du patron soient remis en cause, sous prétexte de progrès social. Qu'on se rappelle seulement la lutte contre les lois Auroux !

« *Concentrer le pouvoir social dans les appareils au lieu de le laisser diffuser parmi les intéressés.* » La tentation est aussi forte du côté de la plupart des centrales ouvrières (la CFDT fait souvent exception) que du CNPF. Il y a une complicité objective entre les organisations géantes pour décider de normes de travail rigides et simplificatrices : semaine de 39 heures, retraite à 60 ans, revalorisation du SMIC, etc., alors que c'est l'entreprise qui aurait dû constituer l'école de la réalité, « *car elle rend lisible le jeu des contraintes et des opportunités.* »

« *Adieu, camarade* », s'écrie à un moment François de Closets en évoquant les figures historiques du syndicalisme : Varlin, Fernand Pelloutier, Pierre Monatte. Sans doute faut-il des professionnels aujourd'hui, comme des militants, parce que les sujets de discussions sont devenus d'une grande complexité, mais trop d'entre eux sont assoiffés de pouvoir et la bureaucratie prolifère. Tendance lourde vérifiée aussi dans les syndicats qui n'ont plus à lutter contre le capitalisme (ceux du secteur public) que chez les autres.

Un nouvel art de travailler ensemble

François de Closets insiste à juste titre sur le privilège donné aux producteurs, sous la pression tous azimuts des syndicats : défense, à l'aide de subventions s'il le faut, de tous ceux qui produisent parfois trop, comme les agriculteurs, ou à coût élevé, comme dans la construction navale ou dans les charbonnages. « *Cas de figure des plus classiques : le patronat mène l'offensive dans la période d'expansion, puis passe le relais aux syndicats dans la phase de récession... Cette stratégie a merveilleusement joué dans la sidérurgie.* » A ces combattants de l'intérieur, notre auteur oppose la passivité de l'extérieur : consommateurs, usagers, etc., qui subissent la loi du plus fort.

Comment tout cela va-t-il finir ? François de Closets lit des lignes d'espoir dans le regain de l'entreprise que l'on constate aujourd'hui et les ouvertures de la base au sommet pour un nouvel art de travailler ensemble. Des exemples sont cités comme ceux de la firme Bolloré où « *les salariés ont troqué le pouvoir d'achat contre le pouvoir de décision* ».

C'est au niveau de l'entreprise qu'un « *partenariat* » peut naître, ainsi qu'une « *collaboration conflictuelle* ». Alors la fin du syndicalisme ? Sûrement pas. Les sections syndicales, face à des dossiers très délicats, ont besoin de conseils et d'expertises. Le niveau fédéral et confédéral deviendra donc une « *société de services* » à la disposition du personnel.

Il faut faire rentrer la société dans l'économie, ouvrir « *un monde où les personnes ne soient plus réduites à l'état de marchandise pour les patrons ou à l'état de masse par les syndicats* ». François de Closets n'a pas de recette pour mieux faire tourner la société. Il veut simplement nous prouver, avec son art de rassembler les faits et d'en extraire tout naturellement les idées, que, telle qu'elle était pratiquée, « *la guerre sociale n'a plus d'avenir* ».

PIERRE DROUIN.

★ **TOUS ENSEMBLE. POUR EN FINIR AVEC LA SYNDICRATIE, de François de Closets, Seuil, 480 p., 99 F.**

● BIOGRAPHIE

De Gaulle et son peintre

De la Libération au « grand retour » de mai 1958, voici le deuxième tome de la biographie du général par Jean Lacouture. Quelques légendes détruites, beaucoup de savoir et de brio.

MAGISTRAL ! Croyez-moi, j'use peu de l'hyperbole et le panégyrique n'est pas mon fort. Toute emphase est absente quand je dis, en présence de ce *De Gaulle*, tome II, signé Jean Lacouture : monument scientifique.

Cette fois-ci, dans le destin du Connétable, les années 1944-1959. Autrement dit quinze ans. Cinquante pour le tome I ; il en restera douze pour le tome III et dernier. Du 26 août 1944, jour du « sacre » populaire, au 8 janvier 1959, de Gaulle prenant possession de l'Elysée, quoi d'essentiel ? Le premier exercice du pouvoir, volontairement et abruptement terminé le 20 janvier 1946 ; la longue tentative du RPF (Rassemblement du peuple français), suivie d'une « traversée du désert », plus courte et moins solitaire qu'on ne l'a dit ; enfin, le retour aux leviers de commande, si curieux à observer de près.

Thorez, Salan, Yalta

Quelques légendes détruites :

1° Thorez aurait beaucoup aidé de Gaulle pour faire disparaître les « milices patriotiques », c'est-à-dire ces groupes armés, communistes, que de Gaulle eut du mal à dissoudre en 1944. Erreur. Le problème était résolu depuis un mois, fin octobre, quand Thorez reparut à Paris, fin novembre ;

2° Yalta. *« De Gaulle a contribué à mythifier ce rendez-vous dont on l'avait exclu »* ; le fameux *« partage du monde »* consenti à Staline par les Anglo-Saxons et où l'URSS s'assura un gros morceau de l'Europe, ce n'est pas à Yalta qu'il eut lieu. Yalta n'a fait qu'entériner un accord conclu, trois mois plus tôt, à Moscou, entre Staline et Churchill ;

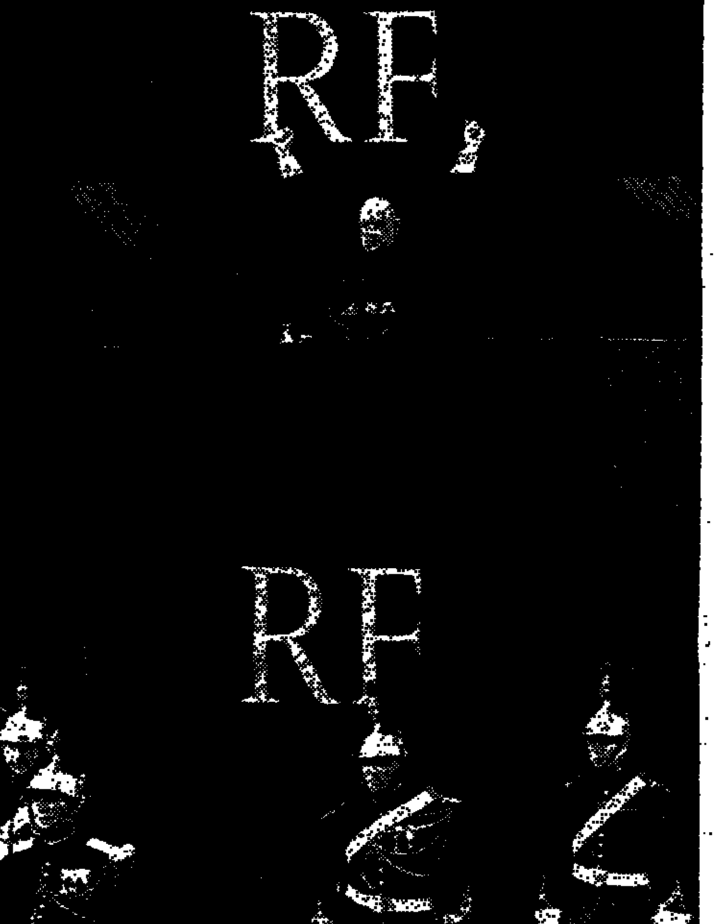
3° De Gaulle aurait retardé le plus possible, en 1945, la date des élections à la Constituante. Faux. Par son ordonnance d'Alger, le 21 avril 1944, il s'était engagé à convoquer les électeurs *« un an au plus tard après la libération complète du territoire »* ; compte tenu des « poches » allemandes sur l'Atlantique, cette *« libération »* ne fut *« complète »* qu'en mai 1945. Pour tenir parole, de Gaulle aurait donc eu alors devant lui un délai de six mois ; et les élections eurent lieu dès octobre ;

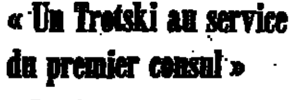
4° Le général n'a pas attendu le *« Vive de Gaulle ! »* de Salan, le 15 mai 1958, pour entrer en scène. Quand Salan est intervenu publiquement en sa faveur, le général avait déjà rédigé son apostrophe à la France ;

5° J'ai cru que l'épisode corse du 24 mai 1958 avait été décidé parce que les choses traînaient en longueur. Pas du tout. Dès le 20, à Alger, les opérateurs préparent ce bond en avant.

Un tel souci de loyauté chez Lacouture que, rectifiant l'idée reçue d'un Leclerc « progressiste » et d'un d'Argenlieu « réactionnaire » au début du drame indochinois — interprétation qu'obligent à modifier des documents complémentaires, — *« l'auteur »* s'accuse, en toute simplicité (p. 160) d'avoir lui-même *« contribué, en divers ouvrages, à accréditer cette thèse »*.

Force est de choisir, pour une brève analyse de cette nouvelle « somme », tels moments, tels problèmes. Rappelons d'abord, avec Lacouture, la traduction donnée par *le Canard enchaîné* du sigle MRP : *« Machine à ramasser les pétainistes »* ; on ne saurait mieux dire, surtout quand on songe à ce que devint le *Carrefour* d'Amaury. Et le parti des *« 75 000 fusillés »* (alors que le véritable chiffre avoisine le dixième), sachons nous souvenir qu'il se montra *« fermement hostile aux bouleversements structurels »*, comme il le sera au plan





Un « manipulateur vertigineux »...

Mendès France. Signalons aussi les *« mirobolants projets rhénans »* qu'avait conçus le Connétable, et son abondante et systématique utilisation du bluff *(« Nous avons beaucoup bluffé, hein, Guillebon ! »)*, et ce de Gaulle *« crépitant de puissance créatrice et de pugnacité inspirée »*, et cette trop explicable décision de rompre prise par lui, fin 1945, à l'égard d'une Assemblée qui l'avait immédiatement *« réduit à l'état d'ectoplasme en devenir »*.

Des choses, dans ce livre, de première importance : la vérité — enfin — sur l'*« épuration »* avec ses chiffres fantaisistes, où Jean Paulhan, hélas ! s'illustra par son délire des *quinze cent mille* assassinés. L'histoire sérieuse conclut aujourd'hui à quelque dix mille exécutions où ne manquèrent point basses vengeances et dénis de justice, indéniables horreurs, conséquences et contrecoups de non moins indéniables horreurs précédentes, nazies et vichystes. Sur 163 077 dossiers instruits par les tribunaux, 73 501 aboutirent à des non-lieux ou à des acquittements. Quant aux condamnations à mort, de Gaulle usa de son droit de grâce dans 1 750 cas et refusa sa grâce pour 767 autres. Les « victimes » des tribunaux d'exception furent donc exactement au nombre de 767.

Maurras, qui avait nommément désigné à l'occupant, le 2 février 1944, la famille Worms, où un fils paya de sa vie cette délation publique, Maurras échappa, à Lyon, à la peine capitale. Brasillach, qui avait crié : *« Au poteau ! »* et *« Qu'attend-on ? »* pour Blum et Mandel, ces deux juifs, de Gaulle laissa pour lui s'exécuter le jugement. Il faut dire que *« fasciste »* déclaré, proclamé, Brasillach avait multiplié les textes infâmes. Lacouture a un paragraphe excellent, à propos de Bardèche, dont on connaît la polémique : pour lui, *« les coupables ne sont pas les bourreaux de Châteaubriant, mais les otages qui avaient quelque chose à se reprocher à l'encontre de la Wehrmacht »*. Et qui, selon ce fanatique, *« a jeté femmes et enfants dans le brasier d'Oradour, sinon les maquisards qui avaient osé attaquer les SS ? »*

Sur le RPF, de précieuses indications à retenir, celle-ci par exemple, que, pour les municipales de 1948, *« en tête de certaines listes RPF, se trouvaient des hommes qui avaient opté pour la collaboration »*, sous Vichy ; poussé par « Remy » le maurrassien, et l'un des *« parrains »* du mouvement, de Gaulle, pour son RPF, ratissait encore plus large que le MRP. Il n'est pas non plus sans intérêt d'apprendre que le dossier concernant les finances du RPF *« reste inaccessible »* ; *« l'une des très rares demandes d'entretien qui m'ont été refusées,* note Jean Lacouture, *le fut par celui qui veilla longtemps sur les fonds du Rassemblement »* (le nommé Alain Bozel). Assurément, et comme on pouvait s'y attendre, les pages les plus saisissantes de ce tome II sont celles que l'auteur consacre à la *« virtuosité »*, à la *« maîtrise manœuvrière »* du *« manipulateur vertigineux »* qui, en mai 1958, parvint à happer le pouvoir au moyen d'auxiliaires dont il fit d'ailleurs ses dupes. Dans ses Mémoires, pour raconter ces événements, de Gaulle a soin de plonger dans l'ombre ce qu'il faut bien nommer sa *« machination »* militaire. Une trouvaille, le titre donné par Lacouture à son chapitre 20, celui du *« grand retour »* : *« Le 17 brumaire »*. Ce qui signifie que de Gaulle, pour redevenir le maître, préférait, certes, *« garder les mains propres, mais il s'en est fallu de peu... »*

« Un Trotski au service du premier consul »

La chance que nous avons, avec Jean Lacouture, c'est que, de sa part, un monument scientifique est en même temps une œuvre d'art. Écrire comme lui, chapeau ! Les jubilations qu'il nous procure sont innombrables : de Gaulle *« admirant »* Churchill *« avec rage »* ; de Gaulle, lors de son départ-chantage de janvier 1946, *« avait cru à la solitude des autres sans lui »*, et fit l'apprentissage de *« sa propre solitude sans les autres »* ; *« l'agonie tumultueuse »* du RPF ; Colombey et son climat *« râpeux comme un cilice »* ; Debré, avec son *Courrier de la colère*, dans un état permanent d'*« indignation épique »*. Mais c'est au sujet de Malraux que Lacouture se surpasse (sans oublier Clavel et son *« gaullisme effervescent »* qui connut *« toutes les teintes de l'arc-en-ciel »*). Malraux qui se prenait *« pour un Trotski au service du premier consul »*, Malraux et ses *« extraordinaires morceaux d'apocalypse verbale »*, Malraux dans les meetings, *« savamment hagard sous les projecteurs »*. Mais pourquoi ne pas laisser, pour finir, la parole à de Gaulle lui-même, de Gaulle écrivain et homme parmi les hommes, évoquant *« ce degré relatif de bien-être et de sécurité que pour un peuple, ici bas, on est convenu d'appeler le bonheur »*.

HENRI GUILLEMIN.

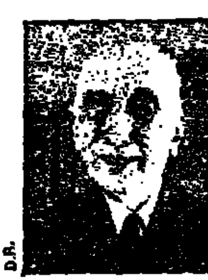
P.S. — Du travail, à mon sens, longuement irremplaçable de Jean Lacouture, j'aimerais rapprocher l'admirable entreprise, également en trois tomes, que conduit, sur Victor Hugo, Hubert Juin.

★ DE GAULLE, de Jean Lacouture, tome II. Le Politique, 723 p., 120 F.



● HISTOIRE LITTÉRAIRE

François Mauriac aurait cent ans


D.R.

Les précautions du mémorialiste

FRANÇOIS MAURIAC s'en alla de notre monde le 1er septembre 1970. Il aurait eu quatre-vingt-cinq ans le 11 octobre suivant. C'était un vieillard couvert d'honneurs. Académicien, prix Nobel, romancier reconnu, polémiste admiré autant que redouté, il avait tout reçu de la gloire. Avec beaucoup de précautions, il avait entrepris de dévoiler ses vérités intimes dans deux livres tardifs : ses *Mémoires intérieurs* (1959) et ses *Nouveaux Mémoires intérieurs* (1965). Devenus introuvables, ces deux ouvrages sont réédités à la faveur du centenaire. Voilà l'occasion de refaire connaissance avec un écrivain qui fut autant célébré que contesté.

Nous parlions d'un mémorialiste précautionneux. Certes, il le fut. Il s'en explique dès le début. Il n'écrira pas son autobiographie, craignant de commettre une sorte de sacrilège contre ses chers fantômes : *« Je mesure mieux aujourd'hui, lorsque j'essaye d'imaginer ce que devrait être l'histoire de ma vie racontée par moi-même, quel risque permanent d'attentat constitue le monstre de lettres qui tire sa substance d'une classe et d'une lignée. »*

Les secrets de la famille Mauriac seront préservés, comme il se doit dans les bourgeoisies de province. Il est déjà scandaleux d'écrire et de publier. Alors, n'allons pas plus avant dans l'indécence... Voilà le propos de François Mauriac, chez qui la piété refrène les ambitions voraces de l'écrivain.

Avec lui, nous sommes loin de ces autobiographes impitoyables qui pratiquent une sorte de tauromachie dans leur façon d'interroger et de relater leur existence. François Mauriac le sait, qui, parlant de Nerval, se demande pourquoi lui-même n'a pas suivi la route la plus dangereuse, et pourquoi il s'est sauvé quand d'autres se perdaient. Réponse : les ancêtres, toujours les ancêtres... *« Cette prudence, ou cette imprudence calculée, cette prévision, cette méfiance qui nous détourne de tout risque inutile, cette science infuse du geste à faire ou à ne pas faire, cela venait des morts (...). Les réflexes qui m'immobilisaient soudain à l'extrême bord de l'absurde ou de l'irréparable, c'était leur volonté au-dedans de moi. »*

Aussi la moindre des gratitudes réclame que l'on ne vienne pas troubler le sommeil de cette lignée en livrant au public des secrets qui doivent rester ensevelis. Pour François Mauriac, il existe des domaines réservés dont la littérature ne saurait s'emparer. Nous laisserons à nos modernes écrivains le soin de méditer là-dessus...

Dans ses *Mémoires* et ses *Nouveaux Mémoires*, François Mauriac fera, tout de même, des aveux. Mais tempérés, ou détournés. Ainsi pourrons-nous discerner le *« reflet »* de ce qu'il fut dans sa manière d'évoquer ses lectures. Bernanos l'a marqué, malgré leurs fâcheries. Et, rappelant les tourments de celui-ci pour écrire *Monsieur Ouine* (1), François Mauriac dépeint les affres qu'il a lui-même connues : *« L'art d'écrire comporte une difficulté, une peine singulière qu'un demi-siècle de pratique pour moi n'a pas réduite. J'en suis venu à ne plus m'asseoir devant ma table de travail, sinon pour faire plaisir à un photographe. C'est sur mes genoux que j'accomplis cette besogne. (...) »* Quand nous l'imaginons dans cette attitude, cette recherche d'humilité, nous sommes enclins à nous émouvoir. Mais comment se défendre d'une certaine réticence ? Voilà, certes, un écrivain très subtil, et maniant avec bonheur la langue française, mais – Dieu ! ou, plutôt, diable ! – que c'est geignard, quelquefois ! Davantage de fermeté, de méchanceté, ferait du bien. François Mauriac en avait tant dans son *Bloc-notes*... Pourquoi faut-il qu'ici, trop souvent, la plainte l'emporte sur le trait ?

Je ne pense pas qu'il faille nécessairement expulser les bons sentiments de la littérature... Toutefois, dans ces *Mémoires* et *Nouveaux Mémoires*, ils cachent trop volontiers le reste. Et puis Dieu, quelle obsession ! Dieu, Dieu, Dieu, toujours Dieu, parlez-en moins, de grâce ! Maurras, qui était sourd, aurait dit au moment de mourir : *« Pour la première fois, j'entends venir quelqu'un... »* Mais ce n'était pas forcément *« les pas de Dieu »* qu'il entendait, comme l'affirme François Mauriac. C'était peut-être, plus misérablement, les pas de la dame blanche ou noire : la mort.

Il n'est pas d'usage de chercher querelle aux monstres sacrés. Pourtant, François Mauriac mérite bien que *nous le relisions* avec cet irrespect sans lequel la *lecture ne serait qu'une autre manière de dormir.*

FRANÇOIS BOTT.

★ **MÉMOIRES INTÉRIEURS, NOUVEAUX MÉMOIRES INTÉRIEURS, de François Mauriac. Flammarion, 518 p., 71,50 F. Le même éditeur republie *l'Agneau* dans la collection de poche « GF », avec une préface et des notes de François Durand (bibliographie et chronologie).**

(1) *Monsieur Ouine* vient d'être réédité dans la collection « Presses Pocket ». Notice biographique de Jean-Loup Bernanos.

Esquisses pour un portrait

FRANÇOIS MAURIAC est pour toujours un vieux monsieur aux insolences juvéniles.

A cause des photos sans doute, et parce qu'il est mort vieux. Mais aussi parce qu'il y a pour chaque individu un âge où il est au plus près de son identité profonde. Mauriac, qui disait : *« Tout s'est passé comme si s'était refermé pour moi à vingt ans ce qui devait être la matière de mon œuvre »*, n'a jamais, dirait-on, connu d'âge adulte. Il nous reste de son enfance une sorte de parfum fané, mais prégnant, et de sa longue histoire, mouvementée, l'image superposée du vieil homme et de l'adolescent.

Mais un portrait, même dessiné en ombres japonaises – c'est un personnage tout à fait japonais, – doit commencer par le commencement.

Tout y est dit déjà : les envies de rompre qui ne furent pas menées à leur terme, les éloges enflammés de Barrès pour les premiers poèmes de Mauriac et l'agacement qu'il suscite, celui d'Alain-Fournier par exemple : *« La poésie de M. Mauriac est fiévreuse mais sage, l'obéissance lui est vertu naturelle, il a le goût inné de la règle. C'est la poésie d'un enfant riche et fort intelligent qui ne se salit jamais en jouant, qui a la croix chaque samedi et qui va à la messe tous les dimanches* (1). »

Ce n'est pas gentil, et cela va dans le sens d'une réputation qui veut qu'on ait affaire à un auteur sulfureux mais timoré, conventionnel dans ses audaces, un auteur de romans subtils mais un peu ennuyeux, à cause d'une rhétorique de la grâce et de la perdition qui nous est devenue langue étrangère.

Un autre dit de lui : *« C'est un être brillant mais veule, amolli, dont le désintéressement n'est que paresse, dont la douceur n'est que lâcheté, dont la religion n'est que terreur qu'il y ait autre chose, et qui est sincère parce que c'est l'attitude qui veut le moindre effort. »* Beaux coups de patte. Ils sont signés François Mauriac. Et La Bruyère n'est pas loin...

Conservateur et subversif

Un homme aussi méchant envers lui-même ne saurait être tout à fait ennuyeux. L'ennui, c'est peut-être le maître mot avec Mauriac. D'abord il sait ce que c'est, pour cause d'enfance « encotonnée ». Et vraiment il déteste. Françoise Giroud le montre *« point avare de sa présence,* [qui] *se rendait volontiers là où on le priait pourvu qu'il n'eût pas à s'y ennuyer. D'une exactitude implacable, il arrivait, grand, sec, poncé, leste, recevant avec une courtoisie sereine hommages et effusions ; et partait en deux temps. D'abord on le surprenait l'œil mi-clos, posé plutôt qu'assis, le visage dans l'ombre de ses mains croisées, ses longues jambes toujours prêtes à se déplier pour accélérer sa retraite si quelque chose ou quelqu'un, d'un coup, lui pesait. »*

On a du mal à fixer l'image : casanier et agité, conservateur et subversif... Père de famille exemplaire, on le dit – c'est son frère Pierre qui parle – *« aussi brillant en société qu'il est exigeant et morose en famille, réservant ses sourires au monde et aussi les traits, qu'il voudrait retirer aussitôt lancés. »*

Rien de tel que la bagarre pour éviter la monotonie. Mauriac a dû aimer les passes d'armes avec la presse catholique ou les éditorialistes d'extrême droite. Là, des noms oubliés stigmatisent des livres qui *« puent la chair »*, les *« pantins lubriques »* dont il peuple son œuvre, et voient en lui quelqu'un qui *« excite en l'homme le flair du chien »*. On ne saurait être tout à fait ennuyeux quand on déclenche de telles vindictes, de telles passions.

Les censeurs, d'ailleurs, sont d'accord avec Roger Martin du Gard, qui lui écrit : *« Je rigole quand on fait de vous un écrivain catholique. »*

« Le plus vieil insulté de France »

Mauriac, au fond, est plus près de Gide qu'on ne croit. Comme l'autre, il aime à être la *« mauvaise conscience de la bourgeoisie conservatrice »*. Et il l'est. Plus léger, plus vivant que ne le veut sa légende, on l'a cru moins audacieux que d'autres, radical sur le terrain qu'il avait choisi – le Maroc par exemple, – mais décidé à ne pas se laisser emporter au-delà des bornes qu'il avait fixées. Sans doute est-il d'abord contradictoire, tiraillé toujours par des exigences doubles. Il ne donne le meilleur de lui-même que face à un ennemi : le conflit intérieur se dissipe à être porté au dehors.

C'est pourquoi il peut se vanter d'avoir gagné et bien gagné ses galons de *« plus vieil insulté de France »* dont il s'honore en 1960. Une fierté qui vaut celle du Nobel, de l'académicien.

Mais le temps passe vite, et bien des querelles qui l'ont fait vibrer et décocher ses terribles flèches nous semblent aujourd'hui dater. Et pourtant, c'est justement là que l'escrimeur Mauriac nous est le plus contemporain : par sa manière de s'immerger dans l'éphémère. Le Mauriac qu'on ne peut embaumer, voix blessée, gestes effarouchés, va à son journal *« comme une guêpe au lys épanoui »*, il grince, crépite d'indignation, ricane, ironise, et crochète la vérité d'un instant. *« Un vrai journaliste en somme, qui regarde, et ressent et écrit et balbutie au jour le jour. »* Et sait qu'il s'agit avant tout de *« retenir son lecteur par la manche »*. Mauriac le séducteur.

GENEVIÈVE BRISAC.

(1) Cette citation et celles qui suivent sont extraites du *Mauriac* de Jean Lacouture, éd. du Seuil.



Malagar : le jardin des Mauriac vu par Irmeli Jung

« Ces endroits dont je disais qu'ils appartiennent à la fois à mon passé le plus lointain et à mon présent le plus proche, au révolu qui me déchire et à la minute que je vis et qui me brûle, Malagar en résume l'humble, et triste et éternel visage. »

Nouveaux Mémoires intérieurs.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

La mère atroce

(Suite de la page 25.)

Par chance dans la malchance, il se trouve toujours une femme de tête et sans cœur pour entraver les appétits de l'adolescence. L'Hortense Mouzon de la « pièce sans titre » jointe à ce quatrième volume bat tous les records de *Génitrix* et de *la Pharisienne*. Elle ne veut même pas croire que son fils puisse inspirer le moindre sentiment – fût-ce à une « dactylo », et il faut comprendre avec quelle morgue est envisagée cette mésalliance ! *« Tenir son rang », ne partager son toit avec « aucune bru » :* tous les alibis sont invoqués pour interrompre la chaîne du plaisir et de l'engendrement, avec la force retorse d'un instinct maternel dévoyé.

LES derniers romans rassemblés ici ne manquent pas d'Hortense Mouzon. Dans la préface de 1956 à la première recension de ses œuvres, Mauriac raconte que *le Sagouin* est né (en 1950) presque par hasard. La revue *la Table ronde,* dont il s'occupait alors, aurait eu besoin d'un texte relativement court ; il aurait retrouvé un brouillon datant de l'Occupation et se serait pris au jeu...

Il ne faut pas trop croire les auteurs quand ils livrent la genèse secrète d'une œuvre. Diverses circonstances ont éloigné Mauriac de la fiction depuis 1940. Il y a eu, il l'a reconnu, le tohu-bohu de la guerre et de l'après-guerre, peu propice à l'invention de créatures romanesques : *« Le réel,* a-t-il écrit, *tue l'imaginaire. »* La célèbre critique de Sartre contre les romanciers omniscients et omnipotents a porté. Plus largement, le « ton » de certains de ses cadets a convaincu Mauriac qu'il ne doit plus compter sur l'« indulgence » et la « complicité » des lecteurs de l'entre-deux-guerres.

Il fallait plus qu'un hasard pour qu'il renoue avec le roman : une force intérieure irrépressible. Et, une fois de plus, cette sensation d'urgence lui vient à propos d'un enfant poussé à se nier et à se supprimer par... une mère monstrueuse. Encouragé par la réussite du *Sagouin,* il enchaîne avec *Galigaï* et *l'Agneau* (1957), qui constitue une sorte de suite de *la Pharisienne,* plus haineuse encore. Dans *Un adolescent d'autrefois* et *Maltaverne,* les ultimes textes romanesques, la mère adorée et abhorrée continue de rôder, obligeant le fils à se sentir différent, exclu du banquet de la vie où trônent ses contraires : le séducteur, l'aventurier.

ENCORE et déjà se pose, à propos de ce couple – le mal-aimé timoré et le don Juan téméraire – le problème tout mauriacien de la réversibilité des mérites et de la communion des saints, ressenti avec autant d'intensité qu'un échange charnel. Ambivalente, sinon ambiguë, perdue et retrouvée comme, chez *Phèdre,* la lumière du ciel, la Grâce ne crée pas les souillures ; elle les rend visibles, aux yeux du chrétien... et de l'artiste.

Pourquoi toutes ces mères atroces posant la patte sur le même fils fragile, lui faisant payer, dirait-on, l'échec de leur propre vie affective ? Etaient-ce des portraits de famille, chargés par la rancœur personnelle ? Lors de mes rencontres avec Mauriac, vers 1950, la conversation roulait souvent sur ce point, entre orphelins de père trop couvés par de trop saintes femmes... Un soir, en sortant d'un restaurant proche de l'Odéon et aujourd'hui disparu, Cazenave, alors que nous titubions un peu dans le froid sous l'effet du Sauternes et du Cointreau-glace pilée, j'ai insisté :

« Comment les avez-vous si bien devinées de l'intérieur, ces emmerderesses de mères ? »

La réponse a fusé, hennissante, l'œil chaviré de malice :

« Parce qu'à leur place, j'aurais fait pareil ! »

★ *ŒUVRES COMPLÈTES,* **de François Mauriac, tome IV ; présentation et notes de Jacques Petit. Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ». 1 552 p., 310 F jusqu'au 31 décembre. 350 F ensuite.**

Célébrations

Plusieurs manifestations vont marquer le centenaire de la naissance de François Mauriac :

● Le 11 *octobre : ouverture de* l'exposition « La planète Mauriac » à la bibliothèque municipale de Bordeaux; cette manifestation se prolongera jusqu'au 31 décembre.

● Le 15 octobre : hommage solennel au Collège de France, à 9 h 45, sous la présidence de Jack Lang, avec des allocutions de Jean Daniel, Jean Lacouture, Philippe de Saint-Robert et Robert Mallet. A 17 heures, au musée Carnavalet, hommage de la Ville de Paris, en présence de Jacques Chirac, avec une allocution d'Alain Peyrefitte, suivie d'un *concert Mozart* par le Trio Fontanarosa, qui interprétera les œuvres préférées de l'écrivain (entrée libre pour ces deux manifestations).

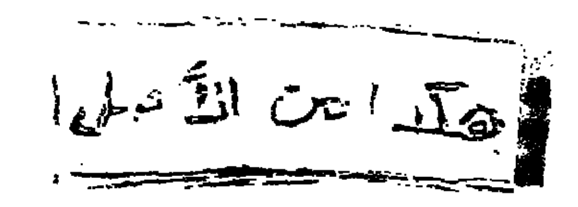
● Du 16 au 19 octobre : rencontres internationales François Mauriac au Lycée Henri-IV. Parmi les thèmes abordés : *« La femme dans l'œuvre de Mauriac »* (entrée libre).

● *Le 16 octobre : projection* d'un film-vidéo, *« Mauriac en Italie »* (présenté par V. Amoroso, professeur à l'université de Gênes), à 17 h, à l'Institut franco-italien, 50, rue de Varennes (réservé aux adhérents).

● Le 6 novembre : première *représentation de Thérèse Desqueyroux,* pièce de Diego Fabbri, d'après l'œuvre de François Mauriac, au Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs à Versailles.

● Le 7 décembre : conférence sur « La verve de François Mauriac », par André Séailles, au centre culturel du Vieux-Montmartre, 12, *rue Cortot,* dans le dix-huitième arrondissement, à 17 h 30 (entrée libre).

D'autre part, une exposition consacrée à l'écrivain a été inaugurée le 28 septembre, au château de la Motte, à Vémars (Val-d'Oise), maison de la famille Mauriac, transformée en musée permanent.



هكذا من الأصل

● ANTHROPOLOGIE

Claude Lévi-Strauss

(Suite de la page 25.)

Cette technique, qui participe autant de l'intuition que de l'analyse, n'est pas le simple fruit d'une construction intellectuelle : elle correspond à la manière dont les mythes eux-mêmes procèdent. D'où sa légitimité. *« Je pense les mythes comme un sauvage... »*, affirme Lévi-Strauss.

Le titre *la Potière jalouse* renvoie à la première hypothèse, qui illustre à merveille le style de ce livre : s'il y a un lien entre la jalousie et la poterie, et un lien entre la jalousie et l'engoulevent, il y a nécessairement – par *« déduction transcendantale »* – un lien entre la poterie et l'engoulevent. Unis par une relation transitive, les trois termes seront plus loin associés à une autre triade : la jalousie, les excréments, les météores. Claude Lévi-Strauss construit ainsi un mythe à six faces, une sorte de Rubik-cube ethnologique, dont il fait jouer les éléments pour en retrouver l'ordre caché.

La méthode pourrait paraître complexe si elle n'était qu'un effort d'abstraction sur une matière inerte. Heureusement pour nous et pour Lévi-Strauss, les mythes survivent au traitement structuraliste. Décrypter le langage *« poétique »* dans lequel ils s'expriment n'en tue pas forcément la poésie. L'anthropologue, qui semble dominer les mythes, est, en fait, dominé par eux, et c'est pour cela, sans doute, qu'il en parle mieux que quiconque...

Comme souvent chez Lévi-Strauss, les digressions sont nombreuses. Science buissonnière et traversière, interscience, l'ethnologie se prête bien à la conjecture, à la comparaison et au démarquage. *La Potière jalouse* ne s'en prive pas. Le lecteur y rencontrera aussi bien *le Nihongi* japonais, l'*Essai sur l'origine des langues* de J.-J. Rousseau, les *Légendes et curiosités des métiers* de Sébillot que le *Chapeau de paille d'Italie* de Labiche. La chimie, l'astronomie, la botanique, la zoologie, les mathématiques sont aussi appelées à la rescousse. Cela correspond à une nécessité : les mythes appartiennent à un ordre généralisé, et, pour les entendre, il faut jouer de *« toute la lyre »*. Mettre en cause le compartimentage des savoirs.

Mais, au milieu de la traversée des codes et des images, après avoir opposé l'engoulevent au paresseux, après avoir comparé les rôles respectifs de la flûte, de la liane et du bambou, raconté l'origine de l'argile et de la guerre du feu, après avoir triangulé l'espace mythique américain, Claude Lévi-Strauss propose une image plus large : celle de l'homme et de sa place dans l'univers.

Le finale de *la Potière jalouse* réserve d'autres surprises. Ce sera surtout un parallèle tenu entre l'*Œdipe* de Sophocle et *Un chapeau de paille d'Italie*, qui vise à montrer la primauté de la forme dans l'analyse structurale. Ces deux œuvres éloignées dans l'espace et dans le temps, qui appartiennent à des genres très différents, sont ici présentées « en miroir ». Même si l'auteur – très pince-sans-rire – tient à préciser qu'il ne faudrait pas prendre ce petit exercice trop au sérieux, la démonstration est convaincante : il s'agit du même thème transposé dans un autre code ou, pour reprendre un terme d'harmonie, dans une autre clé. L'auteur amuse en s'amusant et, surtout, il donne au lecteur l'impression d'être intelligent. Argument de poids.

La psychanalyse et les mythes

Cependant, il ne faudrait pas escamoter le vrai dénouement du livre. Car *La Potière jalouse*, qui a l'air de poursuivre une énigme, sait jusqu'au bout entretenir une sorte de suspense théorique. La mise à plat des indices et l'art de les associer préparaient, depuis le début, une révélation : il y a déjà de la psychanalyse dans les mythes.

Cette affirmation s'appuie sur l'ensemble des chapitres précédents, et l'auteur l'associe à une réflexion sur *Totem et tabou* et sur *l'Introduction à la psychanalyse*, de Sigmund Freud. Cela lui permet de développer sa critique de la psychanalyse sur deux plans. Il réagit d'abord contre la tentation de donner aux symboles, véhiculés par les rêves et par les mythes, une valeur absolue et, dans un deuxième temps, il proteste contre une méthode envahissante d'interprétation. La psychanalyse n'a pas le monopole de l'autre et ne saurait se prévaloir d'aucune priorité. Au reste, les mythes amérindiens en sont les premiers témoins : les sauvages n'ignoraient pas les catégories de l'oralité et de l'analité. La preuve ? Non seulement ils les dramatisent, mais ils les utilisent. Ils s'en servent.

Ce relatif coup d'audace de Lévi-Strauss – qui justifie en même temps et son livre et ses réticences à l'égard d'une discipline à la mode – nous semble frappé au coin du bon sens : raconter les mythes, n'est-ce pas déjà les interpréter ?

JACQUES MEUNIER.

★ **LA POTIÈRE JALOUSE, de Claude Lévi-Strauss. Plon, 316 p., 85 F.**

Signalons que la collection de poche « Agora » vient de rééditer l'*Anthropologie structurale*, de Claude Lévi-Strauss. Le *Magazine littéraire* consacre, d'autre part, un important dossier à Claude Lévi-Strauss, comprenant un entretien inédit, dans son numéro d'octobre (20 F).

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Thomas Pynchon

(Suite de la page 25.)

V produisit l'effet d'une véritable onde de choc. La structure éclatée du récit, son délire, ses outrances, ses éclats, convenaient à l'air du temps. Il régnait là-dessus un air d'étrangeté, un peu comme dans *le Loup des steppes* ou *le Jeu des perles de verre* de Herman Hesse, autres bibles de la jeunesse d'alors. Mais *V* allait encore plus loin. Le personnage principal du récit, un dénommé Stencil, entreprend de découvrir l'identité d'une personne dont il a appris l'existence en lisant le journal que lui a laissé son père, disparu à Malte en 1919 (l'île est à l'époque sous domination britannique), alors que celui-ci enquêtait sur les menées d'un groupe d'autonomistes. Le seul indice dont dispose Stencil fils, c'est cette lettre V. V comme *V-note* (le billet de cinq dollars), *V-day* (le jour de la victoire), *V-girls* (les filles à soldats). *V* comme *V-2* aussi. La chasse aux symboles est ouverte ! De fait, Pynchon multiplie les pistes. A l'image des musiciens de rock, qui, dans les années 60 (tel Frank Zappa et ses *Mothers of invention)*, mélangeaient en un gigantesque pot-pourri l'héritage des musiques orientales, européennes et américaines, Pynchon opère une énorme synthèse.

V, c'est un récit d'aventures, un roman policier, un roman d'espionnage, un guide touristique (Pynchon a toujours ses guides Baedeker en poche), un manuel de physique, une épopée rabelaisienne, un roman de science-fiction. Les lieux (Malte, Le Caire, Paris, New-York, l'Afrique, un pays imaginaire appelé Vheissu), les époques (la fin du dix-neuvième siècle, les années 20, les années 50) défilent à un rythme insoutenable. On s'y perd ? Bien sûr. Mais avec quel plaisir !



Un classique

Pynchon est un sorcier qui hypnotise littéralement son lecteur. Son univers est peuplé de marins en goguette, d'espions, de prostituées, de paumés, d'illuminés, autrement dit de personnages qui sont toujours en marge de la société. Ils brûlent de vivre et la vie leur rend la pareille, qui les brûle à petit feu. Au cœur de ce tourbillon, l'enquête du jeune Stencil devient rapidement une sorte de prétexte.

Comme nombre de ses contemporains, Pynchon est hanté par le fantasme de la destruction et de l'*apocalypse now*. Pour lui, l'avenir c'est l'enfer, celui du grand boum final. D'où cette fièvre à reproduire un réel constamment parasité par l'humour, le cynisme, la démesure. On en reste pantois. Tous les coups sont permis chez Pynchon. Sa langue est une arme, elle fait voler en éclats le carcan de la narration linéaire. Lire Pynchon, c'est partir à l'aventure, c'est accepter de s'embarquer pour l'inconnu.

Plus de vingt ans après sa première publication, *V* n'a pas perdu un iota de sa force et de son étonnant pouvoir. *V*, c'est déjà un classique, un monument de la littérature moderne.

Un mot sur la traduction française. Traduire Pynchon n'est pas de tout repos. Minnie Danzas a sans doute fait ce qu'elle a pu. On peut simplement regretter que le Seuil n'ait pas profité de cette réédition pour revoir le texte français – qui avait paru la première fois chez Plon, en 1966. Non seulement cette traduction alourdit parfois l'original, mais elle présente de graves lacunes dans certains passages. (Un exemple parmi beaucoup : Pynchon fait dire à deux marins : *« Alors, tu ne t'es pas pointé à l'appel ? » « Non, répond le deuxième, j'ai déserté. »* Ce qui devient dans le texte français : *« Alors, on dirait que tu n'es plus dans le coup ? » « Non, je suis désert. »*)

Pynchon à dix-huit ans, en 1955.
C'est la seule photo qu'on connaisse de lui.

La réédition de *V* est accompagnée par la publication de cinq nouvelles de Pynchon, inédites jusqu'alors en français. Il s'agit là de textes de jeunesse publiés dans des revues américaines entre 1959 et 1964. Ce recueil surprend. D'abord parce qu'il contient toutes les idées maîtresses qu'allait développer Pynchon dans ses romans futurs (rappelons qu'il n'en a écrit que trois). On y côtoie des marins paumés, des marginaux (qui vivent sur un tas d'ordures) ou des espions (au Caire)...

Un match gagné

Mais le plus étonnant dans ce livre, c'est la préface qu'a rédigée Pynchon. Une fois n'est pas coutume, il sort de sa réserve. Et ce n'est pas pour se glorifier, loin de là. *« Ma première réaction, en relisant ces nouvelles,* note-t-il, *fut de m'écrier : « Oh mon Dieu ! »* Et le romancier de confesser à la fille ses péchés de jeunesse : des dialogues qui sonnent faux, des propos racistes, un style ampoulé, des influences mal digérées, parmi lesquelles le surréalisme. Ce *mea culpa* ne sonne pas faux : Pynchon a démontré, par la suite, à quel point il était un romancier de la précision, de l'exigence (son désordre n'est qu'apparent ; il ne fait que traduire les réalités de notre monde moderne).

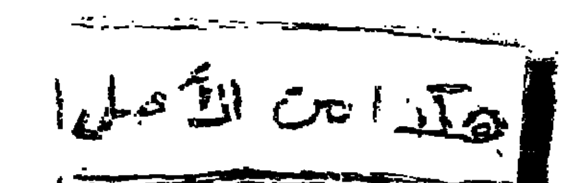
Outre cet aspect technique, l'écrivain américain montre bien le sens et les conditions de sa démarche. Kerouac, Bellow et bien d'autres, nous ont permis, dit-il en substance, de prendre des distances avec la langue, d'en user avec une plus grande liberté (notamment, grâce ce qu'il appelle « le style oratoire »). *« Nous nous trouvions à un point de transition (...) Le bop et le rock'n'roll étaient au swing et au pop de l'après-guerre ce que la littérature était à la tradition « moderniste » établie, alors à la mode dans les universités. »* Et Pynchon d'évoquer à la suite *« le match qui opposa la tradition et la génération beat »*.

Un match que Pynchon a gagné, en même temps que ses autres compagnons d'aventure des années 60. La littérature américaine ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui s'il n'y avait eu ce drôle d'oiseau qui parle de Zappa ou d'Elvis Presley comme il parle de Shakespeare ou de T.S. Eliot. Pynchon, c'est cela : une sorte de miroir qui nous invite à regarder le monde sous une autre facette. Un monde où l'histoire se dit aussi à coups de guitares électriques et de mots éblouissants. Ecoutez la chanson de Pynchon ! Vous n'en reviendrez jamais.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **V, de Thomas Pynchon. Roman traduit de l'américain par Minnie Danzas. Ed. du Seuil, 552 p., 125 F.**

★ ***L'HOMME QUI APPRENAIT LENTEMENT*, de Thomas Pynchon. Nouvelles traduites de l'américain par Michel Doury. Ed. du Seuil, 204 p., 79 F.**



NOUVEAU CATALOGUE GRATUIT.

La maison des BIBLIOTHEQUES

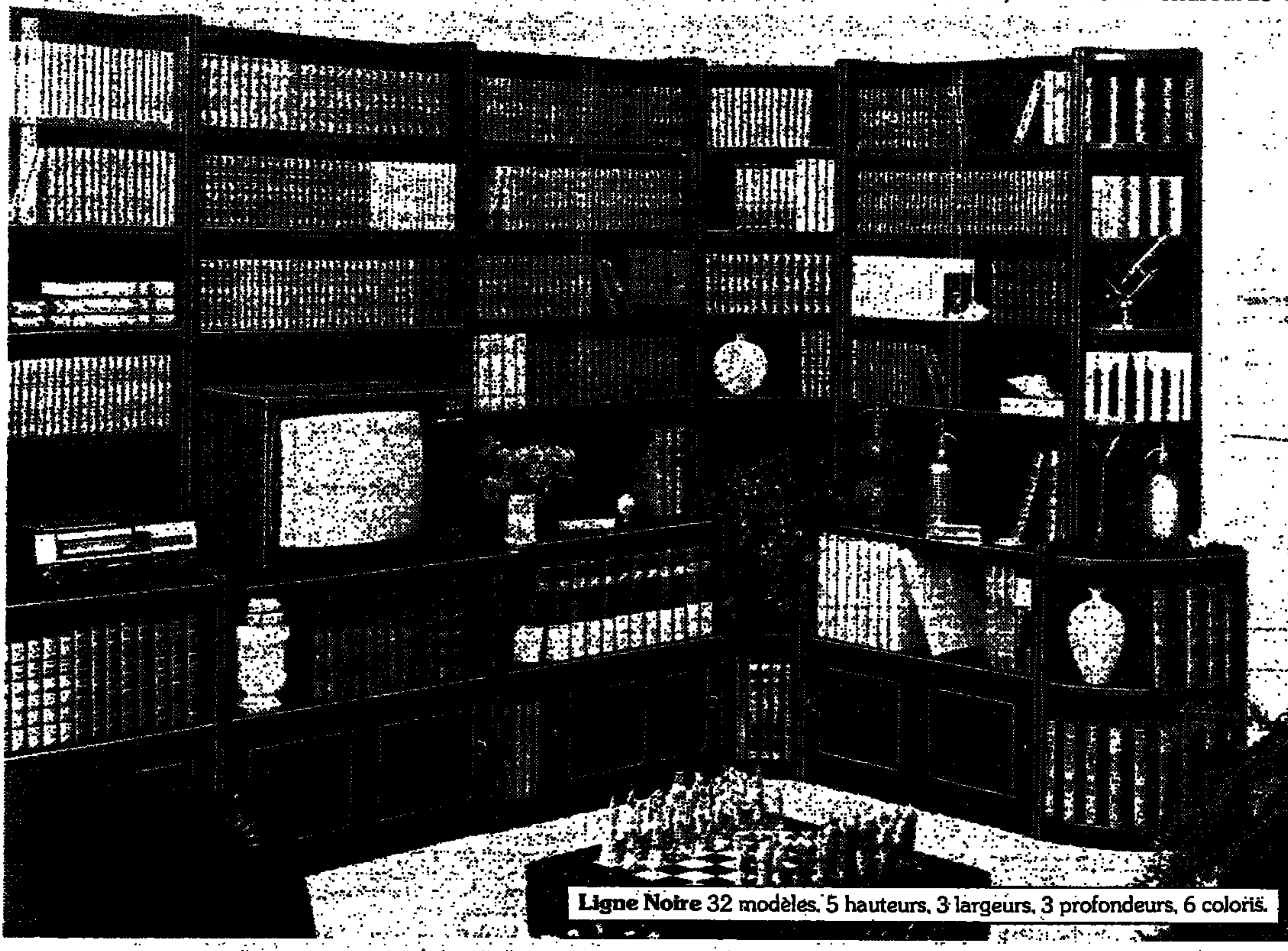
20 Magasins en France.

LE MONDE DE LA MAISON

SALON DU MOBILIER ET DE LA DÉCORATION DE LA CUISINE ET DU TAPIS

PARIS - PORTE DE VERSAILLES - DU 10 AU 21 OCTOBRE - BÂT. 5, ALLÉE A, STAND 5 A 7

Tous les jours de 10 h à 19 h - Nocturne les vendredi 11, mardi 15 et vendredi 18 octobre

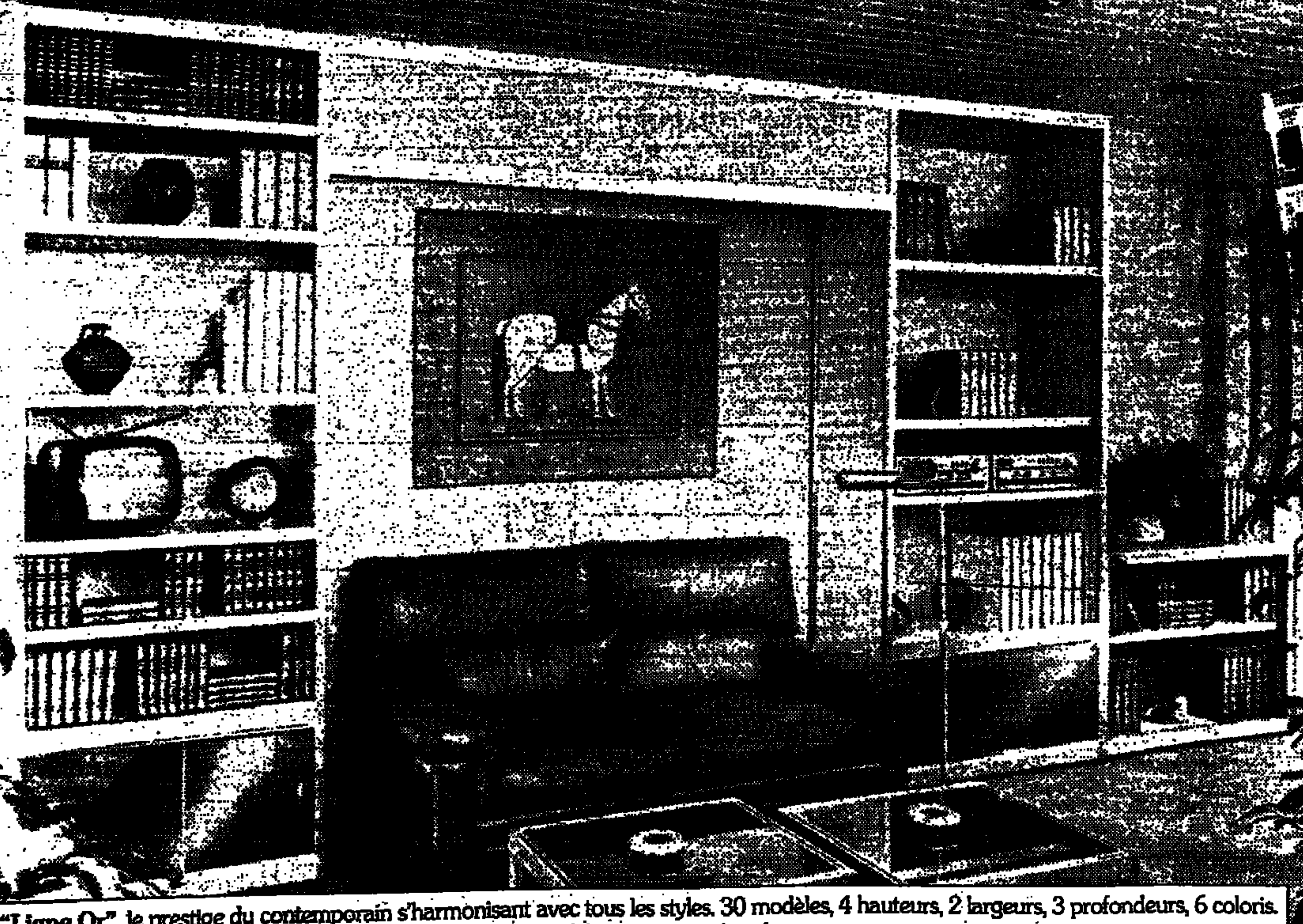


Ligne Noire 32 modèles. 5 hauteurs, 3 largeurs, 3 profondeurs, 6 coloris.

450 modèles vitrés ou vitrables, juxtaposables sans aucune fixation murale, démontables, déménageables.

Ces 2 très beaux ensembles ont été réalisés par la simple juxtaposition de meubles individuels figurant dans notre catalogue (450 modèles – 12 lignes et styles – 53 coloris, teintes ou essences de bois). Pour composer leurs bibliothèques, nos clients ont chacun choisi leurs meubles parmi l'infinité des possibilités offertes, en fonction de leurs besoins précis : *nombre et format des ouvrages à ranger – dimensions et disposition des emplacements à aménager – harmonie de décoration – intégration d'appareils audiovisuels – protection par fermetures de certaines parties de leur bibliothèque...*

Projets d'implantation gratuits et immédiats, Crédits et plans de financement, Expéditions Franco, Reprise en cas de non convenance... LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES vous offre dans ses magasins ou par correspondance, tous les conseils et les services du grand spécialiste européen du meuble bibliothèque depuis plus de 30 ans, et un choix incomparable pour installer vous-même... ***une vraie bibliothèque, comme vous le voulez, telle que vous la voulez... à des prix imbattables.***



"Ligne Or", le prestige du contemporain s'harmonisant avec tous les styles. 30 modèles, 4 hauteurs, 2 largeurs, 3 profondeurs, 6 coloris. Sur cette photo, ensemble de 3 meubles "Ligne Or" Ivoire reliés par un pont bandeau.

PARIS

61, rue Froidevaux. Paris 14e

Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h et du **mardi au samedi inclus** de 9 h à 19 h sans interruption. RER : Denfert-Rochereau – Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar-Quinet – Autobus 28-38-58-68 – SNCF : Gare Montparnasse.

BORDEAUX 10, rue Bouffard. tél. (56) 44.39.42.
CLERMONT-FERRAND 22, rue G.-Clemenceau. tél. (73) 93.97.06.
DIJON 100, rue Monge. tél. (80) 45.02.45.
GRENOBLE 59, rue Saint-Laurent. tél. (76) 42.55.75.
LILLE 88, rue Esquermoise. tél. (20) 55.69.39.
LIMOGES 57, rue Jules-Noriac. tél. (55) 79.15.42.
LYON 9, rue de la République (métro Hôtel de Ville Louis Pradel). tél. (7) 828.38.51.
MARSEILLE 109, rue Paradis (métro Estrangin). tél. (91) 37.60.54.
MONTPELLIER 8, rue Sérane (près gare). tél. (67) 58.19.32.
NANCY 8, rue Piétonne St-Michel (face St-Épvre). tél. (8) 332.84.84.
NANTES 16, rue Gambetta. (près rue Coulmiers). tél. (40) 74.59.35.
NICE 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville). tél. (93) 80.14.89.
POITIERS 42, rue du Moulin-à-Vent. tél. (49) 41.68.46.
RENNES 18, quai Emile-Zola (près du Musée). tél. (99) 79.56.33.
ROUEN 43, rue des Charrettes. tél. (35) 71.96.22.
SAINT-ETIENNE 40, rue de la Montat. tél. (77) 25.91.46.
STRASBOURG 11, rue des Bouchers. tél. (88) 36.73.78.
TOULOUSE 1, rue des Trois-Renards (près place St-Sernin). tél. (61) 22.92.40.
TOURS 5, rue Henri-Barbusse (près des Halles). tél. (47) 61.03.28.

ouverts du mardi au samedi inclus

Vente en magasins et vente directe par correspondance dans toute la France.



CATALOGUE GRATUIT

en renvoyant ce bon à :
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
75680 PARIS CEDEX 14 MO 06

Veuillez m'envoyer sans engagement votre catalogue complet et le TARIF.

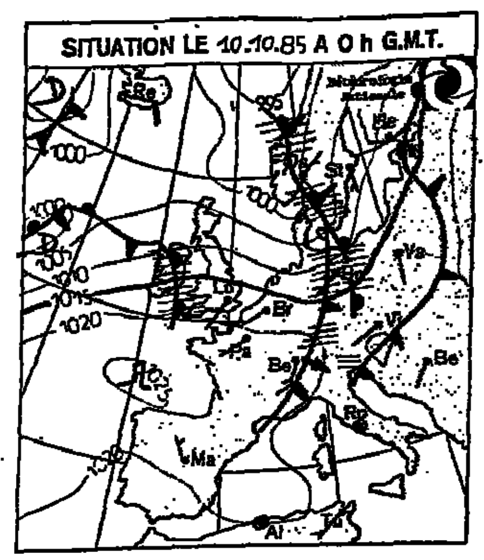
M. Mme Mlle ____________
Prénom ____________
Adresse ____________
Code postal ____________
Ville ____________
(facultatif) Tél. ____________
Profession ____________

Catalogue par téléphone 24 h sur 24
Répondeur Automatique

(1) 320.73.33

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 11.10.85 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 octobre à 0 heure et le vendredi 11 octobre à 24 heures.

Evolution : Les conditions anticycloniques se rétablissent sur l'Europe occidentale maintenant les parties actives des perturbations plus au nord vers l'Angleterre.

Vendredi : Temps très brumeux le matin avec localement sur la Bretagne, le Val de Loire et le Sud-Ouest des bancs de brouillards épais.

Des nuages encore assez abondants au nord de la Seine. Les températures sont de 5 à 7 degrés dans l'intérieur, 10 à 12 degrés sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche et 12 à 14 degrés en bord de Méditerranée.

Dans la journée, mis à part des passages nuageux peu épais en bordure des frontières du nord-est retour du beau temps bien ensoleillé sur la majeure partie du pays.

Les températures atteindront 17 à 18 degrés dans le Nord-Est, 18 à 20 degrés au nord de la Loire, 20 à 22 degrés dans le centre du pays. Elles monteront jusqu'à 25 degrés près de la Méditerranée.

Le vent sera assez faible en toutes régions.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 9 octobre, le second, le minimum de la nuit du 9 octobre au 10 octobre) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 17 et 13 ; Bordeaux, 19 et 12 ; Bréhat, 16 et 11 ; Brest, 16 et 10 ; Cannes, 23 et 13 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 5 ; Dijon, 16 et 5 ; Dinard, 17 et 9 ; Embrun, 18 et 3 ; Grenoble-St-M.-H., 20 et 5 ; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 6 ; La Rochelle, 19 et 10 ; Lille, 17 et 11 ; Limoges, 14 et 5 ; Lorient, 17 et 6 ; Lyon, 19 et 7 ; Marseille-Marignane, 21 et 10 ; Menton, 23 et 13 ; Nancy, 15 et 8 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 16 ; Nice-Ville, 24 (maxi) ; Paris-Montsouris, 16 et 11 ; Paris-Orly, 17 et 9 ; Pau, 19 et 12 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 17 et 7 ; Rouen, 15 et 9 ; Saint-Etienne, 18 et 7 ; Strasbourg, 17 et 11 ; Toulouse, 21 et 13 ; Tours, 17 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 14 degrés ; Genève, 18 et 5 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 16 et 10 ; Madrid, 23 et 10 ; Rome, 24 et 14 ; Stockholm, 12 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4072

HORIZONTALEMENT

I. Apeure l'infidèle quand son mari en est frappé. – II. Qui a pris de la valeur ou qui en a perdu. Double mauvaise note. – III. Corrompu, il devient marron. – IV. Rendre plus mou. – V. Démonstratif. Retranché dans certains camps. – VI. De Brest ou de l'Yonne. – VII. Des Jaunes au sang bleu. Possessif. – VIII. Interjection. A ne prendre qu'avec des pincettes. – IX. Le plat modeste du pauvre. – X. La porte du palais. – XI. Ses mâchoires sont édentées. Mauvaises plantations ou fruits d'une bonne culture.

VERTICALEMENT

1. Une telle femme a des traits fins. – 2. Possessif. Copulative. – 3. Travaillent avec application. Prénom féminin. – 4. Chercha à avoir le dernier mot. Manifestation d'une minorité agissante. Blanc ou rouge... ou vert. – 5. Dont l'évidence est contestable. – 6. Inconscience maladive. – 7. Muettes. Linge de corps. – 8. Se lève en même temps que le soleil. – 9. On y « cultive » des « fayots ». Reposent sur un sommier.

Solution du problème n° 4071

Horizontalement

I. Nécropole. – II. Epoux. Rot. – III. Cor. Ys. IE. – IV. Rut. Géant. – V. Osèrent. – VI. Maginot. – VII. Aïe ! Erèbe. – VIII. N.L. Ni. – IX. Clémentes. – X. Iéna. Aère. – XI. Es. Ray. Et.

Verticalement

1. Nécromancie. – 2. Epousailles. – 3. Cortège. En. – 4. Rn. Ri. Omar. – 5. Oxygène. – 6. Senor. Nay. – 7. Or. Attente. – 8. Loin. Bière. – 9. Etêtage. Set.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

La règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/08/85)

Le numéro 472862 gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille : 072862, 172862, 272862, 372862, 572862, 672862, 772862, 872862 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
402862	470862	472062	472802	472860	10 000,00 F
412862	471862	472162	472812	472861	
422862	473862	472262	472822	472863	
432862	474862	472362	472832	472864	
442862	475862	472462	472842	472865	
452862	476862	472562	472852	472866	
462862	477862	472662	472872	472867	
482862	478862	472762	472882	472868	
492862	479862	472962	472892	472869	

Tous les billets se terminant par		gagnent
2862		5 000,00 F
862		1 000,00 F
62		200,00 F
2		100,00 F

85 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 9 OCTOBRE 1985 85

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 OCTOBRE

« Montmartre, quartier d'artistes », 14 h 30, métro Abbesse (Ch. Merle et Lutèce visites).

« Les entrepôts de Bercy », inscriptions (1) 770-02-32, après-midi (les Amis de la Terre de Paris).

« La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon (E. Romann).

« La coupole de l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (S. Rojon).

« Germigny-des-Prés et ses mosaïques, l'église de Saint-Benoît-sur-Loire », inscriptions (1) 348-67-93 (Hauts Lieux et découvertes).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice.

« De l'hôpital Saint-Louis au vieux village de Saint-Laurent », 15 heures, sortie métro Goncourt (G. Botteau).

« Les folles années d'Alexandre Dumas dans son château de Monte-Cristo au lendemain de l'inauguration du musée... », incriptions (1) 526-26-77 (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 14 h 30, métro Opéra, devant Lancel (C.-A. Messer).

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge (M. Ragueneau).

« Les encres de Victor-Hugo », 12 h 15, Petit-Palais et « La renaissance en Toscane », 15 heures, Louvre (G. Caneri).

« L'aqueduc médiéval de Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe. Lampes de poche (M. Banassat).

« La maison de Victor Hugo », 14 h 30, 6, place des Vosges (P.-Y. Jaslet).

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30, entrée principale, et « Le plus méconnu des édifices de Paris, l'Arc de Triomphe », métro Etoile, sortie Hoche (V. de Langlade).

« Le mystère des Templiers », 15 heures, 195, rue du Temple.

« La Mosquée, la civilisation islamique », 14 heures et 16 heures, devant entrée.

CONFÉRENCES

SAMEDI 12 OCTOBRE

26, rue Bergère, 19 h 30 : « L'énergie mentale » (docteur Irampour, psychanalyste-psychiatre). Maison des Mines.

270, rue Saint-Jacques, 11 heures, « Egypte : préhistoire », 14 heures, « Pharaon face aux dieux et aux hommes ».

16 heures, « Espagne : Goya ». 19 heures, « Malte », 20 h 30, « Chypre ».

17, rue de la Sorbonne, amphi Guizot, 15 heures, « Paul Guth », pour son livre *la Tigresse*, « La monnaie à travers les âges » (Jean Rivoire, historien de l'économie).

6, rue René-Villermé, 20 heures, « Festa occitana, baleti ».

Palais de la Découverte, 15 heures, « Gènes et embryons », (H. Condamine, professeur à Paris VII).

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 10 octobre :

UN DÉCRET

● Relatif à la fixation et à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois de personnels civils de l'État.

UN ARRÊTÉ

● Relatif au choix des internes en pharmacie.

UNE LISTE

● Par ordre alphabétique des candidats admis à subir les épreuves orales du second concours d'accès à l'École nationale de la magistrature.

GALA

« Solidarité Mexico ». – Pour contribuer à la reconstruction des quartiers de Mexico détruits par les séismes des 19 et 20 septembre, un gala « Solidarité Mexico » est organisé le mardi 15 octobre, à 21 heures, à la Maison de la mutualité. Des chanteurs et des musiciens de différents pays, dont Georges Moustaki, Atahualpa Yupanki, Daniel Viglietti, Quilapayum et le ballet folklorique de la maison du Mexique participeront à cette soirée.

★ Location à la FNAC et à la Maison du Mexique 90, boulevard Jourdan, Cité universitaire, Paris 14e. Prix des places : 75 F.

SALON

« UN CHEVAL, UN CHEVAL !... » – Le 21e Salon international de la carte postale ancienne se tient du 10 au 12 octobre à l'hôtel George-V. Il a cette année pour thème « L'importance du cheval au début du siècle » (courses, transports, sport, etc.). De nombreux pays étrangers seront représentés pour cette manifestation dont l'importance croît chaque année (en dix ans, le nombre de collectionneurs en France est passé de 15 000 à 250 000).

★ Hôtel George-V, 29, avenue George-V, de 10 h à 20 h, entrée gratuite le samedi après-midi.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	041	500	6	396	500
	051	500		42 526	10 000
	801	500	7	017	500
2	442	500		597	500
	902	500		677	500
	2 052	2 000		897	500
	2 402	2 000		3 497	2 000
	2 832	2 000	8	98	200
	84 532	10 000		178	500
	91 862	10 000		32 918	10 000
	202 082	1 000 000		89 078	10 000
3	813	500	9	19	200
	833	500		039	500
	6 823	2 000		069	500
	86 023	10 000		469	500
4	4	100		9 109	2 000
	300 004	4 000 100		65 649	10 000
5	85	200	0	0	100
	295	500		100	600
	9 905	2 000		620	600
	67 015	10 000		2 520	2 100
6	36	200		5 140	2 100
	76	200		8 380	2 100
	246	500		39 050	10 100
				86 690	10 100

LOTO N° 41 TIRAGE DU MERCREDI 9 OCTOBRE 1985 : 1 7 13 14 22 41 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 36

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 16 ET DU SAMEDI 19 OCTOBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85 TRANCHE CLEMENT ADER 84 — TIRAGE DU MERCREDI 9 OCTOBRE 1985

CARNET

Naissances

– Mathilde PERALLAT vous crie bien fort son arrivée dans le monde.

5 octobre 1985.
Catherine et Laurent.

Décès

– Marie-Paule et Philippe Morel-Fab,
Marc et Guite Chabre,
Annick et Francis Merchie,
Hélène et Jean-Pierre Blanc,
Danielle et Jacques Gauthier,
Yves et Monique Chabre,
Monique Chabre,
Marie-Renée et Michel Lorin,
Catherine et Sylvain de Coninck,
Claire et François Paquet
et leurs enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,

Pierre CHABRE,

survenu le mardi 8 octobre 1985 à Annecy, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées à Toulon.

L'inhumation aura lieu à Gap le vendredi 11 octobre.

– Nous apprenons le décès de

Jean CROUAN,
ancien député,
ancien président
du conseil général du Finistère,

survenu le 9 octobre 1985.

[Jean Crouan était né le 18 décembre 1906 à Quéménéven (Finistère). Notaire, il avait été élu maire de sa commune en 1935 et député indépendant de Châteaulin l'année suivante, mandat qu'il conserve jusqu'en 1940. Fait prisonnier par les Allemands en 1943, libéré en 1945, il devint délégué à l'Assemblée consultative provisoire puis membre de la première Assemblée constituante un an plus tard. Elu du canton de Châteaulin, Jean Crouan présida le conseil général du Finistère de 1951 à 1964. Il fut député de ce département de 1956 à 1958, puis de 1958 à 1962.]

– M. et Mme Bernard Faucher,
Béatrice et Pierre Faucher,
Les familles Dard, Dessaux et Murat,

font part des décès de

Christian FAUCHER,

dans sa vingt-septième année,

et Florence FAUCHER,

dans sa vingt-deuxième année,

survenus accidentellement à Ouargla (Algérie), le 26 septembre 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 12 octobre, à 9 heures, en l'église Sainte-Thérèse, 16, boulevard des Coteaux, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bucy-Saint-Liphard (Loiret), vers 12 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

M. et Mme Faucher,
3, rue des Deux-Gares,
92500 Rueil-Malmaison.

– M. Bernard Glaubermann,
M. et Mme Frédéric Bloch,
M. Ferdinand Paquin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bernard GLAUBERMANN,
née Marianne Paquin,

leur épouse, sœur et belle-sœur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

13, rue Escudier,
92100 Boulogne.

– M. Georges Laclavère,
M. et Mme F.W.G. Baker
et leurs enfants, Sarah et Eric,
M. Bertrand Laclavère,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges LACLAVÈRE,

survenu à Paris le 9 octobre 1985.

53, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LE CARNET DU Monde

– M. Jacques Lafarge,
M. et Mme Jean-Pierre Lafarge
et Véronique et Patricia,
Les Éditions de l'Orante,

nous prient de faire part du rappel à Dieu, survenu cet été, de

Simone LAFARGE,
éditeur.

Une messe sera célébrée le jeudi 24 octobre 1985, à 19 heures, dans la chapelle des Sœurs clarisses, 5, villa de Saxe (17, avenue de Saxe), 75007 Paris.

76, rue Lecourbe,
75015 Paris.
23, rue Letellier,
75015 Paris.
6, rue du Général-Bertrand,
75007 Paris.

– Nice.
13, rue Guiglia,
Buffières (Saône-et-Loire).

Les familles Lambert, Lallemand, Auboeuf, Prost, Bonin, Renaud, Barraud, Gallois, Bidant, Del-Mela,
Parentes et alliées,

font part du décès de

M. Louis LAMBERT,
ingénieur des arts et métiers,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

Ses obsèques auront lieu en l'église de Buffières (Saône-et-Loire), le samedi 12 octobre 1985, à 14 h 30.

Condoléances sur registre.

Le défunt repose au funérarium de Sancé-lès-Mâcon (Saône-et-Loire).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

J. Prost,
BP 2. 71970 Dompierre-les-Ormes.

– M. et Mme Patrick Littaye,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme André LITTAYE,
née Beba Gioacchio,

survenu à Paris le 8 octobre 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 12 octobre, à 8 h 30, en l'église de l'Assomption, 263 *bis*, rue Saint-Honoré, à Paris-1er.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Rosais, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

21, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Mme Jean Nery-Desemberg,
son épouse,
Mme Suzanne Peters,
M. et Mme Raymond Courtoy,
Mme Gaby Neven,
ses frère, sœur, beau-frère et belles-sœurs,
M. et Mme Bernard Peters,
M. et Mme Jean-Claude Peters,
M. et Mme Jean-Pierre Vallat,
ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,

font part du décès de

Jean NERY,
membre fondateur
et ancien président
de l'Association française
de la critique du cinéma,
ancien président
de la société des journalistes
de *France-Soir*,
ancien délégué d'Unifrance-Film
en Grande-Bretagne,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu le 7 octobre 1985, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 14 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Plouasne (Côtes-du-Nord).

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue Charlot,
75003 Paris.

– Mme Max O'Diette,
son épouse,
Frédéric et Sabine,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Franck,
sa mère et son beau-père,
Toute la famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Max O'DIETTE,

survenu le 8 octobre 1985, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 octobre, à 9 h 15, en l'église de Saint-Antoine, 240, chemin du Roucas-Blanc, à Marseille, et l'inhumation aura lieu à Puget-sur-Durance, dans l'intimité familiale.

Associez dans vos prières le souvenir de son père, le

lieutenant Patrick O'DIETTE,
mort au champ d'honneur,

et de sa sœur,

Mme Annick AUFAUVRE.

19, boulevard Amédée-Autran,
13007 Marseille.
3, avenue Le Nôtre,
92420 Vaucresson.

– MM. Alain et Patrice Sarembaud,
Toute la famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond SAREMBAUD,

survenu le 4 octobre 1985.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité le samedi 12 octobre, à 10 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

104 *bis*, rue de l'Avenir,
94380 Bonneuil-sur-Marne.

– Ameugny (Saône-et-Loire).

Les enfants et petits-enfants de

M. François de Seynes-Larlenque,
M. Georges de Chamberet,
Et sa famille,
Tous ses parents,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Camille de SEYNES-LARLENQUE,
née de Chamberet,

survenu le 9 octobre 1985.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 11 octobre, à 14 h 30, en l'église d'Ameugny.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 9 octobre 1985, du

vice-amiral de TOULOUSE-LAUTREC,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand croix
de l'ordre national du Mérite.

De la part de
M. et Mme Maurice Dumoncel,
Valérie et Daphné,
Le comte et la comtesse Charles-Constantin de Toulouse-Lautrec,
Laurie et Alexandre,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Dominique de Vilmorin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Oréfice,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses beaux-enfants.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 15 octobre 1985, à 10 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière de Verrières-le-Buisson.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue François-Ier,
75008 Paris.
15, rue Édouard-Charton,
78000 Versailles.

Anniversaires

– Pour le quinzième anniversaire du décès accidentel de leur fille

Françoise ABACH-JAUFFRET,

ses parents demandent à ceux qui l'ont connue, aimée et qui gardent son souvenir, une douce et affectueuse pensée.

1er septembre 1939 – 11 octobre 1970.

– Pour le premier anniversaire de la mort de

Marcel BRION,
de l'Académie française,

une messe sera célébrée par le RP Carré (o.p.), le 23 octobre 1985, à 17 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, 75007 Paris.

– Il y a quatre ans, le 10 octobre 1981,

Dominique ELIAKIM-DUBUS,

a quitté les siens.
Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour elle.

Messes anniversaires

– L'Union nationale de l'armée blindée, cavalerie, chars, 39, rue Caumartin, 75009 Paris, fera célébrer un service religieux à la mémoire des morts pour la France de la cavalerie, des chars et de l'arme blindée, et des anciens de l'arme décédés au cours de l'année, le dimanche 20 octobre 1985, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

ANNONCES CLASSÉES

emplois internationaux

Société MALIENNE DE PLOMBERIE
BP 1229 BAMAKO (MALI)
recherche
INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Expérimenté adduction d'eau et plomberie, sanitaire : conception étude prix soumission et suivi réalisations.
Ecrire avec réf. et prétentions
Adresse ci-dessus.

emplois régionaux

Recherche ANIMATEUR HVS nécessité expérience opération similaire. Niveau licence ou maîtrise sciences sociales. Ecrire à M. le Président de l'ARO, Bât. S, Résidence Docteur-Aymé, 84300 CAVAILLON.

OFFRES D'EMPLOIS

ENSEIGNANTS QUALIFIÉS

Disponibles 2e quinzaine d'octobre pour correction dissertations sur un sujet de type économico-social.
Expérience exigée.

CABINET MORACCHINI
22 *bis*, rue des Belles-Feuilles, 75116 PARIS. 704-38-39.

Le Centre d'informations Financières (10 ans d'expérience, progression premier semestre 45 %, C.A.84 512 000 000 F, 13 000 clients)
recherche de FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H./F.)
Formation assurée.
Rejoignez-nous en téléphonant au 500-24-03 p. 61.

secrétaires

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour son département de
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (PARIS 8e)

SECRÉTAIRE
DACTYLO BILINGUE ANGLAIS
possédant de bonnes connaissances administratives dans le domaine de MARQUES DE FABRIQUE

DACTYLO BILINGUE ANGLAIS
possédant une expérience dans le domaine de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE documentations, fichiers et diverses autres tâches administratives.

DACTYLO BILINGUE ANGLAIS
pour frappe de brevets, courrier, classement
(TRAITEMENT DE TEXTE CANON VP 2000 souhaité).

Env. C.V. avec prét. + photo à Publicité ORBIS (réf. GF) 28, av. F.-Roosevelt, Paris-8e.

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 53 ans, rech. travaux comptabilité et gestion. Libre 1 jour par semaine. Tél. : 633-79-29.

Jeune fille sérieuse, 18 ans
CHERCHE EMPLOI STABLE
AIDE COMPTABLE
DACTYLO ou FACTURIÈRE connaissance de l'informat. Ecr. s/no 6 805 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. PATISSIER C.A.P. cherche emploi stable sur Paris. Tél. : 770-96-00.

Cuisinier, 32 ans, aimant le contact, désire travailler dans une équipe ouverte. Milieu éducatif, sportif. Village-Vacances. Comité. M. Expert, 3, pl. Maillé, 37230 LUYNES.

J.H. 24 ans, VENDEUR, ch. poste stable dans magas. hi-fi haut de gamme ou instrum. de mus. Libre de suite. 274-67-75.

formation professionnelle

POUVOIR VOCAL

Formation pour mieux réussir sa vie physique, psychique de le monde professionnel, social, familial, artistique.
Stage : les premiers, troisièmes samedis de chaque mois, dirigés par Mme Sandri, 1er Prix international de chant, docteur d'État et Sc. Hum., créatrice de la Thérapie Vocale d'après sa thèse sur la Science de la Voix. 450 F le samedi.
Réservation :
203-65-46, 14 h-18 h
ou (80) 30-05-28.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE LADA NIVA 4×4, couleur verte, attelage caravane, 30 000 km, parfait état. Prix 38 600 F à débattre. Tél. : 304-46-97 ap. 19 h.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES ST-HONORÉ
BEL IMM. 17e RESTAURÉ
140 m² avec ou sans travaux.
GARBI - 567-22-88.

2e arrdt

OPÉRA
Imm. ancien, pierre de taille, beau 2 poes, tt cft, 60 m² + balcon, plein soleil, calme, 5e ét. asc.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

6e arrdt

PROX. ST-SULPICE
150 m² caractère. 703-32-31.

7e arrdt

BAC/SAINT-GERMAIN,
55 m², PIED-A-TERRE DE LUXE.
LE POULAIN 320-73-37.

VIIe Imm. 19e, DÉLIRANT, vaste 3 p. pas classique, 4e asc. + serv. 2.900.000 F. BURON - 296-58-88.

13e arrdt

RUE TOLBIAC
Ancien atelier à aménager en r.-de-ch. s/cour, clair, calme. Prêt conv. poss. 329-58-65.

16e arrdt

EXELMANS
Plein soleil, imm. ancien, pierre de taille, charmant 3 poes, cft, 60 m². 4e ét. et asc.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT, 68, av. Simon-Bolivar, imm. 1979, stud. éq., 27 m², park. 208-01-38 et/ou 895-60-60, p. 532-63.

TÉLÉGRAPHE, sa vis-à-vis, soleil, 8e étg., asc. LIV., 3 CHBRES, 103 m², cave, park. 920.000. 583-41-11.

91 - Essonne

MONTGERON, 450 m gare, 18' Paris-Lyon, résidentiel, bel imm. stdg, 5 p., 116 m², liv. double + 3 chambres, 2 bains, 6 balc., 2 boxes, plein soleil, 785 000 F. MICOT 344-43-87.

93 Seine-Saint-Denis

Métro HOCHE PANTIN
4 pièces, 90 m², parking, résidence standing.
Tél. 208-78-30, 843-36-50.

Province

CAUSE SUCCESSION
TOULON-CENTRE dans bon imm. ancien, sans charges, appt 88 m², cft, 2e étage, 400 000 F. T. (1) 248-89-64.

appartements achats

J.F. cherche achat 60 m², VIe arrdt, clair, calme.
Tél. : 548-87-88 apr. 21 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et personnel IMPTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. appts 2 à 8 pièces, studios, villas, Paris et banlieue. Tél. : 503-30-33.

RECHERCHE DANS PARIS
STUDIO ou DEUX PIÈCES
Loyer max. 2.500 F C.C.
Tél. hres bur : 865-23-70, poste 3122.

Pour cadres et employés gde société française informatique recherche APPTS toutes catégories, studios, villas. Loyers élevés acceptés Paris et environs. Tél. : 504-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-88 - 283-57-02.

Province

COUPLE RETRAITÉS
ch. 2 pièces tt confort, 1er étage ou avec ascenseur LA FLÈCHE ou LE LUDE (72). Loyer 1.000 F environ C.C. Ecr. s/no 8802 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées offres

Paris

Informations sur différents logts à louer du studio au 6 p. de 2.000 F à 10.000 F. également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire A.P.P.E.L. 75, B.P. 114, 75463 PARIS Cedex 10.
Réponse assurée
à tout courrier sérieux.

Région parisienne

Verrières-le-Buisson, villa 7 p., totalem. équipée, R.E.R. Libre nov. 2 a. T. (6) 920-16-36.

locations meublées demandes

Paris

J.F. chercheur désire louer pour oct. nov. déc. chambre ou studio meublé à Paris.
Réf. excellentes. Appeler
19-46 42-14-01-00.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris
rech. du STUDIO au 5 PIÈCES
LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

pavillons

ASNIÈRES
« LES BOURGUIGNONS »
Pptaire vend PAV. 4-5 p., tt confort, jardinet, 650 000 F. Crédit max. T. (1) 855-84-84.

fermettes

NIÈVRE
BELLE FERMETTE dans cadre agréable, 5 p., cuis., bon état général, terr. 1,40 ha bordé par ruisseau, possib. étang.
PRIX 210.000 F
Pr rens. et vis. AG. C.I.N., 20, r. Hoche, 58000 NEVERS. (16-86) 59-17-50 et 61-01-61.

propriétés

Vallée du Cher non isolée, raviss. demeure caract. 6 p., cft, communs, joli jard. ombragé. Cab. CHATET, 37150 Francueil.

PROXIMITÉ VERSAILLES
LES LOGES-EN-JOSAS
Maison récente, séj., 6 chambres, tt cft. 1.250.000 F. VIMO - 951-32-70.

TAVERNY PRÈS GARE
Résidentiel, belle maison, réception + 5 chambres, sur jardin 1.100 m² arborisé. 1.350.000 F. 567-22-88.

---

5 KM AIX-EN-PROVENCE
Part. vend propriété, maison F3 avec dépend. S/3.600 m², chemin privé. Tél. : (67) 27-89-12 ou écr. Mme BERNARDI, 18 A, rue des Prés, 34430 Saint-Jean-de-Vedas.

LES ARCS (83) 30 km ST-TROPEZ, CADRE EXCEPT., ppté pierre, STAND. 180 m², piscine 16×5,50, 1,2 ha. 1.300.000. (16-94) 73-36-95 soir, (16-1) 577-96-85 bureau.

hôtels particuliers

Sté BARDOT, T. 705-45-55, 98 *bis*, bd Latour-Maubourg, 7e, rech. urgt GDS APPTS et HÔTELS PARTIC. bon stand.

terrains

A VENDRE
LA SALVETAT SUR AGOUT, Hérault. Source minérale gazeuse, ferrugineuse à exploiter, au bord du lac de la Raviège, 3,2 ha. Ecrire à HAVAS 34500 BÉZIERS, No 892051, qui tr.

viagers

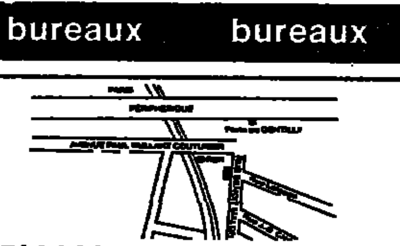
PRÈS BLOIS (41)
Magnifique propriété de maître sur 3 ha, occupé 88 ans. 750.000 - 11.500 F.
LAPOUS - 554-28-66.

LAPOUS 554-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, rue Lecourbe, PARIS-15e.

FONCIAL LEGASSE VIAGERS 266-32-35
19, BD MALESHERBES, 8e.
Etude gratuite. Expert 46 ans exp. garant. RENTE INDEXÉE.

immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux



Paris Périphérique - RER - Porte de GENTILLY
680 m² de bureaux neufs
25 bureaux entièrement équipés
3 parkings - Monte-Charge - Ascenseur Parking
580.000 F libre 1er décembre
MICHEL BERNARD : 42, av. Victor Hugo
75116 PARIS - Tél. : 45.02.13.43

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

Zone industrielle d'Orléans, entrepôt avec brx 3.300 m². Tél. : (38) 63-46-03.

boutiques

Locations

SAINT-DENIS
Emplacement no 1, petit imm. commercial av. belle boutique, 80 m². 260-79-54.

fonds de commerce

Ventes

VOTRE COMMERCE EN SUISSE

Dans un quartier idéal et en plein centre de Bâle, nous proposons 2 500 m² de surface commerciale dans un immeuble moderne et de construction récente, de six étages avec ascenseur. Nous prendrons en considération toutes les propositions d'aménagement intérieur. Les conditions d'achat et de location sont très intéressantes. Début de location selon accord. Veuillez contacter :

USTAG GENERALUNTERNEHMUMG AG
Holbeinstrasse 75 CH-4002 BASEL.

économie

REPÈRES

Dollar : pas de changement à 8,07 F

Les cours du dollar se sont maintenus dans la même fourchette jeudi 10 octobre, soit 8,05 F à 8,10 F et 2,64 DM à 2,66 DM, avec une montée initiale à New-York la veille (8,13 F et 2,6650 DM), puis un fléchissement en Europe, suivant un scénario devenu rituel. En principe, la tendance est à la hausse sur le dollar, mais les banques centrales veillent, toutes prêtes à « casser » le mouvement. Manifestement, elles jouent au chat et à la souris avec *les opérateurs sur les marchés des changes, se bornant à intervenir* ponctuellement ou à laisser planer la menace d'une telle intervention. La Banque du Japon, en particulier, s'évertue, sans grand succès, à faire baisser le dollar à Tokyo, où il ne parvient pas à fléchir vraiment en dessous de 215 yens, alors que l'objectif serait la fourchette 200-210 yens. A Paris, le franc est ferme vis-à-vis du deutschemark, dont le cours a glissé au-dessous de 3,05 F.

Budget : le Sénat américain vote le relèvement du plafond de la dette

Le Sénat américain a finalement approuvé, le mercredi 9 octobre, après six jours d'impasse, une loi obligeant l'administration fédérale à équilibrer son budget à partir de 1991. Ce projet de loi, *d'inspiration républicaine, et soutenu par la Maison Blanche, doit* encore être voté par la Chambre des représentants, dont la majorité démocrate est fortement hostile au texte. Mais son adoption par le Sénat a débloqué celle du projet de relèvement de la dette fédérale — qui cumule les déficits budgétaires successifs, — passant ainsi de 1 824 milliards à 2 078 milliards de dollars. Ce texte était indispensable pour autoriser l'administration, qui avait atteint le plafond depuis mardi, à procéder d'urgence à une émission de bons du Trésor portant sur 5 milliards.

TRANSPORTS

Airbus en ligne sur l'Atlantique Nord

Un Airbus A-300 de la compagnie Pan Am traversera, chaque jour, l'Atlantique à partir du 27 avril 1986. Il s'agira d'une « première » pour le biréacteur européen qui, à ce jour, n'a jamais assuré de vols transocéaniques réguliers de cette importance. L'appareil quittera, chaque jour, l'aéroport Kennedy de New-York pour Shannon (Irlande) *avec une capacité de vingt-quatre* sièges de première classe et de deux cent vingt-six sièges en classe touriste.

Traditionnellement les vols réguliers transatlantiques sont assurés par des avions possédant trois (DC-10, Tristar) ou quatre moteurs (DC-8, Bœing-747 ou 707). Depuis le printemps 1985, la compagnie TWA avait assuré une liaison régu*lière entre Saint-Louis (Missouri) et* Paris, et Air Canada, entre Halifax et Londres avec le biréacteur 767 de Bœing.

*Les règlements de sécurité obli*gent les appareils à deux moteurs à monter plus au nord que la route la plus économique afin de passer à proximité des aéroports de secours éventuels.

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CHEZ RENAULT

Une redoutable partie pour la CGT

Occupations chez Renault, *négo*ciation sous pression à l'UNEDIC, *manifestations sur le passage de Mit*terrand... La CGT n'aurait-elle plus le mauvais œil ? Depuis ses opérations de l'été chez Renault, essentiellement destinées à frapper les médias, elle avait visiblement la guigne. Ayant repris le travail en septembre, « les Renault » ne se mobilisaient pas. Malgré quelques coups d'épin*gle dans les chantiers navals et la* sidérurgie, les salariés rechignaient à se mettre en mouvement, la mobilisation ne se produisant réellement que lorsque, comme à la SNCF, les états-majors ne l'attendait, plus. Et voilà que, brusquement, divine surprise, Renault, que l'on n'espérait plus, se met à éternuer... Inespéré !

La CGT engage cependant une redoutable partie. Il faut d'abord qu'elle réussisse — ce qui n'est nullement acquis tant les conditions *d'entrée en grève sont confuses* — à entraîner l'ensemble des usines de la Régie dans le mouvement. Il y a un an, elle n'y avait que très partiellement réussi. En apparence, les conditions ne sont pas meilleures, puisque M. Besse parvient à supprimer des emplois « en douceur », sous anesthésie. Mais l'accumulation d'un certain nombre de déconvenues, de rancœurs, de craintes peut ici et là faire déborder la coupe. Ou du moins donner cette impression...

Les risques encourus par la CGT ne sont pas minces. En défiant le pouvoir chez Renault, elle montre qu'elle est obligée de se replier sur un de ses « bastions » pour mener *une offensive. Rien n'indique pour* autant qu'un conflit dur chez Renault ait un effet de contagion suffisant pour inverser la tendance actuelle à l'apathie sociale tant est grande, auprès de la grande majorité des salariés, la défiance vis-à-vis de la CGT

Préparant la journée nationale interprofessionnelle d'action du 24 octobre, le conflit Renault confirme que la CGT n'attend plus rien de M. Fabius, puisque sa politi*que renouerait avec la « régression sociale »* et la *« casse industrielle »* pratiquées par la droite. Ce harcèlement vise à ouvrir les yeux de ses *adhérents sur l'ampleur de la « dérive »* voire de la *« trahison »*, comme cela a été scandé en Bretagne lors de la visite de M. Mitterrand. En complète harmonie sur le fond avec la stratégie politique du PC, elle s'efforce d'habiller son combat politique par un discours syndical : ce sont les méfaits économiques et sociaux *de l'action du gouvernement qu'elle* dénonce et non — du moins explicitement — l'orientation politique de celui-ci.

*Depuis le comité confédéral natio*nal de juin, après un comité central du PC qui avait mis en cause sa *« mollesse »* face au gouvernement, M. Henri Krasucki a *cédé* du terrain aux partisans d'une attitude plus dure, dont le porte-parole est le « numéro deux » de la centrale, M. Louis Viannet, membre du bureau *politique du PC. Amené à dénoncer* globalement et non plus au cas par cas la politique du gouvernement, M. Krasucki applique une ligne dont il n'est pas le véritable maître d'œuvre. Tout se passe comme si M. Viannet menait la confédération en laissant le soin au secrétaire général d'assumer les risques lorsque sonnera l'heure *des comptes. Le statu quo politique* maintenu au niveau des instances, pour le prochain congrès, entre communistes et socialistes est devenu d'autant plus fragile que, lorsque la CGT met dans le même sac patronat et gouvernement, il n'y a plus d'illusions, à entretenir sur le combat qu'elle mène. Haro sur le gouvernement socialiste !

Dans ce contexte, la vive attaque de M. Mitterrand contre la CGT en Bretagne apparaît comme une erreur, *comme si le chef de l'Etat était* tombé dans le piège tendu par la CGT. Tout d'abord, quand on attaque un adversaire affaibli en ironisant sur son affaiblissement, celui-ci réagit comme un animal blessé. Avec agressivité. En second lieu, en dénonçant les orientations et les méthodes de la CGT, M. Mitterrand *semble avoir désigné l'adversaire.* Quelle aubaine pour la direction de la centrale, qui aura beau jeu de dire — à l'intention de ses adhérents socia*listes notamment* — qu'elle se contente de combattre une politique... alors que le pouvoir combat, lui, une organisation syndicale !

Les déclarations de M. Mitterrand ont ainsi donné des munitions à la CGT pour tenter une épreuve de force à partir du conflit Renault. Le bureau confédéral a saisi l'occasion *pour dénoncer fermement les propos* présidentiels et les incidents de Lorient, en appelant à une riposte de masse. Les deux socialistes du bureau confédéral — MM. Gaumé et Deluchat — ont exprimé leurs désaccords avec certains passages du texte, comme celui-ci : *« Ce que le président de la République appelle aujourd'hui « sornettes », c'est ce que lui-même promettait hier... »*

MICHEL NOBLECOURT.

La direction adopte un profil bas

« Régler les conflits à l'échelon local » ; « stratégie politique qui nous dépasse très largement ». La position de la direction de la régie Renault est claire. *Il s'agit* à la fois d'évacuer le conflit avec la CGT vers le bas, c'est-à-dire dans chaque usine, et vers le haut — à l'Elysée. Pas question de mettre M. Besse en première ligne. *« Ce ne serait pas l'intérêt de la maison... »*

Pour la direction générale, il n'y a jamais que deux usines — soit 20 % des effectifs du groupe — qui *sont* concernées. Et encore de manière différente. Autant accepte-t-on de reconnaître qu'au Mans il s'agit d'une *« vraie »* grève, décidée à la suite d'un vote *« convenable »*, autant le blocage de Billancourt est dénoncé comme une *« mascarade »*. Une accusation de la direction que *viennent appuyer les dires de la* CFDT. *« D'ailleurs,* souligne la direction de la Régie, *les chaînes ont fonctionné normalement hier, mercredi, et les véhicules finis sont sortis comme les autres jours de Billancourt. »*

Côté direction, la journée de ce jeudi est considérée comme cruciale. L'impression en début de matinée, était que le conflit s'atténuerait plutôt qu'il n'irait en se généralisant. Au Mans, des registres ont été ouverts, dès mercredi, à l'initiative de la direction, à l'extérieur de l'usine, pour pointer les non-grévistes : 3 500 personnes auraient déjà signé. Et la directioin de la Régie *entend, au Mans comme à* Billancourt, ouvrir des procédures judiciaire pour faire rétablir la liberté du travail.

Le ton n'est en tout cas pas à la reddition. Il aurait été étonnant d'ailleurs d'imaginer *que M. Besse* lâcherait sur les salaires, lui qui est venu à la tête de la Régie pour redresser la situation financière. *« Il ne faudrait pas oublier*, souligne-t-on encore du côté de la direction, *que les ouvriers de la Régie continuent à gagner 15 % de plus que la moyenne de la métallurgie dans une entreprise qui a perdu 12,5 milliards de francs l'année dernière. »* Et qui devrait encore en perdre une dizaine en 1985, le rythme de pertes du premier semestre (1 milliard par *mois*) devant toutefois se ralentir sur la fin de l'année...

Outre cette volonté de minimiser le conflit en le localisant, et en faisant intervenir uniquement les directeurs d'usine, l'état-major de la Régie fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'un conflit CGT-Besse, mais d'un conflit PC-Mitterrand. *« Regardez la « une » de* l'Humanité, *il est question du président de la République, pas de nous. »* Plus question de braquer les feux sur Renault, jadis baromètre de la stra*tégie de la CGT. Avec M. Georges* Besse, Renault ne veut surtout plus être un symbole. *« Après tout,* constate un proche du PDG, *il y a des grèves tous les jours chez Renault... »* Un peu comme un pilote d'avion qui constaterait qu'en vol il y a toujours un voyant ou un autre allumé. Sans conséquence majeure...

C. B.



SOCIAL

Les négociations sur l'assurance-chômage ont été ajournées

Il aura fallu sept heures trente minutes de réunion dont six heures de suspension de séance, dans la nuit du 9 au 10 octobre, pour que les négociations sur l'assurance-chômage débouchent, officiellement du moins, sur peu de chose. Les partenaires sociaux ont finalement décidé de se revoir le 28 octobre, c'est-à-dire après la journée nationale d'action lancée par la CGT et quelques semaines avant le congrès confédéral de la même CGT. D'ici là, et en l'attente de l'évolution de la situation chez Renault, ils se livreront à de nouveaux calculs et étudieront *« toutes les propositions »*. Une telle issue, pour une rencontre qui devait être décisive, ne pouvait que satisfaire la délégation de la CGT, tentée de crier victoire. C'est ce que n'a pas manqué de faire M. André Deluchat en déclarant que *« la signature d'un accord honteux n'a pu avoir lieu comme prévu »* et en y voyant le résultat de la *« forte mobilisation »* de ses troupes comme de l'*« action de la CGT »*.

Depuis le début de l'après-midi, en effet, un mouvement d'occupation des locaux des ASSEDIC avait été orchestré. Soixante-dix établissements ou antennes étaient investis par des militants cégétistes, quelquefois après des incidents, comme à Lyon. Devant le siège du CNPF, un petit groupe de manifestants campait. Mas ces actions volontairement spectaculaires n'ont certainement pas eu l'effet escompté sur la conduite des négociations. M. André Bergeron, président de l'UNEDIC et secrétaire général de FO, a certes vigoureusement protesté, ainsi d'ailleurs que l'ensemble des négociateurs mais personne n'a voulu *« tomber dans le panneau »*, comme l'avait déclaré M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF en ouvrant la séance. L'hypothèse d'une rupture ayant été ainsi écartée, la discussion s'enlisait cependant, sous le regard amusé de la délégation CGT. Une fois de plus, on assista à une querelle de chiffres autour du montant prévisible des déficits de l'UNEDIC d'ici à la fin de 1987 – 9,6 milliards de francs selon le CNPF, 12 milliards de francs selon les syndicats — qui masquait l'âpreté du débat sur les efforts à consentir pour retrouver une gestion saine du régime d'assurance-chômage. Tandis que le CNPF proposait une augmentation des cotisations évaluée à 0,25 %, les organisations syndicales, Force ouvrière en tête, évoquaient plutôt un relèvement de 0,5 %.

Un nouveau thème

Sur les autres points, les positions paraissaient tout aussi éloignées. La délégation patronale (CNPF et CGPME) présentait de nouveau le schéma directeur qu'elle avait exposé rapidement le 1er octobre (*le Monde* des 2 et 3 octobre) en y apportant une seule modification : elle abandonnait l'idée de lier le versement des allocations de fin de droits à des conditions de ressources. En revanche, elle maintenait son intention de réaliser 2 milliards d'économies par an sur les prestations. Le calcul des indemnités se ferait sur le salaire net de référence et non plus sur le salaire brut, en déduisant les cotisations de sécurité sociale (11,3 %). Les allocations de base seraient servies pendant trois mois supplémentaires, sans augmentation de la durée totale d'indemnisation, pour s'adapter à l'allongement des périodes de chômage.

En face, les organisations syndicales décidées à négocier (FO, CFDT, CGC et CFTC), qui refusaient toutes de revenir sur le principe d'un salaire brut de référence, ne parvenaient pas à trouver une attitude commune. M. Mandinaud, pour la CGC, préconisait un salaire brut de référence « exceptionnel » diminué de 10 %, FO ne voulait pas entendre parler de baisse des prestations et la CFDT imaginait, pour sa part, de revoir le mode de calcul de l'allocation de base (partie fixe journalière + 42 % du salaire de référence actuellement qui pourrait passer à partie fixe + 40 % par exemple).

Une bonne partie de la nuit, les syndicats tentèrent de repousser la notion patronale de salaire net puis, quand ils envisagèrent de faire une contre-proposition à quatre, ce fut pour découvrir que, hormis la CFDT qui formulait des propositions précises lors d'une dernière suspension de séance et pouvait s'engager fermement, FO, la CFTC et la CGC n'étaient pas autorisées par leurs instances à se prononcer.

Le représentant de la CFDT préféra ne pas déposer publiquement ses propositions pour ne pas prendre seul le risque de l'effet d'annonce, en attendant la décision des trois autres syndicats. Dès lors, il fallait interrompre la réunion pour que chacun étudie la question ; la CGC, notamment, craignant une dévalorisation du niveau minimum d'indemnisation à 60 % du salaire de référence. C'est alors que le CNPF proposa un renvoi de la discussion au 28 octobre et que M. Chotard, désenchanté, regretta *« le folk lore »* qui *« lui faisait douter de la possibilité d'un dialogue social dans ce pays »*.

ALAIN LEBAUBE.

Un sondage Sofres-« Liaisons sociales »

SEULS 21 % DES SALARIÉS ONT UNE « BONNE OPINION » DE LA CGT

13 % des salariés se déclarent prêts à participer à une journée d'action de la CGT pour protester contre la politique gouvernementale, 9 % ne s'y joignant que si d'autres syndicats s'y associent et 75 % refusant toute participation. Tel est un des résultats d'un sondage de la Sofres réalisé du 7 au 11 septembre sur un échantillon national représentatif de 1000 personnes de dix-huit ans et plus, et publié le 10 octobre par le numéro 1 du nouveau magazine *Liaisons sociales mensuel*.

Selon ce sondage, 64 % des Français et 60 % des salariés ont plutôt une mauvaise opinion de la CGT (contre 42 % et 39 % en mai 1981). 21 % des salariés et 17 % des Français ont plutôt une bonne opinion de la CGT (contre 31 % et 38 % en mai 1981). Les salariés jugent la CGT *« politisée »* (57 %), *« en perte de vitesse »* (43 %), *« irresponsable »* (25 %), *« révolutionnaire »* (19 %), *« puissante »* (22 %), *« efficace »* (13 %), *« démocratique »* (6 %). Plus globalement, 37 % des salariés font confiance aux syndicats (contre 57 % en 1979 et 44 % en novembre 1982), 20 % ne leur font plutôt pas confiance et 39 % *« pas confiance du tout »* (contre 20 % en 1979).

Le sondage porte également sur les actions entreprises chez Renault en août dernier : 20 % des salarié les jugent *« efficaces »* et 65 % *« pas efficaces »* ; 55 % estiment qu'elles ne correspondent pas aux intérêts des salariés et 30 % qu'elles y correspondent ; 50 % qu'elles ne favorisent pas la mobilisation des salariés et 33 % qu'elles la favorisent ; 66 % des salariés pensent que ces actions *« nuisent »* à l'image de la CGT, 14 % qu'elles l'améliorent.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

ITALIE

● **Dix-huit millions d'Italiens en grève contre le budget.** – Quelque dix-huit millions d'Italiens ont observé, mercredi matin 9 octobre, une grève générale de deux heures pour protester contre le projet budgétaire soumis à l'examen du Parlement. Ce vaste mouvement de protestation avait été organisé par les trois confédérations ouvrières – CGIL (tendance communiste), CISL (démocrate-chrétienne), et UIL (socialiste) – afin d'infléchir les mesures d'austérité décidées en septembre par le gouvernement pour 1986 : renchérissement des tarifs publics ainsi que des frais de santé et de scolarité, diminution des allocations familiales, etc. – *(AFP.)*

RFA

● **Fort accroissement des investissements à l'étranger.** – Les investissements directs des firmes ouest-allemandes à l'étranger ont fortement augmenté au premier semestre 1985, ayant atteint le chiffre record de 6,4 milliards de deutschemarks net contre 5 milliards pour le premier semestre 1984. Pour leur part, les investissements étrangers en RFA ont reculé, s'étant situés à 1,76 milliard de deutschemarks de janvier 1984 à juin 1985 contre 1,84 milliard au premier semestre 1984. Les Etats-Unis sont de loin le principal bénéficiaire des investissements ouest-allemands avec 3,17 milliards de deutschemarks au premier semestre 1985. Dans les pays de la Communauté européenne, 2,2 milliards de deutschemarks ont été investis, dont 1,1 milliard en Italie. Les investissements dans les pays en développement ont connu un très net recul, de 1,2 milliard de deutschemarks au premier semestre 1984 à 481 millions pour la même période de 1985. – *(AFP.)*

Transports

● **Le gouvernement de la Polynésie française achète une compagnie aérienne.** – Le gouvernement de la Polynésie française a acheté 68 % des actions de la compagnie locale Air Polynésie pour la somme de 30 millions de francs. La compagnie UTA conserve 15 % des actions, le reste appartenant à divers actionnaires. Le gouvernement de Papeete souhaite développer les liaisons aériennes entre les îles de l'archipel, et donc le tourisme.

ENTREPRISES

Les bénéfices de Rhône-Poulenc augmenteraient de 10 % en 1985

Le redressement des comptes de Rhône-Poulenc se confirme : les bénéfices nets consolidés devraient augmenter de 10 % environ en 1985 à 2,2 milliards de francs (au troisième rang français derrière ELF-Aquitaine et IBM-France), contre 1,99 milliard de francs en 1984 et 98 millions de francs en 1983. Cette information a été donnée à l'occasion du lancement de certificats d'investissement privilégiés (CIP), émis à 310 F pour un peu plus de 1 milliard de francs.

Ferruzzi (Italie) veut investir 10 milliards de francs dans l'éthanol

Le groupe italien Ferruzzi, par la voix de son président, M. Raoul Gardini, a annoncé son intention d'investir près de 10 milliards de francs en Italie et en France pour développer la production d'éthanol (« essence propre ») à partir du blé. *« Nous attendons le feu vert de Bruxelles »*, a-t-il précisé. Les autres projets du groupe concernent le développement du soja et du coton en Italie. Ferruzzi, leader européen du sucre (sa filiale Eridania détient 39 % de Beghin-Say), est un empire puissant : 10 000 milliards de lires (50 milliards de francs) de chiffre d'affaires non consolidé — qui en font la troisième firme privée de la péninsule derrière Fiat et Montedison, — neuf mille cinq cents employés, des dizaines de raffineries de sucre et de fabriques de ciment, quinze navires céréaliers. A La Nouvelle-Orléans, l'usine Missalco (dont il détient 55 %) entrera en service fin 1986 et produira 160 millions de litres d'éthanol par an ainsi que 140 000 tonnes d'aliments pour animaux à partir de 450 000 tonnes de maïs. – *(AFP.)*

Arthur Martin va supprimer 495 emplois

La société Arthur Martin, filiale du groupe suédois Electrolux et spécialisée dans l'électroménager, a annoncé en comité central d'entreprise, le 7 octobre, qu'elle allait supprimer 495 emplois dans ses usines de Reims et de Revin, qui comptent à l'heure actuelle 1 800 personnes. Arthur Martin qui emploie au total 2 600 personnes est en difficulté avec des pertes cumulées depuis 1976 de 430 millions de francs (le déficit attendu pour 1985 est d'environ 120 millions). Electrolux menace de fermer ces deux usines si les pertes ne se réduisent pas de moitié l'an prochain et si l'équilibre n'est pas approché en 1987.

Automobile : Volkswagen « attaque » les Etats-Unis via le Brésil

Le constructeur ouest-allemand Volkswagen a décidé d'introduire une voiture très bon marché sur le marché américain en 1987, construite dans ses usines brésiliennes. Elle coûterait moins de 6 000 dollars alors que la moins coûteuse des Volkswagen, la Golf diesel, est actuellement vendue 7 000 dollars. VW s'attaque ainsi à un marché qui était jusqu'ici l'exclusivité des Japonais. Cette année Volkswagen espère vendre au total 225 000 automobiles, soit 27 % de plus qu'en 1984.

ÉTRANGER

LA REPRISE EN RFA

Dans l'attente d'un réveil de la consommation

De notre correspondant

Bonn. — Malgré des indicateurs dans l'ensemble favorables, le nouveau fléchissement, en août, de la production industrielle ouest-allemande rappelle encore les pronostiqueurs à la prudence. La reprise est là, mais elle semble toujours se faire attendre au moment où on croit qu'elle est partie pour de bon. Il est désormais peu probable que la croissance du produit national brut (PNB) dépasse les 2,5 % que le gouvernement s'était fixé pour objectif (2,6 % en 1984).

Davantage qu'un bond en avant quantitatif, les résultats enregistrés depuis le début de 1985 témoignent surtout d'une amélioration de la structure de cette reprise. Dans un entretien publié le 7 octobre par le quotidien économique *Handelsblatt*, M. Otto Schlecht, secrétaire d'Etat au ministère de l'économie, comparait la situation au lancement d'une fusée à trois étages dont le dernier viendrait d'être mis à feu. *« L'année dernière, le moteur exportation,* indiquait-il, *avait fourni à lui seul la poussée nécessaire pour la reprise. Ce moteur a continué à fonctionner cette année à pleine puissance. Après une certaine déception l'année dernière, le deuxième étage de la fusée, constitué par les investissements des entreprises, a lui aussi commencé à fonctionner et à fournir sa force motrice. La conjoncture est devenue plus solide. Jusqu'à présent, la consommation privée était relativement faible, mais nous assistons maintenant à son démarrage, et elle devrait servir l'année prochaine de troisième étage à la fusée. »*

Cette appréciation optimiste s'appuie sur les bons résultats obtenus au cours des derniers mois à l'exportation, mais aussi sur le marché intérieur, dans certains secteurs comme la chimie, l'électronique et la machine-outil, ainsi que sur ceux de la politique de stabilisation du gouvernement.

Toutefois, le bilan d'ensemble des huit premiers mois de l'année en cours, qui avait commencé de manière décevante avec une diminution du PNB de 2 % au premier trimestre, par rapport aux trois derniers mois de 1984, montre que la RFA reste à la merci d'une conjoncture assez capricieuse.

La rigueur de l'hiver passé, en frappant de plein fouet une industrie du bâtiment déjà dans le marasme, a obligé à revoir tous les calculs à la baisse.

Le débat sur l'introduction des nouvelles normes anti-pollution dans l'automobile avait considérablement ralenti au début de l'année le nombre des immatriculations, affectant un secteur-clé de l'industrie, qui s'est depuis, il est vrai, largement rattrapé.

Malgré de bons résultats en avril et en mai, la croissance du produit national brut au cours des six premiers mois de l'année n'a été que de 1,7 %. Après un excellent mois de juillet, où les commandes intérieures ont augmenté de 5 % en volume et les commandes à l'exportation de 2,5 %, les ordres passés en août ont à nouveau diminué de 2 % (– 5 % pour les commandes intérieures, + 1,5 % pour les commandes à l'exportation). La production industrielle a diminué de 3 % en chiffres corrigés des variations saisonnières.

L'optimisme de la rentrée s'en est trouvé quelque peu refroidi. *« Un bon mois d'août nous aurait permis de conclure à une reprise désormais bien installée ; il nous faut pourtant encore attendre »*, constate un des experts de la Fédération de l'industrie ouest-allemande.

Modernisation

Les chiffres d'août ne semblent pas cependant remettre fondamentalement en cause la tendance, observée depuis le début de 1985, à la reprise des investissements, spécialement dans les secteurs qui ont pu profiter du boom des exportations au cours des deux années passées. Par rapport à 1984, les commandes industrielles ont augmenté de 9 % pour les six premiers mois de l'année – de 13,5 % dans le secteur des biens d'équipement. On fait face d'abord aux besoins de modernisation de l'appareil productif.

Plus récemment se dessinait également dans les branches les plus florissantes une volonté d'accroître les capacités de production. Celles-ci avaient de nouveau atteint en juillet un taux d'utilisation moyen de 85 % pour l'ensemble de l'industrie de transformation. Selon des chiffres cités par la Commerzbank en septembre, une entreprise sur dix, dans le secteur de la machine-outil, jugeait insuffisantes en juin ses capacités de production .

Cette tendance continue à être favorisée par la poursuite des exportations, qui devraient, une fois encore, permettre à la balance commerciale ouest-allemande de battre de nouveaux records. Les Etats-Unis, qui avaient absorbé à eux seuls près de 10 % des exportations en 1984, ont encore augmenté leur part d'un tiers au cours des derniers mois, se situant désormais au même niveau que la France parmi les clients de l'industrie allemande. La baisse du dollar, après la rencontre des ministres des finances des Cinq à New-York, n'a pas été telle qu'elle puisse, selon les experts allemands, encore affecter le rythme des échanges. La monnaie américaine vaut encore près de 2,60 DM, soit 10 à 30 pfennigsde plus, selon les estimations, que le niveau d'équilibre.

Si l'on préfère compter prudemment, pour 1986, avec un tassement du rythme de croissance des exportations, on espère d'ici là que la demande intérieure, aussi bien de l'industrie que des ménages, confirmera les espoirs que l'on place en elle. Les dirigeants allemands misent sur une inflation dont le taux, aux alentours de 2 %, n'a jamais été aussi bas, ainsi que sur le niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêt, tombés à 6,5 % en août sur le marché des capitaux.

On note également que, si le chômage reste pour le moment à un niveau exceptionnellement élevé (8,7 % en septembre, soit un nouveau record pour ce mois depuis 1950), le nombre des emplois s'est cependant légèrement accru au cours de l'année, tandis que le travail à temps partiel a considérablement diminué. Autant d'éléments favorables, estime-t-on au ministère de l'économie, pour un réveil de la consommation privée, qui bénéficiera, à partir du 1er janvier 1986, des premières mesures de réduction de la fiscalité.

HENRI DE BRESSON.



AGRICULTURE

Les industriels du foie gras accusent M. Emmanuelli de freiner les importations à des fins électorales

De notre correspondant

Limoges. – La guerre du foie gras qui oppose généralement les régions productrices françaises aux pays étrangers – les Etats-Unis au début de l'année – vient de rebondir. Il s'agit cette fois d'un conflit franco-français qui oppose en fait le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Henri Emmanuelli, aux industriels de la conserve. L'affaire est importante, puisque quelque 200 entreprises s'affirment menacées dans leur existence. Plusieurs milliers d'emplois seraient en danger et des incidents se sont produits mercredi 9 octobre, plusieurs douaniers ayant été « retenus » à l'aéroport de Brives par les employés de deux conserveries.

Sur les 2 000 tonnes de foie gras d'oie annuellement transformées par l'industrie agro-alimentaire française, 800 à 1 000 tonnes sont importées de Hongrie, d'Israël, d'Espagne ou d'Italie.

Ces foies gras frais importés sont contrôlés à leur arrivée sur les lieux de transformation (le bassin de Brive, le Quercy-Périgord surtout, mais aussi la vallée de la Garonne et l'Alsace) par les services vétérinaires, qui s'assurent que la marchandise est bien, selon la formule consacrée, *« saine, loyale et marchande »*.

Et c'est là que M. Emmanuelli entre en scène, en imposant un second contrôle, par l'entremise de *la direction générale des douanes*. Dans le Sud-Ouest, c'est le laboratoire de l'administration des finances de Bordeaux qui doit effectuer les analyses sur des échantillons prélevés dans toute la région et qui aura huit jours pour rendre son verdict. Huit jours pendant lesquels le lot de marchandise importée devra attendre. Or, disent les conserveurs de Brive et de Sarlat, *« une marchandise arrivée fraîche peut être une semaine après flétrie et même impropre à la consommation »*.

M. André Bizac, président du Groupe national des fabricants de foie gras (l'une des branches spécialisée de la Chambre syndicale nationale de l'industrie de la conserve), a choisi la riposte dure. Il a fait constater par huissier, après le contrôle habituel des services vétérinaires, que les foies importés par ses soins étaient sains. Puis il a refusé de les entreposer chez lui avant que le laboratoire des douanes se soit à son tour prononcé. Ce lot de foies d'importation a dû être stocké dans des chambres froides privées de Brive. Le problème est ainsi posé de savoir ce qui se passera si l'avis des douanes est négatif ou si le produit s'est détérioré dans l'intervalle.

On pense évidemment à une nouvelle affaire pour réduire les importations. Mais les conserveurs refusent la comparaison. Ils n'importent pas, disent-ils, un bien de consommation, mais une matière première qui, après transformation, est souvent réexportée.

L'ALIAA (Association limousine des industries agro-alimentaires), émanation régionale de l'ANIA (l'Association nationale de l'industrie alimentaire), soupçonne M. Emmanuelli de *« mobiliser l'administration des douanes »* à *« des fins purement électorales »*. M. Emmanuelli est élu du département des Landes, où la production de foies gras de canard est importante. Or, le foie gras de canard est moins prestigieux que le foie gras d'oie. De ce fait, la production française est très largement suffisante pour satisfaire la demande. L'ALIAA accuse donc M. Emmanuelli de n'avoir pris cette mesure administrative que pour *« être agréable à certains producteurs landais de ses amis »*. *« Peut-on*, ajoute l'association, *sacrifier un pan entier de l'industrie agro-alimentaire française à des raisons électorales ? »*

G. C.

LA SÉCHERESSE ET SES CONSÉQUENCES

La Commission de la CEE refuse à la France l'achat des céréales à prix réduit

Il n'y a pas suffisamment d'argent dans le budget communautaire pour subventionner la *livraison* aux agriculteurs français, victimes de la sécheresse, des céréales fourragères provenant des stocks publics. C'est en substance ce qu'a indiqué, le mercredi 9 octobre, à Strasbourg, le commissaire chargé des affaires agricoles. La Commission pourtant avait donné récemment une suite favorable à une requête de même nature, en faveur des éleveurs d'Irlande et d'Irlande du Nord, eux aussi affectés par la sécheresse, nous indique notre correspondant auprès des Communautés européennes, Philippe Lemaître. 200 000 tonnes de céréales fourragères leur seront fournies, à des conditions financières favorables. Mais maintenant, l'endettement s'aggrave. Et la Commission estime ne pas disposer des moyens nécessaires pour recommencer *l'opération irlandaise*.

Cette réaction négative, si elle est confirmée, risque d'être d'autant plus mal ressentie que la Commission consent au même moment un effort financier très significatif pour résorber les stocks de beurre. Elle a décidé d'accorder une subvention de 16 francs par kilogramme, afin de favoriser la vente de beurre concentré, provenant des stocks publics de la Communauté. En France, la FNSEA et le CNJA ont rejeté le plan gouvernemental et des manifestations ont eu lieu dans les régions touchées, notamment dans l'Aveyron.

• En Limousin

Le plus dur est pour 1986

De notre correspondant

Limoges. – *« Du moment que le millésime donnera de grands vins, les citadins pensent que 1985 sera une année faste pour l'agriculture. Ils pensent aussi qu'« en refaisant le coup de la sécheresse », les paysans rééditent simplement un vieux truc pour soutirer de l'argent aux pouvoirs publics. »* Ce constat amer d'un éleveur limousin (une région qui ne produit pas de vin !) explique sans doute la lenteur et la timidité avec lesquelles la sécheresse a peu à peu touché l'opinion publique non agricole. Car enfin, dès le début de l'été, les stations météorologiques de Clermont-Ferrand et de Limoges avaient commencé à mesurer l'étendue inhabituelle du phénomène : un déficit en pluie jamais enregistré depuis la création de ces stations voici plus d'un siècle : 23 % en dessous de la normale en juillet, 78 % en août, 91 % en septembre.

Les éleveurs limousins (bovins et ovins pour l'essentiel) ont d'abord puisé, sans rien dire, dans leurs réserves fourragères constituées au printemps et en été. Et puis, vers la mi-septembre, la situation est devenue claire. Les ensilages d'herbe étaient épuisés, ceux de maïs entamés de 20 % à 40 %, la paille et le foin à 20 %, alors que l'on ne touche habituellement qu'au début de novembre à ces réserves qui, par ailleurs, étaient inférieures de plus de 20 % en quantité et en qualité nutritive aux années précédentes. En janvier 1986, les réserves seront pratiquement épuisées.

Le problème de la nourriture n'est pas le seul. La sécheresse a d'ores et déjà diminué la production animale dans des proportions non négligeables. M. Gérard Thomazon, président du CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs) de la Creuse et éleveur à Malleret, près de Boussac, à la limite du Limousin, du Berry et du Bourbonnais, évalue à 15 % la baisse sur un an de la production laitière dans la région. *« Quant aux broutards* [les veaux nés au début du printemps et vendus à la fin de l'automne lorsqu'ils atteignent les 300 kilos], *ils accusent un manque à gagner en poids de 15 à 30 %, ce qui, à 15 francs le kilo vif sur les grands marchés du centre et de l'Ouest représente une perte de 700 francs par animal. »* A ajouter par ailleurs un revenu constamment en baisse : 3,4 % de moins par an – en moyenne en francs constants – depuis 1975, selon les estimations des services statistiques du ministère de l'agriculture. Le débouché italien traditionnel se rétrécit, les quotas laitiers ont provoqué un abattage accru de vaches laitières et les frigos sont littéralement engorgés de carcasses bovines.

Les frontaliers

Ainsi l'hiver est-il très menaçant pour les éleveurs de bovins à viande du Limousin et du Massif Central.

Les organisations agricoles évaluent à vingt-cinq le nombre des départements sinistrés par la sécheresse dans le Centre et dans le Sud-Ouest. Pour une douzaine d'entre eux la procédure officielle est en route, et donc les aides publiques (prêts à taux bonifiés essentiellement). Pour les autres, les dossiers sont à l'étude et devraient aboutir dans les jours à venir.

Reste le problème des « frontaliers », c'est-à-dire de certaines régions « à la limite » qui risquent de payer cher cette position marginale. Exemple : le Limousin est entièrement déclaré sinistré ; et personne ne conteste les difficultés. Mais c'est dans les zones limitrophes des départements voisins que le problème se pose : au nord du Limousin (Indre, Cher) pour le Boischaut berrichon et à l'ouest pour la Charente limousine. Elles sont géographiquement proches du Limousin mais administrativement rattachées à d'autres circonscriptions relativement épargnées par la sécheresse. Ces deux zones de transition bocagère et animale qui connaissent les mêmes difficultés que le Massif central, craignent d'être « les grandes oubliées » de la sécheresse.

La Commission officielle d'évaluation des sinistres (préfecture, administrations et syndicalisme agricole) s'est rendue sur le terrain et a demandé le classement de la Charente limousine en zone sinistrée. *« Mais*, dit un éleveur de moutons de la région de Conflens, *nous sommes une petite région dans un département qui a par ailleurs de fortes ressources, et qui ne se sent guère concerné par ce problème ; nos chances d'être entendus sont donc bien minces »*.

Même réalité dans le Boischaut sud-berrichon. Mme Jacqueline Chatelut, éleveuse de moutons à Saint-Benoît-du-Sault (Indre) note : *« En Berry, c'est la champagne berrichone céréalière, composée de grandes propriétés, qui a le poids économique le plus déterminant ; mais ce sont le Boischaut et la Brenne, déjà classés zones défavorisées lorsque tout est normal qui sont les plus frappés par la sécheresse ; nous craignons donc d'être oubliés »*. *« De plus*, ajoute-t-elle, *toutes les difficultés que va provoquer la sécheresse ne sont pas encore concrétisées. C'est l'année prochaine que nous risquons de subir les conséquences les plus lourdes de la sécheresse actuelle. »*

Hier, il ne s'agissait que de survivre et de dégager dans le meilleur des cas un petit pécule. Aujourd'hui, il faut coûte que coûte rembourser les annuités d'emprunts grâce auxquels les agriculteurs sont devenus des chefs d'entreprise. *« Mais le problème*, conclut M. Roger Faure, éleveur en Haut-Limousin, *c'est que tout concourt à faire du jeune agriculteur un chef d'entreprise qui parie sur l'avenir et qui, pour cela, est contraint de s'endetter considérablement »*, alors que *« la nature, elle, ne se planifie pas... »*

GEORGES CHATAIN.

• Dans le Languedoc

Nourrir les animaux aux pulpes de raisin

De notre correspondant

Carcassonne. – Si elle épargne relativement la vigne qui est la culture essentielle des départements de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault, la sécheresse touche de plein fouet les zones agricoles de moyenne montagne où l'élevage est la principale ressource. Elle crée une situation dramatique dans les hauts cantons de la Cerdagne (Pyrénées-Orientales). *« On a pu irriguer certaines parcelles*, confie Mme Blanc, épouse d'éleveur à Saillagouse. *Mais, ailleurs, tout est sec. Normalement on enferme les vaches vers le 20 novembre. Mais elles ne trouvent pratiquement plus rien à manger. Alors, il va falloir les rentrer. Jusqu'au printemps, ça va être long. C'est ce qui nous fait peur. Et même s'il pleut maintenant, c'est trop tard. Les gelées vont commencer. Il n'y aura pas de repousse. C'est fini. »*

Le même désarroi on le retrouve dans les exploitations de la Montagne Noire, au nord de l'Aude, dans l'ensemble de l'Ariège et dans quelque cent vingt communes du nord de l'Hérault. Le seul espoir réside dans le classement en zones sinistrées. Les procédures suivent leur cours. Mais, déjà, les mesures annoncées par le ministère de l'agriculture laissent un goût amer. *« Bien sûr*, soupire M. Jacques de Maury, éleveur à Bourg-Madame, près de la frontière espagnole, *le report d'échéances du Crédit agricole, les acquisitions de céréales à bas prix, les aides sur les transports, ça peut nous aider. C'est mieux que rien, mais ce n'est jamais que des prêts. C'est la fuite en avant. Il faudra rembourser. Et comme on est déjà saturé... On aurait préféré des aides directes. »*

M. Ferdinand Carpentier, animateur à la Coopérative agricole du Lauragais, dans l'Aude, n'est guère convaincu par l'efficacité des mesures : *« On craint la lourdeur du système mis en place*, dit-il. *L'obligation d'établir des dossiers individuels, cas par cas, va retarder les effets de ces aides. Il faudrait avoir rapidement les sommes nécessaires pour intervenir chez les agriculteurs tout de suite, afin qu'ils puissent acheter du foin. Et pourquoi ne pas trouver des produits de substitution dans la région même ? On pourrait par exemple transporter facilement des pulpes de raisin dans les zones de montagne. »* Mais ces petits trajets seront-ils remboursés ?

BERNARD REVEL.

• En Auvergne

« Prêter, c'est donner du sucre à un diabétique... »

De notre correspondant

Anne-Marie Chanal, agricultrice en zone de plaine (Limagne), dans le canton d'Issoire, déclare tout de go : *« En ce qui concerne les cotisations sociales, on pénalise ceux qui ont fait l'effort de payer déjà. La limite est normalement fixée au 30 septembre. Or, les mesures ont été annoncées le 6 octobre. Le gouvernement aide en fait les mauvais payeurs et ceux qui sont dans l'impossibilité de payer.*

» De manière générale, ajoute-t-elle, *nous n'avons aucune raison d'être satisfaits. Nous nous demandons ce qui va se passer en fait l'année prochaine, car c'est l'exercice comptable de 1986 qui va souffrir le plus. La sécheresse et ses conséquences vont se répercuter sur les récoltes de l'année prochaine en raison des semis tardifs, qui auront un rendement moindre. »*

Jean-Marie Vergne, éleveur en zone de montagne, à Coren, commune du Cantal située à une centaine de kilomètres de Saint-Flour, est aussi maire de la commune. Ses propos sont plus nuancés.

« Dans le milieu paysan, les réactions dépendent en fait bien souvent de l'étiquette politique, et, lorsqu'on est socialiste, on se déclare favorable, lorsqu'on est de l'autre côté, on n'y voit que du mal. En ce qui me concerne, hors du débat politique, je trouve les mesures de M. Nallet positives, notamment en ce qui concerne les aides au niveau du transport des fourrages et des indemnisations. C'est un raisonnement de maire. Mais il est regrettable que, à chaque fois que se posent des problèmes aux agriculteurs, nous devions nous retourner nécessairement vers les collectivités locales. »

Enfin, Jean-Paul Quinsat, de Brissons (Puy-de-Dôme), note : *« Un point me paraît négatif : les prêts spéciaux pour les zones sinistrées. En fait, on peut déjà en bénéficier depuis quelques années. En tout cas, ils vont contribuer à l'endettement des exploitations. Nous avons demandé il y a quinze jours le report des annuités en fin de période de prêt afin de dégager de la trésorerie. Voilà la bonne solution. Sinon, c'est donner du sucre à un diabétique. »*

LUBERT TARRAGO.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Les recettes du premier semestre 1985 ont atteint 575,9 MF, contre 524,3 MF au 30 juin 1984 (+ 10 %), dont :

- Sur contrats PTT : 526,6 MF contre 481,6 MF (+ 9 %) ;
- Sur opérations immobilières : 48,5 MF contre 39,6 MF (+ 22 %).

Les résultats s'établissent à 88,9 MF contre 73,4 MF et sont conformes aux prévisions pour l'ensemble de l'exercice 1985, soit environ 160 MF, annoncées tant à l'assemblée générale qu'à la dernière conférence des analystes du mois de mai 1985.



SIÈGE SOCIAL 253, BOULEVARD PEREIRE 75852 PARIS CEDEX 17 TÉL. 574.98.80

Le conseil d'administration de la Banque du bâtiment et des travaux publics s'est réuni le 3 octobre 1985 au siège de la BTP, sous la présidence d'Alain Treppoz.

Il a examiné les comptes du premier semestre 1985, qui font apparaître un produit net bancaire de 101,5 millions de francs, contre 82,6 millions de francs pour la même période de 1984, soit un accroissement de 23 %.

Après dotation aux amortissements et provisions de 20,9 millions de francs (contre 13,4 millions de francs), le résultat d'exploitation s'établit à 16,8 millions de francs (contre 10,5 millions de francs).

La situation à fin août confirme l'évolution satisfaisante de l'activité et de la rentabilité de la BTP pour cet exercice 1985.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 octobre

Nouvelle avance

Pour la seconde journée consécutive, les valeurs françaises ont monté mercredi à la Bourse de Paris. Pas toutes, il s'en est fallu de loin, mais une sélection d'entre elles, d'assez bonne qualité en général, à juger des noms inscrits au palmarès. Citons Total (+ 1,1 %), Printemps (+ 1,9 %), Roussel-Uclaf (+ 3,7 %), Redoute (+ 1,3 %), Nord-Est (+ 3,2 %), Peugeot (+ 2,4 %), Moët (+ 1,7 %) et même Moulinex (+ 3,9 %), société dont on disait dans les travées qu'elle pourrait faire l'objet d'un redressement fiscal de 100 millions de francs non provisionné. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 0,57 %. En quarante-huit heures, il a aussi progressé de 1 %.

Ebauche d'une reprise d'automne ou redressement de circonstance ? « Avant de se lancer dans la hausse, le marché doit entrer en convalescence », disait un professionnel pour qui le facteur technique expliquait tout.

« On est sauvés », lançait son vis-à-vis, en voyant un groupe de Japonais déambuler sous les colonnes. Au-delà de cet intermède folklorique, notons que les opérateurs ont été sensibles au fait que la Bourse se soit mieux comportée une fois atteint le seuil de résistance de la cote 205 de l'indice CAC. Ajoutons enfin que la perspective du bon indice des prix attendu pour septembre, la précision par la BNP d'un rééquilibrage de la balance des paiements courants pour 1985 et l'assouplissement des procédures de crédits bancaires à l'exportation ont généralement fait bonne impression. Le passage de M. Alain Juppé, conseiller de M. Jacques Chirac, à la corbeille, est passé inaperçu. La devise-titre n'a guère varié et s'est échangée entre 8,12 F et 8,16 F (contre 8,11 F-8,17 F).

Le prix de l'or à Londres a été soutenu : 326,95 dollars l'once contre 326,35 dollars. A Paris, le lingot a regagné 550 F à 85 300 F, mais le napoléon a encore perdu 4 F à 531 F.

NEW-YORK

Mieux disposé

La multiplication des OPA, ou simplement des rumeurs d'OPA, a favorisé, mercredi, un léger raffermissement des cours à Wall Street. Cependant, une fois encore, le marché n'a pas réussi à conserver toute son avance, loin s'en faut, et, à la clôture, l'indice des industrielles n'enregistrait qu'un modeste gain de 1,23 point, à 1 326,72. Un moment, il était monté à 1 336,81.

Mais, contrairement à la veille, le bilan de la séance a été franchement positif. Sur 1 967 valeurs traitées, 843 ont monté, 602 ont baissé et 522 n'ont pas varié.

Naturellement, les cours de toutes les actions d'entreprises convoitées ont joyeusement pétillé. Ce fut le cas pour ITT, pour American Medical International, pour MCA, Midcon et pour bien d'autres. Mais il y eut d'autres centres d'intérêt, comme Hilton Hotels, et les compagnies aériennes en général.

En outre, la perspective d'un vote positif par le Sénat sur une résolution prévoyant un retour à l'équilibre budgétaire en 1991 a fait assez bonne impression. Après la séance, cette résolution était adoptée. De l'avis général, le marché serait mûr pour s'engager dans un mouvement de redressement plus « musclé ». Mais à New-York, comme sur toutes les places financières, les liquidités commencent à manquer. La relative faiblesse des transactions en témoigne, avec 99,14 millions de titres échangés, contre 97,20 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 oct.	Cours du 9 oct.
Alcoa	32 3/4	33
A.T.T.	21 1/4	21 3/8
Boeing	43 5/8	43 1/2
Chase Manhattan Bank	51 5/8	52 3/8
Du Pont de Nemours	58 3/4	58 5/8
Eastman Kodak	44 3/8	44 1/8
Exxon	52 1/4	52 1/2
Ford	44 7/8	44 3/4
General Electric	57 1/2	57 3/4
General Foods	118 1/2	118 3/8
General Motors	68 5/8	68 3/4
Goodyear	26 7/8	26 3/4
I.B.M.	124 3/8	124 1/4
I.T.T.	33 3/4	34 5/8
Mobil Oil	29 1/4	29 1/2
Pfizer	45 1/2	45 3/8
Schlumberger	34 1/4	34 3/8
Texaco	36 3/8	36 1/2
U.A.L. Inc.	48 3/4	48 5/8
Union Carbide	52 1/4	52 1/2
U.S. Steel	31 3/8	31 1/8
Westinghouse	37	36 7/8
Xerox Corp.	46 7/8	47 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'ACTION GREGGORY. – Les responsables de la société Greggory, numéro un européen de la signalisation routière, introduite, le 2 octobre dernier, au second marché de la Bourse de Paris, et dont les actions avaient fait l'objet d'une suspension de cotation (*le Monde* du 9 octobre), ont décidé de maintenir, pendant quinze séances de bourse, le cours de 270 F coté le jour de l'introduction et ce en dépit de la baisse constatée ultérieurement. La cotation devrait reprendre le 11 octobre.

TOTAL-CFP : DOUBLEMENT DES BÉNÉFICES. – Total CFP, maison mère du groupe pétrolier, a réalisé, au premier semestre, un bénéfice net de 1,037 milliard de francs, soit le double de l'an passé à même époque (502 millions de francs).

DES SONDAGES SUR LE SECOND MARCHÉ. – Le groupe français de services informatiques Sema Metra, surtout connu du grand public pour les sondages réalisés par sa filiale SOFRES, va introduire 10 % de son capital sur le second marché de la Bourse de Paris, le 24 octobre prochain, soit au total 99 268 de ses actions. L'opération se fera à un prix unitaire, qui se situerait entre 380 F et 430 F. Elle vise, principalement, à accroître la notoriété du groupe, qui a dépassé, en 1984, le milliard de francs de chiffre d'affaires.

Chacun des quatre actionnaires actuels de Sema Metra cédera 10 % de sa participation au public, ce qui conduira à la nouvelle répartition suivante du capital du groupe : 60,8 % pour Paribas, 10,8 % pour Chiers-Chatillon, 10,8 % pour Nord-Est, 7,6 % pour la compagnie d'électricité belge Electrobel et 10 % dans le public.

Sema Metra (2 300 salariés) a dégagé, en 1984, un bénéfice net de 18,9 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,02 milliard, dont 48 % réalisé hors de France. Le groupe prévoit, pour cette année, une augmentation de ses ventes de 20 % et un bénéfice net de 25 millions de francs. Il compte mettre l'accent, pour son développement futur, sur les outils de génie logiciel et les progiciels.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	8 oct.	9 oct.
Valeurs françaises	110	110
Valeurs étrangères	91,3	91,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 oct.	9 oct.
Indice général	205,4	205,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 octobre .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 oct.	10 oct.
1 dollar (en yens)	217	clos

BOURSE DE PARIS – Comptant – 9 OCTOBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Spie Batignolles	238	235
Suez (Fin. de)-C.I.P.	674	701 d
Stemi	415	398 40
Taittinger	1400	1425
Testut-Aquitaine	610	596
Ufiner S.M.D.	403	406 50
Ugimo	330	334
Unibail	740	746
Unidel	130	133
U.A.P.	5050	4920
Un. Imm. France	407	401
Un. Ind. Crédit	795	805
Usinor	5 20	5 15
U.T.A.	1062	1021
Vicat	394 80	400
Virax	97 50	100 50
Waterman S.A.	420	420
Brass. du Maroc	167	....
Étrangères		
A.E.G.	514	....
Akzo	315 10	311
Alcan Alum	195 10	195 10
Algemeine Bank	1345	1355
Allied Corp.	352	340
American Brands	430	442
Am. Petrofina	400	410
Arbed	237	....
Asturienne Mines	120	120
Bco Pop Espanol	93	94
Banque Ottomane	861	858
B. Régl. Internat.	29100	28800
Br. Lambert	330 10	324
Canadian-Pacific	95 70	97
Commerzbank	710	740
Dart. and Kraft	281	281
De Beers (port.)	40 75	....
Dow Chemical	280	271

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dresdner Bank	976	976
Finoutremer	235	....
Gén. Belgique	288	283
Gevaert	600	....
Glaxo	150	150
Goodyear	225	221
Grace and Co	315	....
Gulf Oil Canada	116	115
Honeywell Inc.	524	527
Hoogovens	183	....
I. C. Industries	255	256
I.H.C. Caland N.V.	76	....
Int. Min. Chem	320	320
Johannesburg	750	690
Kubota	14	14
Latonia	238	238
Mannesmann	749	738
Midland Bank Plc	48 90	48 50
Mineral-Ressourc.	57 05	57 70
Noranda	91 50	91 50
Olivetti	25 05	25 20
Pakhoed Holding	176	174 50
Pfizer Inc.	380	379
Procter Gamble	461	480
Ricoh Cy Ltd	30 50	33 60
Rolinco	183 10	184
Robeco	204 20	205
Rodamco	364	375
Shell fr. (port.)	79	....
S.K.F. Aktiebolag	230	225
Sperry Rand	400	401
Steel Cy of Can.	120	120
Stilfontein	53 70	54 20
Swedish Match	195	....
Tenneco	309	....
Thorn EMI	42	....
Thyssen c. 1 000	400	....
Toray indust. inc	21 40	21 20
Vieille Montagne	1145	1185
Wagons-Lits	583	558
West Rand	28 80	28 70

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	2220	2200
BAFIP	615	620
Cdbeson	280	280
Cap Gemini Sogeti	1040	1040
C. Equip. Elect.	273	289
C. Occid. Forestière	127	126
Dafsa	220	225
Dauphin O.T.A.	1650	1584
Davanlay	575	576
Deville	710	710
Elect. S. Dassault	690	680
Filipacchi	500	500
Guy Degrenne	630	655 d
Marlin Immobilier	383	384
Métallurg. Minière	236 20	237
M.M.B	273	278
Navale-Delmas	411	412
Om. Gest. Fin.	325	325
Petit Bateau	344 90	344 90
Petrofigaz	638	638
Pochet	1623	1580
Poron	301	289
St-Gobain Emballage	760	765
S.C.G.P.M.	280	242
S.E.P.	633	640
Sofibus	228	226
Sovac	830	830

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	296	....
Cochery	51 80	50 20
Coparex	440	....
Hydro-Energie	288	300
Rorento N.V.	125 30	125 40
S.P.R.	141	130
Thann et Mulhouse	559	414 o
Ulinex	343 50	340 50
Union Brasseries	149	....

SICAV 9/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	499 95	487 76
Actions France	287 21	274 19 e
Actions-Investiss.	263 79	251 83
Actions sélectives	411 74	393 07 e
Aedificandi	472 08	450 65 e
A.G.F. 5000	326 72	311 90

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	488 95	466 78
Fructivar	70856 74	70680 04
Fructi-Première	11273 78	11107 17
Gestilion	57288 60	57145 74
Gestion Associations	113 67	110 90
Gestion Mobilière	551 20	526 21

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Placement cct-terme	61558 41	61558 41
P.M.E. St-Honoré	294 60	281 24
Priv'Association	20937 90	20937 90
Province Investiss.	345 38	329 72
Rentacic	152 90	150 64
Revenus Trimestriels	5467 92	5413 78

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1586	4,5 % 1973	1584 50	1582	1583 40	– 0 08
4079	C.N.E. 3%	4013	4038	4049	+ 0 89
935	B.N.P.	939	945	945	+ 0 63
191	Elf-Aquitaine	180	182	182	+ 1 11
182	– (certific.)	171 50	172	172	+ 0 2[illegible]
1270	Epeda-B-Faure	1250	1270	1270	+ 1 6[illegible]
235	Ericsson	218 50	215	216	– 1 59
440	Exxon Corp.	422	422	422	....
380	Ford Motors	361 50	363	363	+ 0 41
187	Free State	166	173	173	+ 4 21
87	Gencor	80	80 60	80 50	+ 0 62
520	Gén. Electr.	470	470	468	– 0 42
275	Gén. Belgique	288	283 50	283	– 1 73
600	Gen. Motors	552	553	553	+ 0 18
52	Goldfields	50	51	51	+ 2
39	Gd Metropolitain	39 40	39 20	39 20	– 0 50
90	Harmony	83 90	86 55	86 20	+ 2 74
23	Hitachi	24 90	25 50	25 45	+ 2 20
696	Hoechst Akt.	714	708	706	– 1 12
1870	Siemens A.G.	1877	1863	1863	– 0 74
132	Sony	135 30	137 50	137 50	+ 1 62
148	T.D.K.	143	151 50	151 50	+ 5 94
12	Toshiba Corp.	13 96	14 80	14 80	+ 6 08
940	Unilever	863	891	891	+ 3 24
330	Unit. Techn.	300 50	299	299	– 0 49
615	Vaal Reefs	541	551	551	+ 1 84
245	Volvo	225	227 30	217 20	– 3 46
295	West Deep	257	258 50	258 50	+ 0 58
230	West Hold.	209 80	216	217	+ 3 43
455	Xerox Corp.	373 20	381 50	381 50	+ 2 22
1 62	Zambia Corp.	1 50	1 50	1 50	....

COTE DES CHANGES / COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/10	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 068	8 048	7 650	8 300
ECU	6 750	6 748	....	....
Allemagne (100 DM)	305 030	305	295	310
Belgique (100 F)	15 039	15 038	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 860	270 860	262	277
Danemark (100 krd)	84 170	84 190	79	87
Norvège (100 k)	102 280	102 250	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 412	11 388	11 050	11 750
Grèce (100 drachmes)	6 102	6 087	5 300	6 800
Italie (1 000 lires)	4 522	4 518	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	371 150	371 640	3 620	3 790
Suède (100 krs)	101 110	101 190	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 430	43 410	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 990	4 985	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 915	4 925	4 300	5 100
Canada ($ can 1)	5 900	5 892	5 800	6
Japon (100 yens)	3 738	3 757	3 640	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/10
Or fin (kilo en barre)	84600	84700
Or fin (en lingot)	84750	85300
Pièce française (20 fr)	535	531
Pièce française (10 fr)	420	....
Pièce suisse (20 fr)	542	539
Pièce latine (20 fr)	513	510
Souverain	640	638
Pièce de 20 dollars	3420	3440
Pièce de 10 dollars	1900	1900
Pièce de 5 dollars	1450	....
Pièce de 50 pesos	3180	3180
Pièce de 10 florins	520	517
Or Londres	326 10	326 95
Or Zurich	327 50	327 50
Gold Troy Chicago	....	....
Argent Londres	6 25	6 28



Le Monde

LE CONFLIT RENAULT

A Billancourt : les guichets entrouverts de la forteresse ouvrière

Portes bouclées, grilles verrouillées : dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 octobre, la CGT a fait entrer l'usine Renault de Billancourt (Hauts-de-Seine) dans la grève avec occupation. C'est la physionomie qu'ont retrouvée jeudi matin les salariés arrivant au travail. Dans la nuit, hauts portails, murs gris et façades revêches justifiaient plus que jamais le surnom de *« forteresse ouvrière »*, l'île Seguin, isolée de la rive, formant comme un donjon sur la Seine.

La journée de mercredi avait été confuse, à la suite d'un meeting rassemblant en début de matinée mille deux cents personnes devant un atelier de mécanique. Les militants CGT avaient parcouru les ateliers, réunissant les ouvriers, notamment dans les départements d'outillage et de mécanique avant d'organiser un vote dans l'usine avec plusieurs dizaines d'urnes.

Un vote qui devait se prolonger jusqu'à l'arrivée de l'équipe de l'après-midi. Selon la CGT, 6 031 personnes y ont participé, soit les deux tiers de l'effectif de l'usine de Billancourt et la plupart des ouvriers. 4 391 (72,8 %) se prononçaient pour la grève avec occupation proposée par la CGT (pour défendre les salaires, l'emploi et la prime de décembre), 1 632 votant contre.

Un vote contesté rapidement par la direction. M. Roger Vacher, directeur du centre, le qualifiait de *« mascarade »* et déclarait que *« les résultats étaient dénués de signification »*, en faisant valoir l'absence d'isoloirs et de listes, *« permettant ainsi à des gens de voter plusieurs fois »*, et parlant de *« pressions intolérables »* exercées sur les votants. Selon la direction, déjà dans l'après-midi, les chaînes de montage de l'île Seguin avaient été bloquées par des engins, ce que la CGT démentait dans la soirée.

Pendant la nuit, les militants cégétistes occupaient l'usine et fermaient toutes les portes. Jeudi à l'aube, les ouvriers qui débarquaient des cars par dizaines à partir de 6 heures du matin et se massaient devant les portes étaient appelés périodiquement à assister au meeting prévu deux heures plus tard pour confirmer les votes des ateliers de montage, des départements de mécanique et des secteurs professionnels en faveur de la grève. Quelques-uns seulement repartaient. A l'heure dite, les guichets de la forteresse s'entrouvraient : plusieurs milliers de salariés pénétraient dans le centre par les deux petites portes ouvertes, où les membres des piquets de grève contrôlaient les cartes de l'usine.

En fait, le meeting ne devait guère durer plus d'une demi-heure. L'issue ne faisait pas de doute : des chariots et des véhicules bloquaient déjà les chaînes et les ateliers. Mais si la production était arrêtée, la circulation des personnes de l'entreprise demeurait libre, en particulier l'accès aux bureaux, et un va-et-vient continuait dans la matinée, tandis que de petits groupes s'attardaient aux abords de l'usine verrouillée. Les employés, techniciens et agents de maîtrise devaient être appelés plus tard par la CGT à choisir les formes d'action appropriées...

G. H.

A FLINS : « Pour travailler ça travaille »

Flins. – Les nappes blanches disposées sur de longues tables dans le hall d'entrée de l'usine de Flins n'ont pas été garnies. Le « pot » prévu en l'honneur du jumelage avec le lycée Edmond-Rostand de Mantes, a été reporté. C'était ce jeudi 10 octobre le signe le plus visible qu'il allait peut-être se passer quelque chose dans cette usine du groupe Renault où travaillent 14 700 salariés. Quelque chose ? La CGT et la CFDT avaient appelé par un tract distribué à la relève, peu avant 6 heures, à un arrêt de travail à 9 heures et à un meeting à 10 heures.

Le débrayage n'a pas eu grand succès. Le meeting non plus : 250 ouvriers, cote bleue et blouse verte, ont décidé immédiatement de *se rendre dans les ateliers pour « convaincre les camarades »*.

Le cortège de moins de 300 grévistes s'est dirigé vers l'atelier de mécanique. En fin de matinée, la tonalité dans cette usine Pierre-Lefaucheux, qui fabrique chaque jour 1 450 exemplaires de la Supercinq, était donc au calme.

L'équipe du matin est pourtant jugée habituellement comme la plus dure dans les conflits. *« Pour travailler, ça travaille ! »*, a dit un jeune ouvrier de l'atelier de sellerie qui sortait de l'usine pour une convocation extérieure.

A 11 heures l'ensemble des chaînes tournaient, mais la pause-repas allait être l'occasion d'une deuxième tentative de meeting.

Ch. V.

REPRISE DE L'ACTIVITÉ A LA CIOTAT

Le travail doit reprendre, ce jeudi 10 octobre, aux chantiers navals de la Normed à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), où les salariés étaient en grève depuis le 9 septembre. Les syndicats CGT, CFDT, CFTC ont signé un accord avec la direction.

A Dunkerque (Nord), 1 500 salariés de la Normed ont manifesté mercredi devant la sous-préfecture en y déposant un élément de bateau *en construction. Ils ont également* brisé les vitres d'un café dont le propriétaire avait protesté contre leur action.

A Nantes (Loire-Atlantique), les salariés de Dubigeon (construction navale) ont également manifesté mercredi à l'appel de la CGT et de la CFDT : 700 personnes environ ont élevé des barricades et brûlé des pneus. A Brest, le travail a repris sur le port, où l'activité était perturbée depuis trois semaines.

Le groupe Valéo a annoncé qu'il avait obtenu une ordonnance d'explusion à l'encontre des occupants de son usine d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Une centaine de sidérurgistes d'Unimétal ont manifesté à Metz mercredi. Enfin, une partie du personnel du centre EDF-GDF de Paris-Nord occupe depuis le 4 octobre le *centre informatique*.

Le numéro du « Monde » daté 10 octobre 1985 a été tiré à 487 889 exemplaires

A B C D E F G

M. GÉRARD BELORGEY EST NOMMÉ DÉLÉGUÉ A L'EMPLOI

Nommé délégué à l'emploi par le *conseil des ministres, le mercredi* 9 octobre, M. Gérard Belorgey remplace M. Gabriel Mignot, qui, depuis quatre ans, occupait ce poste à « hauts risques ». Ce dernier va rejoindre l'UNEDIC, où il est appelé à succéder, au moment de son départ en retraite, le 1er avril prochain, au seul et unique directeur qu'ait connu l'organisme paritaire de gestion du régime d'assurance-chômage depuis 1958, M. Charles Nouaïlhac.

Ainsi, et à quelques mois des élections, deux changements importants interviennent dans des fonctions stratégiques pour la conduite de la politique de l'emploi. Entre autres responsabilités, le délégué à l'emploi est amené à suivre tous les grands dossiers de diminutions d'effectifs. A ce titre, M. Mignot s'est très souvent retrouvé en première ligne quand il s'est agi de faire face à la vague des restructurations industrielles. Il a su y faire preuve de compétence et d'efficacité, comme en témoigne le fait que le conseil d'administration de l'UNEDIC – où siègent représentants du patronat et représentants de toutes les organisations syndicales – l'a désigné à l'unanimité pour être le futur directeur de l'institution.

Responsable de la campagne en faveur des TUC (travaux d'utilité collective), dont les résultats sont jugés positifs, M. Gérard Belorgey, nouveau délégué à l'emploi, a été successivement directeur de cabinet de M. Jacques Chirac, conseiller technique de M. Pierre Messmer, préfet, puis directeur général du groupe Boussac-Saint Frères jusqu'en décembre 1984.

A. Le.

La déréglementation des crédits à l'exportation se poursuit

Après avoir autorisé les exportateurs à obtenir des crédits commerciaux auprès des banques sans la *garantie préalable* de la Compagnie d'assurances pour le commerce extérieur (*le Monde* du 9 octobre 1985), le ministère de l'économie et des finances a fait connaître que de nouvelles mesures de déréglementation *ont été prises dans le domaine* du financement du commerce extérieur.

Tout d'abord, la « garantie de bonne fin » sur les crédits à l'exportation, auparavant accordée par la seule Banque française pour le commerce extérieur (BFCE) au taux de 0,20 %, pourra être dispensée par toutes les banques et à un taux inférieur (0,075 %). Par ailleurs, le barème de la « commission pour risque *spécifique* », *prélevée par* les banques sur le montant des contrats à l'exportation au taux de 0,48 %, est « libéré », ce qui, selon le Rue de Rivoli, devrait entraîner un *« effondrement »* des taux de cette commis*sion, pour le plus grand profit* des exportateurs.

Ensuite, les banques sont autorisées à délivrer des crédits en francs aux acheteurs étrangers de biens français, et non plus obligatoirement en devises, comme elles devraient le faire depuis la dévaluation de mars 1983. La mesure prise à cette époque avait undouble objectif.

Le premier était de procurer rapidement des devises à la France, qui en était cruellement démunie. si l'acheteur étranger remboursait son crédit à tempérament, la banque, en revanche, en versait le montant au fournisseur français en devises et, dès la livraison. le seul ennui était qu'il lui fallait emprunter ces devises sur les marchés internationaux, d'où un accroissement de la dette extérieure brute de la France. Le second objectif était d'éviter que l'octroi d'un crédit en francs aux acheteurs étrangers n'aille gonfler la masse des francs extérieurs, dits « eurofrancs », susceptible d'alimenter les spéculations en cas d'attaque sur notre monnaie. Dans le nouveau dispositif, cette menace est écartée par l'obligation faite à la banque qui accorde le crédit acheteur en francs d'en verser directement le montant au fournisseur français.

En URSS

D'ici à l'an 2000, le PC veut privilégier les besoins des consommateurs

Moscou, *(AFP)*. – La direction du PC soviétique a rendu public le mercredi 9 octobre un plan de production de biens de consommation et de développement du secteur ter*tiaire jusqu'à la fin du siècle qui* donne la mesure de ses ambitions mais aussi de l'énorme retard du pays sur l'Occident.

Ce *« programme complexe »*, qui s'étale sur près de trois pages de la *Pravda*, fait partie des *« options de base du développement économique et social de l'URSS jusqu'à l'an 2000 »* dont le texte doit être examiné lors du prochain plénum du comité central prévu à la mi-octobre.

Globalement, l'URSS devrait accroître de 30 % d'ici à 1990 et de 80 % à 90 % avant la fin du siècle la production de biens de consommation, aux termes de ce programme qui énumère les objectifs visés secteur par secteur.

Il est ainsi prévu de produire en l'an 2000 plus d'un milliard de paires de chaussures, contre 764 millions en 1984, et près de 19 milliards de mètres carrés de tissus, soit une augmentation de 50 %. La production d'appareils *électro-ménagers* sera *doublée et* un effort particulier sera fait pour abaisser leur consommation d'énergie. Contrairement à la situation actuelle, la livraison à domicile de ces appareils et leur installation par le vendeur sont également prévues, de même que la *« pleine satisfaction »* des besoins de la population en pièces détachées...

Le nombre de postes de télévision fabriqués sera porté à environ 13 millions d'unités, contre 9 millions actuellement.

Dans le secteur automobile, le plan annonce la sortie avant 1990 de nouveaux modèles de petites cylindrées à faible consommation d'essence. Néanmoins, à cette date, les stations-service ne pourront encore satisfaire les automobilistes que *« pour l'essentiel »*.

A Saint-Denis

LA CAVERNE D'ALIBABA DU ROUTIER RECÉLEUR

Beauvais. – Les gendarmes de Bresles viennent d'interpeller à Laversines (Oise) un recéleur de grande envergure : M. Jean-Pierre Aurenge, quarante-trois ans, chauffeur routier, 4, cité Marcel-Cachin, à Drancy (Seine-Saint-Denis). Depuis le début de l'année, M. Aurenge avait revendu 60 000 litres de fuel à 2,45 francs le litre, ainsi qu'une grande quantité de charbon, à des habitants du secteur où il avait fait connaissance d'un artisan honorablement connu qui lui *servait de représentant.*

Au cours d'une perquisition effectuée à son dépôt de Saint-Denis, les gendarmes de cette même ville et les services des contributions directes ont découvert une véritable caverne d'Alibaba : 7 000 litres de fuel, 1 500 bouteilles de vins fins, des milliers de litres d'alcool, des pièces détachées pour camions, mais également des voitures à pédales (qu'il avait rachetées 5 francs pièce).

M. Aurenge était approvisionné par un réseau organisé de camionneurs, livreurs et ouvriers qui soustrayaient combustibles, alcools et objets divers à leurs employeurs. Le dossier est entre les mains de Mme Martine Bouillon, juge d'instruction au tribunal de Bobigny.

Sur le vif

Parlez-moi d'amour !

L'amour, l'amour... L'amour, toujours... On ne pense qu'à ça ici. C'est quand même inouï quand on y réfléchit, voilà un pays entièrement guidé, gouverné, par les sentiments. La seule chose qui intéresse nos politiciens, c'est de savoir si on les aime ou pas.

On nous arrête à tous les coins de rue, on nous sonde, on nous interroge, haletant, on débarque tout essoufflé chez nous : Dites-nous la vérité. Mitterrand, est-ce que vous l'aimez ? Vous l'aimez grand comment ? Grand comme en octobre 84 ou grand comme en mai 81 ? Qui vous aimez mieux, votre papa ou votre maman, *M. Barre ou Mme Veil ? Et* Rocard ? Vous aimeriez qu'il soit quoi : votre gendre ou votre mari ? Et Fabius quand il vous dit qu'il vous aime, est-ce que vous croyez qu'il vous trompe ? Ou est-ce que vous avez confiance en lui ? Qui vous trouvez plus sexy, Barre ou Le Pen ?

Je ne voudrais pas faire honte à la France, mais chez nos voisins les consultations ont tout de même plus de consistance. C'est ainsi qu'on va demander le mois prochain, par référendum, aux habitants de Vaduz, la capitale du Liechtenstein, s'ils aimeraient disposer de toilettes publiques dans un centre commercial. Faut pas rêver, je sais très bien qu'on ne nous fera jamais l'honneur de nous poser ce genre de questions, les vraies questions, concrètes, pratiques : Pour ou contre le service compris dans les restaurants et les taxis ? D'accord ou pas d'accord avec la suppression du PCV ? Ou même, tiens, pendant qu'on y est : Cinq ou sept ans la durée du prochain bail à l'Elysée ?

Non, ici, l'opinion est femme. On lui fait du gringue, on ne lui fait pas confiance. Elle est bien trop futile, trop superficielle, trop versatile, voyons ! Les princes qui la gouvernent, ils ne la respectent pas, ils se la tapent.

CLAUDE SARRAUTE.

AU MARCHÉ INTERNATIONAL DES PROGRAMMES MULTI-MÉDIAS

Les premières images du câble

De notre envoyé spécial

Cannes. – M. Bernard Schreiner peut être satisfait : le spectre des autoroutes vides, c'est-à-dire des tuyaux sans programme, ne hante plus le plan câble. Les images sont au rendez-vous du démarrage des réseaux, et elles ont tout pour séduire les futurs abonnés.

En deux ans d'activité, le président de la mission « TV-câble » a commencé à mobiliser la production audiovisuelle. Il a d'abord réussi à réunir deux mille six cents heures de programmes existants dans un premier catalogue. Mais le câble ne saurait se contenter de rediffusions. Il lui faut du neuf pour attirer les téléspectateurs, au moment où s'annoncent les nouvelles chaînes privées par voie hertzienne. En février, la mission lance donc un appel d'offres pour des séries originales dans les domaines de la fiction, de l'éducation et de la vie quotidienne.

Elle reçoit les propositions de deux cent trente-neuf sociétés. Quarante et un projets sont retenus et financés à hauteur de 45 millions de francs tirés du fonds de soutien ; cent dix-sept heures de production originale. On y traite de tout : des médecines naturelles jusqu'aux avatars d'un groupe d'adolescents face à la société moderne, en passant par l'apprentissage de l'anglais ou la connaissance des grandes institutions.

En avant les grandes chaînes : deux grandes séries internationales : « Le palanquin des larmes » (réalisé par Jacques Dorfman et coproduit par Antenne 2) et « Le radjah de la mer », relatant, sur un scénario de Pierre Kast, la vie de Joseph Conrad. De quoi alimenter les premières soirées des télévisions locales câblées.

M. Schreiner a, d'autre part, présenté à Cannes les premières chaînes thématiques qui occuperont quelques-uns des quinze canaux des futurs réseaux. Fiction et musique avec les quatorze heures quotidiennes proposées dès le 15 décembre par STV (*le Monde* du 8 août), magazine d'information tourné aux quatre coins du monde par l'association Gamma - AFP - *le Monde* ; voyages culturels et touristiques autour des minorités ethniques résidant en France, imaginés par TV-Mondes, et enfin une chaîne entièrement réservée à la météo, traitée avec toute la panoplie des images informatisées par la société TÉSÉE. «

D'autres chaînes *spécialisées* suivront : *Initial présentait au* MIPCOM (un succès), une première série de jeux proposés aux réseaux câblés. Hachette travaille sur un canal destiné à la jeunesse et MK2-Productions prépare une série *de grandes soirées cinématographiques*

A Cannes, les premières images du câble font l'événement, au milieu d'un marché international un peu terne et d'acteurs du monde audiovisuel français toujours dans l'attente des télévisions privées.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le disque compact a le vent en poupe

La situation bouge sur le marché du disque compact, en particulier sur celui de l'électronique grand public. Le « laser », lui, a le vent en poupe. Devant l'explosion *des ventes mondiales* de disques (5 millions en 1983, 17 millions en 1984, 35 millions prévus en 1985, et plus de 500 millions en 1990), ICM, une entreprise suisse établie à Diessenhoffen (canton de Thurgovie), vient, à son tour, de se lancer dans la compétition et de sortir ses premiers disques, portant ainsi à douze le nombre de fabricants dans le monde. Ses objectifs de production sont de 250 000 disques par mois dans un premier temps, de 500 000 d'ici à 1986. Selon son directeur, la pénurie actuelle peut être chiffrée à 5 millions de disques compacts par an.

Message reçu. Les grands s'agitent. Philips, inventeur du procédé, vient d'engager des discussions avec Du Pont de Nemours (premier groupe chimique des Etats-Unis) en vue de créer une société commune pour *« développer »* des disques compacts. Impossible d'en savoir plus, mais la démarche, logique, car les deux firmes sont déjà associées dans la fabrication de vidéocassettes vierges, est symptomatique du souci manifesté par les ténors de l'électronique de continuer à occuper le terrain devant la concurrence. Ce qui, visiblement, conduit le japonais JVC a annoncer, pour août 1986, la sortie d'un nouveau système de vidéodisque en relief, adaptable sur les téléviseurs conventionnels, et Akaï, autre électronicien nippon, à se mettre au printemps prochain à *fabriquer*, dans son usine de Honfleur (Calvados), des lecteurs de disques compacts et des magnétoscopes. Ces deux articles étaient jusqu'à présent assemblés et non fabriqués en *France. Akaï veut ainsi renforcer* sa présence industrielle en Europe et ne pas se faire déborder par Sony, qui doit construire, en Alsace, une nouvelle usine (*le Monde* du 21 juin) de montage de lecteurs de disques à laser.

A. D.



